Victor Ferry

Traité de rhétorique

à usage des historiens

CLASSIQUES
GARNIER

L'UNIVERS RHÉTORIQUE
sous la direction de Delphine Denis
2

Traité de rhétorique à usage des historiens

Ouvrage publié avec le soutien de la Fondation universitaire de Belgique

Victor Ferry

Traité de rhétorique

à usage des historiens

Préface d'Emmanuelle Danblon

PARIS
CLASSIQUES GARNIER
2015

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Ruth AMOSSY (Tel-Aviv), Marc ANGENOT (Mc Gill / ULB), Bernard BEUGNOT (Montréal), Emmanuel BURY (UVSQ), Nanine CHARBONNEL (Strasbourg), Emmanuelle DANBLON (ULB), Françoise DOUAY-SOUBLIN (Paris-Diderot – Paris7), Marc FUMAROLI (Académie française), Joëlle GARDES TAMINE (Paris-Sorbonne), Francis GOYET (Stendhal – Grenoble 3), Thierry HERMAN (Neuchâtel), Volker KAPP (Tübingen), Jean-Marie KLINKENBERG (Liège), Michel LE GUERN (Lumière – Lyon 2), John LYONS (Virginia), Florence MALHOMME (Paris-Sorbonne), Loïc NICOLAS (ULB), Christine NOILLE-CLAUZADE (Stendhal – Grenoble 3), Laurent PERNOT (Strasbourg), François PROVENZANO (Liège), Anne REGENT-SUSINI (Sorbonne nouvelle – Paris 3), Christelle REGGIANI (Lille 3) et Jean-Paul SERMAIN (Sorbonne nouvelle – Paris 3)

Victor Ferry est docteur en rhétorique de l'université libre de Bruxelles (FNRS) et postdoctorant à l'université d'Oxford (Fondation Wiener-Anspach). Il est membre du GRAL (Groupe de recherche en rhétorique et en argumentation linguistique). Ses recherches portent sur les exercices de rhétorique, comme outils de formation à la citoyenneté et comme outils d'enquête sur les comportements argumentatifs.

© 2015. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ISBN 978-2-8124-4726-6 (livre broché)
ISBN 978-2-8124-4727-3 (livre relié)
ISSN 2269-4501

Et cette vérité vaut seule d'être proposée à l'homme, qui ne deviendra meilleur que lorsqu'on l'aura montré à lui-même tel qu'il est.
Anton TCHEKHOV

PRÉFACE

Dans son clairvoyant essai sur la parole, Georges Gusdorf écrivait en 1952 : « La conception infantile d'une efficacité magique de la parole en soi fait place à cette pensée plus difficile que le langage est pour l'homme un moyen de se frayer un chemin à travers les obstacles matériels et moraux pour accéder à l'être, c'est-à-dire aux valeurs décisives dignes d'orienter sa destinée. »

Voilà une clé qui nous permet d'entrer dans l'ouvrage dense et passionnant de Victor Ferry. Nous y découvrirons avec étonnement que le monde intellectuel, celui des historiens en particulier, se trouve si souvent dérouté devant cet outil familier et pourtant mystérieux qu'est le langage humain. Un outil dont l'historien a besoin au premier chef pour construire ses cadres, sa pensée, son épistémologie.

À travers des études de cas traités avec rigueur et finesse (j'y reviendrai), Victor Ferry nous montre en effet, comment les historiens cherchent à comprendre les moyens rhétoriques à leur disposition pour pratiquer leur métier en toute honnêteté. Leur mission : offrir au public un récit commun d'événements passés. Le rhétoricien ne s'étonnera certes pas de découvrir l'historien aux prises avec l'extravagante – mais incontournable – question de la vérité en histoire. Mais il aura infiniment de plaisir à voir apparaître sous la plume des historiens les grandes questions qui touchent au statut de la *preuve*, une preuve toute rhétorique : la *pistis* d'Aristote, ne se laissant pas si aisément réduire aux critères de la vérité, de la véracité, de la validité, de l'authenticité, de la vraisemblance et même...de la convenance. Mais de là à confier la question si sensible de la vérité à la rhétorique, il y a un pas que l'historien ne franchit jamais avec légèreté. C'est que son épistémologie ne l'y a pas préparé.

Or ce n'est précisément pas en historien que l'auteur va aborder ces questions mais en rhétoricien. Pour ce faire, Victor Ferry nous expose avec précision un état de l'art en la matière. S'inscrivant dans la tradition rhétorique de l'École de Bruxelles, Victor Ferry, citant Perelman

et Olbrechts-Tyteca, annonce la couleur dès l'introduction. Il y va de la réconciliation avec une conception humaniste de la rhétorique, qui refuse toute naïveté à l'endroit du langage. Une naïveté dont la dénonciation nous invite d'emblée à renvoyer dos-à-dos positivisme et relativisme, ces deux avatars modernes de la peur que l'homme entretient vis-à-vis de lui-même. En effet, chez l'historien, se rencontre trop souvent un refus d'assumer le critère humain *donc* technique de la construction des preuves dans son travail scientifique.

Pourtant, remarque Victor Ferry, la ligne humaniste est exigeante parce qu'elle est nuancée. Elle seule, souligne-t-il, nous invite à nous frayer un chemin humain, donc humaniste, dans la construction et le partage d'un savoir commun. Par un respectueux retour à la matrice aristotélicienne, vivier de la pensée de l'École de Bruxelles, l'auteur défendra l'idée que c'est précisément dans la dimension technique, artisanale, *artificielle* du langage, que se trouve la dignité de ces êtres parlants, artisans du langage, que sont les citoyens et les chercheurs. Il ira même un pas plus loin dans sa démonstration, nous invitant à considérer que tout l'art de cet artisan du *logos* réside dans la découverte du fait qu'il peut éprouver confiance et fierté dans le maniement d'outils dont il est, finalement, le seul responsable. Aucun fondement à incriminer, donc, si les preuves rhétoriques ne *passent* pas auprès du public. Mais plutôt la maladresse d'un artisan qui ne sait pas reconnaître l'importance de l'exercice, dans le temps long, de ces *outils* qui lui permettront de s'initier à la maîtrise de son art.

Mais comment l'historien contemporain se situe-t-il face à la question de cet art : la *techne* des Grecs ? Sa discipline, réputée une science, se référant au critère de l'objectivité, comme garante de la vérité, pour asseoir sa légitimité, ne devrait, idéalement, manier que des *faits*, ces relations d'événements tels qu'on peut les trouver dans les précieuses archives. Pour répondre à cette épineuse question, Victor Ferry élabore un modèle humaniste d'analyse de l'argumentation, nourri d'une discussion éclairée entre les grandes disciplines des sciences de l'homme, autant que des points de vue d'historiens sur la rhétorique. On trouvera à ce sujet une édifiante critique du point de vue relativiste que l'on doit à Hayden White. Mais aussi, une discussion rigoureuse de la conception logocentrée de la preuve chez Carlo Ginzburg. Il faut s'arrêter ici à une subtilité de cet essai. Sous la plume de certains historiens (White, Ginzburg), le

chercheur en rhétorique verra se former une *topique*, révélatrice d'une conception spontanée, quoique éclairée des rapports entre rhétorique et histoire. Hayden White et Carlo Ginzburg donnent à l'auteur l'occasion d'une réflexion très fine sur l'épistémologie de l'histoire aujourd'hui. Mais sous la plume d'autres historiens, le lecteur découvrira, non plus un point de vue théorique sur la rhétorique, mais il découvrira l'historien artisan, au travail sur le chantier, muni de ses outils, offrant au public le résultat de sa pratique d'écriture.

Trois historiens offriront à Victor Ferry l'occasion d'une enquête qui le conduira dans une analyse minutieuse de corpus. Cette enquête technique débute par l'analyse de l'essai d'Olivier Pétré-Grenouilleau sur les *Traites négrières*. Elle se poursuit par l'examen de la construction de la preuve chez Arlette Farge (*La Vie fragile*). Elle se clôture enfin par une discussion sur l'ouvrage de Niall Ferguson, *The Ascent of money*. Chaque ouvrage est choisi tout autant pour son caractère exemplaire dans l'attention portée à la construction de la preuve rhétorique pour faire passer le point de vue de l'historien, que pour les questions épistémologiques (et, toujours, finalement, idéologiques) que pose l'épineuse question de l'écriture de l'histoire.

De ces trois enquêtes toutes riches en découvertes portées par l'analyse de détail des trois preuves (*ethos*, *pathos*, *logos*), le lecteur ressort plus clairvoyant quant à la nécessité pour tout honnête homme de *connaître* – au sens le plus intime de ce verbe – l'impact de la *pistis* (elle est *preuve*, certes, mais elle est aussi *confiance*) sur la vérité historique. On verra comment chez Pétré-Grenouilleau, la construction de l'*ethos* pose l'épineux problème de la présentation (assumé tant bien que mal) d'une neutralité supposée garante d'objectivité. Chez Farge, le *pathos* se donne comme une preuve nécessaire de représentation d'une authenticité qui lui semble être la seule façon de respecter les archives qu'elle présente. Chez Ferguson, enfin, le *logos* est convoqué dans la fonction orale et politique de l'exemple historique, au point de renouer avec l'idée de prédiction – pour ne pas dire de prophétie – qui n'est pas sans rappeler le *paradeigma* du genre délibératif chez Aristote.

L'on verra alors se dessiner un lien intime et nécessaire entre l'art de la preuve en histoire et la question du *genre* en rhétorique. Ne sort-on pas, à chaque fois, du genre historique en cherchant à honorer l'une des preuves de la rhétorique ? Cela donnerait ainsi raison à la méfiance

traditionnelle que les historiens entretiennent avec la rhétorique. Certes le choix du corpus nous confronte à des textes très marqués et l'historien professionnel pourra rétorquer qu'ils ne sont en rien représentatifs de la « norme » en la matière. Mais en bonne règle rhétorique, l'argument se retourne aisément contre lui-même. Le caractère exceptionnel du corpus nous offre au contraire un laboratoire qui nous permet d'observer plus aisément des phénomènes qui se trouvent indéniablement dans les corpus plus « traditionnels » mais moins facilement repérables à l'œil nu.

Au terme de ces analyses, et munis des précieux développements qui touchent à une conception humaniste de la raison pratique, l'on comprend que cette conception de la rhétorique que Victor Ferry appelle de ses vœux se trouve être le lieu même de la réconciliation possible entre rhétorique et histoire, et, au-delà de ces deux disciplines, d'une réconciliation entre raison et langage, comme les deux parties d'un *sumbolon* qui ne définirait rien d'autre que notre humanité. Mais pour qu'une telle réconciliation ait lieu après des siècles de divorce, il faudrait tout d'abord que l'intellectuel dans la cité accepte de s'emparer des outils de l'artisan, retourne sur le chantier, et observe ce qu'il fait lorsqu'il *fabrique* des preuves (logiques, éthiques, pathétiques) et lorsqu'il utilise des archives et des témoignages, cette matière première de l'historien que la rhétorique range parmi les preuves extra-techniques. Car si celles-ci sont réputées se situer *hors* de la technique, elles n'en sont pas moins utilisées par le chercheur pour construire et communiquer son message. Elles présentent à ce titre un intérêt particulier pour l'enquête de ceux qui se trouveraient désormais en mesure de *comprendre*, d'éprouver et de *connaître* ce qu'ils font lorsqu'ils font de la rhétorique.

Enfin, dans cette proposition audacieuse de « retour » à la raison pratique, Victor Ferry franchit un pas qui ne sera peut-être pas toujours bien compris ; or, il est central dans sa démonstration. Il s'agit du statut de la norme éthique. Cette question, pour les rationalistes que nous sommes, n'est pas réputée scientifique. Et pourtant, elle traverse de part en part les corpus et les points de vue des chercheurs, et cela qu'ils la revendiquent, qu'ils la rejettent, ou qu'ils la refoulent.

Victor Ferry nous invite à prendre au sérieux nos émotions éthiques comme guides à l'analyse. Certes, en ces matières, après des siècles de méfiance vis-à-vis des *passions* – comme on disait naguère – l'on ne peut pas jouer les apprentis sorciers. Il faut donc, là encore, prendre le

temps d'apprivoiser ces contrées délaissées par notre rationalité et, en bons artisans, les fréquenter par l'exercice patient et régulier de repérage et de formulation des émotions suscitées par les textes étudiés. Et la possibilité pourrait même se dessiner d'un *partage* des émotions, comme critère humaniste qui ne serait pas sans évoquer l'Auditoire universel de Perelman mais cette fois dans une version éprouvée *in vivo*.

Le lecteur arrivé à ce stade ne pourra pas, je crois, de bonne foi, accuser l'auteur d'un optimisme béat. Il devrait, en toute honnêteté y reconnaître le courage et l'audace de ceux qui refusent de renoncer à faire de la rhétorique un outil de sociétés ouvertes et pluralistes. Mais un tel refus, s'il est construit sur la lucidité, nous engage en même temps à une rencontre sur un chantier que nous pourrions abandonner, aux choix, au Monde des Idées ou à la zone grise. Mais sans doute au risque d'y perdre une fois de plus le cœur de notre humanité.

Emmanuelle DANBLON
Groupe de recherche en rhétorique
et en argumentation linguistique

INTRODUCTION

Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, dans l'introduction à leur *Traité de l'argumentation*, s'inquiétaient des conséquences épistémologiques et politiques d'une conception étroite de la preuve, telle qu'elle s'est imposée au cours du XXe siècle : si l'on considère que les seules preuves valides et dignes d'intérêt sont les preuves logiques et mathématiques, des pans entiers de la connaissance se voient abandonnés au règne du relativisme et de l'arbitraire. Lisons-les sur ce point :

> Faut-il tirer de cette évolution de la logique, et des progrès incontestables qu'elle a réalisés, la conclusion que la raison est tout à fait incompétente dans les domaines qui échappent au calcul et que là où ni l'expérience ni la déduction logique ne peuvent nous fournir la solution d'un problème, nous n'avons plus qu'à nous abandonner aux forces irrationnelles, à nos instincts, à la suggestion ou à la violence ? (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008 [1958], p. 3)

L'étude rhétorique des preuves en histoire, que j'entends mener ici, part d'une même préoccupation que celle qui animait les auteurs du *Traité*. En effet, je soutiendrai que la positon relativiste quant à la possibilité d'une connaissance scientifique du passé trouve ses racines dans la *doxa* à laquelle s'opposaient Perelman et Olbrechts-Tyteca. En particulier, dans l'introduction de son ouvrage *Metahistory*, publié en 1973, Hayden White affirmait que l'impossibilité pour l'histoire de s'élever au rang de science était avant tout une question de langage. À la différence des sciences physiques, qui auraient progressé en vertu d'accords sur la forme d'une explication scientifique, l'histoire serait, par l'absence d'un tel accord, condamnée au rang de pseudo science :

> Cela implique que les explications historiques sont condamnées à être basées sur des présuppositions métaphysiques différentes à propos de la nature du champ historique, des présuppositions qui génèrent différentes conceptions du *type d'explications* qui peuvent être utilisées dans une analyse historique. (White, 1973, p. 13)

Dans la perspective d'Hayden White, seul un langage formel, débarrassé des ambiguïtés du langage naturel, permettrait la tenue d'un dialogue scientifique et, *in fine*, un progrès des connaissances. En l'absence d'un langage sans équivoque, les historiens échangeraient des termes flous, sans espoir de s'accorder sur une quelconque vérité. Plus encore, White en est venu à développer une théorie selon laquelle l'ensemble de la discussion historiographique pourrait être réduit à un affrontement entre des paradigmes esthétiques et idéologiques. Le travail de l'analyste consisterait alors à décrire les explications des historiens, comme autant de figures rhétoriques, mais on ne dispose d'aucun critère permettant d'en évaluer la rationalité. En d'autres termes, en considérant qu'il ne saurait y avoir de preuves qu'exprimées dans un langage formel, White en est venu à exclure la discipline historique du champ du vérifiable et du raisonnable. J'aurai, à plusieurs reprises dans cet ouvrage, l'occasion de présenter les limites de la pensée d'Hayden White. Le point important, à ce stade, est qu'une œuvre comme celle de White est une confirmation frappante de la crainte formulée par Perelman et Olbrechts-Tyteca : l'absence de critères permettant d'évaluer les preuves dans le domaine contingent des choses humaines laisse le champ libre à l'arbitraire et à la déraison. Or la réponse proposée par les auteurs du *Traité* n'est pas pleinement satisfaisante.

En ouverture de leur traité, Perelman et Olbrechts-Tyteca affirment que l'étude des preuves rhétoriques, c'est-à-dire des techniques discursives qui permettent « de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses que l'on présente à leur assentiment » (2008 [1958], p. 5), ouvrirait la voie au dépassement d'une conception étroite de la preuve et de la rationalité. Après l'introduction, leur ouvrage se présente comme une liste d'éléments qui entrent en jeu dans une interaction argumentative. Cette liste est organisée en trois parties : les cadres de l'argumentation, le point de départ de l'argumentation et les techniques argumentatives. Au premier abord, il n'est donc pas aisé de comprendre en quoi un tel ouvrage offre une solution au problème pointé par les auteurs : comment, en l'absence de preuves contraignantes, peut-on espérer éviter que de mauvaises raisons, toutes réputées liées à la manipulation, déterminent le succès d'une opinion ? On ne voit en effet pas bien en quoi la seule connaissance de techniques rhétoriques favoriserait le rejet de la violence et de l'irrationnel dans les domaines où il n'existe pas de certitudes. C'est d'ailleurs la critique qui fut formulée par les pères de l'approche dite

« pragma-dialectique » de l'argumentation, Frans van Eemeren et Rob Grootendorst : décrire des techniques rhétoriques est une chose, mais encore faut-il proposer des critères qui permettraient de départager les citoyens en cas de conflits d'opinion. En l'absence d'un idéal normatif de rationalité, le *Traité de l'argumentation* et, plus généralement, l'œuvre de Perelman, serait donc une entreprise relativiste :

> Les rhétoriciens, qui privilégient une perspective anthropologique, assimilent la rationalité aux normes en vigueur dans une communauté donnée, et considèrent qu'une argumentation est acceptable si elle provoque l'assentiment de l'auditoire. Dans la mesure où elle fait ainsi dépendre l'idéal de rationalité d'un groupe particulier, en un lieu et un temps donnés, l'approche rhétorique est *anthropo-relativiste*. (van Eemeren et Grootendorst, 1996, p. 11)

Dans cet ouvrage, je propose d'élaborer un modèle pour évaluer les preuves non-contraignantes (les preuves que l'on échange dans le domaine incertain des choses humaines), sans que ce modèle n'implique de convoquer un idéal normatif de la bonne argumentation ou du bon raisonnement. Ce modèle repose sur l'exercice et la mise en pratique d'une conception humaniste de la rationalité. Je la définis comme une confiance dans la capacité de l'être humain à traduire et à justifier son expérience par un discours argumenté, mais aussi comme une confiance dans les capacités de ses pairs à mettre cette argumentation à l'épreuve. C'est bien, en effet, un problème de confiance dans la rationalité humaine qui pousse les tenants de l'approche pragma-dialectique à chercher les critères d'évaluation des arguments dans un idéal de discussion critique, à l'aune duquel il serait possible de juger les limites de l'argumentation réelle. C'est, de même, un problème de confiance dans les capacités de l'homme à inventer et à critiquer les preuves, qui est à l'origine du relativisme de White sur la possibilité d'une science historique : sans un langage formel, qui permettrait une évaluation prétendument objective et infaillible des explications historiques, l'homme serait condamné à s'égarer dans les abîmes de sa subjectivité. Et l'insistance de White, sur l'importance d'un accord au niveau de la forme des explications historiques, témoigne d'une conviction antihumaniste selon laquelle la diminution de l'espace laissé au jugement humain serait une garantie du progrès de la science[1].

1 Ainsi, White peut écrire que : « L'histoire diffère de la science précisément dans la mesure où les historiens sont en désaccord, non seulement sur les lois de la causalité sociale qu'ils

Perelman, au contraire, a toujours affirmé sa confiance en la capacité des hommes à former des communautés argumentatives pour mettre leurs opinions à l'épreuve. Pourtant, si son œuvre est, à n'en pas douter, humaniste, il n'a pas, à proprement parler, proposé *un modèle humaniste d'analyse de l'argumentation*. Celui-ci est seulement resté en germe, ici et là, dans ses écrits. En particulier, Perelman concluait l'article programmatique, dans lequel il annonçait, avec Olbrechts-Tyteca, le projet d'un traité de l'argumentation, en ces termes :

> C'est la délibération qui distingue l'homme de l'automate. Cette délibération porte essentiellement sur ce qui est l'œuvre de l'homme, sur les valeurs et les normes qu'il a créées, et que la discussion permet de promouvoir. L'étude des procédés de cette discussion peut développer dans l'homme la conscience des techniques intellectuelles dont se servent tous ceux qui élaborent sa culture. (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1989 [1950], p. 102-103)

Soulignons le lien qui apparaît ici, mais qui ne sera pas développé dans le *Traité de l'argumentation*, entre l'étude des procédés de discussion et la conscience que pourrait développer celui qui la pratique. Il s'agit, en effet, du nœud du problème, de l'élément qui permet d'expliquer que l'entreprise de Perelman et Olbrechts-Tyteca ait pu être reçue comme une entreprise relativiste, en dépit de l'intention des auteurs. Le problème est que les vertus de la voie humaniste ne sauraient être démontrées sur un seul plan théorique. La confiance dans la voie humaniste est le produit d'un exercice régulier de la compétence rhétorique, exercice qui permet de prendre conscience de la nature réelle des arguments et des techniques nécessaires à leur critique. Ce lien entre exercice, conscience et confiance, c'est ma thèse, permet de dépasser une conception étroite de la rationalité sans renoncer à établir des critères pour évaluer les arguments.

Précisons, dès à présent, la nature et la fonction d'un modèle d'analyse de l'argumentation. Il s'agit, en premier lieu, de proposer un ensemble

pourraient invoquer pour expliquer une séquence donnée d'événements mais, de plus, sur la question de la forme qu'une explication « scientifique » devrait avoir. » (White, 1973, p. 12). L'absence d'une uniformisation des moyens de preuve empêche un traitement mécanique des résultats ; dans la mesure où White a une vision abstraite et désincarnée de l'argumentation, il est convaincu qu'en l'absence d'un traitement mécanique des désaccords, aucun critère rationnel ne permet de départager des explications historiques divergentes d'un même phénomène. Je développe, dans le dernier chapitre de cet ouvrage, le rapport entre la conception de la rhétorique sur laquelle s'appuyait Hayden White et son relativisme.

d'outils descriptifs pour l'analyse des interactions argumentatives. La *Rhétorique* d'Aristote, avec sa catégorisation des genres de discours et des types de preuves (techniques et extra-techniques) est, en ce sens, le premier modèle d'analyse de l'argumentation[1]. Un critère, pour départager les modèles d'analyse, est celui du réalisme. Aristote, en proposant une conception de la preuve qui tienne compte, au-delà des arguments eux-mêmes (*logos*), de la crédibilité de l'orateur (*ethos*) et des effets du discours sur la subjectivité de l'auditoire (*pathos*) offre la perspective d'une reconstruction réaliste des interactions discursives. Cependant, un modèle d'analyse de l'argumentation n'est pas une théorie de l'argumentation[2]. Sa finalité n'est pas la seule explication des mécanismes de la persuasion. Un modèle d'analyse de l'argumentation fondera également sa légitimité sur les recommandations qu'il permettra de formuler en vue d'améliorer les compétences argumentatives des locuteurs. En d'autres termes, le réalisme sur la nature humaine sera ici surtout un moyen d'assurer l'utilité et l'efficacité des recommandations que l'on pourra formuler. Il existe, néanmoins, un débat récurrent dans le champ des recherches sur l'argumentation entre les tenants d'une approche descriptive et les tenants d'une approche prescriptive. Le premier chapitre permettra d'en rappeler les grandes articulations. Posons toutefois qu'un nouveau modèle d'analyse de l'argumentation devra passer un double teste : celui de son réalisme et celui de son utilité. C'est avec une analyse de l'argumentation historique que je propose de mettre le modèle humaniste à l'épreuve.

La discipline historique est un terrain particulièrement stimulant pour l'analyse argumentative. Perelman, qui l'avait bien compris, dirigea deux ouvrages collectifs sur l'argumentation en histoire[3]. En histoire, peut-être plus qu'ailleurs, il importe que l'absence de preuves contraignantes ne laisse pas la porte ouverte aux forces irrationnelles et à la violence dont parlaient Perelman et Olbrechts-Tyteca (que l'on pense, notamment, au problème du négationnisme). Or il existe, comme nous le verrons,

1 Bien que sa vocation première était d'assister la *production* et non l'*analyse* de discours. J'y reviendrai dans le quatrième chapitre, consacré au mode d'emploi du modèle humaniste d'analyse de l'argumentation.

2 Comme peut l'être, par exemple, la théorie de la pertinence argumentative (Sperber et Wilson, 1986 ; Dessalles, 2008, p. 83-125), où il s'agit de formuler des hypothèses sur les mécanismes cognitifs permettant d'expliquer la facilité avec laquelle nous pouvons produire et reconnaître les arguments pertinents au cours d'une conversation.

3 *Raisonnements et démarches de l'historien* (1963) et *Les Catégories en histoire* (1969).

un décalage entre la représentation de la preuve valide dans le chef des historiens et les preuves, nécessairement artisanales, donc imparfaites, qu'ils construisent effectivement. Ce décalage nuit à la capacité des chercheurs à défendre le bien fondé des preuves sur lesquelles reposent leurs reconstitutions du passé (que ce soit vis-à-vis du grand public ou vis-à-vis des auteurs postmodernes qui nient la scientificité de la discipline historique[1]). Dans un second chapitre, je décris ce phénomène comme *le problème de la preuve en histoire*. Je soutiendrai qu'un modèle humaniste d'analyse de l'argumentation permet, mieux qu'un modèle normatif, d'équiper les historiens pour y faire face.

Un modèle normatif entretient notre tendance spontanée à concevoir la preuve valide comme une preuve si parfaite qu'elle pourrait mettre fin aux discussions, ce qui conduit à bien des désillusions. Au contraire, le modèle humaniste s'appuie sur une conception réaliste de la preuve, telle qu'elle fut d'abord décrite par Aristote. En faisant du *logos*, de l'*ethos* et du *pathos* les composants nécessaires de la preuve rhétorique, Aristote définissait une preuve produite par et adressée à des humains complets, des êtres de raison, d'émotions et de caractères (Grimaldi, 1980, p. 350). Nous verrons, dans un troisième chapitre, qu'une telle conception de la preuve permet d'aiguiser notre regard d'analyste, et donc, nos compétences critiques. Rompre avec une conception idéaliste de la preuve et de la rationalité, à laquelle nous sommes généralement formés depuis l'enfance, demande cependant un vrai travail. Dans cette optique, le quatrième chapitre offre un mode d'emploi du modèle d'analyse humaniste.

Dans les trois chapitres suivants, j'applique le modèle d'analyse humaniste à trois ouvrages d'histoire : *Les Traites négrières* d'Olivier Pétré-Grenouilleau, *La Vie fragile* d'Arlette Farge et *The Ascent of money* de Niall Ferguson. Ces ouvrages posent des problèmes épistémologiques et politiques qui concernent l'ensemble de la communauté des historiens et, peut-être plus généralement, celle des chercheurs en sciences humaines : Comment établir la vérité historique sur une question particulièrement sensible politiquement et socialement ? ; Comment exprimer dans des hypothèses réfutables les intuitions que le chercheur peut ressentir dans la phase de découverte ? ; Comment formuler et justifier une prédiction

1 À l'instar d'Hayden White (1973), de Roland Barthes (1968, 1984) ou encore d'Edward Said (1977).

dans le domaine contingent des choses humaines ? L'importance et la permanence de ces problèmes justifient une analyse précise des preuves construites pas les trois historiens pour les affronter. Or la réception de ces ouvrages n'a pas pris la forme d'un tel travail critique. L'ouvrage d'Olivier Pétré-Grenouilleau aurait pu être l'occasion d'engager une réflexion technique, artisanale, sur les différentes manières de construire un récit et sur leurs effets potentiels sur différents types de subjectivités. Mais sa parution a déclenché une vive polémique, qui s'est soldée par un renforcement la veille opposition entre l'histoire et la mémoire. L'ouvrage de Farge aurait pu être l'occasion de donner une légitimité scientifique au problème de l'effabilité de l'expérience intuitive. Mais si l'écriture de Farge fut louée pour son originalité et son audace, son ouvrage n'a pas véritablement été intégré dans un débat historiographique. L'ouvrage de Ferguson, enfin, aurait pu permettre de rouvrir la discussion sur la fonction pragmatique de l'histoire, sur sa capacité à éclairer la compréhension du présent à l'aune de ce qui fut. Mais il fut classé dans la catégorie des ouvrages grand public et la prédiction en histoire demeure, au regard des canons de la discipline, un gage d'amateurisme. Faut-il conclure que les problèmes soulevés par ces ouvrages sont insolubles ou, pire, qu'il s'agit là de faux problèmes ? On verra qu'un regard technique sur l'argumentation permet de gagner en maîtrise sur ces enjeux.

Dans un dernier chapitre, il restera à lever une ambiguïté sur les rapports entre rhétorique et histoire. Les auteurs qui, à la fin du XXe siècle, ont contesté la possibilité d'une connaissance scientifique du passé, se réclamaient de la rhétorique. Ainsi, en repérant quelques figures par lesquelles les historiens façonnent le passé, Hayden White a pu, pendant un temps, alimenter une polémique : les historiens feraient de la rhétorique à leurs insu. Or, le repérage de figures n'est que l'étape préalable au travail du rhétoricien tel que je le conçois. Il s'agit ensuite d'accomplir un véritable travail d'artisan : évaluer les choix d'un orateur à l'aune de notre propre conscience des alternatives rhétoriques possibles. C'est au prix de cette lucidité, acquise par l'exercice, que la rhétorique peut remplir sa vocation : refaçonner les problèmes épistémologiques et politique à la mesure de l'homme.

L'APPROCHE RHÉTORIQUE DE L'ARGUMENTATION

Overt intelligent performances are not clues to the workings of minds; they are those workings.
Gilbert RYLE

Le *Traité de l'argumentation* n'a pas véritablement donné naissance à un modèle d'analyse de l'argumentation. Nous reviendrons sur les limites de l'entreprise de Perelman et Olbrechts-Tyteca, telles qu'elles ont notamment pointées par les tenants de l'approche pragma-dialectique. À ce jour, il existe cependant une approche rhétorique de l'argumentation qui, s'inscrivant dans la tradition de la *Nouvelle rhétorique*, conteste la pertinence de l'idéal normatif de discussion critique. Cette critique rhétorique du modèle normatif servira de base à la définition du modèle d'analyse humaniste.

LA CRITIQUE PRAGMA-DIALECTIQUE DE LA *NOUVELLE RHÉTORIQUE*

La pragma-dialectique, développée par van Eemeren et Grootendorst depuis leur ouvrage fondateur, *Speech acts in argumentative discussions* (1984), avait pour point de départ un même constat que le *Traité de l'argumentation* : l'impuissance de la logique formelle à déterminer la validité d'un argument dans une situation réelle d'argumentation. Mais leur objectif, au contraire de Perelman et Olbrechts-Tyteca,

était normatif : il s'agissait, dans la tradition des *fallacies* (Hamblin, 1970), de trouver des critères pour distinguer les bons des mauvais arguments. Contre la perspective selon laquelle il suffirait de bien appliquer des règles logiques pour déterminer la validité des arguments, van Eemeren et Grootendorst ont développé un appareil théorique permettant de sanctionner, au-delà des simples paralogismes, des fautes de comportement argumentatif. Cet appareil théorique repose sur un idéal de discussion critique, c'est-à-dire un idéal de procédure que les discutants devraient suivre pour régler un conflit d'opinion. Les deux auteurs justifient cette méthode comme une mise en pratique du rationalisme critique, l'attitude socratique qui consiste à privilégier le doute systématique à la recherche de justifications dans la discussion.

D'après van Eemeren et Grootendorst, une discussion critique peut être représentée en quatre étapes : l'apparition du désaccord (*confrontation stage*), la présentation des opinions en présence (*opening stage*), la défense des opinions face aux critiques (*argumentation stage*) et l'établissement du résultat de la discussion critique (*concluding stage*). Pour le succès de chacune de ces étapes, au regard d'un objectif qui serait la résolution du conflit, les protagonistes devraient suivre des règles de conduites : dix règles de base de la discussion critique[1]. Ces règles permettent aux tenants de l'approche pragma-dialectique de définir le caractère fallacieux d'un argument comme une violation du protocole de la discussion critique. Par exemple, la Règle 4 énonce qu'« un point de vue ne peut être défendu qu'en avançant des arguments relativement à ce point de vue ». À partir d'une telle règle, van Eemeren et Grootendorst pourront affirmer que l'*ethos* et le *pathos* sont, *a priori*, fallacieux, en tant qu'ils seraient des artifices rhétoriques parasitant le processus argumentatif :

> La Règle 4 est également un moyen d'assurer que la défense d'un point de vue ne s'effectue que par des moyens argumentatifs. Une dispute ne peut pas vraiment être résolue si les protagonistes ont recours à des techniques rhétoriques où l'*ethos* et le *pathos* prennent la place du *logos*. L'argumentation est le seul moyen de persuasion qui garantisse le caractère raisonnable d'une discussion. (van Eemeren et Grootendorst, 1994b, p. 24)

1 Pour la liste de ces règles, voir, par exemple, van Eemeren et Grootendorst (1996, p. 229-230).

L'*ethos* et le *pathos*, composants nécessaires de la preuve rhétorique selon Aristote, se voient qualifiés ici de « moyens de persuasion non-argumentatifs ». Une critique légitime contre la pragma-dialectique serait alors de pointer le manque de vraisemblance d'un argument qui pourrait convaincre sans qu'il ne soit supporté par l'*ethos* d'un orateur et sans qu'il ne produise un effet (*pathos*) sur l'auditoire. Or, face à une telle critique, les partisans de la pragma-dialectique ont toujours assumé le caractère idéal de leur modèle de discussion critique. Le fait que ce modèle soit étranger aux comportements argumentatifs réels ne remet pas en cause l'entreprise pragma-dialectique : ses partisans ne prétendent pas décrire, mais évaluer. C'est sur la base de cette opposition entre décrire et évaluer que van Eemeren et Grootendorst ont formulé leur critique du *Traité de l'argumentation* et, en particulier, de l'idée que l'adaptation d'un argument à l'auditoire participe de sa rationalité.

L'AUDITOIRE COMME CRITÈRE RELATIVISTE DE RATIONALITÉ

L'intérêt des auteurs du *Traité* pour l'auditoire était une conséquence de leur volonté d'élargir l'enquête sur la preuve. Dès lors que l'on met en doute l'idée d'une preuve nécessaire, dont le simple dévoilement emporterait l'adhésion de tout esprit rationnel, la valeur d'une argumentation devient relative à sa capacité de convaincre un auditoire réel. Et les deux auteurs critiquaient notamment le manque de bon sens rhétorique des savants qui pourraient penser « que les faits parlent d'eux-mêmes et impriment une empreinte indélébile sur tout esprit humain, dont ils forcent l'adhésion, quelles que soient ses dispositions. » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008, p. 23). Notons, cependant, qu'il peut y avoir deux lectures d'une telle remarque. Elle peut, dans une perspective normative, être interprétée comme une célébration de l'efficacité en tant que seul objectif que devrait poursuivre un orateur. Selon une lecture plus humaniste de l'œuvre de Perelman, l'adaptation de l'orateur à son auditoire peut être comprise comme une condition du bon fonctionnement de la discussion critique. Ce n'est pas, de toute évidence, la lecture privilégiée par les pères de la pragma-dialectique.

C'est peut-être dans un article intitulé « Perelman and the Fallacies » (1995) que van Eemeren et Grootendorst ont formulé le plus précisément leur critique du projet de la *Nouvelle rhétorique*. Leur principal reproche

est l'absence, dans le *Traité*, d'une réflexion systématique sur les critères qui permettraient de distinguer les arguments acceptables de ceux qui ne le seraient pas, c'est-à-dire, dans leur perspective, de moyens d'identifier des *fallacies* (1995, p. 124-128). Dans un second temps, van Eemeren et Grootendorst expliquent l'absence d'un traitement des *fallacies* dans le *Traité* par le fait que Perelman adhérerait à une conception relativiste de la rationalité, au nom de laquelle il y aurait finalement autant de critères de rationalité que d'auditoires :

> La validité dépend du critère employé par l'auditoire pour conduire l'évaluation. Cela signifie que le critère de rationalité est extrêmement relatif. En définitive, il pourrait y avoir autant de définitions du raisonnable qu'il y a d'auditoires. (van Eemeren et Grootendorst, 1995, p. 124).

Cette lecture du *Traité*, comme une entreprise relativiste, se fonde, en particulier, sur une remarque de Perelman et Olbrechts-Tyteca à propos de l'auditoire universel :

> L'auditoire universel est constitué par chacun à partir de ce qu'il sait de ses semblables, de manière à transcender les quelques opinions dont il a conscience. Ainsi, chaque culture, chaque individu a sa propre conception de l'auditoire universel (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008 [1958], p. 43).

Cette remarque gagne à être mise en perspective avec la critique que formulent les auteurs, deux pages plus tôt, à l'encontre de l'attitude de certains philosophes qui prétendent s'adresser à l'auditoire universel « parce qu'ils croient que tous ceux qui comprendront leurs raisons ne pourront qu'adhérer à leurs conclusions. » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008 [1958], p. 43). Contre cette conception dogmatique de l'auditoire universel, selon laquelle il suffit de parler le langage de la raison pour convaincre, Perelman et Olbrechts-Tyteca définissent l'auditoire universel comme une aspiration à l'universalité : les seules oppositions qu'un orateur peut transcender sont celles dont il a conscience.

Reste que, dans la perspective de van Eemeren et Grootendorst, s'en tenir à une conception réaliste de l'auditoire ne permet pas d'établir des critères pour l'évaluation des arguments. Partant, ils reconnaissent un certain intérêt, anthropologique et sociologique, au *Traité*, tout en mettant en doute son utilité comme un outil d'analyse de l'argumentation (1995, p. 131-132). En effet, dans leur théorie, l'enquête sur les auditoires

réels ne constitue qu'une dimension de l'étude de l'argumentation : celle qui concerne l'acceptabilité intersubjective des arguments. Il convient en outre de déterminer si un argument va dans le sens d'une résolution du conflit d'opinion. D'où l'importance de maintenir un idéal de discussion critique à l'aune duquel évaluer les discussions réelles. Ainsi, van Eemeren et Grootendorst concluent leur article en affirmant que l'entreprise de Perelman et Olbrechts-Tyteca gagnerait à être intégrée dans la théorie pragma-dialectique pour en nourrir le volet descriptif. Cette opposition, posée par la théorie pragma-dialectique, entre ce qui serait une véritable évaluation de l'argumentation et ce qui en serait une simple description, a durablement façonné le champ des études en argumentation.

ÉVALUER OU DÉCRIRE

La théorie pragma-dialectique offre donc aux chercheurs en argumentation l'alternative suivante : soit ils s'engagent dans la voie rhétorique et ils se contentent de décrire l'efficacité des discours, soit ils souhaitent évaluer la rationalité des arguments et, dans ce cas, l'idéal de discussion critique et les règles de conduite qui lui sont associées offrent les outils adéquats. Face à cette alternative, Christian Plantin et Marianne Doury, sans remettre en cause l'opposition entre évaluer et décrire, ont formulé des critiques convaincantes de l'approche normative de l'argumentation[1].

Selon Plantin il n'existe pas « plus de marqueur linguistique du discours vrai que de marqueurs linguistiques du bon ou du beau discours. » (2002, p. 237). Partant, pour catégoriser les arguments analysés comme fallacieux, les tenants de l'approche pragma-dialectique doivent adhérer à une vision fantasmée du bon discours, qui serait, en somme, un discours sans rhétorique. Dès lors, le fait de repérer des affects ou un style soutenu pourra être interprété comme l'indice du caractère suspect d'un discours : « Au fond, l'idée qui soutient ces systèmes normatifs est qu'un discours devient fallacieux et potentiellement manipulatoire dans l'exacte mesure où il devient rhétorique. » (Plantin, 2002, p. 236). Plantin conteste dès lors la compétence des tenants de

1 Il est intéressant de noter, pour la suite de notre réflexion, que Plantin situe Perelman du côté des approches normatives de l'argumentation. Plantin interprète en effet le concept d'auditoire universel comme le signe de la promotion, chez Perelman, d'un idéal de pratique argumentative qui mènerait à l'établissement d'un consensus.

l'approche pragma-dialectique à se positionner en arbitre de la bonne argumentation : leurs productions sont, en réalité, des contre-discours plus que des évaluations. Dans une perspective comparable, Marianne Doury considère que seule une approche descriptive permet d'éviter de rabattre la position de l'analyste sur celle des acteurs du débat (2003). Il n'y aurait pas de différence de nature entre le propos de l'analyste qui prétend évaluer un argument et le locuteur ordinaire qui cherche à réfuter le discours d'un opposant. Leurs discours ne diffèrent que dans la mesure où l'analyste normatif de l'argumentation pourrait « mobiliser plus rapidement une panoplie d'arguments diversifiés et plus résistants à la contestation » (Doury, 2004, p. 9). En guise d'alternative, Marianne Doury suggère que l'analyste gagnerait à prendre en compte un discours et son contre-discours. Il ne s'agit alors plus pour l'analyste de produire lui-même une évaluation des arguments. Il s'agit d'observer et de décrire les normes employées par les locuteurs dans leurs évaluations des arguments. La description de ces normes serait, en elle-même, un objectif de recherche, qui pourrait nourrir « une forme d'ethnographie de l'argumentation » (Doury, 2004, p. 9). Quant aux limites de l'approche descriptive et, en particulier, la difficulté de ne pas prendre position face aux discours infâmant (qu'il s'agisse, par exemple, de discours racistes ou négationnistes), Doury expose son refus de s'attirer une bienveillance à bon marché en participant au blâme de discours qui le méritent manifestement.

Cependant, l'option descriptive de Marianne Doury pourrait poser un problème plus fondamental. Celle-ci fait de l'effacement du chercheur, de la mise à distance de ses préférences éthiques ou de son point de vue citoyen, un critère de scientificité. Or, une telle position repose sur un même présupposé que l'approche normative dont elle cherche pourtant à se démarquer. Par cela, je ne veux pas suggérer que Doury pense réellement qu'un discours puisse être tout à fait objectif. Je souligne le fait qu'elle envisage que la distance du chercheur par rapport à son corpus est un idéal vers lequel il conviendrait de tendre. Or, une des grandes lignes argumentatives de la pensée postmoderne, pour nier la possibilité d'un discours scientifique, consiste à traquer, dans les discours, des marques de subjectivité[1]. De tels indices permettent à

1 Par exemple, Edward Said, dans l'introduction de son ouvrage *Orientalism* (1977) pointait l'impossibilité qu'il y aurait à distinguer la « connaissance pure » de la « connaissance politique », c'est-à-dire une connaissance imprégnée d'idéologie.

ces auteurs de rabattre le scientifique sur le politique en affirmant que, tout bien considéré, la science est un rapport de force idéologique. La position postmoderne est d'autant plus efficace qu'il est évident, selon la *doxa*, que l'effacement du chercheur est un gage de scientificité[1]. Nous reviendrons, dans le chapitre suivant, sur l'insécurité épistémologique à laquelle conduit cette méfiance envers la subjectivité. À ce stade, une autre limite de l'approche descriptive de l'argumentation doit être abordée : sa finalité.

LES VERTUS DE L'ARGUMENTATION

La question de la finalité d'une approche descriptive de l'argumentation s'est posée, de façon très concrète, lors d'un échange entre Marianne Doury et Frans van Eemeren lors du congrès 2013 de l'*Ontario Society for the Study of Argumentation* (OSSA). Le congrès, cette année-là, portait sur les vertus de l'argumentation. Marianne Doury, conférencière invitée, avait présenté une conférence intitulée « The Virtues of Argumentation from an Amoral Analyst's Perspective » (Doury, 2013). Les participants à ce congrès s'étaient, généralement, accordés sur deux pistes de recherche : une piste normative, qui consiste à définir les critères d'une argumentation vertueuse, une piste pédagogique, qui consiste à réfléchir aux vertus que l'on peut développer par la pratique de l'argumentation. Le point de départ de la réflexion de Doury, en revanche, consistait en une analyse des emplois de l'expression « argument vertueux » (*virtuous argument*) dans des contextes francophones et anglophones. Elle tirait de cette recherche un constat selon lequel dans le contexte francophone, au contraire du contexte anglophone, l'expression « argument vertueux » était généralement employée de façon ironique, pour dénoncer un argument se donnant les apparences de la vertu sans en posséder les qualités. Elle poursuivait par la description de diverses stratégies que pouvaient employer des locuteurs sur des forums de discussion pour évaluer les arguments de leurs adversaires. Au fil de sa conférence, Marianne Doury

1 Cette *doxa* est entretenue par les discours savants. Ainsi, Paul Ricœur, dans *Histoire et vérité* (1955, p. 34), théorisait un conflit entre le « moi de recherche » et le « moi pathétique » de l'historien pour l'établissement de l'objectivité du discours historique : « La subjectivité de l'historien, comme toute subjectivité scientifique, représente la victoire d'une bonne subjectivité sur une mauvaise subjectivité ». (Ricœur, 1955, p. 33).

avait, en outre, exposé sa conviction selon laquelle une évaluation ne saurait être entreprise en dehors de la production d'un « discours contre ». Cela justifierait, comme elle l'affirmait en conclusion, l'intérêt d'une approche descriptive de l'argumentation. Lors de la séance de questions, Frans van Eemeren avait pris la parole pour demander simplement : « Mais y a-t-il un enseignement de l'argumentation en France ? ». Van Eemeren, sachant bien que la réponse était négative, voulait poliment pointer le fait que l'étude de l'argumentation n'a de sens que si elle se fixe pour objectif de former les étudiants à être de meilleurs débatteurs, dans l'espoir qu'ils deviennent de meilleurs citoyens.

Très tôt, en effet, les tenants de l'approche pragma-dialectique ont mené des recherches empiriques sur les compétences des locuteurs ordinaires à identifier des types d'arguments[1] (van Eemeren, de Glopper, Grootendorst et Oostdam, 1994, p. 89-103). Ce faisant, ils n'entendaient pas seulement décrire ces compétences ; ces études étaient destinées à servir de base pour un enseignement de l'argumentation. On risquerait donc de passer à côté d'une part de l'histoire en réduisant la controverse, au sein du champ des études sur l'argumentation, à la seule alternative entre évaluer et décrire. La véritable controverse porte sur les conséquences d'une description des comportements argumentatifs des locuteurs pour la définition d'un programme de formation à l'argumentation. Sur cet aspect, le modèle pragma-dialectique est d'une cohérence remarquable. Les comportements des locuteurs sont décrits pour leurs écarts par rapport à l'idéal de discussion critique, c'est-à-dire, par rapport à un protocole de discussion qui favoriserait le triomphe de l'opinion la plus rationnelle. Partant, les pragma-dialecticiens peuvent fonder un programme de formation à l'argumentation dont le mot d'ordre sera la vigilance : les étudiants seront habitués a repérer des types d'arguments et à les passer au crible de la critique[2]. Les tenants de l'approche rhétorique ont formulé

1 La théorie pragma-dialectique identifie trois types d'arguments (*argumentation schemes*) comme étant les plus souvent utilisés dans les débats : (1) la relation de concomitance, c'est-à-dire chercher à convaincre en présentant quelque chose comme symptomatique de quelque chose d'autre ; (2) l'argument par analogie, qui consiste à affirmer qu'une chose est de la même nature qu'une autre ; (3) l'argument par la causalité, qui consiste à présenter une opinion, un choix, comme la conséquence nécessaire d'un autre facteur.

2 Si un étudiant est, par exemple, capable de repérer un argument comme une analogie, il pourra en évaluer la rationalité en posant des questions du type : « les éléments comparés sont-ils comparables ? ».

de nombreuses critiques sur l'idéalisme du modèle pragma-dialectique. Mais ce, sans véritablement proposer de pédagogie alternative.

LA CRITIQUE RHÉTORIQUE DE LA PRAGMA-DIALECTIQUE

La controverse, entre l'approche rhétorique et l'approche normative de l'argumentation, tient en grande partie au fait que les rhétoriciens de tradition aristotélicienne refusent la prémisse selon laquelle l'argumentation devrait être évaluée au regard d'un objectif qui serait la résolution des conflits d'opinions. En effet, la *Rhétorique*, telle qu'elle fut pensée par Aristote, n'était précisément pas un art destiné à la discussion technique de thèses (Kock, 2008). La rhétorique était une réflexion sur les techniques pour produire des discours efficaces dans les institutions de la démocratie athénienne : la prise de décision dans le genre délibératif, l'établissement des faits et leur qualification dans le genre judiciaire, la célébration de valeurs communes dans le genre épidictique. L'absence de certitudes en ces matières, de l'utile, du juste et du bien, invite à faire le deuil d'un idéal abstrait de rationalité, que l'on pourrait appliquer mécaniquement pour prendre les bonnes décisions. L'approche rhétorique de l'argumentation lui préférera une conception plus incarnée de la rationalité : la capacité de l'homme prudent, le *phronimos*, à faire le bon choix en dépit de l'incertitude.

D'UN IDÉAL DE RATIONALITÉ À UN IDÉAL D'HOMME : LE *PHRONIMOS*

Dans *Les Audaces de la prudence* (2009), Francis Goyet se donnait pour objectif de reconstituer une théorie complète de la décision à partir de la notion de prudence. Il invitait alors à distinguer le temps de la consultation (*consilium*), du temps de la décision (*judicium*). Si la consultation permet de garantir le caractère démocratique d'une décision, la nécessité de trancher, plus ou moins urgente selon les enjeux, donne à la prise de décision un caractère plus personnel, voire, un caractère autoritaire

(Goyet, 2009, p. 21-24). Il existe, pourtant, des tentatives d'évaluer le raisonnement pratique. Il s'agit, en particulier, des travaux de Douglas Walton (1990a ; 2007) et de recherches en sciences computationnelles qui s'en inspirent (Atkinson, Bench-Capon et McBurney, 2004). Ces auteurs identifient des questions critiques, dans l'espoir qu'elles permettent de trouver les failles d'un raisonnement ou, au contraire, d'en prouver la validité. Ainsi, Douglas Walton propose de formaliser le raisonnement pratique de la façon suivante :

> J'ai un objectif (O)
> Accomplir l'action (A) est un moyen de réaliser (O)
> Donc je devrais accomplir cette action (A) (Walton, 2007, p. 204)

Cette formalisation lui permet d'identifier des questions critiques, du type : « Y a-t-il d'autres moyens d'atteindre (O) que de réaliser l'action (A) ? » (2007, p. 212) ; Walton tente également d'intégrer la dimension éthique du raisonnement pratique, en envisageant des questions du type : « Est-ce que mon objectif (O) est compatible avec mes valeurs (V) ? » (2007, p. 234). Mais l'on voit bien que ces questions critiques, que l'on devrait poser pour s'assurer de la rationalité d'un choix, nous maintiennent, pour ainsi dire, dans l'antichambre de la prise de décision. L'idéal de discussion critique peut permettre, tout au plus, de règlementer le temps de la consultation, il ne permet pas de déterminer le choix le plus juste. Il ne permet pas d'encadrer le moment de la prise de décision, où il n'est, précisément, plus question de délibérer mais de décider. Pourtant, comme le note Goyet, il ne faut pas en conclure que la décision est nécessairement arbitraire, il convient plutôt de réfléchir à la rationalité propre à la décision. Tout le problème, et c'est ce qui nourrit les critiques sur la notion de prudence, est que cette rationalité de la décision ne serait accessible qu'aux initiés. Ainsi, une société démocratique aura tendance à minorer le *judicium*, en oubliant peut-être que la décision est toujours, à un moment ou à un autre, une prise de responsabilité. Il s'agit du point sur lequel Goyet distingue le rapport à la décision de la société d'ancien régime aux démocraties modernes :

> Elle [la société d'ancien régime] a une très haute idée de la liberté du décideur, liberté que notre époque a vite fait de critiquer comme une attitude d'autocrate ou de monarque. (Goyet, 2009, p. 23).

Face à ce dilemme, où les aspirations démocratiques à la transparence semblent devoir entrer en conflit avec la réalité de la prise de décision, la technique rhétorique offre l'espoir que toute décision puisse être justifiée de façon satisfaisante. C'est alors l'obligation du décideur de convaincre son auditoire qui offre le meilleur garde-fou contre l'arbitraire. C'est là tout le sens de la réflexion de Perelman sur la motivation des décisions de justice.

Dans son article « La motivation des décisions de justice » (2012b [1978]), Perelman commençait par distinguer deux sens de la notion de motivation. La motivation peut, d'une part, être interprétée dans un sens psychologique et renvoyer à la disposition du décideur, aux processus, plus ou moins conscients, qui l'ont conduit à franchir le pas, à opter pour une solution en écartant les autres. La motivation peut, d'autre part, renvoyer aux raisons que l'on donne pour justifier une décision. Perelman met en garde contre les risques qu'il y aurait à confondre ces deux sens de la motivation des décisions. Une telle confusion revient à considérer que le juge, pour justifier une décision, devrait donner accès à son for intérieur, devrait décrire avec précision toutes ses opérations intellectuelles (Perelman, 2012b [1978], p. 669-670). Une telle position reviendrait à considérer que la rationalité d'une décision de justice dépendrait exclusivement de la bonne application d'une procédure. Une décision serait réputée rationnelle si le juge peut prouver qu'il n'a pas commis d'erreur dans son application du droit, si les différentes étapes de son raisonnement sont valides au plan logique. Cela revient, en définitive, à limiter le rôle du juge à l'application de la loi alors qu'en réalité sa fonction consiste également à l'interpréter[1]. Au contraire, dans

1 Les limites, voire les dangers, d'une conception exclusivement procédurale de la rationalité apparaissent notamment à la lecture d'une étude intitulée « Externeous Factors in Judicial Decisions » (Danziger, Levav et Avnaim-Pesso, 2011). En étudiant 1112 décisions prises par 8 juges, concernant des demandes de prisonniers (demandes de libération conditionnelle, de mettre fin à un dispositif de suivi, ou de changer de lieu d'incarcération), les trois chercheurs établissent la corrélation suivante : plus le moment de la décision est éloigné du dernier repas pris par le juge et plus il y a de chance qu'ils répondent négativement aux demandes des prisonniers. En conclusion de leur étude, les auteurs justifiaient l'intérêt de leur démarche comme permettant de nourrir les recherches sur les facteurs non-pertinents qui peuvent parasiter les décisions des experts. Un tel projet de recherche repose donc sur une opposition entre, d'une part, un idéal de rationalité et, d'autre part, un esprit humain, donc faillible, que l'on pourrait protéger des influences « externes » grâce à la mise en place de procédures nourries de recherches expérimentales.

la perspective humaniste défendue par Perelman, la rationalité d'une décision de justice ne saurait être restreinte à une question de procédure. Elle dépend de la compétence du juge à motiver sa décision face à un auditoire réel. Dès lors, la sensibilité du juge au contexte, politique et social, dans lequel il rend son jugement n'est pas considérée comme un « facteur externe » dont il faudrait le protéger : cette sensibilité participe de la rationalité de sa décision. Ainsi, Perelman affirmait :

> Motiver un jugement, c'est le justifier, ce n'est pas le fonder d'une façon impersonnelle et pour ainsi dire, démonstrative. C'est persuader un auditoire, qu'il s'agit de connaître, que la décision est conforme à ses exigences. (Perelman, 2012 [1978], p. 682).

Dans cette perspective, la rationalité d'une décision de justice n'est plus un idéal de raison abstraite, elle réside dans la rencontre entre la compétence rhétorique d'un orateur et les attentes d'un auditoire. Toujours est-il que pour ce qui est de l'évaluation de la décision, la tradition rhétorique doit faire intervenir la figure du prudent : celui en qui il serait rationnel d'avoir confiance.

La question de savoir s'il y aurait de bonnes raisons de s'en remettre au jugement des sages a été au cœur d'un débat entre le philosophe Thomas Hobbes et le juriste Sir Matthew Hale. Pour Thomas Hobbes, la décision n'est pas et ne doit pas être déterminée par la raison, elle doit être le produit de la volonté du souverain. En ce sens, Hobbes soutenait la position selon laquelle la justice n'est pas une question de sagesse mais une question d'autorité (Berman, 1994, p. 1714-1715). La question de la confiance que l'on pourrait avoir dans le décideur ne se pose donc pas : le décideur doit avant tout être craint. À cette solution radicale apportée par Hobbes au problème de la légitimité des décisions de justice, Matthew Hale opposait une réflexion sur la rationalité, concept qu'il pensait à partir du modèle de l'artisanat. Hale distinguait une *faculté de raisonner*, commune à tous les hommes, d'une *raison artificielle*. La raison artificielle, dans la perspective de Hale, désigne le façonnage de la faculté de raisonner par son application à des domaines particuliers. Ainsi, la rationalité d'une décision de justice pourrait échapper au profane sans pour autant être arbitraire. Elle dépendrait alors de l'excellence du juge, dont la pratique aurait façonné le jugement. Le fait qu'un philosophe comme Hobbes ne voit dans la décision de justice que l'affirmation

d'une autorité arbitraire devient le signe de son manque d'initiation à la pratique du droit (Berman, 1994, p. 1716).

Reste que, quand bien même on reconnaîtrait aux juges une compétence particulière, façonnée par l'exercice, qui serait garante de la validité de leurs décisions, ils n'en sont pas moins tenus, dans une société démocratique, de motiver leurs décisions. Dès lors, la compétence rhétorique et, en particulier, la capacité d'un juge à légitimer son autorité par la construction d'un *ethos*, participe, dans une perspective rhétorique, à la rationalité d'une décision de justice. De leur côté, les tenants de l'approche pragma-dialectique chercheront à évaluer la rationalité de cette persuasion.

ÉVALUER LA PERSUASION

Dans une perspective rhétorique, la justesse de la décision est donc garantie par la prudence du décideur. La rationalité d'une telle décision reposerait, quant à elle, sur la capacité du décideur à justifier son choix auprès d'un auditoire réel. Une telle conception de la rationalité qui, comme nous l'avons vu, a été réhabilitée par les travaux de Perelman, est aujourd'hui défendue par Christopher Tindale, dans ses discussions avec les tenants de l'approche pragma-dialectique. Ce dernier conteste, en particulier, l'idée que la rhétorique doive être encadrée par la dialectique. Il y oppose l'idée d'une rationalité rhétorique, inhérente à l'argumentation (Tindale, 2007, p. 462). Or c'est précisément à ce stade que s'instaure, pour reprendre l'expression de Marc Angenot (2008), un dialogue de sourds entre les approches de l'argumentation qui se réclament d'une tradition rhétorique et les approches normatives. En effet, les tenants de l'approche pragma-dialectique de l'argumentation n'ont aucune raison de se résoudre à envisager que la rationalité puisse résider dans le lien de confiance qui unit, dans une situation donnée, un orateur et son auditoire. Tout au plus, ils peuvent en venir à reconnaître que l'efficacité joue un rôle dans les situations réelles d'argumentation et qu'il convient donc d'en évaluer la validité.

Ainsi, en faisant partiellement le deuil de leur idéal de discussion critique, les tenants de l'approche pragma-dialectique ont, avec le concept de *strategic maneuvering* (van Eemeren et Houtlosser, 1999, 2006 ; van Eemeren, 2010), tenté d'intégrer, dans leur modèle normatif, le besoin

d'argumenter de façon efficace, caractéristique, comme nous l'avons vu, de la sphère civique. L'objectif est de réconcilier la dialectique, définie comme la recherche de critères pour tester la rationalité des opinions, et la rhétorique, définie, quant à elle, comme l'étude de l'efficacité des arguments (van Eemeren et Houtlosser, 2006, p. 382-383). Cette évolution de la pragma-dialectique peut être décrite comme une concession à la réalité. Il s'agit, en effet, de reconnaître que, dans les faits, les participants à une discussion ne sont pas nécessairement à la recherche d'une mise à l'épreuve de leurs opinions afin que triomphe le meilleur argument. Celui qui argumente peut, également, chercher à l'emporter dans un débat. Dès lors, le concept de *strategic maneuvering* repose sur une conception de l'argumentation comme une tension permanente entre, d'une part, une nécessité de respecter des obligations dialectiques et, d'autre part, un désir d'efficacité. Et l'enjeu de l'analyse est, désormais, de déterminer dans quelle mesure les « manœuvres stratégiques » que peut accomplir un discutant dans sa recherche d'efficacité ne se font pas aux dépends de ses obligations dialectiques. Si la recherche d'efficacité prend le pas sur les obligations dialectiques, il s'agit d'un « déraillement » du *strategic maneuvering*. Grâce à ce nouveau cadre d'analyse, l'approche pragma-dialectique peut analyser les discours dans le domaine qui était celui de la rhétorique : le domaine des institutions et de la raison pratique où la nécessité de prendre une décision en dépit de l'incertitude peut rendre rationnelle la recherche d'efficacité[1]. Dans cette tentative d'intégrer la rhétorique dans la dialectique, la théorie pragma-dialectique a toujours fait l'impasse sur le genre épidictique de la rhétorique. Et pour cause, s'intéresser à ce genre de discours suppose une rupture avec les conceptions traditionnelles de la rationalité.

LE MODÈLE NORMATIF À L'ÉPREUVE DE L'ÉPIDICTIQUE

Selon George Kennedy, dans son ouvrage *Comparative rhetoric* (1998), la première fonction de la parole publique aurait été une fonction réactionnaire : « la fonction principale de la rhétorique, tout au long de l'histoire de l'humanité, a été la préservation des choses "telles qu'elles

1 Par exemple, Eveline Feteris s'est consacrée à l'évaluation de la motivation des décisions de justice (2002, 2005, 2008).

sont" ou de renouer avec un âge d'or idéalisé » (1998, p. 216). L'histoire des recherches sur l'argumentation et le raisonnement peut, quant à elle, être décrite comme une lutte contre cette tendance naturelle au conservatisme. Cette histoire a débutée avec les exercices sophistiques de renversement des points de vue (ou *dissoi logoi*) et s'est poursuivie avec les études d'Aristote sur les critères pour déterminer les arguments fallacieux (*Les Réfutations sophistiques*) et sur les règles de la discussion critique (les *Topiques*). Dans cette quête d'outils pour corriger nos comportements argumentatifs et nos biais de raisonnement, le statut du discours épidictique est problématique. À bien des égards, la rhétorique épidictique dispose les auditoires à une régression : une régression vers une vision manichéenne et déterministe de la réalité. L'orateur présentera souvent un récit des origines, l'événement fondateur d'une communauté, qui serait depuis liée par un destin commun[1]. De nombreux travaux ont néanmoins insisté sur le rôle central que jouent les discours épidictiques dans l'équilibre des institutions démocratiques (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1958, p. 69 ; Hauser, 1999 ; Danblon, 2001)[2]. Dans cette perspective, les discours épidictiques seraient une régression utile : au cœur des conflits d'opinions qui naissent sur tout sujet dans une société démocratique, l'épidictique permet de nous plonger, le temps du discours, dans une fiction rassurante, où le bien et le mal, le juste et l'injuste, sont clairement identifiés. Ces discours interrogent le récit positiviste d'un progrès de

1 Les discours sur l'état de l'Union, que prononcent les présidents américains en début d'année, offrent un riche laboratoire pour analyser le discours épidictique en démocratie. On peut y observer le caractère régressif de la rhétorique épidictique au cœur même de la rationalité moderne. Voici, à titre d'exemple, les propos par lesquels le président américain Lyndon Johnson refermait un discours de 1965 : « A President does not shape a new and personal vision of America. He collects it from the scattered hopes of the American past. It existed when the first settlers saw the coast of a new world, and when the first pioneers moved westward. It has guided us every step of the way. It sustains every President. But it is also your inheritance and it belongs equally to all the people that we all serve. It must be interpreted anew by each generation for its own needs; as I have tried, in part, to do tonight. It shall lead us as we enter the third century of the search for 'a more perfect union.' This, then, is the state of the Union: Free and restless, growing and full of hope. So it was in the beginning. So it shall always be, while God is willing, and we are strong enough to keep the faith. »

2 En particulier, Perelman et Olbrechts-Tyteca voient dans le genre épidictique une clefs de voûte des sociétés démocratiques : « Les discours épidictiques ont pour but d'accroître l'intensité de l'adhésion aux valeurs communes à l'auditoire et à l'orateur; leur rôle est important, car, sans ces valeurs communes, sur quoi pourraient s'appuyer les discours délibératifs et judiciaires. » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008 [1958], p. 69).

la rationalité conçu comme une quête vers toujours plus de vigilance critique. Donner un sens à l'existence d'institutions épidictiques dans les sociétés démocratiques suppose alors de changer de point de vue sur la rationalité. C'est la voie empruntée par Emmanuelle Danblon (2002), voie qui l'a menée à l'hypothèse d'une rationalité stratifiée.

Emmanuelle Danblon, dans son ouvrage *Rhétorique et rationalité* (2002) fait l'hypothèse que la compétence persuasive (qu'il s'agisse de persuader ou de se persuader) précède, d'un point de vue généalogique, la compétence critique. Une conséquence en est que l'usage de la critique sera moins spontané et plus réfléchi que le recours à la persuasion. D'où la tendance que nous avons à associer rationalité à esprit critique. Or, cet esprit critique cohabiterait avec une strate plus archaïque de notre rationalité, grâce à laquelle nous pouvons nous persuader que le monde est simple et déterminé. C'est précisément cette strate de notre rationalité qui est sollicitée par les discours épidictiques. Le temps du discours épidictique, le comportement rationnel consiste bel et bien à partager, avec nos semblables, la fiction rassurante d'un monde déterministe où le bien triomphera du mal. Rendre compte de la rhétorique épidictique suppose donc de considérer que l'esprit critique et la capacité à être persuadé sont deux faces de la rationalité, c'est-à-dire deux compétences nécessaires à ce que nous soyons adaptés à la réalité sociale. Ce constat peut nous inviter à repenser les critères qui présideraient à l'évaluation des arguments.

CRITIQUE ET CONSCIENCE RHÉTORIQUE

Dès 1985, dans un article intitulé « The Logic of Deep Disagreement », Robert Fogelin pointait la limite d'une conception de la pédagogie basée sur la seule vigilance. L'application mécanique de tests destinés à identifier les arguments fallacieux risquerait de rendre les étudiants radicalement sceptiques. En effet, tout argument, exprimé en langage naturel, peut être considéré comme fallacieux à l'aune d'un idéal du meilleur argument :

> Si les étudiants en viennent à être convaincus qu'ils peuvent toujours trouver une faille dans tout argument non trivial qu'on leur présente, la distinction entre un bon et un mauvais argument est pervertie, et le fait même d'argumenter semble perdre de son sens. (Fogelin, 1985, p. 2)

C'est précisément face au problème du scepticisme sur la valeur des arguments réels, auquel semble conduire les approches normatives, qu'il

convient de réfléchir à un modèle alternatif. La voie à suivre peut être conçue comme le passage d'un paradigme de la vigilance à un paradigme de la lucidité. Cette lucidité a été décrite par Danblon comme une expérience de *suspension des jugements* : « Suspendre les jugements [...] c'est considérer chaque opinion comme un objet que l'on peut travailler, façonner en l'observant d'un point de vue extérieur. » (Danblon, 2013a, p. 127-128)[1]. Cette expérience est propice à percevoir les arguments pour ce qu'ils sont : ni tout à fait dans le vrai, ni tout à fait dans le faux, ils sont des artefacts perfectibles. Percevoir le caractère artificiel des arguments ouvre la voie à une pratique de la critique qui gagne en technicité. Encore faut-il s'habituer à ne plus percevoir le caractère artificiel du langage comme l'indice d'une tromperie et ce, probablement à l'encontre de notre nature.

Richard Sennett, dans son ouvrage consacré à la culture de l'artisanat, rapportait un échange qui aurait eu lieu entre le peintre Edgard Degas et le poète Stéphane Mallarmé (Sennett, 2010, p. 165-166). Degas se plaignait à Mallarmé d'être incapable de terminer un sonnet alors même que son esprit fourmillait d'idées. Mallarmé lui aurait alors répondu : « Mais, Degas, ce n'est point avec des idées que l'on fait des vers... C'est avec des mots ». Cet échange soulève un problème central : la difficulté que nous avons à avoir conscience de la dimension technique du discours. Une difficulté qui se trouve alimentée par une suspicion sur l'artifice. Dans une perspective comparable, le psychologue américain Jerome Bruner s'interrogeait sur les raisons pour lesquelles nos systèmes éducatifs valorisent bien plus le développement d'une connaissance technique des mathématiques qu'une connaissance technique des récits : « Comment se fait-il qu'à l'école on n'enseigne pas aux enfants le concept de *peripeteia*, au même titre qu'on leur apprend la notion d'*hypoténuse*, pourtant infiniment moins magique ? » (2005, p. 17). En effet, alors même que les récits occupent une place considérable dans notre quotidien, on considère généralement superflu de donner aux élèves les outils techniques qui leur permettraient d'aller au-delà de la connaissance intuitive. Quelques pages plus loin, Bruner en venait à faire

1 L'expérience de suspension des jugements trouve un écho chez Marianne Doury lorsqu'elle plaide pour l'importance de prendre en compte, dans l'analyse de l'argumentation, les discours opposés qui sont tenus sur une même question : « Il me semble ainsi que la prise en considération, comme objet, de données « bi-face », intégrant discours et contre-discours, est un pas essentiel vers une posture garantissant une certaine extériorité, un certain « décollement » de l'analyste par rapport à l'objet. » (Doury, 2004, p. 6).

le constat plus général d'une difficulté que nous aurions à considérer le langage comme un outil :

> Il n'en demeure pas moins, quelles que soient les raisons de cette étrange réticence, que nous ne nous interrogeons que rarement sur la forme imposée à la réalité lorsque nous la revêtons des oripeaux de la fiction. Le sens commun croit dur comme fer que la forme de l'histoire n'est rien d'autre qu'une fenêtre ouverte sur la réalité, et non un moule qui lui impose sa forme. (Bruner, 2005, p. 19).

Les remarques de Bruner peuvent aisément être appliquées au domaine de l'argumentation : nous croyons dur comme fer que les artifices rhétoriques obscurcissent la vérité. Cela nous demande généralement un effort important pour réaliser, au cœur d'une discussion, que nous n'avançons pas des vérités objectives mais des opinions perfectibles soutenues par des preuves critiquables. Or, ce n'est que dans la mesure où les discutants perçoivent les techniques par lesquelles les opinions sont soutenues qu'ils peuvent formuler des critiques précises. La théorie rhétorique, telle qu'elle fut d'abord conçue par Aristote, attire en effet le regard sur trois dimensions de la preuve : l'*ethos*, le *logos* et le *pathos*. Les idéaux d'objectivité, de neutralité, ainsi qu'une tendance à opposer la raison aux émotions, ont entretenu une conception de la preuve valide réduite à un squelette logique[1]. L'*ethos* et le *pathos* sont au mieux négligés, quand il ne sont pas considérés comme des sources de manipulation. En conséquence, les représentations intuitives de la preuve dont nous avons hérité sont atrophiées. Un modèle d'analyse fondé sur une conception aristotélienne de preuve ouvre donc la voie à une approche de l'argumentation plus réaliste, mais aussi plus humaine.

1 C'est sans doute Descartes, dans la deuxième partie de son *Discours de la méthode* (1637), qui a proposé la description la plus claire d'une telle preuve : « Ces longues chaînes de raisons, toutes simples et faciles, dont les géomètres ont coutume de se servir, pour parvenir à leurs plus difficiles démonstrations, m'avaient donné occasion de m'imaginer que toutes les choses, qui peuvent tomber sous la connaissance des hommes, s'entre-suivent en même façon et que, pourvu seulement qu'on s'abstienne d'en recevoir aucune pour vraie qui ne le soit, et qu'on garde toujours l'ordre qu'il faut pour les déduire les unes des autres, il n'y en peut avoir de si éloignées auxquelles enfin on ne parvienne, ni de si cachées qu'on ne découvre. » De même, avec son protocole de discussion critique, la pragma-dialectique repose sur un présupposé selon lequel la connaissance certaine repose sur des « chaînes de raisons » dont il faudrait tester la solidité. Le problème d'une telle représentation de la preuve valide est qu'elle peut conduire à inhiber le travail rhétorique nécessaire à la formulation d'hypothèses audacieuses.

LE PROBLÈME DE LA PREUVE EN HISTOIRE

> Nous ne sommes pas en présence d'une méthode que l'on pourrait décrire, mais plutôt d'une sorte d'intuition qui repose sur l'expérience antérieure de l'historien
> Antoine PROST

Voyons, à présent, l'intérêt d'une conception humaniste de la rationalité[1] pour aborder le problème de la preuve en histoire. Le problème de la preuve en histoire est une conséquence directe de l'hégémonie d'une conception étroite de la rationalité dans la *doxa*. Cette hégémonie, pour reprendre l'expression d'Emmanuelle Danblon, conduirait à une « schizophrénie épistémologique » :

> Une partie non-négligeable de ce que nos sens et nos représentations nous renvoient à propos du monde serait réputée irrationnelle. Et pourtant, les intuitions agissent toujours et nous guident toujours, même si nous n'osons que rarement leur donner droit de cité, et encore moins les invoquer pour justifier jugements et décisions. (Danblon, 2009, p. 16).

Ce constat d'Emmanuelle Danblon est transposable à la discipline historique. En effet, des dires de nombreux historiens, la capacité de se former un jugement sur la fiabilité d'un document, la possibilité de reconstruire une réalité hors d'atteinte à partir de traces, suppose de l'expérience, du doigté, de l'intuition : le modèle de rationalité évoqué pour décrire la phase de découverte est celui de la raison pratique. Or la

1 Définie comme une *confiance* dans la capacité de l'être humain à traduire et à justifier son expérience par un discours argumenté, mais aussi comme une *confiance* dans les capacités de ses pairs à mettre cette argumentation à l'épreuve.

critique historique, c'est-à-dire, la méthode destinée à garantir la validité des connaissances en histoire, est pensée comme un couperet qui tombe sur la phase de découverte[1]. Plutôt que de formuler des conjectures à partir de leur expérience, les historiens devraient s'en tenir à n'exposer que ce dont ils sont certains.

En inscrivant sa discipline dans un *paradigme indiciaire*, Carlo Ginzburg (1980) a cherché à réconcilier la connaissance du passé avec une conception plus humaniste de la rationalité. Mais son entreprise a été limitée par le fait qu'il n'a pas pris toute la mesure de l'outil que constitue la rhétorique pour la formulation et la mise à l'épreuve des conjectures en histoire.

LE MALAISE ÉPISTÉMOLOGIQUE DES HISTORIENS : UN HUMANISME SANS RHÉTORIQUE

À la fin de l'introduction de l'*Apologie pour l'histoire* (1949)[2], Marc Bloch présentait son ouvrage comme le regard réflexif d'un artisan sur sa pratique (1949, p. XVII). Dans ses *Douze leçons sur l'histoire* (1996a), Antoine Prost soulignait que l'analogie entre l'historien et l'artisan, répandue en histoire, méritait une attention toute particulière :

> Assurément, les historiens traduisent dans le lexique de l'artisanat un aspect essentiel de leur expérience, le sentiment très fort qu'il n'y a pas de règle qu'on puisse appliquer automatiquement et systématiquement, que tout est affaire de dosage, de doigté, de compréhension. (Prost, 1996a, p. 147)

L'analogie entre l'historien et l'artisan permet donc d'exprimer le fait que la compétence de l'historien repose en grande partie sur un savoir tacite (Sennett, 2010, p. 67-75), sur un *know how* (Ryle, 1980 [1949], p. 26-60) acquis par la pratique. Le modèle épistémologique de la connaissance historique relève donc de la raison pratique, d'une rationalité qui se perfectionne dans la résolution de problèmes concrets[3].

1 Sur la distinction entre phase de découverte et phase de justification voir Danblon (2002, p. 20-30 ; 2009, p. 17-18).

2 Ce texte, rédigé par Marc Bloch en 1941, fut publié à titre posthume par Lucien Febvre.

3 Dans le chapitre précédent, j'ai illustré la raison pratique avec le travail du juge, mais la figure de l'historien conviendrait également : c'est, en effet, bien la raison pratique qui est en jeu lorsque l'historien forme son jugement sur la validité d'un témoignage à l'aune de l'expérience qu'il a acquise en fréquentant de nombreux cas précédents.

Pourtant, cette figure de l'artisan devient encombrante lorsque les historiens cherchent à justifier la légitimité scientifique de leur discipline. En effet, dans les discussions épistémologiques, le modèle de l'artisan est souvent associé à un empirisme maladroit en comparaison des méthodes, jugées plus rigoureuses, des sciences expérimentales. C'est cette cassure entre une rationalité pratique, qui conviendrait à la phase de découverte, et une rationalité étroite, qui conviendrait à la phase de justification, que je vais à présent exposer. Comme nous le verrons, cette cassure est la conséquence de préjugés sur la rhétorique.

LA RAISON PRATIQUE COMME OUTIL D'ENQUÊTE

Dans la première partie de son *Apologie pour l'histoire* (1949), Marc Bloch définissait sa discipline comme une science de l'homme et défendait une approche résolument humaniste de l'enquête historique.

Dans la description que donne Bloch de sa pratique il apparaît, en premier lieu, que la connaissance du passé est permise par le caractère collectif de la rationalité. L'auteur envisage, en effet, l'existence d'un « fonds permanent » dans « la nature et les sociétés humaines » grâce auquel l'historien peut espérer donner du sens aux actions de ses semblables dans le passé (1949, p. 13). Bloch ajoute que, pour mener à bien son enquête, l'historien peut se reposer sur une « faculté d'appréhension du vivant », qu'il qualifie de « qualité maîtresse » de l'historien (1949, p. 13). Cette faculté, poursuit-il, s'éduque par « un contact perpétuel avec l'aujourd'hui » (1949, p. 14) car, enfin, « le frémissement de la vie humaine, qu'il faudra tout un dur effort d'imagination pour restituer aux vieux textes, est ici directement perceptible à nos sens. » (Bloch, 1949, p. 14). Le progrès dans la connaissance du passé serait donc intimement lié à l'expérience de l'historien, non seulement en tant que chercheur mais aussi en tant qu'homme. Dans le débat épistémologique, comme nous le verrons par la suite, les historiens adoptent une tout autre perspective : le caractère artisanal des explications historiques sera perçu comme le signe de leur manque de rigueur[1]. Je voudrais, enfin, attirer l'attention

1 L'idée de l'adaptation à l'auditoire comme critère de rationalité était, comme nous l'avons vu, au cœur de la critique du *Traité de l'argumentation* par les tenants de l'approche pragma-dialectique.

sur le fait que Bloch établit un lien entre le caractère perfectible de la connaissance historique et un travail rhétorique, une recherche des mots les plus justes pour traduire son expérience[1] :

> Les faits humains sont, par essence, des phénomènes très délicats, dont beaucoup échappent à la mesure mathématique. Pour bien les traduire, par suite pour bien les pénétrer (car comprend-on jamais parfaitement ce qu'on sait dire ?), une grande finesse de langage, une juste couleur dans le ton verbal sont nécessaires. Là où calculer est impossible, suggérer s'impose. (Bloch, 1949, p. 4).

Bloch livre donc un portrait humaniste du travail de l'historien. Il fait preuve d'une confiance dans la capacité de l'homme à acquérir une expérience qui lui permette de mieux comprendre les phénomènes humains. Il fait également confiance dans la capacité de l'homme à traduire son expérience par une recherche des mots justes.

Dans le chapitre de ses *Douze leçons sur l'histoire* consacré au statut épistémologique de la discipline historique, Antoine Prost proposait également un portrait de l'historien comme artisan (1996a, p. 145-168). Mais, dans ce contexte, Prost emploie cette analogie pour distinguer l'histoire de disciplines scientifiques plus rigoureuses. Il affirmait notamment :

> Nous ne sommes pas en présence d'une méthode que l'on pourrait décrire, mais plutôt d'une sorte d'intuition qui repose sur l'expérience antérieure de l'historien. Le propre de la compréhension est de s'enraciner dans le vécu du sujet. (Prost, 1996a, p. 156).

Il y a, dans cette affirmation d'Antoine Prost, un paradoxe apparent. Alors même qu'il vient de se référer aux belles formules par lesquelles ses pairs, dont Marc Bloch, décrivent la méthode historique comme un exercice de la raison pratique, Antoine Prost en vient à douter de la possibilité de décrire une méthode historique. Ce paradoxe peut s'expliquer par l'ampleur des préjugés anti-rhétoriques dans la *doxa* contemporaine : parce que les historiens auraient recours à des images pour traduire leur expérience, la méthode historique serait peu rigoureuse, voire inexistante. Prost ne semble en effet pas envisager que la figure de l'artisan participe justement d'un travail rhétorique nécessaire

1 C'est également le point de vue d'Arlette Farge. Comme nous le verrons, la conviction que la recherche des mots justes participe de la connaissance du passé s'accompagne, chez Farge, d'une crainte que son œuvre s'éloigne de la science pour entrer dans le domaine de la littérature.

à la description d'une méthode historique. Parce qu'il adhère, plus ou moins consciemment, à une conception étroite de la preuve, Prost en vient à être convaincu d'une incapacité des historiens à transmettre leur expérience : elle serait « enracinée », au stade d'intuition, « dans le vécu du sujet[1] ». Le lien qui apparaît ici, entre une forme de schizophrénie épistémologique (Danblon, 2009, p. 16) et une méfiance sur la rhétorique, est, comme nous allons le voir à présent, entretenu par une conception de la critique historique d'inspiration cartésienne.

LA CRITIQUE HISTORIQUE COMME CENSURE DE LA PHASE DE DÉCOUVERTE

Dans le troisième chapitre de son *Apologie pour l'histoire*, Marc Bloch présente l'apparition de la méthode critique, dont il attribue la paternité à Descartes, comme une véritable révolution. Elle aurait permis le passage d'un âge de la crédulité à un âge de la rationalité :

> Naguère, à moins qu'on n'eût à l'avance des raisons bien fortes pour en soupçonner de mensonge les témoins ou les narrateurs, tout fait affirmé était, les trois quart du temps, un fait accepté. (Bloch, 1949, p. 65).

Il convient de souligner le fait que Bloch présente ici la critique comme une rupture dans l'histoire de la rationalité humaine. C'est, en effet, précisément contre cette représentation qu'Emmanuelle Danblon (2002), comme nous l'avons vu, proposait l'hypothèse d'une rationalité stratifiée. Cette hypothèse permet d'assumer une plus grande lucidité sur les rapports entre la critique et la persuasion. Plus loin dans ce chapitre, nous mesurerons la fertilité de cette hypothèse pour l'évaluation des preuves en histoire. À ce stade, je voudrais montrer l'incompatibilité entre la conception de la critique chez Bloch et la description humaniste qu'il donnait par ailleurs de l'enquête en histoire.

Ainsi, la critique, telle que la présente Marc Bloch, consiste essentiellement à questionner la validité des informations contenues dans

1 Précisons que, au cours de ce chapitre, Prost adopte une perspective résolument dualiste en opposant, à la suite de Wilhelm Dilthey, une méthodologie qui serait adaptée à l'étude des phénomènes naturels et une méthodologie qui serait adaptée à l'étude des phénomènes humains. L'historien devrait renoncer à *expliquer* les événements historiques et se contenter de *comprendre*, par empathie, les actes des hommes. Les analyses de la troisième partie permettront d'illustrer en quoi une conception humaniste de la preuve rhétorique offre une alternative à ce dualisme épistémologique.

les documents, à recouper les informations en consultant différentes sources et enfin à entretenir une certaine méfiance sur le jugement humain. En effet, la conception de la critique chez Bloch repose sur un dualisme, caractéristique de la pensée cartésienne, entre un corps sensible, susceptible de produire des représentations erronées du monde et un esprit théorique, grâce auquel l'homme peut aspirer à plus de vérité. L'inspiration cartésienne apparaît chez Bloch dans des affirmations du type : « La vérité est que, dans la plupart des cerveaux, le monde environnant ne trouve que de faibles enregistreurs. » (Bloch, 1949, p. 47). La pensée cartésienne, comme le rappelle Heller-Roazen (2011, p. 175-193), marquait une rupture avec la théorie classique de la sensation. Ces théories, depuis Aristote, situaient l'esprit conscient de l'homme dans un *continuum* liant les puissances supérieures de l'âme (telles que l'imagination, la mémoire ou l'estimation) aux puissances inférieures (les perceptions du monde extérieur par les sens). Descartes, au contraire, faisait de toute sensation humaine un acte conscient : ce n'est plus la sensation qui est première, mais la capacité de représentation de l'être rationnel. Ce faisant, Descartes instaurait une frontière entre la perception et le sentiment, « en opposant actions inconscientes exécutées dans le monde mécanique et actes conscients accomplis par le 'moi' cogitant » (Heller-Roazen, 2011, p. 192). L'idée que le cerveau, comme l'affirme Bloch, soit un « mauvais enregistreur » relève donc de la doctrine cartésienne[1]. Cette conception cartésienne de la rationalité est difficilement conciliable avec une conception humaniste du travail de l'historien.

En effet, le fait de se représenter le rapport entre la perception et le sentiment comme un *continuum* ou comme une barrière a des conséquences importantes sur la conception que l'on se fait du travail de recherche en histoire. Le modèle de la raison pratique suppose d'envisager une capacité de l'homme à apprendre de son environnement sans qu'il en soit toujours conscient. C'est une condition pour défendre l'idée que l'historien puisse développer un *know how* (Ryle, 1980 [1949], p. 26-60), un savoir tacite, grâce auquel il atteindrait une finesse dans le jugement

1 Sur ce point, les recherches en neurologie penchent en faveur des théories antiques de la conscience contre le dualisme cartésien. C'est notamment le cas d'Antonio Damasio dans *Le Sentiment même de soi* (1999) et, en particulier, dans la section intitulée « Le cerveau en sait plus que n'en révèle l'esprit conscient » (p. 50-57).

qui échappe au profane. En outre, dans le modèle de la raison pratique, la rhétorique est au service du partage l'expérience : c'est par un travail rhétorique que le praticien peut traduire les intuitions de la phase de découverte en propositions critiquables. Mais cette complémentarité entre rhétorique et rationalité est compromise en histoire par des préjugés tenaces sur la rhétorique.

LA MÉFIANCE VIS-À-VIS DE LA RHÉTORIQUE

Les préjugés de Marc Bloch sur la rhétorique sont manifestes lorsqu'il dénonce « les ravages qu'une fallacieuse esthétique exerça sur l'historiographie antique ou médiévale » (1949, p. 45) ou lorsqu'il critique les journalistes de son temps qui « campe[nt] volontiers [leurs] personnages selon les conventions d'une rhétorique dont l'âge n'a point usé les prestiges » (1949, p. 45). Il est tout à fait significatif que Bloch ne semble percevoir aucune relation entre cette rhétorique qu'il condamne et le travail sur les mots, nécessaire à décrire les phénomènes humains, dont il faisait l'apologie dans la première partie de son ouvrage (Bloch, 1949, p. 4). Ce manque de lucidité, sur la dimension rhétorique de leur activité, conduit souvent les historiens à adhérer à une conception cartésienne de la preuve : une chaîne de raisons. Cette conception de la preuve se traduit, par exemple, dans l'idée que les historiens devraient s'en tenir à des règles strictes lorsqu'ils raisonnent afin de combler les lacunes de leur documentation. Il devrait toujours y avoir une adéquation entre les certitudes réelles de l'historien et les certitudes qu'il présente au public. Cette idée est notamment exprimée dans l'ouvrage pédagogique de Jacques Pycke sur la critique historique (2000). Il affirmait notamment :

> Dans sa présentation, le chercheur est tenu de distinguer soigneusement les faits obtenus par l'analyse, de ceux qui sont le fruit d'un raisonnement, ou d'une simple hypothèse. L'oublier ou l'omettre revient à tromper le lecteur. (Pycke, 2000, p. 148).

Notons, pour commencer, que cette remarque de Jacques Pycke suppose qu'un chercheur soit le mieux placé pour critiquer ses propres hypothèses. Or de nombreuses expériences de psychologie expérimentale tendent, au contraire, à prouver que nous sommes bien plus efficaces pour trouver les failles dans les argumentations des autres que pour mettre à l'épreuve nos propres hypothèses (Sperber et Mercier, 2011,

p. 63-66). Un tel constat plaide en faveur d'une rationalité collective, c'est-à-dire d'une rationalité qui s'élabore dans la discussion critique. C'est précisément la raison pour laquelle Karl Popper définissait la méthode scientifique comme celle « des conjectures audacieuses et des tentatives ingénieuses et rigoureuses pour les réfuter. » (Popper, 1991, p. 146). Or la méfiance vis-à-vis de la rhétorique est telle que certains historiens en viennent à sacrifier l'idée même que l'on puisse formuler une hypothèse audacieuse en histoire. Une réflexion de l'historien Jean Stengers est, à cet égard, tout à fait significative.

Dans un article intitulé « Unité ou diversité de la critique historique », Jean Stengers (1963) présentait une conception radicale de cette méthode. Stengers partait du constat que la rigueur de la critique variait en fonction de l'abondance des sources :

> L'hypothèse, il est facile de l'observer, occupe une place infiniment plus grande dans l'histoire des hautes époques qu'ailleurs. Le spécialiste des hautes époques bâtit ses hypothèses avec une audace qui, bien souvent, cause l'étonnement de ses confrères, familiers d'époques plus favorisées par la documentation. (Stengers, 1963, p. 24).

L'audace des historiens des hautes époques est perçue chez Stengers de façon négative. En cela, il s'écarte du modèle de la raison pratique, où l'audace est une condition nécessaire à la formation d'un jugement en dépit de l'incertitude[1]. À titre d'exemple, Stengers entend démontrer que, s'ils étaient tout à fait rigoureux, les historiens devraient abandonner l'espoir de savoir qui était Charlemagne. En effet, poursuit-il, si l'on excepte les écrits du moine de Saint-Gall, qui est, « trop visiblement un raconteur d'anecdotes fabriquées ou douteuses » (1963, p. 16), les historiens ne disposent que d'une seule source, la *Vita Karoli* d'Eginhard. Or cette source est, également, l'œuvre d'un apologiste de Charlemagne. La

1 Notons ici le fossé entre la prudence de Stengers, qui consiste à ne pas juger plutôt que de se tromper et la prudence des Anciens (Aubenque, 1963 ; Goyet, 2009). Dans la pensée d'Aristote, la prudence (*phronesis*), n'était pas la réserve par peur de l'erreur qu'elle est devenue à nos yeux de Modernes. Elle désignait, au contraire, la capacité à agir avec justesse malgré l'incertitude. C'est ce qui a amené Francis Goyet à parler d'*Audaces de la prudence* (2009). L'effet oxymorique du titre rend apparente la cassure qui a pu s'instaurer entre l'épistémologie antique et notre épistémologie de Modernes. En l'absence d'un concept comme celui de *phronesis*, l'historien est nécessairement gêné pour assurer l'autorité de son discours ou, pour le dire en termes rhétoriques, il est mal à l'aise à l'idée de faire de son expérience une preuve par l'*ethos*.

raison pour laquelle les historiens, d'après Stengers, s'accrochent à cette source unique, pourtant trop élogieuse pour être honnête, est que ces derniers ont « horreur du vide » (1963, p. 23). En comblant le vide des sources, les historiens, en outre, cèdent aux attentes de leur public, qui ne se satisfont pas de « paroles entrecoupées de silences », mais attendent un discours « cohérent et lié » (1963, p. 23). En s'adaptant aux attentes du public, les historiens courent le risque de livrer des généralisations trop audacieuses, comme autant d'hypothèses infondées. Une méfiance vis-à-vis de la rhétorique mais, aussi, un manque de confiance dans les capacités critiques du public, conduisent donc Jean Stengers à un *a priori* négatif sur les conjectures audacieuses, qui sont pourtant la condition nécessaire (même si non suffisante) de la scientificité d'une hypothèse dans le modèle poppérien.

Dans son article « *Unus Testis* » (un seul témoin), Carlo Ginzburg (2010, p. 305-334) invitait à plus de nuance quant au sort que l'historien devrait réserver aux sources uniques. Ginzburg doutait en effet de l'intérêt qu'il y aurait à transférer le principe de droit romain « *testis unus, testis nullus* » à la recherche historique. Les motivations de Ginzburg sur ce point sont très proches des raisons qui avaient conduit les auteurs du *Traité de l'argumentation* à plaider pour une conception de la preuve qui permette de fonder une opinion en dépit de l'incertitude. Ginzburg est, en effet, convaincu que l'absence de certitudes en histoire n'est pas le lot de quelques aspects isolés de la connaissance du passé. L'histoire est, par nature, conjecturale.

LA PROPOSITION DE GINZBURG : UN PARADIGME INDICIAIRE

La réflexion de Carlo Ginzburg sur le paradigme indiciaire constituait une petite révolution dans les débats épistémologiques en histoire. Je voudrais cependant montrer que le changement de perspective sur la rationalité que Ginzburg appelait de ses vœux fut limité par son manque de connaissance pratique du modèle rhétorique.

RÉCONCILIER LA RAISON AVEC LES INTUITIONS

Dans son essai « Signes, traces, pistes : racines d'un paradigme de l'indice » (1980) Ginzburg situe l'origine de la capacité à formuler des conjectures dans le savoir pratique développé par les chasseurs-cueilleurs : ces derniers auraient excellé dans la capacité à inférer l'existence d'une réalité inaccessible à partir de traces (1980, p. 9). Ce savoir se caractérise par une attention à des détails souvent négligeables (comme des branches cassées, des odeurs ou des plumes arrachées) et, de fait, par une excellence dans les facultés perceptives. Ce savoir suppose, en outre, de traduire les intuitions en des « prophéties rétrospectives », généralement sous la forme de narrations (« quelqu'un a dû passer par là ») (1980, p. 9-11). Au fil de son essai, Ginzburg retrace l'histoire de cette faculté conjecturale comme celle d'un conflit avec des formes de savoir réputées plus rigoureuses, plus fiables, mais aussi plus prestigieuses. En effet, écrit Ginzburg (1980, p. 14) le dialogue constant que suppose le savoir conjectural entre les fonctions supérieures de la rationalité (notamment, la capacité de mise en récit) et ses racines intuitives et sensibles n'offre pas la sécurité du paradigme scientifique, radicalement anti-anthropocentrique, inspiré de Galilée. En conclusion de son essai, Ginzburg en appelait à une revalorisation du savoir conjectural, et de la conception élargie de la rationalité qu'il suppose :

> Cette « intuition basse » est enracinée dans les sens (bien qu'elle les dépasse) et, en tant que telle, elle n'a rien à voir avec l'intuition suprasensible des divers irrationalismes du XIXe et du XXe siècle. Elle est répandue dans le monde entier, sans limites géographiques, historiques, ethniques, sexuelles ou de classe – et, par conséquent, très éloignée de toute forme de connaissance supérieure, privilège de quelques rares élus. C'est le patrimoine des Bengalis expropriés de leur savoir par Sir William Herschel[1] ; des chasseurs ; des marins ; des femmes. Il rattache l'animal humain aux autres espèces animales. » (Ginzburg, 1980, p. 31).

1 William Herschel était un administrateur de l'empire britannique au Bengale. Plus tôt dans son essai, Ginzburg (1980, p. 28-29) rapporte que Herschel a développé la méthode d'identification par empreintes digitales en observant une pratique à caractère divinatoire chez les Bengalis. Cette pratique consistait à imprimer sur les lettres et les documents le bout du doigt trempé dans la poix ou dans l'encre. Ginzburg conclut cet épisode en affirmant que « les fonctionnaires impériaux s'étaient approprié le savoir des Bengalis en fait d'indices et l'avaient retourné contre eux. » (1980, p. 29). Il me semble que l'on peut alors trouver chez Ginzburg un risque qui a bien été identifié par Emmanuelle Danblon (2009, p. 18) : celui de chercher à revaloriser des formes archaïques de rationalité contre la raison moderne, plutôt que de les aborder dans une perspective généalogique.

Le lyrisme de Ginzburg, dans ce passage, peut être interprété à l'aune du fossé qu'il a dû percevoir entre la richesse du savoir pratique et l'étroitesse des conceptions dominantes de la rationalité. En montrant l'efficacité d'un savoir intuitif, lié à la pratique, dans des activités aussi diverses que la chasse, la critique d'art, la médecine ou l'histoire, Ginzburg entendait réconcilier la rationalité avec ses racines sensibles. Cette réconciliation, comme il l'affirmait au début de son essai, ouvrirait la perspective d'un dépassement de l'opposition entre rationalisme et irrationalisme (Ginzburg, 1980, p. 1). Néanmoins, dans cette perspective, il me semble que Ginzburg n'a pas accordé assez d'importance au problème qui touche à l'effabilité et à ses liens avec la rationalité.

Dans l'extrait reproduit ci-dessus, Ginzburg prend soin de distinguer l'« intuition basse » sur laquelle repose son paradigme indiciaire et « l'intuition suprasensible des divers irrationalismes du XIXe et du XXe siècle ». Or, il ne donne pas de critère pour fonder cette distinction. À la lecture de l'ensemble de l'essai, il se pourrait bien pourtant que l'historien ait un critère d'efficacité à l'esprit. Ce serait, en somme, parce qu'il fonctionne, parce qu'il permet d'atteindre des objectifs, que le savoir pratique serait rationnel. La preuve en est, d'ailleurs, que Ginzburg est tout à fait sceptique sur la possibilité d'énoncer le savoir pratique. Il écrivait notamment, à propos des formes de savoir liées à l'expérience :

> Il s'agit de formes de savoir fondamentalement *muettes* – au sens où, comme nous l'avons déjà dit, leurs règles ne sont pas susceptibles d'être axiomatisées ni même énoncées. On n'apprend pas le métier du connaisseur ou du diagnostiqueur en se bornant à mettre en pratique des règles préexistantes. Dans ce type de connaissance entrent en jeu (comme on dit habituellement) des éléments impondérables : l'odorat, le coup d'œil, l'intuition. (Ginzburg, 1980, p. 30).

En parlant de formes de savoir « fondamentalement *muettes* », Ginzburg compromet fortement son entreprise de revalorisation du savoir pratique. En effet, Richard Sennett (2010) a bien mis en évidence le lien entre la suspicion, voire le mépris pour le savoir pratique et la difficulté pour les praticiens à mettre en mots leur expérience : un savoir qui ne saurait être exprimé peut-il vraiment être considéré comme un savoir[1] ? En

1 Sennett, parmi beaucoup d'exemples, appuie notamment sa démonstration sur la réforme du système national de santé britannique (NHS) (2010, p. 65-75). Cette réforme se serait,

outre, le fait que Ginzburg affirme que le savoir des connaisseurs ou des diagnostiqueurs soit « fondamentalement muet » me paraît d'autant plus étonnant qu'il vient de consacrer tout un essai à décrire, à illustrer et à théoriser ce savoir pratique. Plutôt que d'une forme de savoir muet, il semblerait donc que le savoir pratique soit une forme de savoir qui requiert un travail rhétorique important pour assurer sa transmission[1].

Comme le proposait Emmanuelle Danblon (2009), la réconciliation de la rationalité avec ses racines intuitives suppose de distinguer le contexte de la découverte du contexte de la justification. Lors de la phase de découverte, des « impondérables », pour reprendre le terme de Ginzburg (1980, p. 30), permettent de produire des conjectures audacieuses. Dans un second temps, les intuitions de la phase de découverte doivent être formulées pour permettre leur mise à l'épreuve. Or, comme le note Danblon (2009, p. 18), Ginzburg, dans sa tentative de revalorisation d'un paradigme indiciaire, va « dissocier les méthodes scientifiques elles-mêmes, plutôt que de distinguer, dans la démarche rationnelle, la phase de découverte conjecturale et la phase de justification logico-argumentative ». Et ce choix, en faveur d'un dualisme épistémologique, semble être déterminé par des préjugés, tout à fait comparables à ceux que nous avons observés chez Antoine Prost, sur la forme que devrait prendre une justification acceptable. Or, dans le cas de Ginzburg, l'idée que le savoir pratique soit un « savoir muet » est

selon lui, caractérisée par un conflit entre les indicateurs d'efficacité définis par les réformateurs et le sentiment des praticiens sur ce qui est possible en pratique. Les indicateurs des réformateurs visaient à évaluer l'efficacité des infirmières et des médecins en termes quantitatifs. Mais le temps qu'il convient de consacrer à chaque patient, les questions grâce auxquelles il est possible d'affiner un diagnostic, relèvent du savoir tacite des praticiens. Et, comme le note Sennett, ce savoir tacite a souvent été perçu avec suspicion par les théoriciens : « Aux yeux de Platon, c'est trop souvent une excuse de la médiocrité. Ses héritiers modernes du NHS souhaitaient extirper le savoir intégré, le livrer au nettoyage de l'analyse rationnelle : qu'une bonne partie du savoir tacite que les infirmières et les médecins ont acquis soit précisément un savoir qu'ils ne sauraient mettre en mots ni rendre sous la forme de propositions logiques n'a pas manqué de les exaspérer. » (Sennett, 2010, p. 72-73).

1 C'est le point de vue de Richard Sennett (2010). Selon ce dernier, le savoir pratique pose nécessairement des problèmes d'effabilité, dans la mesure où, comme il le dit bien : « ce que nous pouvons exprimer par les mots peut bien être plus limité que ce que nous faisons avec des choses. » (Sennett, 2010, p. 133). C'est précisément pour cette raison que les praticiens doivent redoubler d'efforts rhétoriques pour partager leur expérience. Ainsi, dans un chapitre intitulé « instructions expressives » (2010, p. 245-263), Sennett étudie des exemples de la richesse de langage que suppose la transmission d'un savoir pratique.

d'autant plus étonnante qu'il ne peut pas être soupçonné d'avoir des préjugés négatifs sur la rhétorique. En effet Ginzburg est sans doute l'historien contemporain qui s'est le plus intéressé à l'antique discipline. Cependant, la réflexion de Ginzburg sur la rhétorique, et sur l'intérêt qu'elle représente pour aborder le problème de la preuve en histoire, a probablement été limitée par son manque de connaissance pratique[1] du modèle rhétorique.

LE *LOGOS* COMME « NOYAU RATIONNEL » DE LA PREUVE RHÉTORIQUE

Ainsi, dans son ouvrage *Rapports de force : histoire, rhétorique, preuve* (2003), Carlo Ginzburg défendait l'intérêt de la conception rhétorique de la preuve pour la discipline historique. Mais son approche de la rhétorique était alors essentiellement théorique. En effet Ginzburg, dans cet ouvrage, est engagé dans une polémique contre ceux qu'il appelle les sceptiques. Les sceptiques sont les auteurs qui, à l'instar d'Hayden White, analysent la dimension rhétorique du discours des historiens pour soutenir qu'il ne saurait y avoir de vérité en histoire. Contre cette position relativiste, Ginzburg cherche à démontrer que la rhétorique, telle qu'elle fut pensée par Aristote, était avant tout un art de la preuve. Grâce à cette définition de la rhétorique, Ginzburg peut affirmer :

> La conception de la preuve comme noyau rationnel de la rhétorique, défendue par Aristote, s'oppose de la façon la plus claire à la conception autoréférentielle de la rhétorique qui règne de nos jours, affirmant l'incompatibilité entre rhétorique et preuve. (Ginzburg, 2003, p. 63).

Les limites de la position de Ginzburg apparaissent si l'on aborde, dans le détail, ce qu'il retient de la conception rhétorique de la preuve. Dans le premier chapitre de son ouvrage, intitulé « Aristote et l'histoire, encore une fois », Ginzburg s'intéresse à la distinction qu'établit Aristote entre

1 Je souligne l'aspect *pratique* de la connaissance du modèle rhétorique car Aristote définissait la rhétorique comme « la faculté [*dunamis*] de découvrir spéculativement ce qui, dans chaque cas, est propre à persuader. » (*Rhét.*, I, 2, 1356a). Cela implique que la capacité à identifier les preuves rhétoriques dans une situation donnée ne s'acquiert pas par la seule connaissance théorique de règles. Elle s'acquiert également par l'exercice. Cette absence d'exercice de la compétence rhétorique chez Ginzburg qui permet d'expliquer les limites de son entreprise de trouver dans la rhétorique une solution au problème de la preuve en histoire.

l'indice (*semeion*) et l'indice nécessaire (*tekmerion*). Les indices nécessaires permettent d'atteindre des conclusions certaines : « jusqu'à preuve du contraire, un être humain ne peut pas vivre deux cents ans, pas plus qu'il ne peut se trouver simultanément à deux endroits différents » (Ginzburg, 2003, p. 50). Mais, la plupart du temps, l'historien doit se contenter de simples indices : il peut alors, au mieux, se trouver dans le domaine de l'extrêmement vraisemblable, mais jamais dans celui de la certitude. Ginzburg retient donc de la preuve rhétorique qu'il s'agit d'un raisonnement vraisemblable dont la validité est garantie par le partage d'un savoir tacite entre l'historien et son public : « de Thucydide à nos jours, les historiens ont tacitement rempli les lacunes de leur documentation avec ce qui leur semblait naturel, évident, et donc presque certain. » (Ginzburg, 2003, p. 50). Cependant, dans sa tentative de rapprocher rhétorique et histoire à partir de l'œuvre d'Aristote, Ginzburg fait systématiquement l'impasse sur l'*ethos* et sur le *pathos*. Cela est particulièrement évident lorsqu'il écrit « Quant aux preuves techniques, elles sont au nombre de deux : l'exemple (*paradeigma*) et l'enthymème » (Ginzburg, 2003, p. 44). Cette affirmation peut être considérée comme erronée, si on la lit à l'aune de la définition que donne Aristote des preuves techniques :

> Les preuves administrées par le moyen du discours sont de trois espèces : les premières consistent dans le caractère de l'orateur ; les secondes dans les dispositions dans lesquelles on met l'auditeur ; les troisièmes dans le discours même, parce qu'il démontre ou qu'il paraît démontrer. (*Rhét.*, I, 2, 1356 a).

En d'autres termes, Ginzburg réduit la définition de la preuve technique à ce que dit Aristote à propos du seul *logos*. Le fait que l'historien ne conçoive pas que l'*ethos* et le *pathos* puissent constituer des dimensions légitimes de la preuve en histoire apparaît, en outre, dans les analyses qu'il développe dans son ouvrage.

Pour ne prendre qu'un exemple, dans le second chapitre de *Rapports de force*, Ginzburg étudie la nature des preuves construites par Lorenzo Valla pour dénoncer la donation de Constantin comme un faux, dans un texte rédigé en 1440. La donation de Constantin, comme le note Ginzburg, « certifiait que l'empereur Constantin, par gratitude pour le pape Sylvestre qui l'avait miraculeusement guéri de la lèpre, s'était converti au christianisme et avait fait don à l'Église de Rome d'un tiers

de son empire. » (Ginzburg, 2003, p. 57). Ginzburg note en outre que les historiens s'accordent aujourd'hui sur la fausseté de cette donation : le document aurait été rédigé, vers 750, pour justifier les prétentions du pouvoir papal au pouvoir temporel. Ginzburg distingue deux temps dans l'argumentation de Valla. Dans la première partie, Valla rejette comme invraisemblable au point de vue psychologique que Constantin ait pu donner au pape Sylvestre un tiers de son empire. Dans une seconde partie, selon les termes de Ginzburg, Valla « démontre la fausseté du document dit *constitutum Constantini* en analysant minutieusement ses anachronismes, ses contradictions et ses erreurs grossières. » (Ginzburg, 2003, p. 58-59). Pour Ginzburg, il ne fait aucun doute que les preuves construites par Valla dans la première partie de son discours ne sont pas compatibles avec la discipline historique. Elles correspondent, pourtant, à une conception rhétorique de la preuve. Ainsi, dans un extrait de la première partie du discours de Valla, cité par Ginzburg, la technique employée consiste à mettre sous les yeux du lecteur une scène criante de vérité. Il s'agit pour Valla d'un moyen de montrer le caractère invraisemblable, au plan psychologique, de la donation. Selon Valla, les fils, la famille, les proches de Constantin n'auraient pu accepter que ce dernier cède son empire au pouvoir religieux :

> Représentez-vous la scène : en apprenant les intentions de Constantin, ils se hâtent, avec des pleurs, gémissements, ils tombent aux pieds du prince et lui disent : « Est-ce ainsi que toi, le plus affectionné des pères, tu dépouilles tes fils, tu les déshérites, tu les renies[1] ? ».

Cette technique pourrait correspondre à la définition d'une preuve vraisemblable, qui s'appuierait sur le savoir tacite partagé entre l'orateur et son auditoire. Il s'agit, en effet, de combler le vide des sources en s'appuyant sur des spéculations psychologiques : l'impact qu'aurait produit la donation sur l'entourage de Constantin. Il s'agit d'une manière pour Valla de traduire son intuition selon laquelle la donation serait invraisemblable. Par le choix de cette technique, Valla peut soumettre son intuition à la critique. Pourtant, Ginzburg ne semble pas disposé à voir dans cette preuve le travail d'un historien : la scène décrite par Valla est une fiction. Et il semble qu'une fiction, même assumée comme telle,

1 L. Valla, *Scritti filosofici e religiosi* (éd.) G. Radetti, Florence, 1953, p. 295 cité par Ginzburg (2003, p. 59).

et au service du vraisemblable, n'entre pas dans la représentation que se fait Ginzburg d'une preuve valide en histoire. Nous retrouvons alors le lien entre l'exercice et la conscience de la preuve rhétorique. Ginzburg adhère à une conception étroite de la preuve car il ne voit même pas les deux autres preuves : l'*ethos* et le *pathos*. Et cela, car son œil n'y est pas exercé. Dès lors qu'elles échappent à son contrôle, Ginzburg semble entretenir une méfiance vis-à-vis des dimensions éthique et pathétique des preuves qu'il étudie. Et c'est, en définitive, ce manque de maîtrise du modèle rhétorique qui a restreint la portée de sa réponse au problème de la preuve en histoire.

CONCLUSION : UN HISTORIEN AU MILIEU DU GUÉ

Dans l'introduction de *Rapports de force*, Ginzburg présentait son intérêt pour la preuve rhétorique en des termes très proches de ceux par lesquels Perelman et Olbrechts-Tyteca ouvraient leur *Traité de l'argumentation*. Comme les auteurs du *Traité de l'argumentation*, Ginzburg affirmait que la possibilité de fournir des preuves dans le domaine de la réalité sociale offrait un garde-fou contre la violence et l'arbitraire. Ginzburg écrivait notamment :

> Aujourd'hui que la coexistence, souvent conflictuelle, entre cultures différentes s'est transposée dans les métropoles, on entend de plus en plus souvent affirmer que les principes moraux et cognitifs des diverses cultures seraient impossibles à comparer. Alors que cette position devrait, en théorie, déboucher sur la plus vaste tolérance, elle est paradoxalement issue de prémisses semblables à celles dont s'inspire le principe selon lequel la justice n'est rien d'autre que le droit du plus fort. (Ginzburg, 2003, p. 14)

L'intérêt de Ginzburg pour le modèle rhétorique provient donc d'une conviction selon laquelle la complexité du monde social n'est pas incompatible avec l'administration de preuves. Il s'agit même d'une condition qui nous permet d'envisager une coexistence pacifique entre des visions du monde nourries d'histoires et de cultures différentes. Dans sa redécouverte du modèle rhétorique, Ginzburg semble pourtant s'être arrêté

au milieu du gué. Aurait-il été confronté à une peur plus grande que son désir de rompre avec une conception étroite de la preuve ? Cette peur est la peur d'une preuve dématérialisée, d'une preuve qui serait indépendante d'une trace, d'un document, d'un indice palpable. Or cette peur, comme nous le verrons, repose sur une illusion : l'illusion d'une preuve sans technique, c'est-à-dire d'une preuve qui pourrait convaincre sans être portée par un humain complet et, partant, un orateur qui construit toujours un *logos* en même temps qu'un *ethos* et un *pathos*. Plutôt que de nier la dimension humaine de la preuve, la rhétorique offre les outils pour la maîtriser.

LA CONCEPTION RHÉTORIQUE DE LA PREUVE

Le mot ne va pas de soi, mais de nous.
George GUSDORF

Adhérer au modèle rhétorique de la preuve suppose d'accepter, pour reprendre le célèbre aphorisme de Protagoras, que l'homme soit la mesure de toute chose. D'un côté, cette idée a quelque chose de trivial : il s'agit seulement de constater que c'est nécessairement nous, et nos semblables, qui sommes les seuls juges de la vérité de nos hypothèses sur le monde. D'un autre côté, cette idée de l'homme mesure a quelque chose d'inquiétant : si la vérité n'existe que d'esprit à esprit, se peut-il que nous soyons tous dans l'erreur ? Nous pouvons alors éprouver le besoin de situer le vrai en dehors de nous, dans un monde de la *connaissance objective* (Popper, 1991), où les vérités mèneraient une existence paisible, immunisées qu'elles seraient des imperfections de l'esprit humain. Mais cela suppose de nous illusionner sur les conditions réelles dans lesquelles la connaissance peut être produite et critiquée. Le modèle rhétorique de la preuve porte, précisément, sur les techniques par lesquelles il est possible, à partir des faits (les preuves extra-techniques), de produire des discours persuasifs sur ce qui a été (le genre judiciaire), sur ce qui pourrait être (le genre délibératif) et sur les valeurs auxquelles nous tenons (le genre épidictique). Vu sous cet angle, la rhétorique constitue l'outil pertinent pour permettre à l'homme d'assumer son rôle d'étalon de la vérité.

L'idée de la rhétorique comme outil de l'homme mesure n'a rien d'original. Elle trouve sa source chez les sophistes (Dupréel, 1948, p. 14-28) et elle était au cœur du projet du *Traité de l'argumentation* de Perelman et Olbrechts-Tyteca. Notons cependant qu'il n'y a, ni dans les traités antiques

comme la *Rhétorique* d'Aristote, ni dans le *Traité de l'argumentation*, de tentative de décrire une méthode pour apprendre à exercer un regard théorique sur les preuves rhétoriques[1]. L'absence d'une telle méthode condamne la rhétorique à être perçue comme l'outil des seuls orateurs : un ensemble de règles, de conseils et d'exemples de stratégies pour produire des discours persuasifs. Pourtant, le modèle rhétorique, avec l'attention qu'il accorde aux auditoires réels, aux émotions qui conviennent et au caractère et à la fonction de l'orateur, devrait être un outil particulièrement adapté à l'évaluation des preuves dans la réalité sociale[2]. Dans le chapitre suivant, je ferai donc une proposition de méthode pour que la rhétorique puisse devenir l'outil d'une enquête critique sur les preuves. Avant cela, il s'agit de décrire les différents éléments du modèle rhétorique. Je m'appuierai pour ce faire sur les auteurs qui ont vu dans la rhétorique une approche réaliste des mécanismes de la persuasion.

Depuis quelques années déjà, des travaux (Eggs, 1999, 2000 ; Dominicy, 2001, 2008 ; Danblon, 2002, 2012a ; Elster, 2003 ; Tindale et Welzel, 2012 ; Herman et Oswald, 2014) pointent les convergences entre les représentations de la raison humaine sur lesquelles repose la *Rhétorique* d'Aristote et les recherches en psychologie cognitive et en neurosciences. De plus en plus, la condamnation platonicienne de la preuve rhétorique comme une exploitation des failles de la vigilance d'un public peu éduqué[3] se heurte à des descriptions réalistes de notre rationalité, qui apparaît désormais comme non pas opposée mais basée sur les sens, les intuitions, les émotions (Damasio, 2006 [1994]). Dès lors, le *logos*, l'*ethos* et le *pathos* doivent être abordés comme des catégories pertinentes dans tout exercice

1 Rappelons, à cet égard, que l'ouvrage de Perelman, *The New rhetoric and the humanities : essays on rhetoric and its applications* (1979), malgré son titre, constitue plus une défense philosophique de la rhétorique qu'une véritable réflexion méthodologique sur la manière dont cette discipline pourrait être enseignée et exercée au service des sciences de l'homme.

2 Au sens de Searle (1998) qui, comme nous l'avons vu, lie la création, le maintien et la disparition des faits sociaux à une intentionnalité collective : une capacité des hommes à instaurer des conventions et à les respecter en commun.

3 En particulier dans le *Gorgias* (458e – 459c) où Socrate fait admettre au Sophiste que la persuasion de l'orateur, qui suit les règles de la rhétorique, tient à l'ignorance de son public. Cette idée a pour corollaire la croyance selon laquelle une discussion de spécialistes pourrait se passer de tout effet rhétorique : « Mais que veux-tu dire avec ce « en public » ? Est-ce devant des gens qui ignorent ce dont on leur parle ? Car, bien sûr, si l'orateur parlait devant des gens qui s'y connaissaient, il ne serait pas plus persuasif que le médecin. » (*Gorgias*, 459 a). Nous trouvons par ailleurs, dans ces propos de Platon, une des sources de l'exclusion de l'auditoire dans les théories normatives de l'argumentation.

d'expression langagière. Et la *Rhétorique* pourrait être étudiée comme une description des facultés, sans doute universelles, grâce auxquelles nous pouvons inventer des preuves, les utiliser pour persuader et être persuadés en retour. Or, la reconnaissance d'une utilité de la rhétorique pour la construction des preuves contraste fortement avec le dogmatisme des méthodes destinées à établir la validité des hypothèses. Alors même que la critique devrait solliciter chez l'homme la plus grande lucidité, elle continue pourtant de s'enraciner dans ce que notre nature a de plus conservateur. En particulier, comme nous le verrons, Karl Popper, bien qu'il adhère à une conception de la preuve inspirée par sa lecture des sophistes, défend une conception platonicienne de la critique. Le nœud du problème est la difficulté à percevoir comment le niveau technique de l'argumentation peut être mis à l'épreuve, faute d'une pratique de la rhétorique. Après avoir montré la pertinence du modèle rhétorique pour une approche humaniste de l'argumentation, il faudra en tirer toutes les conséquences pour la position épistémologique qui entend faire de l'argumentabilité un critère de rationalité.

LES PREUVES TECHNIQUES

De façon peut-être un peu paradoxale, une approche humaniste de la preuve rhétorique demande parfois de jouer Aristote contre Aristote[1]. Elle nécessite, en particulier, de se distancier de l'affirmation selon laquelle la rhétorique serait l'analogue de la dialectique (*Rhét.*, I, 1, 1354 a)[2]. En

1 Il a d'ailleurs parfois été pointé que la dualité que l'on trouve chez Aristote, entre un point de vue normatif sur les arguments (comme dans les *Réfutations sophistiques*) et l'approche réaliste des techniques de persuasion (que l'on trouve dans la *Rhétorique*), provenait du rapport, entre fidélité et démarcation, qu'entretenait Aristote avec son maître Platon (Danblon, 2005, p. 32-33). Il n'est alors pas surprenant que les travaux d'Aristote aient pu autant inspirer Perelman que les approches normatives de l'argumentation, tel que l'identification des *fallacies* à laquelle se consacrait Charles Hamblin (1970).

2 Comme invitait à le faire Jacques Brunschwig (1996) dans son article « Aristotle's Rhetoric as a 'Counterpart' to Dialectics ». En conclusion de son étude, il comparait la dialectique à une fleur d'intérieur, qui s'épanouit dans l'atmosphère protégée des écoles de philosophie et la rhétorique à une fleur sauvage qui, parce qu'elle s'épanouit en plein air, dans l'espace public, ne peut se satisfaire de l'application rigides de méthodes de discussion.

effet, le risque, en abordant la rhétorique par rapport à la dialectique, est de perpétuer une représentation platonicienne qui voit dans l'*ethos* et dans *le pathos* une sorte de verni persuasif que l'on pourrait ajouter à un noyau rationnel de la preuve pour séduire un public ignorant (Ferry et Danblon, 2014). Cependant, l'idée selon laquelle l'argumentation aurait *un noyau rationnel* et que c'est de cette logique que dépendrait la validité des preuves est profondément ancrée dans la *doxa*. Il faudra donc la discuter attentivement. La clarification de la nature du *logos* rhétorique est, en effet, une condition pour pouvoir accorder leur juste valeur à l'*ethos* et au *pathos*.

LE *LOGOS*

Il convient, pour commencer, d'atténuer la critique adressée à Carlo Ginzburg dans le chapitre précédent. Dire qu'Aristote fait de l'enthymème le noyau rationnel de la preuve rhétorique n'est pas, à proprement parler, erroné, si l'on se base sur le premier chapitre du Livre I :

> [...] jusqu'aujourd'hui ceux qui compilaient les *Techniques des discours* n'en ont fourni qu'une petite partie ; car seules les preuves sont techniques ; tout le reste n'est qu'accessoires. Nos auteurs, en effet, sont muets sur les enthymèmes, qui sont pourtant le corps de la preuve [...] (*Rhét.*, I, 1, 1354 a).

L'importance qu'accorde ici Aristote à l'enthymème contraste avec ce qu'il dit par la suite de l'*ethos*, qu'il présente comme la plus importante de toutes les preuves (*Rhét.*, I, 2, 1356 a). Mais cela n'enlève rien au fait qu'une conception de la preuve rhétorique dont l'enthymème serait le cœur rationnel peut être tirée du traité d'Aristote[1]. Partant, plutôt que d'entrer dans un débat sur la lecture de la *Rhétorique* qui serait la plus fidèle à ce qu'aurait pensé son auteur, je défendrai les deux idées suivantes : (1) les lectures contradictoires que l'on peut faire de ce traité tiennent au fait que deux conceptions des rapports entre le langage et le monde se télescopent dans la *Rhétorique* : celle des sophistes et celle

1 Pour une conception du *logos* comme « noyau rationnel » de l'argumentation, voir, par exemple, Antoine C. Braet (1992) qui oppose une situation idéale d'argumentation dans laquelle le *logos* prévaut sur les autres preuves aux situations imparfaites dans lesquelles prévalent l'*ethos* et le *pathos*. Voir, également Jonathan Powell (2007), qui distingue deux variétés de rhétorique, l'une basée sur « la psychologie » et la manipulation des émotions (l'*ethos* et le *pathos*) et l'autre basée sur l'argumentation (*logos*) (Powell, 2007, p. 2).

de Platon[1] ; (2) une lecture platonicienne de la *Rhétorique* est favorisée par notre tendance naturelle à surestimer le rôle de la logique dans l'évaluation des preuves.

Eugène Dupréel (1948) et Karl Popper (1998) ont tous deux essayé de réhabiliter la pensée des sophistes. Ils ont notamment insisté sur le fait que ces derniers et, en particulier, Protagoras, étaient les premiers penseurs laïcs, dans le sens où ils refusaient de juger la connaissance humaine à l'aune d'une connaissance divine, absolue et infaillible. En outre, les deux philosophes ont souligné que les Sophistes furent les premiers à réfléchir à la nature conventionnelle du langage. Cela suppose de renoncer à l'idée que c'est en reflétant une nature des choses que le *logos* pourrait servir la vérité. Le *logos* devient l'outil qui permet le partage et la critique des opinions et le critère de vérité, l'accord sur une représentation de la nature des choses[2]. Exprimée de la sorte, l'idée d'une nature conventionnelle du langage, et ses conséquences pour la recherche de vérité, ne semble pas particulièrement subversive. Pour comprendre la mauvaise réputation des sophistes il faut ajouter un second élément : ces derniers conjuguaient la conscience du fait que le *logos* n'a pas pour vocation d'énoncer la nature des choses avec l'enseignement de techniques pour produire des discours efficaces. La conjonction de ces deux éléments est, de Platon à nos jours, moralement suspecte car elle peut conduire à la réduction de la vérité à la loi du plus fort[3]. Dans

1 En ce sens, mon approche se distingue de celle de certains philologues qui consacrent leurs efforts à trouver une cohérence dans l'œuvre d'Aristote. En particulier, se basant sur le fait que, dans ses *Premières analytiques*, Aristote ne mentionne pas l'*ethos* et le *pathos* comme moyen de preuve, Brad McAdon (2004) envisage, pour sauver la cohérence de l'œuvre, que les passages qui, dans la *Rhétorique*, pourraient suggérer une dimension rationnelles de l'*ethos* et du *pathos* n'auraient pas été écrits par Aristote.

2 C'est là la position de Protagoras, selon la lecture de Dupréel : « [Selon Protagoras] c'est la science de la *Vérité* qui est vaine et c'est dans l'autre, celle de l'opinion des mortels, qu'il faut reconnaître la science légitime et féconde. La clé de cette science c'est l'accord des hommes pour retenir les choses qui leur importent en leur assignant un nom ; les connaissances des choses sont des conventions sur les choses : primat du *nomos* [la loi] sur la *phusis* [la nature]. » (Dupréel, 1948, p. 53).

3 Sur ce point, je rejoins Bernard Williams lorsqu'il refuse, dans *Vérité et véracité* (2006) d'opposer la vérité (absolue, objective et intemporelle) et la véracité (réduite à une apparence de vérité). En effet, selon Williams, la véracité implique le respect de la vérité. Mais ce respect ne peut pas se traduire par le fait de ne dire que *La* vérité, toute la vérité et rien que la vérité : une telle perspective relèverait de l'idéalisme philosophique. Le respect de la vérité doit se traduire par des vertus, l'exactitude et la sincérité, qui participent de la construction d'un *ethos* véracé (Williams, 2006, p. 25).

sa *Rhétorique*, Aristote navigue donc entre deux mondes. D'un côté, il défend l'importance, pour le citoyen, d'être formé aux techniques du discours. D'un autre côté, il reste convaincu que la science véritable (*episteme*) relève d'une autre nature que l'opinion (*doxa*) et que la logique est l'outil de cette science[1]. Nous touchons alors à la raison pour laquelle Aristote a limité, de façon drastique, les arguments rhétoriques au nombre de deux : l'exemple rhétorique (*paradeigma*) et l'enthymème. La raison est que ces deux arguments peuvent être rapprochés des deux types de raisonnement de la logique classique : l'induction et la déduction. Ainsi, Aristote écrivait :

> Tous les orateurs, en effet, pour produire de la persuasion, démontrent par des exemples ou des enthymèmes ; il n'y a pas d'autres moyens que ces deux-là. Donc s'il est d'absolue nécessité que toute démonstration se fasse ou par syllogisme ou par induction (évidence qui résulte de nos *Analytiques*), ces deux méthodes sont nécessairement identiques aux deux arts [la rhétorique et la dialectique]. (*Rhét.*, I, 2, 1356 a).

Pourtant, on peut aisément observer que les orateurs ont à leur disposition une riche gamme de techniques discursives pour produire de la persuasion : décrire, narrer, dissocier des notions, dénoncer des amalgames, blâmer les adversaires, s'inscrire dans la lignée d'un illustre prédécesseur, etc. Si l'on considère que le *logos* n'est pas une fenêtre sur le monde mais un outil pour formuler des opinions, la limitation qu'impose Aristote aux formes des arguments est difficilement justifiable. La réduction du *logos* à l'exemple et à l'enthymème apparaît donc comme une tentative, pour Aristote, de limiter la nature des tests à la seule validation des arguments. Ainsi, l'enthymème serait, approximativement, une déduction et l'exemple, de façon toute aussi approximative, une induction. Cette approximation peut, selon la thèse d'un noyau rationnel de la preuve

1 Si je peux avoir, dans ces pages, tendance à valoriser la figure d'Aristote et à faire de Platon un anti-modèle, Karl Popper (1998, p. 1-5) faisait d'Aristote une incarnation du dogmatisme. En effet, d'après Popper, le dogmatisme de Platon tient au fait qu'il envisage l'existence de lois immuables, inaccessibles aux hommes. Mais, par conséquent, Platon considère que les connaissances des hommes sont incertaines. Tout ce que nous pourrions atteindre serait des opinions. Aristote, au contraire, était persuadé que la méthode logique pourrait permettre d'atteindre des vérités : « C'est, je pense, avec la théorie d'Aristote, selon laquelle la science, *episteme*, est démontrable et, par conséquent, est une *connaissance certaine*, que la grande entreprise du rationalisme critique grec a touché à sa fin. » (Popper, 1998, p. 5).

rhétorique, s'expliquer par le fait que les humains sont incapables de s'exprimer en logique pure (l'exemple et l'enthymème seraient le mieux que nous puissions faire). L'exemple et l'enthymème seraient donc des preuves adaptées à l'imperfection du monde des hommes qui, pour notre malheur, n'est pas écrit en langage mathématique. Mais le problème de cette thèse concernant le noyau rationnel, est, d'une part, qu'elle nous conduit à nous illusionner voire, à nous culpabiliser, sur la manière dont nous raisonnons et argumentons[1]. D'autre part, faire de la logique le test de validité par excellence nous conduit à mésestimer des tests de validité dans lesquels nous excellons peut-être. Par exemple, le fait que nous sentions qu'un argument pose un problème éthique, ou encore, le fait qu'un orateur nous semble peu crédible, peut constituer un indice tout à fait pertinent du manque de validité d'un discours. Plutôt que de chercher la validité dans la logique, nous aurions peut-être intérêt à être plus lucides sur les raisons qui, dans notre expérience, nous conduisent à percevoir un argument comme douteux.

La réflexion d'Oswald Ducrot, dans un article intitulé « Argumentation rhétorique et argumentation linguistique » (2004), offre une illustration contemporaine des limites de la thèse de la logique comme noyau rationnel de la preuve. Dans cet article, Ducrot constate l'échec de

1 Pour une description psychologique et non logique de l'argumentation, voir la synthèse des théories actuelles que proposent Dan Sperber et Hugo Mercier dans leur article « Why do Human Reason ? Arguments for an Argumentative Theory » (2011, p. 57-111). Les auteurs distinguent, d'une part, le mécanisme intuitif par lequel nous évaluons les arguments et, d'autre part, les raisonnements conscients par lesquels nous évaluons les conclusions de nos inférences intuitives. Partant, les auteurs (2011, p. 59) rassemblent des données expérimentales qui tendent à prouver que, lorsque nous raisonnons, nous ne corrigeons pas nos conclusions, nous les rationalisons. Nos choix conscients, sur la valeur des arguments, seront donc influencés par la facilité avec laquelle nous pourrions les défendre face aux critiques. Cette rationalisation n'est donc pas une garantie de validité. De façon tout à fait intéressante, les auteurs (2011, p. 65) en tirent la conclusion que les formations au *critical thinking*, telles que celles préconisées par la pragma-dialectique ou, plus récemment, par Martha Nussbaum (2011, p. 96-100), sont assez peu efficaces dans la mesure où elles reposent sur l'idée que nous pourrions corriger nos propres raisonnements, individuellement, en testant leur solidité logique. D'après Sperber et Mercier, nous serions, en revanche, particulièrement efficaces lorsqu'il s'agit de critiquer les arguments des autres et que nous avons un intérêt pour le sujet : notre capacité intuitive à évaluer les arguments est alors nourrie par notre expérience. C'est donc en étant plus attentifs à nos intuitions, en les utilisant comme des indices, que nous pouvons améliorer nos capacités argumentatives et critiques. Cela suppose de cesser de percevoir la logique, qu'elle soit formelle ou non, comme le critère de l'argumentation valide.

son projet d'évaluer l'« argumentation rhétorique » (argumenter pour faire croire quelque chose à quelqu'un) à l'aune de l'« argumentation linguistique » (où un argument permet de rendre vraie une conclusion par une inférence valide). Ses observations montrent, selon lui, que dans les situations réelles d'argumentation les arguments que nous employons rendent rarement nos conclusions nécessaires. De même, les connecteurs que nous utilisons (« donc », « alors », « par conséquent ») ne sont pas la manifestation d'un lien logique entre les propositions. De tels connecteurs ne feraient que participer de la force persuasive du discours en améliorant l'image de l'orateur (qui donne à son propos l'apparence d'une démonstration). Partant de ce constat, Ducrot conclut en invitant à « une méfiance *radicale* vis-à-vis du discours » (Ducrot, 2004, p. 32). Chez Ducrot, le prix du deuil de l'association du *logos* à la logique est donc particulièrement important : le *logos* devient une apparence de raisonnement qui ne saurait être évaluée qu'en termes de persuasion et non de validité. Cette position offre alors une illustration remarquable des impasses auxquelles conduit une conception étroite de la rationalité : une incapacité de voir dans les manifestations réelles du *logos* autre chose que des pratiques irrationnelles.

En somme, l'image de la logique comme cœur rationnel de la preuve rhétorique est une erreur catégorique, dans le sens précis où elle place sur le même plan des éléments qui ne sont pas de même nature. La preuve rhétorique est un outil qui permet de partager des opinions. La logique est un outil, parmi d'autres, qui vise à tester la validité des preuves. La persistance de cette erreur catégorique souligne le fait que l'homme n'est pas encore équipé pour assumer son rôle d'étalon de la vérité et cela, c'est mon hypothèse, par manque de maîtrise du modèle rhétorique. En effet, l'accord que peuvent permettre d'atteindre les preuves rhétoriques, tel que décrit par Perelman et Olbrechts-Tyteca (2008 [1958], p. 87-153) est un ensemble d'éléments très divers (des faits, des vérités, des valeurs, des hiérarchies de valeurs, des habitudes de raisonnement, des présuppositions, etc.)[1]. Cette diversité des éléments

1 Dès lors, si l'on veut décrire le lien entre l'argument d'un orateur et les principes sur lesquels il repose, il faudrait aborder ce lien dans sa dimension psychologique et non pas seulement logique. C'est en ce sens que l'on peut comprendre cette remarque des auteurs du *Traité* : « Les prémisses de l'argumentation consistent en propositions admises par les auditeurs. Quand ceux-ci ne sont pas liés par des règles précises les obligeants à reconnaître certaines propositions, tout l'édifice de celui qui argumente ne se fonde que sur un fait

qui composent l'accord a pour corollaire une diversité des motifs pour lesquels le public peut refuser son accord à l'orateur : il ne risque pas seulement d'être disqualifié par une faute de logique mais s'il s'écarte du sens commun, des valeurs admises ou encore de la terminologie que partage une communauté scientifique. D'où l'importance de maîtriser le modèle rhétorique dans son ensemble : c'est, en effet, en étant capable d'identifier et de critiquer une preuve dans toutes ses dimensions (*logos*, *ethos*, *pathos*) que l'on peut espérer participer au progrès de la rationalité collective.

L'*ETHOS*

L'ouvrage de Marcel Detienne, *Les Maîtres de vérité dans la Grèce archaïque* (1967), permet d'envisager l'origine d'une efficacité du discours liée à la personne qui le prononce. L'autorité de la personne qui parle en public aurait été à la source première de la persuasion dans le cadre d'une pensée magico-religieuse : une autorité indiscutable garantie par la tradition. C'est la figure du « maître de vérité » dont la parole ne saurait être ni contestée, ni démontrée : elle s'identifie à la vérité (Detienne, 1967, p. 27). Mais, dans un tel contexte, le discours de l'orateur n'engage pas véritablement sa personne. Il est, littéralement, un porte-parole. À ce titre, comme le notait Fernando Gil, dans son *Traité de l'évidence*, l'effacement du « je » est une caractéristique récurrente des rituels religieux : l'orateur n'est qu'un exécutant, il « agit par délégation d'une parole anonyme et primordiale, elle seule peut se prévaloir de la première personne. » (Gil, 1993, p. 27). L'*ethos* comme preuve technique de la rhétorique est, dans cette perspective, le produit d'un processus de démocratisation (Kennedy, 1998, p. 43), le passage d'une autorité naturelle à une autorité technique. Lorsque l'autorité n'est plus garantie par la tradition, l'orateur doit en effet prendre en compte l'image qu'il va donner aux citoyens réunis en assemblée : il doit construire de son *ethos* par la technique. En d'autres termes, le modèle rhétorique offre la possibilité d'intégrer l'autorité à la discussion critique. Pourtant, la voie empruntée par les recherches en argumentation a le plus souvent consisté à dénoncer la persuasion produite par l'orateur comme fallacieuse

d'ordre psychologique, l'adhésion des auditeurs » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008 [1958], p. 87-153).

a priori. Le programme de recherche en sciences cognitives dit des « biais et heuristiques » (Tversky et Kahneman, 1974) s'inscrira dans une même perspective en expliquant la force de l'argument d'autorité à la lumière d'un biais de raisonnement (Chaiken et Maheswaran, 1994). Les caractéristiques de l'*ethos* comme preuve technique de la rhétorique détonent avec ce *paradigme de la vigilance.*

Au début du Livre II de sa *Rhétorique*, Aristote distingue trois raisons pour lesquelles l'orateur inspirera de la confiance par son *ethos* : la prudence (*phronesis*), la vertu (*arete*) et la bienveillance (*eunoia*) (*Rhét.*, II, 1, 1378 a). Au contraire, les théories contemporaines de l'argumentation se basent sur le postulat selon lequel le discours devrait emporter la conviction par « des moyens logico-discursifs purement internes, qui ne doivent rien à la figure de celui qui les développe » (Amossy, 2010, p. 17). Dans la situation idéale de communication envisagée par Habermas (1970), l'absence de l'*ethos* sera par exemple une condition nécessaire pour que triomphe la « force du meilleur argument[1] ». Ainsi, la réintégration de l'*ethos* dans l'analyse de l'argumentation est un des traits les plus importants de la rupture de Perelman avec la conception cartésienne de la rationalité (Leff, 2009). C'est, notamment, à partir d'observations sur l'argumentation juridique que les auteurs du *Traité* ont illustré l'utilité de l'*ethos* (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008 [1958], p. 412). En effet, plus que d'établir ce qui est vrai ou faux, le juge doit rechercher ce qui est juste, en vertu notamment d'une tradition juridique dont l'attestation nécessite souvent le recours à l'argument d'autorité (*ad verecundiam*) ou, plus précisément, que le juge bénéficie de la confiance de la communauté.

1 Dans un article de 1970, « Towards a Theory of Communicative Competence », Habermas donnait les caractéristiques de sa conception de la discussion critique idéale, dont se sont inspirés les tenants de l'approche pragma-dialectique. Elle consiste en un certain nombre de règles que les participants devraient suivre pour que « la force du meilleur argument » soit le seul critère qui puisse déterminer la conviction des participants. Selon Habermas, cette force du meilleur argument ne peut s'exprimer qu'en l'absence de rhétorique, qui est comprise comme un usage illégitime de la force de persuasion : « La pure intersubjectivité n'existe que lorsqu'il existe une symétrie complète dans la distribution de l'affirmation et de la contestation, de la révélation et de la dissimulation, de la prescription et de la conformité, entre les partenaires de communication. Aussi longtemps que cette symétrie existe, la communication ne sera pas entravée par des contraintes provenant de sa propre structure. » (Habermas, 1970, p. 371). Nous voyons ici à quel point la conception de la communication d'Habermas est abstraite. Cela est particulièrement fort dans l'idée d'une situation de communication qui pourrait être libérée « des contraintes de sa propre structure ».

Ainsi, plutôt qu'une réhabilitation de l'argument d'autorité, il semble que la pensée de Perelman témoigne d'une redécouverte de la conception aristotélicienne de l'*ethos*. Cela apparaît en particulier dans un court billet intitulé *Humanisme et libre examen*, où, après avoir présenté le rejet de l'argument d'autorité comme le fondement même du libre examen, il apportait la nuance suivante :

> Le complément indispensable au principe du libre examen – qui sans cela conduirait à un scepticisme stérile – est une foi dans les capacités de l'homme, en principe même de chaque homme, de se former une opinion sur tous les problèmes qu'il soumet à son examen. (Perelman, 1950, s. p.).

On commence alors à apprécier l'écart entre la nature et la fonction de l'*ethos* dans le modèle rhétorique et le paradigme de la vigilance dans lequel s'inscrivent la plupart des recherches sur l'argumentation et le raisonnement[1]. L'importance de l'*ethos* apparaît en effet dès lors que l'on opte pour une perspective indéterministe (que l'on soit dans le domaine de la recherche scientifique ou dans celui de la résolution de problèmes pratiques). En l'absence de vérités définitives, les hypothèses et les opinions sont conjecturelles : elles doivent pouvoir être assumées par un *ethos*. C'est là le sens de la remarque d'Aristote dans le premier livre de la *Rhétorique* :

> [...] les honnêtes gens nous inspirent confiance plus grande et plus prompte sur toutes les questions en général, et confiance entière sur celles qui ne comportent point de certitudes, et laissent une place au doute. (*Rhét.*, I, 2, 1356 a).

L'*ethos* construit par l'orateur doit, ainsi, correspondre à l'image de la personne en qui il est rationnel d'avoir confiance lorsque les solutions aux problèmes qui se posent ne sauraient s'appuyer sur une preuve

1 Il existe, en effet, des tentatives de réduire l'*ethos* de la rhétorique à sa redécouverte, sous une forme appauvrie, par la pragmatique moderne. C'est, notamment, le cas de Marcelo Dascal et d'Alan Gross (1999) qui, dans un article intitulé « The Marriage of Pragmatics and Rhetoric », s'appuient sur le principe de coopération de Grice (1979) pour tenter de réduire la rationalité de l'*ethos* à la validité des inférences que le destinataire d'un message pourrait faire sur les intentions de l'émetteur. Partant, la confiance que l'orateur pourra obtenir sera considérée comme dérivative et non fondamentale (Origgi, 2005). En décrivant la confiance que peut obtenir un orateur comme un mécanisme inférentiel, ces approches n'apportent qu'une réponse partielle au problème qui a été bien formulé par Eugene Garver : « quel est le lien interne, constitutif, entre le fait d'être digne de confiance et le fait de recevoir en effet la confiance ? » (2000, p. 33-34).

conclusive : la figure du *phronimos*, capable de viser juste en l'absence de certitudes[1]. Mais les vertus de l'*ethos* ne doivent pas être l'apanage du seul orateur. Un savoir qui circule et qui s'accroît suppose l'existence de communautés argumentatives où les arguments peuvent être avancés avec confiance et critiqués avec bienveillance. On retrouve ici l'amitié politique si chère à Aristote : un cercle vertueux qui peut s'instaurer entre la confiance que nous accordons à nos concitoyens et celle qu'ils nous accordent (*E.N.*, X, 1171b-1172a). Cette amitié politique est fondamentale pour prendre la vraie mesure de la preuve par l'*ethos*. À ce propos, Eugene Garver écrivait :

> Il y a une différence entre le raisonnement qui relie des prémisses et l'argument rhétorique qui relie de façon fiable des assertions. Les liens fiables ont leur lieu dans la personne qui possède un *ethos*, tandis que le lieu des rapports logiques est dans le monde. Nous faisons confiance aux gens qui situent le bien à l'intérieur d'eux-mêmes plutôt que dans le monde. (Garver, 2000, p. 35).

Les qualités de l'*ethos*, et leur rôle central dans la construction et la critique des arguments, sont tombés en désuétude à mesure que s'affirmait une conception de la raison comme une faculté calculatrice. L'*ethos* n'en a pas pour autant perdu sa force persuasive. Aussi, plutôt que de traquer les arguments d'autorité, un modèle humaniste d'analyse de l'argumentation proposera des manières créatives d'élucider le sentiment qu'un orateur nous inspire.

1 Comme l'a bien noté Eggs (1999, p. 44) cet édifice théorique repose sur un principe anthropologique, exprimé au début de la *Rhétorique*, qui voudrait que « la nature » ait « suffisamment doué les hommes pour le vrai et ils atteignent la plupart du temps à la vérité » (*Rhét.*, I, 1, 1355 a). C'est donc dans la mesure où le public serait naturellement doué pour reconnaître le vrai qu'il serait rationnel et efficace pour l'orateur de viser la construction d'un *ethos* qui affiche certaines vertus. C'est également au regard de ce principe anthropologique qu'Aristote peut affirmer dans le paragraphe suivant : « La rhétorique est utile, parce que le vrai et le juste ayant une plus grande force naturelle que leurs contraires, si les jugements ne sont pas rendus comme il conviendrait, c'est nécessairement par leur faute que les plaideurs ont le dessous. Leur ignorance mérite donc le blâme » (*Rhét*, I, 1, 1355 a). Au contraire de la *doxa* contemporaine, selon laquelle la rhétorique est souvent perçue comme une technique permettant de rendre acceptable ce qui ne l'est pas, Aristote affirmait ici l'importance de la rhétorique pour faire triompher le vrai : aucune excuse ne permettrait donc de racheter l'orateur qui ne parviendrait pas à emporter une cause juste en raison de son manque de maîtrise de la rhétorique.

LE *PATHOS*

Dans sa *Rhétorique*, Aristote liait l'importance du *pathos* pour la construction des preuves au fait que « les passions sont les causes qui font varier les hommes dans leurs jugements » (*Rhét.*, II, 1, 1378 a). Pour une tradition qui, depuis Platon, conçoit la raison comme la mise à distance des émotions, il y a, dans cette idée d'utiliser les passions pour faire varier les jugements, une des sources principales de la mauvaise réputation de la rhétorique.

Cela s'est traduit par une réticence des théories contemporaines de l'argumentation à intégrer le *pathos* (Micheli, 2010, p. 65-114). En particulier, les émotions étaient tout à fait absentes du modèle de Toulmin (1964 [1958]) : il se restreint à tester la cohérence interne des arguments sans considération pour leurs usages en contexte. Les théories normatives de l'argumentation se caractérisent, quant à elles, par une réticence conceptuelle à envisager que la rationalité puisse être liée aux émotions. Ainsi, le *pathos* a pu être considéré comme un moyen de persuasion « non-argumentatif » et contraire à la rationalité (comprise comme le respect d'un certain nombre de règles destinées à favoriser la résolution d'un conflit d'opinion). Bien que Perelman ait réintégré la question de l'auditoire dans les réflexions contemporaines sur l'argumentation, il ne s'est pas véritablement saisi de la question des rapports entre les émotions et le jugement, qui est pourtant au cœur de l'approche aristotélicienne du *pathos*. Plantin (1998) puis Micheli (2010) ont, quant à eux, proposé d'analyser l'*argumentabilité* des émotions (dans quelle mesure les émotions peuvent être l'objet de justifications et de réfutations). Ces approches font l'impasse sur les émotions effectivement ressenties par les protagonistes de l'interaction argumentative. Plantin en est même arrivé à mettre en question la capacité de la rhétorique à agir sur les émotions de l'auditoire. Ainsi, dans « la raison des émotions » (1998), il renvoie dos-à-dos les traités de rhétorique classique et les approches normatives de l'argumentation : la même puissance serait reconnue au *pathos*, qu'il s'agisse de glorifier le pouvoir de la rhétorique ou de chercher à se prémunir contre lui. Plantin doute même du fait que les rhétoriciens antiques aient vraiment adhéré à l'idée de cette capacité du discours à faire circuler les émotions entre un orateur et son auditoire. Si Quintilien envisage tout naturellement qu'un orateur puisse produire

des émotions par le discours, cela provient, selon Plantin, du fait que les traités de rhétorique peuvent être abordés comme des « slogans publicitaires », destinés à magnifier le pouvoir de la rhétorique et à faire monter les enchères[1].

Pourtant, le traitement des émotions dans la *Rhétorique* (et, en particulier, dans le second livre) repose sur un simple constat de sens commun : on peut attendre des êtres humains certains types de réactions émotionnelles face à certains types de situations. Ainsi, nous pouvons nous attendre à ce que nos semblables se sentent outragés si nous méprisons ce qui leur est cher. Nous pouvons, de même, espérer que nos semblables éprouvent de la pitié face au spectacle d'un malheur non mérité qui s'abat sur autrui. Il s'agit, en d'autres termes, simplement de tabler sur la commune humanité que nous partageons avec nos semblables. Partant, en sollicitant notre compétence à l'empathie, nous pourrons nous exercer à simuler mentalement l'effet d'un argument donné sur différentes subjectivités. La fréquentation de cette topique des émotions nous permettra de donner plus d'universalité aux opinions que nous défendons. Montrer notre conscience de la sensibilité de l'autre pourra, par exemple, contribuer à la bonne réception de notre opinion. Réciproquement, le manque d'efforts en ce domaine peut être l'objet de critiques.

LES PREUVES EXTRA-TECHNIQUES

Venons-en à la seconde catégorie de preuves : les preuves extra-techniques. Aristote (*Rhét.*, I, 2, 1356 a) propose deux critères pour les définir : elles sont préalablement données et, contrairement aux preuves

1 La réticence, voire la suspicion des théories de l'argumentation à prendre en compte les effets du discours contraste avec la simplicité déconcertante dont cet aspect était envisagé dans l'Antiquité. La confiance, dans la capacité d'un orateur à toucher le public, pouvait alors être favorisée, comme l'envisage Ruth Webb, par l'éducation rhétorique des citoyens. Il était en effet attendu des étudiants qu'ils répondent à la lecture des discours étudiés par la production d'images mentales (2012, p. 21-26). Un étudiant pouvait échouer à cet exercice s'il n'était pas capable d'associer les bonnes images aux bonnes descriptions. Un tel rapport au texte peut apparaître surprenant à une culture moderne pour laquelle les réactions de l'imagination face aux textes sont considérées comme une affaire privée et subjective (Webb, 2012, p. 23).

techniques, elles ne sont pas « inventées » par l'orateur (elles ne sont pas un produit de son discours) mais elles doivent être utilisées par lui. Elles sont *atechnoï* : en dehors de la technique. Au premier abord, l'idée d'une preuve qui se passerait de technique évoque des objets familiers : les empreintes digitales sur l'arme du crime, une photographie compromettante, tous les « fragments de réalité » (Schouler, 1997, p. 29) qu'un avocat pourrait brandir dans un sachet transparent et dont la simple vue donnerait accès au fin mot de l'histoire.

Pourtant, la notion de « preuve extra-technique » est problématique. En effet, en lui-même, un indice ne prouve rien. On ne saurait véritablement parler de preuve indépendamment d'une situation où un orateur doit convaincre un auditoire. Aussi décisif soit-il, l'indice de l'avocat doit être dévoilé au cœur d'un discours. Plutôt qu'une preuve sans technique, la preuve extra-technique serait alors le comble de la rhétorique : une preuve dont la force persuasive est d'autant plus décisive qu'elle sera présentée comme un simple dévoilement de la vérité. Cette force persuasive ne repose alors pas tant sur une absence de technique que sur l'illusion de cette absence. En somme, la preuve extra-technique peut être décrite comme une évidence construite (Cassin, 1997, p. 24-27). Pour bien cerner ce phénomène, il est nécessaire, à la suite de Danblon (2009), de distinguer, d'une part, l'enjeu épistémologique de la validité et, d'autre part, l'enjeu rhétorique de l'efficacité. L'efficacité de la preuve extra-technique peut s'expliquer grâce à l'hypothèse d'une rationalité stratifiée (Danblon, 2002, p. 44-45) : nous aurions hérité d'une propension à percevoir de simples indices comme étant le signe évident de la vérité. Or, dans une conception moderne de la rationalité, ce moment rhétorique de l'évidence devrait, dans un second temps, être suivi d'un test de validation. La validité de la preuve extra-technique dépendra dans ce cas de la résistance à la critique qu'offre le raisonnement dans lequel est enchâssée cette preuve. Mais si la persuasion est ainsi décorrélée de la validité, devrions-nous dès lors entretenir une méfiance radicale vis-à-vis des effets d'évidence de la preuve extra-technique[1] ?

1 Aux dires d'Arlette Farge, il s'agit d'un problème auquel est souvent confronté l'historien dans son travail sur les archives : « La parole dite, l'objet trouvé, la trace laissée deviennent figures du réel. Comme si la preuve de ce qui fut le passé était enfin là, définitive et proche. Comme si, en dépliant l'archive, on avait obtenu le privilège de « toucher le réel ». Dès lors pourquoi discourir, fournir de nouveaux mots, pour expliquer ce qui tout simplement gît

Une méfiance systématique sur les effets d'évidence pourrait ne pas être stratégie la plus efficace, ni la plus rationnelle en pratique. Cette méfiance ne permet pas de bien cerner ce qu'il peut y avoir d'utile dans l'effet d'évidence : il reste le signe potentiel de la vérité et, en cela, il est un moteur essentiel de l'enquête, qu'elle soit policière, judiciaire ou scientifique. D'où le besoin de maîtriser les effets d'évidence de la preuve extra-technique. Dans cette perspective, le modèle rhétorique permet d'identifier les techniques par lesquelles l'effet persuasif de la preuve extra-technique peut être amplifié ou dissipé. Il contribue, en cela, à une plus grande lucidité sur la nature et les effets de ces preuves. À partir de cette réflexion, j'aborderai finalement la délicate question du statut du témoignage comme preuve dans le discours historique. En théorie, c'est dans la mesure où il peut être critiqué, quantifié, intégré dans un raisonnement que le témoignage est utilisable comme preuve par l'historien. Mais, comme le notait Renaud Dulong (1998, p. 211), « par rapport aux autres types de documents [le témoignage] apporte une touche particulière d'humanité ». D'où le caractère insatisfaisant d'une opposition trop marquée entre deux fonctions du témoignage : le témoignage au service de l'histoire et le témoignage au service de la mémoire. Ainsi, à la suite de la réflexion d'Emmanuelle Danblon, je montrerai en quoi le témoignage, comme pratique rhétorique (Danblon 2007, 2008, 2013a, p. 169-189), peut participer de la reconstruction rationnelle des événements.

L'ÉVIDENCE DE LA PREUVE EXTRA-TECHNIQUE

La validité de la preuve extra-technique doit tout d'abord être distinguée de sa force persuasive. Repartons, pour ce faire, du concept de *tekmerion* chez Aristote : un indice induisant une conclusion que devrait partager tout être raisonnable. La réflexion d'Aristote sur l'indice nécessaire, permet de retrouver l'origine de l'idée d'une preuve qui se passerait de technique. Dans un passage célèbre de sa *Rhétorique*, Aristote oppose

sur les feuilles, ou entre elles. » (Farge, 1989, p. 18-19). Il apparaît donc que les archives peuvent produire un effet d'évidence tel que défini notamment par Fernando Gil (1993, p. 5-8) : une « vérité redoublée » dans le sens où elle se passe de justification. Le regard réflexif que porte Farge sur sa pratique est d'autant plus intéressant qu'elle est consciente du conflit entre cette propension à céder, dans un premier temps, aux effets d'évidence, et la nécessité de fonder le récit historique sur des preuves et non sur des évidences.

le *tekmerion* aux indices réfutables (*Rhét.*, I, 2, 1357 b). Pour illustrer cette distinction, il compare les deux raisonnements suivants : (1) « un indice qu'il a de la fièvre, c'est que sa respiration est rapide » et (2) « un indice qu'elle a enfanté, c'est qu'elle a du lait ». Dans le premier cas, l'indice n'est pas un *tekmerion*, car, même s'il est exact, la conclusion n'est pas nécessaire (on peut avoir la respiration haletante sans avoir de la fièvre). En comparaison, dans le deuxième cas la conclusion tirée à partir de l'indice découle d'une nécessité aussi bien logique qu'épistémique (Danblon, 2009, p. 11). Ce raisonnement est alors d'autant plus persuasif qu'il semble indépendant d'une intention de persuader : il relève de la nature des choses. Le *tekmerion* correspondrait ainsi au portrait-robot d'une preuve dont la force persuasive serait indépendante de la technique : la conclusion qui en découle s'impose à tout être raisonnable, indépendamment de l'art oratoire. La persuasion du *tekmerion* serait donc l'exacte mesure de sa validité : une validité indiscutable.

Or, tout le problème est qu'un tel indice nécessaire s'accompagnera généralement d'un caractère pauvre de l'information que l'on peut en tirer. Il n'y a rien de particulièrement novateur à déduire que Socrate est mortel à partir du fait qu'il est un homme même si le raisonnement est évident. Il y a « un rapport inversement proportionnel entre la validité de l'information et son degré d'intérêt pour la connaissance : plus l'hypothèse est risquée, plus elle présente un intérêt heuristique » (Danblon, 2009, p. 11). Partant, l'intérêt de l'indice tient précisément au fait qu'il n'est pas nécessaire et, qu'à ce titre, il peut soutenir une conjecture audacieuse. Or, la rareté des *tekmeria* (indices nécessaires) incite à la vigilance quant à la validité réelle de la preuve. Il convient donc, dans un second temps, de tester la conjecture.

Si l'on se place, maintenant, dans le cadre rhétorique de l'échange d'arguments, les considérations qui précèdent pourraient légitimer une méfiance radicale sur l'utilisation des preuves extra-techniques. En effet, l'orateur devrait en principe présenter sa conjecture de telle façon qu'elle soit réfutable[1], ce qui est difficilement compatible avec la nature évidentielle des preuves extra-techniques. Ainsi, l'effet d'évidence que peuvent produire les preuves extra-techniques a souvent été dénoncé pour son caractère irrationnel. En particulier, Renaud Dulong insistait

1 C'est sur ce principe que repose le critère d'argumentabilité de Popper, que je discute dans la synthèse de ce chapitre.

sur le pouvoir de suggestion du corps du témoin (1998, p. 185-210). Le corps du témoin peut apparaître comme une trace de l'événement et donner l'impression d'un accès direct à la réalité passée[1]. Dulong voyait dans ces effets d'évidence une exclusion de la rationalité :

> La magie qu'elle [la suggestion du témoin] met en œuvre semble peu compatible avec les opérations de jugement accompagnant l'intercompréhension et avec la sorte de rationalité attribuée à la communication. (Dulong, 1998, p. 190).

Je voudrais, cependant, revenir sur l'importance d'envisager la critique et la persuasion comme deux faces de notre rationalité. Opposer, d'une part, le fait d'adhérer rationnellement à la preuve et, d'autre part, le fait de céder à la « magie » de l'évidence ne permet pas de cerner l'utilité de la preuve extra-technique. En effet, comme le note par ailleurs Dulong (1997, p. 65), une fois que nous avons juré sur l'honneur, que nous avons fourni un compte rendu aussi exact que possible des faits, il peut être nécessaire, face aux doutes persistants de notre interlocuteur, de fournir une preuve plus concrète. C'est donc précisément parce qu'elle semble plus authentique que du *logos* (Danblon, 2004a ; 2010b) que la preuve extra-technique est utile. L'évidence ou, plus précisément, l'*effet de réel* de la preuve extra-technique peut alors être décrit comme rationnel : il peut permettre de lever les doutes, de passer à autre chose en satisfaisant un besoin profondément humain de vérité en dépit de l'incertitude (Williams, 2006, p. 77-82)[2]. Si la méfiance systématique sur la force persuasive de la preuve extra-technique n'est alors pas l'attitude la plus rationnelle, les risques de manipulation ne doivent pas non plus être négligés. D'où l'importance d'une plus grande lucidité sur les techniques de la preuve extra-technique.

1 Dulong écrivait notamment : « Désigné par le pronom « je », le corps fait irruption dans la situation de la déposition comme un morceau du passé raconté, susceptible – tel un visage – de le présentifier » (Dulong, 1998, p. 187).

2 Je voudrais ici mentionner une expérience menée par Céline Pieters (2013, p. 111-122), dans le cadre d'un mémoire de master consacré à l'aveu sous la direction d'Emmanuelle Danblon. Pour tester son hypothèse selon laquelle l'aveu serait « la reine des preuves », Pieters a demandé à certains de ses camarades de simuler une délibération de jury dans le cadre d'une affaire judiciaire où le coupable avait avoué le crime. De façon remarquable, les acteurs de cette expérience, en dépit du fait qu'ils pouvaient trouver de bonnes raisons de douter de la culpabilité de l'accusé, en revenaient toujours à l'aveu pour fonder leur (intime) conviction de la culpabilité. Ainsi, si l'on considère que l'incertitude est une composante nécessaire de toute délibération, la vérité est un objectif, et elle ne doit pas être confondue avec l'intime conviction des jurés. L'effet d'évidence de la preuve extra-technique n'en est pas moins nécessaire à la prise de décision.

LA RHÉTORIQUE DE LA PREUVE EXTRA-TECHNIQUE

Ainsi, la maîtrise de la rhétorique peut nourrir les compétences critiques. Dans son introduction au premier livre de la *Rhétorique*, Médéric Dufour soulignait le fait qu'Aristote, contrairement à ses prédécesseurs, avait intégré les preuves extra-techniques dans sa *techne*. Cela signifie, écrit Dufour, qu'Aristote va « leur imprimer un caractère logique et, pour dire le mot, les rendre techniques et montrer les moyens de les discuter. » (Dufour, 1932, p. 62). En effet, dans le quinzième chapitre du premier livre de sa *Rhétorique*, Aristote présente les techniques par lesquelles il est possible de tourner les preuves extra-techniques pour ou contre une même cause au cours d'un procès. Il s'agit, pour l'orateur, de produire ou bien de dissiper l'effet d'évidence de la preuve extra-technique. Cela apparaît en particulier dans une recommandation que formule Aristote à propos de l'usage et de la critique des témoignages.

Celui qui n'a pas de témoins à faire valoir, nous dit Aristote, devra présenter des vraisemblances. L'orateur qui aurait à choisir cette stratégie pourra, en outre, faire valoir que les vraisemblances sont plus fiables que les témoignages en affirmant que « les vraisemblances ne peuvent tromper pour de l'argent ; les vraisemblances ne peuvent être prises en flagrant délit de faux témoignage. » (*Rhét.*, I, 15, 1376 a). Une telle stratégie consiste donc à accorder une plus grande valeur au raisonnement, au *logos*, qu'à la parole des témoins. De façon remarquable, cette stratégie va de pair avec une technique visant à dissiper l'effet d'évidence produit par un témoin en l'attaquant sur son *ethos* : ce qui doit être saillant pour l'auditoire, ce n'est pas le témoin en tant qu'il incarne un aspect de l'événement, mais le témoin en tant qu'individu corruptible ou faillible. En revanche, conseille Aristote, l'orateur qui aura des témoins devra exploiter l'effet d'évidence d'une telle preuve et faire valoir que « les simples vraisemblances ne sauraient compter en justice ; on n'aurait nul besoin de témoignages, s'il suffisait de simples discours pour découvrir la vérité. » (*Rhét.*, I, 15, 1376 a). Soulignons ici l'opposition, à visée persuasive, que formule ici Aristote entre le témoignage et « les simples discours ». Nous touchons en effet ici à la subtilité de la technique de la preuve extra-technique : son efficacité est liée à la capacité de l'orateur à faire disparaître sa technique pour que demeure la seule évidence. Et c'est, pour l'autre parti, précisément les ficelles de

cette disparition qu'il faut mettre à jour : il s'agira de montrer que le témoin n'incarne pas l'événement, il en est un filtre déformant. Le fait d'enseigner des techniques pour défendre des points de vue opposés à partir des preuves extra-techniques peut, au premier abord, conduire à voir en Aristote un relativiste. Médéric Dufour affirmait quant à lui que « le philosophe [Aristote] n'est pas immoral ; il est, comme il le doit en un tel traité, amoral. » (1932, p. 63). Il convient ici d'insister sur le caractère neutre au plan éthique de la technique rhétorique. Cette idée est, en effet, tout à fait contre intuitive dans la mesure où nous avons été habitués, depuis Platon (Schaeffer, 1999, p. 21-60 ; Bruner, 2005, p. 16-19 ; Sennett, 2010, p. 172), à percevoir avec méfiance le caractère artificiel du discours (c'est-à-dire, le fait qu'il puisse être abordé comme un matériau qui se travaille). Et pourtant, penser qu'une preuve puisse se passer de technique relève d'un essentialisme philosophique naïf. En effet, la technique peut être consciente ou non, mais elle ne peut pas être absente.

Le chapitre précédent a révélé le caractère anti-rhétorique de la conception de la critique en histoire. Ce rapport à la rhétorique pourrait s'expliquer par une tendance à surestimer la possibilité de trouver un *tekmerion*, un indice nécessaire qui permettrait de trancher un débat. Quoi qu'il en soit, l'idée selon laquelle un historien ait à amplifier ou à atténuer l'effet persuasif d'un document est étrangère à la *doxa* de la discipline historique. Pourtant, la lucidité sur cette rhétorique de la preuve extra-technique pourrait offrir les parades les plus efficaces contre les attaques sceptiques[1] sur la possibilité d'une connaissance historique. L'argumentation des sceptiques consiste, premièrement, à faire une concession au réel : reconnaître qu'une réalité existe en dehors du discours. Mais cette concession est immédiatement suivie par une affirmation relativiste : dès lors que l'on cherche à reconstruire la réalité passée à partir de documents, on entre dans le domaine subjectif de l'interprétation et il peut y avoir autant d'interprétations que d'interprétants[2]. En définitive, les sceptiques reconnaissent que la réalité

1 En particulier Roland Barthes, Hayden White et ceux qui s'en inspirent.

2 Ces propos d'Hayden White illustrent cette stratégie argumentative des sceptiques : « Je fais la distinction entre un événement (comme une *occurrence* qui survient dans l'espace et le temps du monde) et un *fait* (un énoncé à propos d'un événement sous la forme d'une prédication). Les événements se produisent et son attestés de façon plus ou moins adéquate dans les archives documentaires et les traces archéologiques ; les faits sont

existe mais ils considèrent que nous sommes tout à fait incompétents pour nous accorder sur une vérité à son propos. Dans « Le discours de l'histoire » (1984), Roland Barthes va encore plus loin, dans la mesure où il refuse même de concéder l'existence d'une réalité extra-discursive. Sa position est à proprement parler antiréaliste, même si certains auteurs ont par la suite cherché à semer le doute, en affirmant que la pensée de Barthes était plus subtile qu'on voulait bien le croire (c'est par exemple le cas de François Hartog, 2011, p. 542). Lorsque Roland Barthes écrit que « le fait n'a jamais qu'une existence linguistique » (1984, p. 175), il faut prendre son affirmation au sens littéral. En effet, après cette affirmation, Barthes cherche à démontrer que le réel auquel se réfère l'historien, notamment par des renvois aux sources, est une *illusion référentielle*. Le discours historique, et son prestige scientifique, reposerait entièrement sur une illusion de réalité, générée et entretenue par la persuasion rhétorique :

> [...] le discours historique ne suit pas le réel, il ne fait que le signifier, ne cessant de répéter *c'est arrivé*, sans que cette assertion puisse jamais être autre chose que l'envers signifié de toute narration historique. (Barthes, 1984, p. 176).

Je ne pense pas que l'on puisse contrer la position de Barthes en niant l'existence d'un *effet de réel* produit par le discours historique. En revanche, il me semble que l'on peut pointer chez lui une certaine naïveté rhétorique : il ne perçoit pas que cet *effet de réel*, comme toute technique rhétorique, peut être abordé non seulement du point de vue de l'artisan mais, également, du point de vue de l'orateur. En effet, au regard de l'enjeu que constitue la possibilité d'une vérité historique et, de surcroît, s'il est question d'événements aussi importants qu'une guerre ou qu'un génocide, l'*effet de réel* peut prendre une dimension éthique : veut-on, par un *effet de réel*, contribuer à la certitude que l'événement s'est effectivement produit ? Veut-on, au contraire, chercher à instiller le doute et le scepticisme sur la possibilité d'une connaissance objective ? La technique rhétorique, comme nous l'avons vu, offre les deux

construits conceptuellement par la pensée et/ou sous forme de figure par l'imagination et ils n'ont d'existence que dans la pensée, le langage ou le discours. » (White, 2000, p. 397). Je présente, dans le dernier chapitre de cet ouvrage, une critique de la pensée et de la stratégie argumentative de cet auteur. J'identifie, en particulier, la technique par laquelle il essaie de présenter son relativisme comme un rationalisme critique.

possibilités. La conscience de l'existence de ce niveau rhétorique dans la reconstruction du passé permet de mettre les auteurs face à leurs responsabilités[1]. Abordons, à présent, le cas du témoignage.

LE TÉMOIGNAGE COMME PREUVE EN HISTOIRE

C'est dans le cadre d'une réflexion sur le genre judiciaire qu'Aristote mentionne les témoignages comme preuves extra-techniques de la rhétorique. La fonction du témoignage est alors claire : il s'agit d'un outil pour établir la vérité des faits. C'est également cette fonction d'attestation que devrait, en théorie, avoir le témoignage dans le discours de l'historien. Et pourtant, les historiens habitués à travailler sur les témoignages rapportent souvent que ces documents instaurent un rapport particulier aux faits, plus sensible, plus humain, qu'ils ne peuvent ni intégrer ni exclure tout à fait de leurs narrations historiques[2]. Renaud Dulong, dans la conclusion de son ouvrage consacré au témoin oculaire (1998, p. 211-226), a bien posé ce problème de l'utilisation du témoignage en histoire. Utilisé comme preuve extra-technique par l'historien, le témoignage est comparable aux autres traces, qu'elles soient archéologiques ou documentaires, de la réalité passée : à un premier niveau, le témoignage permet l'attestation d'un événement. Mais, écrit Dulong (1998, p. 211), le témoignage ne participe pas seulement à la « factualisation » de l'événement, il constitue également une première narration et participe à ce titre de l'intelligibilité de la réalité passée. C'est à ce second niveau, le niveau de la mise en récit, que la fonction du témoin entre en concurrence avec la production de l'historien. Du point de vue

1 Cela vaut, bien sûr, pour le cas paradigmatique des tentatives de nier l'existence du génocide juif en dissipant l'effet d'évidence des preuves extra-techniques dont nous disposons. Mais cette stratégie est, également, à la base des théories du complot : dissiper les évidences et, partant, dénoncer les agents de l'ombre qui imposent des vérités officielles (Danblon & Nicolas, 2010). Dans un cas comme dans l'autre, la lucidité sur la technique rhétorique offre un meilleur garde-fou que les tentatives normatives de sanctionner des discours déviants.

2 Sur les problèmes que pose l'intégration de « la parole des gens » dans le discours de l'historien, voir l'introduction de Jean-Philippe Schreiber aux actes du séminaire *Prosopopée* (Schreiber, 2004, p. 5-15). Entre beaucoup d'autres exemples, mentionnons également ici une discussion entre Philippe Artières, Arlette Farge et Pierre Laborie (2002). Pierre Laborie écrivait notamment : « Je sais que l'émotion est là, qu'on la ressent, mais je sais aussi qu'on doit se méfier d'elle. Je ne refuse pas sa place mais son statut me semble très complexe dans l'écriture de l'histoire ensuite. » (2002, p. 205).

de l'historien, le témoin serait trop immergé dans la subjectivité de l'événement pour que son récit en soit un compte rendu satisfaisant : le témoin a accès à une « vision de » l'événement, quand l'historien cherche à développer un « point de vue sur » l'événement (Dulong, 1998, p. 217). Imprégné de la charge émotive de l'événement, le témoin ne pourrait en livrer qu'un compte rendu chargé de *pathos*. En somme, le témoin serait, paradoxalement, trop contemporain pour être crédible. Outre ce problème de la forme que devrait prendre un compte-rendu historique de la réalité passée, Dulong situe également l'incompatibilité entre histoire et témoignage autour d'un problème de genre[1]. Dulong note, en effet, que le discours du témoin « est orienté vers le maintien du passé, à la fois comme énigme, comme scandale et comme interpellation. » (Dulong, 1998, p. 220). Au contraire, le discours de l'historien viserait à expliquer les événements, ce qui suppose de dissiper les zones d'ombres, d'apaiser les tensions, de chercher à comprendre les motivations des acteurs plutôt que de désigner des coupables. Dès lors, comme le note encore Dulong, « il n'y a rien de paradoxal à ce que l'historiographie dépende entièrement du témoignage oculaire sans que l'historiographe le reconnaisse. » (Dulong, 1998, p. 216). Si ce dernier commentaire peut sembler radical, le fait est que les courants historiographiques qui plaident pour une revalorisation de la place du témoignage en histoire se situent généralement en marge ou en opposition à la *doxa* de leur discipline (Wallenborn, 2006).

L'historiographie antique se caractérisait par une toute autre relation entre l'historien et le témoin (Ginzburg, 1989 ; Hartog, 2000 ; Zangara, 2007 ; Soulet, 2008 ; Sans, 2012). Pour Hérodote, le bon historien était avant tout un bon témoin. Sa crédibilité était liée à sa proximité avec les événements. Comme l'a bien montré Ginzburg (1989), ce rapport à l'histoire se caractérisait également par un autre rapport à la rhétorique : l'*effet de réel* que pouvait produire l'historien par son travail d'écriture n'était pas dévalorisé par rapport à l'explication. Bien

1 Comme l'a bien montré Jean-Philippe Schreiber (1998, p. 72-73), la distinction entre un genre de l'histoire et un genre de la mémoire se manifeste de façon très concrète au niveau de la critique des témoignages. En effet, le témoignage est souvent indissociable d'un processus de construction identitaire, qu'il soit individuel ou collectif. La critique historique et sa recherche d'exactitude peut donc faire violence à la mémoire individuelle et collective. D'où l'intérêt d'un modèle d'analyse de l'argumentation qui tienne compte de l'*ethos* et du *pathos*.

au contraire, « un historien classique était censé faire passer la vérité de son propos en usant d'*enargeia*, afin d'émouvoir et de convaincre son lecteur » (Ginzburg 1989, p. 44). Dans l'historiographie contemporaine, les *effets de réels* ou la volonté de l'historien de construire son *ethos* sur la revendication d'une proximité avec les faits qu'il rapporte n'ont pas disparu. Ils sont seulement perçus d'un mauvais œil ou, plus précisément, d'un œil qui n'est plus habitué à fréquenter la conception rhétorique de la preuve dans tout ce qu'elle a de technique.

LA RATIONALITÉ DISCURSIVE DU TÉMOIGNAGE

Selon la *doxa* de la discipline historique, il serait possible, et souhaitable, de limiter le rôle du témoignage en histoire à une fonction d'attestation en laissant la touche particulière d'humanité qu'il apporte au domaine de la mémoire. La réflexion de Danblon sur la rationalité discursive (2007, 2008, 2013a, p. 169-189) permet de rendre beaucoup moins mystérieuse la part d'humanité qui se dégage du témoignage.

L'idée d'une rationalité discursive est assez bien résumée par Gilbert Ryle lorsqu'il écrit que « les manifestations de l'intelligence ne sont pas des indices des rouages de l'esprit, elles sont ces rouages » (1980 [1949], p. 57). Emmanuelle Danblon va, cependant, un pas plus loin en envisageant que l'analyse des témoignages permette de voir fonctionner non pas seulement l'« esprit » mais bien la rationalité des individus. Dans ses travaux consacrés à l'analyse de témoignages de rescapés des camps nazis (2007, 2008, 2013a, p. 169-189), Danblon met en lumière l'important travail rhétorique nécessaire (de figuration, de construction d'un *ethos* cohérent) pour donner du sens à des événements qui, de par leur violence et leur démesure, bouleversent les attentes humaines sur le monde[1]. Derrière une confusion apparente dans les propos du témoin, Danblon analyse des stratégies de la rationalité discursive : les efforts que le témoin entreprend pour donner du sens à des événements qui, précisément, en manquent cruellement. Une des nombreuses absurdités auxquelles devaient faire face les rescapés des camps nazis était d'avoir été transformés en coupables, et punis, en l'absence de faute. Dans un tel cas, comme l'analyse Danblon (2008, p. 46-49), donner du sens aux événements suppose de prendre la

1 Dans une perspective comparable, Rabatel (2014), faisait du récit du témoin la matrice narrative nécessaire à rendre compte d'événements à la violence exemplaire.

logique à revers et de se fier à un sentiment intime d'injustice. Dans un récit analysé par Danblon, le témoin a eu recours à la formule suivante : « C'est pas parce que je suis coupable que je suis là, c'est parce que eux sont coupables ». De façon tout à fait remarquable, la validité d'un tel énoncé ne se situe pas sur un plan logique mais sur un plan éthique.

Partant, je voudrais suggérer que le sentiment d'humanité qui fascine à la lecture des témoignages tient en partie au fait que le témoin, à la différence de ses contemporains, est entraîné, voire, incité, à mettre en pratique sa rationalité discursive. En ce sens, le témoin est expert dans l'expression et le partage de son expérience, tâche à laquelle ses concitoyens ne sont plus habitués (Danblon, 2013a, p. 187-200). Cela permettrait d'expliquer que le discours du témoin peine à trouver sa place dans l'écriture de l'histoire, tout en inspirant les historiens. L'idée que le partage de l'expérience puisse être un art a notamment été développée par Richard Sennett (2010, p. 383-390). Cette idée est solidaire d'un espoir que l'expérience d'un individu, nécessairement unique, puisse évoquer un vécu chez d'autres individus. En particulier, Sennett écrivait :

> Nous aimerions façonner l'impression que des gens ou des événements nous ont faite de sorte que ces impressions soient intelligibles à d'autres qui ne connaissent pas les mêmes gens que nous ou qui n'ont pas vécu les mêmes événements. (Sennett, 2010, p. 387)

C'est, comme le notait Dominicy (2011, p. 123-129), tout l'art du poète, lorsqu'il donne l'impression de traduire l'ineffable. Ce sentiment pourrait s'expliquer par le fait que « nous reconnaissons, à travers une singularité saisie nécessairement de façon imparfaite, quelque chose de tout à fait personnel, à quoi nous pensons avoir un accès complet. » (Dominicy, 2011, p. 127). Bien sûr, il sera toujours possible d'argumenter que, lorsque nous lisons un témoignage et, *a fortiori*, s'il porte sur un événement hors du commun, nous ne partageons pas une expérience avec le témoin. Nous pouvons avoir l'impression de rencontrer des figures familières, mais il y aurait autant de lectures du témoignage que de lecteurs. Sur ce point, je dirai qu'il faut espérer que ce ne soit pas le cas. Pour les témoins, bien sûr, mais aussi pour ceux parmi les historiens qui pensent que la connaissance du passé peut être utile au présent[1].

1 Un historien comme Paul Veyne, par exemple, est tout à fait sceptique sur l'idée que l'on pourrait tirer des leçons de l'histoire. Selon lui, le sentiment de familiarité que l'on

À partir d'une conception humaniste de la preuve, il me semble que l'on peut défendre un optimisme modéré sur le partage de l'expérience. Peut-être ne connaîtrons-nous jamais la même peur, la même honte, les mêmes espoirs et les mêmes doutes que ceux dont nous lisons l'histoire. Mais, en tant qu'êtres humains, nous avons une certaine idée de la peur, de la honte, de l'espoir ou du doute. Peut-être même, les exercices de rhétorique peuvent-ils nous permettre d'enrichir notre gamme de sentiments. Cette perspective aiderait à augmenter les chances, pour celui qui s'adresse à nous, de partager une expérience exceptionnelle, que ce soit dans la peine, ou dans la joie.

SYNTHÈSE : L'ARGUMENTABILITÉ DES PREUVES RHÉTORIQUES

Il s'agit pour finir de développer l'idée principale de ce chapitre : la conscience de la technique rhétorique permet d'enrichir le processus critique et, partant, contribue au progrès de la rationalité.

Karl Popper est sans doute le philosophe qui a soutenu avec le plus de conviction que l'argumentation est l'outil permettant d'évaluer la rationalité d'une hypothèse. La raison en est que Popper rejette fermement l'idée qu'il existe une méthode qui permettrait de déterminer si une hypothèse est vraie. Selon Popper, il n'existe d'ailleurs pas non plus de méthode pour déterminer si une hypothèse est probablement vraie[1]. Par conséquent, il rejette également la distinction philosophique traditionnelle entre ce qui relèverait de la science (*episteme*) et ce qui relèverait de l'opinion (*doxa*)[2]. Au regard de ce caractère entièrement

peut avoir entre des événements passés et des situations contemporaines est une pure vue de l'esprit (Veyne, 1978, p. 369). Ma dernière analyse sera, néanmoins, consacrée à la tentative de Niall Ferguson de tirer des leçons de l'histoire à la fin de son ouvrage, renouant ainsi avec la tradition de l'histoire pragmatique. Je montrerai que l'évaluation d'une telle tentative suppose d'explorer une conception moins logique et plus humaniste de la validité que celle qui prévaut dans la *doxa*.

1 Popper expose clairement cette opinion dans la préface de 1956 à l'ouvrage le *Réalisme et la science* (1990), intitulée « De l'inexistence d'une méthode scientifique ».

2 Partant, Popper est souvent très critique, voire hostile, à l'égard d'Aristote qui prétendait que la logique donnait accès à un savoir démontrable. Sur ce point, le philosophe viennois

conjecturel de la science, Popper voit donc dans la discussion critique le meilleur outil contre le maintien de croyances fausses et le seul espoir raisonnable d'un progrès vers plus de vérité[1].

Or, si Popper lie argumentabilité et rationalité, la rhétorique est manifestement exclue de sa conception de l'argumentation. Et il y a de très bonnes raisons à cela. En effet, la pensée philosophique de Popper est marquée par l'expérience des totalitarismes. Son attachement à la discussion critique ne repose donc pas seulement sur des motivations épistémologiques : l'argumentation, au-delà d'être l'outil du progrès de la science, est également un garde-fou contre les dogmes, les idéologies et leurs conséquences dévastatrices. Il est donc probable que Popper ait entretenu la plus grande méfiance envers la rhétorique et son pouvoir de suggestion[2]. Je montrerai néanmoins que Popper n'a peut être-pas suffisamment perçu l'importance de la distinction entre, d'une part, la question épistémologique du rapport entre argumentation et rationalité et, d'autre part, la question rhétorique de l'argumentabilité (c'est-à-dire, de la manière dont les hypothèses doivent être formulées pour favoriser la mise à l'épreuve).

écrivait notamment : « Nous autres hommes sommes des animaux, et les animaux ne peuvent posséder un savoir certain. Les Grecs le savaient déjà. Ils disaient : « Les dieux ont un savoir certain – *episteme*, les hommes n'ont que des opinions – *doxa*. » C'est Aristote qui a vicié cette conception raisonnable et juste. Il prétendait que nous possédons nous aussi une épistémè, un savoir certain : un savoir démontrable. » (Popper, 1997, p. 156). En ce sens, Perelman est également poppérien lorsqu'il écrit, dans « Opinions et vérités » que les vérités « ne constituent que les plus assurées et les mieux éprouvées de nos opinions. » (1989 [1959], p. 435).

1 Ainsi, Popper affirmait notamment : « Celles de nos théories qui se révèlent opposer une résistance élevée à la critique et qui paraissent, à un moment donné, offrir de meilleures approximations de la vérité que les autres théories dont nous disposons, peuvent, assorties des protocoles de leurs tests, être définies comme « la science » de l'époque considérée. Comme aucune d'entre elles ne saurait recevoir de justification positive, c'est essentiellement leur caractère critique et le progrès qu'elles permettent –le fait que nous pouvons *discuter* leurs prétentions à mieux résoudre les problèmes que ne le font les théories concurrentes– qui constituent la rationalité de la science » (Popper, 1985, p. 10).

2 Par exemple, Popper, au début d'une conférence sur le thème de la paix, donnée à Zurich en 1985, s'adressait à son public en ces termes : « Mais je vous saurais gré aussi de ne *rien* me laisser vous suggérer ! Ne me croyez pas, je vous prie ! Je sais que c'est aller trop loin, car je n'entends dire que la vérité, pour autant que je la connaisse. Mais je vous préviens : je ne sais *rien*, ou *presque rien*. Nous tous nous ne savons rien ou presque rien. » Nous voyons, en outre, dans ces propos de Popper, l'influence de la figure de Socrate, qui affirme s'engager dans les discussions pour mettre ses croyances à l'épreuve et non pour persuader les autres.

L'enjeu est pourtant de taille. En effet les approches normatives de l'argumentation font dépendre la rationalité du respect de règles de discussion : des prescriptions sur la manière dont il faudrait argumenter pour être rationnel. L'approche humaniste de l'argumentation, telle que je la conçois, prend le parti inverse : l'observation du niveau technique de l'argumentation pourrait nous permettre de cultiver notre rationalité.

L'OMBRE DU TOTALITARISME

C'est dans l'ouvrage que Popper publie en 1945, *The Open society and its enemies*, que les liens entre les positions politiques et épistémologiques du philosophe sont les plus étroits. Sa critique de Platon, d'Hegel et de Marx nourrit une réflexion beaucoup plus générale sur la nature du totalitarisme et de la démocratie. Le totalitarisme, selon Popper, s'enracine dans les difficultés de l'homme à assumer le passage d'une société fermée à une société ouverte, c'est-à-dire à assumer le poids de l'indéterminisme et de la liberté[1]. Si l'opposition que l'on doit à Karl Popper entre sociétés ouvertes et sociétés fermées est conceptuelle, le philosophe décrit néanmoins l'apparition de la société ouverte comme un événement historique (1995 [1945], p. 169-201). La société ouverte serait apparue en Grèce, comme le résultat d'un processus de laïcisation : le passage de sociétés tribales, régulées par des tabous magiques et religieux, à des sociétés où les hommes sont responsables de la construction et de la critique de l'ordre politique (1995 [1945], p. 172-173). Dans ce contexte, Popper aborde l'essor de la philosophie au regard d'un besoin de combler la perte d'une foi magique par une foi rationnelle (1995 [1945], p. 188) : la foi dans la possibilité, par l'observation de l'évolution des sociétés humaines, d'identifier des lois de l'histoire. Cette foi peut déboucher sur l'attitude que Popper qualifie d'*historiciste* : vouloir fonder la conduite de la cité sur des prophéties, en l'occurrence sur un prétendu sens de l'histoire.

Dans cet ouvrage, et tout au long de sa vie de philosophe, Popper a mis en garde contre les dangers de l'historicisme : les figures de l'homme providentiel, du peuple élu et leurs conséquences dévastatrices

1 Sur ce point, notons également la réflexion de George Gusdorf, dans son petit livre sur *La Parole* : « La ligne de démarcation symbolique est donc celle de la conscience prise que le mot ne va pas de soi, mais de nous. Le règne humain se décroche de l'ontologie. Moment de l'étonnement, et du désenchantement, de l'inquiétude : c'est l'heure de la philosophie. » (Gusdorf, 2013 [1952], p. 19).

au XXe siècle. Le danger est, selon Popper, d'autant plus grand que le succès de l'historicisme trouve son origine et s'alimente d'un profond besoin humain de suggestion[1], d'un besoin pour les humains « de posséder un *dogme commun* et de se suggérer réciproquement la vérité de ce dogme » (1997, p. 135-136). C'est pour cette raison que Popper attache autant d'importance à une culture du doute : c'est la critique, et non la recherche de vérité qui est, d'une part, l'attitude la plus rationnelle au plan épistémologique et, d'autre part, l'attitude la plus salutaire au plan politique. Par exemple, dans une conférence donnée en 1985, après avoir demandé à son public de ne se laisser persuader par personne, il affirmait que « les intellectuels ne savent rien » et que « leur manque de modestie, leur prétention, constitue bien l'obstacle majeur à la paix sur terre » (Popper, 1997, p. 137).

On trouve chez Perelman un même attachement à l'argumentation comme garde-fou contre l'idéologie totalitaire. Dans un texte de 1949, consacré au libre examen, Perelman écrivait notamment :

> À la maxime fasciste : « Croire, obéir, combattre », nous en opposons une autre qui serait : « Douter, se décider et convaincre », maxime qui oppose le primat de la pensée à celui de la force. (Perelman, 2009 [1949], p. 146).

À la différence de Perelman, Popper, comme nous l'avons vu, n'aurait probablement pas présenté le fait de se décider et de convaincre comme un objectif louable : il prônait la plus grande méfiance sur les tentatives de justification. L'incompatibilité entre la conception de la critique chez Popper et la rhétorique semble alors manifeste.

CRITÈRE D'ARGUMENTABILITÉ ET ARGUMENTATION

Ainsi, Popper présente la discussion critique comme le plus solide garde-fou contre le dogmatisme et ses dangereuses conséquences politiques. Il conçoit, de plus, l'argumentation comme le seul outil sur lequel

1 Dans les écrits où il aborde l'épistémologie dans une perspective évolutionniste (1991 [1972], 1997, p. 123-158) Popper fait d'ailleurs du besoin de suggestion le moteur même de la connaissance. Il écrivait notamment : « L'apprentissage actif, tant du langage animal qu'humain, présuppose un niveau très élevé de suggestivité. La capacité d'imitation *ne* suffit *pas*. Il s'agit de quelque chose de plus que de l'imitation combinée à de l'intuition, quoique cela se rapproche plus de la chose. Il s'agit d'un besoin inné et profond de s'accorder avec les désirs et les évaluations de ses congénères. » (Popper, 1997, p. 133).

nous pourrions fonder l'espoir raisonnable que la science progresse vers plus de vérité. Mais il faut dès à présent insister sur le fait que, lorsque Popper parle ainsi de l'argumentation comme critère de rationalité, il défend une position épistémologique : l'argumentation est, en théorie, et au regard de l'absence d'une méthode infaillible pour trouver des vérités définitives, l'outil d'une poursuite, toujours inachevée, de connaissances plus vraies. Il convient alors de bien distinguer deux choses : (1) la position épistémologique selon laquelle l'argumentation est au service de la rationalité et (2) l'idée que l'*argumentabilité* soit au service de la rationalité. En effet, lorsqu'on envisage l'argumentabilité comme un critère de rationalité, le propos n'est pas seulement épistémologique, il est également technique : la mise à l'épreuve est facilitée si l'on formule les hypothèses d'une certaine manière. Et, c'est là tout l'enjeu de la rhétorique, la question de la manière dont devraient être formulées les hypothèses est un débat en soi, un débat technique qui peut être heuristique[1]. Or, sans doute parce qu'il n'a pas perçu cet enjeu, le regard technique que porte Popper sur l'argumentation manque de réalisme. Cela apparaît notamment dans les critiques du justificationnisme que formule Popper dans *Le Réalisme et la science* (1990).

Ainsi, et de façon cohérente avec les positions qu'il défend par ailleurs, Popper affirme qu'un scientifique ne devrait pas se mettre en quête de justifications. En effet, dans la mesure où la science est un « tissu de conjectures » (1990, p. 33), la quête de justification est vaine. Une telle quête conduit soit au scepticisme (conséquence de l'impossibilité de trouver un argument ultime en faveur d'une théorie) soit au dogmatisme, car un argument ultime se situerait en dehors de l'argumentation (Popper, 1990, p. 40-42, 48-49). Cependant, dans ce passage, Popper reconnaît également qu'il n'est pas rare que nous puissions être en mesure de donner des raisons pour étayer notre préférence pour une théorie plutôt que pour une autre (1990, p. 40-41). Mais, sous peine de céder au justificationnisme, de telles raisons devraient être des « raisons critiques », en opposition à des « raisons positives[2] » : plutôt que de justifier notre croyance selon laquelle une théorie est vraie, il conviendrait de donner des raisons de sa résistance aux tentatives de réfutation. Popper précise que de telles raisons sont, elles-mêmes, ouvertes à la critique et conjecturales[1]. Dès lors, il me semble que l'on peut être en accord avec la position épistémologique de Popper sur les rapports entre argumentation et rationalité tout en reconnaissant par ailleurs que sa conception technique de l'argumentation est peu réaliste. En effet, il se dégage de ses propos l'image d'une argumentation où les protagonistes s'engageraient pour trouver les faiblesses de leurs propres positions et où seuls les arguments présentés sous la forme de « raisons critiques » pourraient être considérés comme rationnels.

Insistons sur le fait que soumettre des « raisons critiques » n'est qu'une stratégie, parmi d'autres possibles, pour favoriser la discussion critique. Et rien ne permet, *a priori*, de déterminer qu'il s'agisse de la plus efficace ou de la plus rationnelle. Nous pouvons même supposer qu'une théorie formulée avec une certaine audace offrirait une meilleure stimulation pour la discussion qu'une théorie dont la formulation serait accompagnée de multiples mises en grade sur sa faible portée et d'une mise en avant de ses multiples défauts[2]. Il apparaît, de plus, qu'un glissement s'opère ici dans le raisonnement de Popper entre (1) le fait de défendre l'argumentabilité comme critère épistémologique de rationalité et (2) le fait de prescrire la forme que devraient avoir les arguments rationnels. Or cette seconde position remet en cause l'indéterminisme des sociétés ouvertes, pourtant aux fondements de la philosophie de Popper.

1 C'est là tout l'intérêt de la notion de rationalité discursive. Nos tentatives de formuler des hypothèses sur le monde sont perfectibles. Par conséquent, il est possible d'apprendre des difficultés techniques que l'on rencontre en cherchant à donner du sens aux événements observés.

2 Voici le passage où il distingue ces deux types de raisons : « Il n'est pas rare que nous soyons en mesure de donner des raisons pour étayer notre choix selon lequel une théorie est préférable à une autre. Ces raisons reviennent à faire remarquer que l'une des théories a, jusqu'à présent, mieux résisté à la critique qu'une autre et à dire en quoi. J'appellerai de telles raisons des *raisons critiques*, afin de les distinguer de ces raisons positives qu'on donne dans l'espoir de *justifier* une théorie, c'est-à-dire le fait qu'on la tienne pour vraie. » (1990, p. 40-41).

1 Cette remarque de Popper, sur la nature des raisons qui permettraient de fonder une préférence en faveur d'une théorie, va de pair avec le fait qu'il voit dans la méthode de discussion socratique la mise en pratique du rationalisme critique : « Le rationalisme critique est l'attitude des présocratiques. Ils ont tous insisté (même Parménide) sur le fait que les mortels ne peuvent pas *savoir*, car nous ne pouvons pas avoir de *connaissance certaine*. Ce rationalisme critique a atteint son sommet dans la méthode socratique de réfutation, l'*elenchus*, que Parménide fut probablement le premier à utiliser. » (Popper, 1998, p. 275).

2 Sur ce point, je rejoins certaines des critiques rassemblées par Barrorta et Dascal, dans l'ouvrage collectif *Controversies and subjectivity* (2005), sur la représentation idéaliste de la démarche scientifique que l'on trouve parfois chez Popper.

L'approche pragma-dialectique de l'argumentation repose, précisément, sur la définition d'un ensemble de prescriptions que devraient suivre les débatteurs pour trouver une issue rationnelle à leurs divergences d'opinions. Les tenants de cette approche peuvent se réclamer de Popper, en ce qu'ils adhèrent au principe selon lequel l'échange d'arguments, et non la découverte d'une vérité définitive, garantit la rationalité des hypothèses[1]. Néanmoins, la pragma-dialectique repose sur une conception de la rationalité définie *a priori* : celle-ci dépend du respect des dix règles de base du code de conduite de la discussion rationnelle (van Eemeren et Grootendorst, 1988, p. 281-282). En d'autres termes, le critère épistémologique d'argumentabilité devient une prescription sur la manière dont il faut argumenter : si l'orateur ne respecte pas les règles de la discussion critique, ses arguments seront jugés irrationnels. Partant, la pragma-dialectique entre en contradiction avec la philosophie de Popper sur deux points : cette approche est idéaliste (l'argumentation humaine est jugée à l'aune d'un idéal de discussion) et dogmatique (c'est l'application stricte de règles qui est censée garantir la rationalité). De plus, et c'est le plus important, l'approche pragma-dialectique ne permet pas d'envisager la rationalité dans son caractère perfectible. En effet, les critères de rationalité de cette approche sont fixes et préétablis. Dès lors, la pragma-dialectique exclut le fait que de nouveaux critères de rationalité puissent émerger de l'interaction discursive.

PEUT-ON CULTIVER LA RATIONALITÉ AVEC UN IDÉAL DE DISCUSSION ?

Popper aborde, à plusieurs reprises dans son œuvre, l'argumentation dans une perspective évolutionniste. L'argumentation est, selon lui, une sophistication du mécanisme primitif par lequel un organisme s'adapte à son environnement par essai et erreur. Ainsi, dans *La Connaissance objective* (1991), Popper présentait l'apparition d'une fonction descriptive et critique du langage comme une fantastique avancée biologique : « la

1 Par exemple, un article intitulé « Rationale for a Pragma-Dialectical Perspective » (1988), van Eemeren et Grootendorst se présentent dans la lignée de Popper en écrivant : « Si l'on adopte le point de vue d'un rationalisme critique poppérien, on poursuit le développement d'un modèle de rationalité qui prend explicitement en compte la *faillibilité* de la raison humaine et élève le concept de *test critique systématique* dans tous les domaines de la pensée et de l'action humaine comme principe de résolution de problème. » (van Eemeren et Grootendorst, 1988, p. 279).

formulation de théories dans le langage nous permet de les critiquer et de les éliminer sans éliminer l'espèce qui en est le support. » (Popper, 1991, p. 132). Cependant, Popper ne s'est pas intéressé à la manière dont les humains pourraient, en pratique, se perfectionner dans la formulation et la critique de théories. Sur ce point, comme nous l'avons vu, la pragma-dialectique fait une hypothèse : en appliquant un code de conduite requis pour la bonne marche de la discussion critique, les citoyens pourront atteindre une solution rationnelle à leurs divergences d'opinions. Or, si l'on forme les étudiants à penser que la rationalité réside dans des règles et non dans leur jugement et dans celui de leurs camarades, le risque est de les empêcher de tirer pleinement les leçons de leurs expériences.

Notons, pour commencer, qu'il serait possible de trouver, pour chacune des dix règles de la pragma-dialectique, des cas pratiques où c'est précisément le fait de ne pas appliquer la règle qui permet une issue rationnelle aux divergences d'opinions. Pour ne prendre qu'un exemple, les règles 3 et 4 stipulent « qu'une dispute ne peut pas être vraiment résolue si un protagoniste a recours à des techniques rhétoriques dans lesquelles le *pathos* ou l'*ethos* prennent la place du *logos* » (van Eemeren et Grootendorst, 1988, p. 284). Or, dans le cas d'une controverse juridique où l'esprit semble incompatible avec la lettre de la loi, une solution rationnelle pourrait naître du fait qu'un protagoniste parvienne à faire ressortir la dimension éthique de l'affaire et à faire ressentir les émotions qui conviennent aux autres juges. Mais, plus généralement, les règles de la discussion critique de la pragma-dialectique contribuent à entretenir le mythe du meilleur argument, tel qu'on le trouve notamment chez Habermas (1970, p. 371). Ce mythe véhicule la croyance selon laquelle *si* les humains étaient plus vertueux qu'ils ne le sont, *s'ils* étaient plus rationnels qu'ils ne le sont et *s'ils* respectaient mieux les règles de la discussion critique qu'ils ne le font, c'est le meilleur argument qui permettrait de mettre un terme aux discussions. Or, comme l'a bien montré Marc Angenot (2008), les grandes questions politiques et philosophiques débouchent, presque systématiquement, sur des *dialogues de sourds* où les uns finissent par accuser les autres d'irrationalité. Angenot y voit le signe de « coupures cognitives » en vertus desquelles nous serions condamnés à ne pas trouver de terrain d'entente avec certaines personnes. La théorie pragma-dialectique interprétera, quant à elle, les divergences d'opinions comme la conséquence du fait que les protagonistes ont de

mauvaises pratiques de discussion : si les protagonistes suivaient les règles, ils pourraient s'accorder sur le meilleur argument et mettre un terme à leur différend[1]. L'alternative à ces deux positions est d'envisager les divergences persistantes d'opinions comme une conséquence de l'indéterminisme et de l'impossibilité de fournir des preuves définitives sur les enjeux non-triviaux, c'est-à-dire sur l'ensemble des décisions humaines. Dès lors, le rejet du mythe du meilleur argument permet d'aborder l'argumentation à sa juste valeur : une fonction supérieure de la rationalité, une activité délicate où le succès, provisoire, des preuves dépend de facteurs aussi divers que les faits dont nous disposons, l'humeur de l'auditoire, l'image que nous donnons, les émotions que nous ressentons et que nous suscitons. C'est cette complexité que tente de réduire une approche normative de l'argumentation, en faisant des prescriptions sur les formes de l'argumentation rationnelle. L'approche rhétorique cherche, au contraire, à aiguiser le regard sur cette complexité.

1 Il faut alors noter que, précisément parce que la pragma-dialectique repose sur un idéal de discussion critique, ses prétentions à trouver une issue rationnelle aux discussions sont infalsifiables : il est toujours possible de faire reposer l'échec de la résolution du conflit d'opinions sur une application imparfaite du modèle.

UN MODÈLE HUMANISTE POUR UNE CRITIQUE RHÉTORIQUE DES PREUVES

> De même que l'on descend dans sa conscience pour juger les actions qui sont douteuses pour l'esprit, ne pourrions-nous pas aussi chercher en nous-mêmes le sentiment primitif qui donne naissance aux formes de la pensée, toujours indécises et flottantes ?
> Alfred de VIGNY

À la recherche d'une méthode pour une critique rhétorique des preuves en histoire, l'aide que peut apporter la *Rhétorique* d'Aristote s'avère limitée. En effet, dans son traité, Aristote définissait la rhétorique comme « la faculté (*dunamis*) de découvrir spéculativement ce qui, dans chaque cas, est propre à persuader » (*Rhét.*, I, 2, 1356 a). Son traité peut être abordé comme le résultat d'une telle enquête sur la persuasion. Aristote y livre un ensemble de règles, de conseils, mais aussi d'exemples de stratégies que les citoyens devraient suivre pour produire des discours persuasifs. Mais Aristote ne livre pas de méthode à proprement parler. Il n'explique pas comment la rhétorique peut être pratiquée en tant qu'enquête théorique sur la persuasion. C'est bien ce que j'entends maintenant clarifier. Je montrerai ensuite qu'une conception humaniste de la preuve rhétorique, qui tienne compte des genres de discours, peut être un outil heuristique particulièrement adapté à l'évaluation de la preuve dans la réalité sociale[1] et, *a fortiori*, dans une discipline ouverte sur la société comme l'histoire.

1 J'emploie cette expression dans le sens que lui donne Searle dans *La Construction de la réalité sociale* (1998). Je retiens en particulier le fait que l'existence de faits sociaux dépend de conventions partagées. C'est ce qui rend les faits sociaux épistémologiquement objectifs

LA RHÉTORIQUE COMME OUTIL HEURISTIQUE

Partons de la difficulté, souvent pointée, qu'il y aurait à situer résolument la rhétorique du côté de la théorie ou du côté de la pratique. À mon sens, le fond du problème réside dans la question essentielle : comment se pratique la rhétorique ? Dans un premier temps, il faut préciser ce que cela signifie pour la rhétorique d'être une *dunamis* : une faculté, entraînée par l'exercice, d'observer le niveau technique du discours. Nous verrons ensuite que, face à la richesse des situations argumentatives réelles, la meilleure méthode du théoricien de la rhétorique est un va-et-vient conscient entre les observations empiriques et la définition de cadres théoriques pour les interpréter. C'est en ce sens qu'on ne peut se contenter d'appliquer la théorie de la preuve chez Aristote : il faut encore en questionner la pertinence. À mon sens, c'est dans une conception rhétorique de la preuve que l'on peut trouver les critères d'une évaluation humaniste de l'argumentation.

LA DÉFINITION DE LA RHÉTORIQUE CHEZ ARISTOTE

Plusieurs auteurs (Lockwood, 1996 ; Gross, 2000 ; Sans, 2013) ont pointé le fait qu'il était, au premier abord, surprenant qu'Aristote définisse la rhétorique comme une activité théorique. Une grande partie du traité d'Aristote est, en effet, consacrée à des conseils pratiques donnés aux orateurs pour qu'ils produisent des discours efficaces : la rhétorique apparaît alors plus comme une technique que comme une discipline théorique. L'hypothèse d'Emmanuelle Danblon est que la compréhension de cette définition de la rhétorique suppose, justement, de sortir d'un cadre de pensée qui oppose la théorie et la pratique. Ainsi, la rhétorique peut être comprise comme une enquête théorique sur la persuasion qui se nourrit de la pratique. Et la pratique consiste à

bien qu'ils soient ontologiquement subjectifs. Les faits sociaux sont cependant sous la menace de deux attitudes : une attitude essentialiste selon laquelle l'objectivité des faits sociaux devrait dépendre d'un accord sur leur essence ; une attitude relativiste qui verrait dans toute convention à propos des faits sociaux la manifestation d'une décision arbitraire. Cette réflexion sur la réalité sociale prend tout son sens si l'on se demande à quelles conditions un récit historique peut être considéré comme une représentation adéquate de la réalité.

exercer une faculté de reconnaître ce qui est persuasif. C'est également la position de Lockwood (1996, p. 37) lorsqu'il paraphrase la définition de la rhétorique d'Aristote : « le théoricien de la rhétorique observe et, en observant, il développe une faculté, un réservoir de puissance [*a storehouse of power*] ». Cette lecture de la définition de la rhétorique permet donc d'envisager qu'il puisse y avoir, au-delà des seuls orateurs, des théoriciens de la rhétorique. Pour ces théoriciens, il ne s'agit pas seulement de mettre en pratique les observations d'Aristote en produisant des discours persuasifs. Il s'agit encore, et peut-être avant tout, de chercher à développer la faculté même qui a fait naître la théorie des preuves et des genres rhétoriques.

Dans l'Antiquité, il était évident que l'enseignement de la rhétorique doive en passer par des exercices. Ces exercices, et en particulier les *dissoi logoi* et les éloges paradoxaux, ont en commun de rompre la routine de l'usage normal que nous faisons du langage : le langage, que nous utilisons continuellement sans y penser, comme une aptitude d'arrière-plan (Searle, 1998, p. 167-192), apparaît, dans le cadre d'un exercice, sous un angle nouveau. Plus précisément, la rupture de la routine que constitue l'exercice déclenche une prise de conscience[1] de la dimension technique du langage. Mauro Serra (2013), à partir d'une lecture de l'éloge d'Hélène du sophiste Gorgias, suggère même que c'est l'exercice rhétorique qui a permis l'apparition de la compétence métalinguistique[2]. Quoi qu'il en soit, je voudrais retenir ici l'idée selon laquelle l'exercice rhétorique permettrait de développer une conscience de la nature des arguments ou, du moins, une appétence à réfléchir sur leur nature. En effet, dans une situation normale de communication, il convient, au plan éthique, d'être attaché aux arguments que l'on

1 Cette prise de conscience, déclenchée par une rupture de la routine, suppose de plus que le cerveau ait appris à être conscient de certains aspects de la réalité. C'est la thèse de la plasticité radicale que défend Axel Cleeremans (2011) : « L'expérience consciente se produit si et seulement si le système de traitement de l'information a appris à propos de ses propres représentations du monde d'une telle manière que ces représentations aient acquis une valeur pour lui. » (Cleeremans, 2011, p. 4). Ce serait donc en vertu de notre expérience que nous apprendrions à être conscients de certains aspects du monde : des traits de la réalité deviennent saillants car nous les associons à un vécu.

2 Dans ce texte, Gorgias fait l'éloge d'Hélène, femme infidèle, responsable, selon le mythe, de la guerre de Troie. L'exercice rhétorique proprement dit est émaillé de réflexions sur le discours, sa force persuasive et les émotions qu'il peut produire. Plus précisément, ce texte, tout à fait fascinant, est un entrelacement de pratique rhétorique et de réflexion théorique.

avance. Le risque est, le cas échant, d'être perçu comme un cynique, un manipulateur ou un calculateur. La situation normale de communication valorise la spontanéité et l'authenticité[1]. Il faut donc insister sur un point fondamental qui touche à l'épistémologie de l'exercice lui-même. Loin de la peur du simulacre, dans le cadre d'un exercice, où les contraintes éthiques peuvent être temporairement suspendues, un argument peut être perçu pour ce qu'il est : un outil qui permet de donner une force persuasive à une opinion. Le développement d'une conscience, quant à la nature des arguments, est une condition nécessaire à une utilisation performante du traité d'Aristote. Pour que l'*ethos*, le *logos*, le *pathos* et les preuves extra-techniques ne soient pas des coquilles vides, ces preuves doivent entrer en résonnance avec une expérience que le théoricien aura de l'argumentation.

La *dunamis* serait donc la clef pour envisager la rhétorique non comme la seule production de discours persuasifs mais, également, comme une enquête théorique sur la persuasion. En conséquence, le modèle de l'artisanat est pertinent pour penser l'activité du théoricien de la rhétorique (Danblon, 2012b). Il exerce son activité dans le domaine du contingent, car le succès d'une stratégie persuasive ne saurait être garanti d'avance. Néanmoins, il peut espérer développer une faculté qui lui permettra de ramener les situations nouvelles à des situations qu'il a déjà expérimentées : l'expérience ne lui garantit pas le succès, mais elle peut lui permettre de mieux réagir face à l'imprévu[2]. C'est là la définition

1 Alors même que, si l'on suit Emmanuelle Danblon (2002, p. 238), toute adhésion à une opinion suppose d'accepter, de façon plus ou moins consciente, une vision simplifiée du monde. Il n'en reste pas moins que le constat que la persuasion n'est pas corrélée à la validité s'accompagne d'une grande méfiance sur les techniques oratoires. Cette méfiance a été décrite par Jean-Marie Schaeffer dans *Pourquoi la fiction* (1999). En particulier, dans le chapitre « Qui a peur de l'imitation ? » (1999, p. 22) : « La méfiance naît lorsque le charme est rompu : n'y a-t-il pas quelque chose d'inquiétant dans le fait que nous puissions nous laisser submerger ainsi par des simulacres ? ». Dès lors, la valorisation de l'authenticité et de la spontanéité dans les situations normales de communication pourrait répondre à un principe d'efficacité : ne pas éveiller la vigilance des interlocuteurs. On comprend alors l'ampleur des obstacles qui se dressent sur le chemin d'une réflexion technique sur le discours.

2 Précisons qu'il s'agit là d'une conception moderne de l'artisanat. Depuis l'origine de la pensée sur la technique, le savoir de l'artisan a également souvent été pensé comme une routine sans conscience. Ainsi, dans son ouvrage *Mythe et pensée chez les* Grecs, Jean-Pierre Vernant consacre un chapitre au processus de laïcisation de la technique, survenu en Grèce entre les VIIe et Ve siècles (1996, p. 302-322). Chez Homère, comme le note Vernant, le travail de l'artisan était mis sur le même plan que les pratiques magiques (Vernant, 1996, p. 302). L'époque classique se caractérise en revanche par l'avènement d'une conception rationnelle de la technique : le travail de l'artisan est alors pensé comme un ensemble de règles qu'il s'agirait d'apprendre et d'appliquer. Or, de façon surprenante, le développement d'une pensée technique ne s'est pas traduit par une vague d'innovations. Vernant explique cette stagnation technologique au regard de la séparation, particulièrement marquée chez les philosophes de l'époque, entre le domaine de la théorie et le domaine de la pratique. Les spéculations théoriques portaient sur le domaine des choses immuables alors que la pratique, selon la pensée de l'époque, s'accomplissait dans le domaine du contingent et de l'incertain (Vernant, 1996, p. 309). La science appliquée, au sens où nous la concevons aujourd'hui, était bloquée par l'idée que le savoir théorique perdait de sa rationalité à mesure qu'il se rapprochait du monde empirique (Vernant, 1996, p. 310). Cette frontière entre la théorie et la pratique explique également, selon Vernant, que le travail de l'artisan ait alors été perçu comme une simple routine, une imitation aveugle des règles apprises lors de la formation. Si l'activité de l'artisan comporte une part d'imprévu, si l'artisan doit s'adapter à la résistance de la matière, il ne saurait en tirer aucune expérience généralisable, aucune connaissance qu'il pourrait consciemment appliquer à d'autres cas. L'artisan, face à l'imprévu, devrait se contenter d'attendre et de saisir le moment opportun (*kairos*) pour appliquer sa technique : « Le coup d'œil que suppose la maîtrise technique de l'artisan ne fait que marquer sa servitude à l'égard d'un *kairos* qu'il est incapable de dominer par l'intelligence. » (Vernant, 1996, p. 318). Il n'y a, en d'autres termes, pas de place dans la pensée Grecque classique pour envisager une rationalité du savoir tacite, une rationalité de l'expérience que l'artisan peut acquérir par sa pratique. Ce savoir tacite ne relèverait pas d'une connaissance que l'on pourrait formuler, transmettre ou critiquer.

que donne Richard Sennett d'une compétence arrivée à maturité. Aux stades supérieurs de la compétence, « il existe une interaction constante entre savoir tacite et conscience délibérée : la connaissance tacite sert d'ancrage quand la conscience explicite sert de critique et de correctif. » (Sennett, 2010, p. 72).

En résumé, la meilleure arme du théoricien de la rhétorique, au regard du domaine contingent de son activité, est un va-et-vient conscient entre l'observation empirique de situations argumentatives et la définition de cadres théoriques pour en rendre compte. Pour cette raison, il convient d'aborder le traité d'Aristote comme un outil imparfait. Et la conscience de cette imperfection, qui invite à l'amélioration, peut ainsi faire de la *Rhétorique* un outil heuristique.

LA *RHÉTORIQUE* COMME OUTIL IMPARFAIT

Dans le chapitre de *Ce que sait la main* intitulé « Outils d'éveils » (2010, p. 265-290), Richard Sennett établit un lien entre l'imperfection des outils et notre capacité à faire des sauts intuitifs, à découvrir de nouveaux problèmes. Le traité d'Aristote peut être abordé comme un

outil imparfait et, en particulier au regard des incohérences voire, des paradoxes qu'il recèle[1]. Cette imperfection est utile, dans la mesure où elle incite à garder à l'esprit que ce traité n'offre pas d'explications définitives des mécanismes de la persuasion : il permet d'orienter le regard sur ses causes potentielles. Les imperfections du traité demandent, en outre, que l'on justifie la lecture que l'on fait de la preuve rhétorique chez Aristote. Pour ma part, j'adhère à la lecture de William Grimaldi (1957, 1980). D'une part, parce que cette lecture correspond et nourrit mon expérience de l'analyse de situations argumentatives. D'autre part, parce qu'elle correspond à la conception humaniste de la rationalité que je défends ici. Selon William Grimaldi (1957, p. 189-190 ; 1980, p. 19-20), Aristote, dans sa *Rhétorique*, utilise la notion de preuve (*pistis*), dans trois sens différents : la preuve comme *matériau* (*source material*) (1), la preuve comme *forme* (2) et la preuve comme *effet* (3) :

- La preuve chez Aristote désigne, dans certains cas, la matière que l'orateur peut mobiliser dans une situation donnée pour persuader son auditoire (Grimaldi emploie alors les termes de *source material* ou de *subject matter*). Ces sources de la persuasion peuvent être aussi bien extra-techniques que techniques (l'*ethos*, le *pathos* et le discours qui démontre ou paraît démontrer). Par exemple, c'est selon Grimaldi le sens qu'il faut donner à la notion de preuve lorsqu'Aristote écrit : « Il ne faut donc pas admettre, comme quelques auteurs de *Techniques*, que l'honnêteté même de l'orateur ne contribue en rien à la persuasion ; c'est le caractère qui, peut-on dire, constitue presque la plus efficace des preuves » (*Rhét.*, I, 2, 1356 a). En effet, dans ce passage, l'*ethos* est abordé comme une source de la persuasion que l'on peut comparer à d'autres sources.
- La preuve chez Aristote peut, dans d'autres cas, désigner la technique employée par l'orateur pour organiser la matière de la persuasion, la forme qu'il donne à son argument. Aristote en retient deux : l'enthymème et l'exemple rhétorique (*paradeigma*)[1]. Selon Grimaldi, Aristote associe notamment la preuve à la forme de l'argument lorsqu'il écrit : « Puisqu'évidemment la méthode propre à la technique ne repose que sur les preuves, que la preuve est un certain genre de démonstration [...], que la démonstration rhétorique est l'enthymème [...]. » (*Rhét.*, I, 2, 1355 a).
- Enfin, nous dit Grimaldi, la preuve chez Aristote peut désigner dans certains cas l'effet sur l'esprit du public : la confiance que l'orateur aura effectivement pu obtenir. Selon Grimaldi, le passage suivant est un exemple de cet usage : « car nous accordons surtout créance [*pistenomen*] à ce que nous supposons démontré » (*Rhét.*, I, 1, 1355 a).

1 Par exemple, le fait qu'Aristote, dans le premier chapitre du Livre I, présente l'enthymème comme « la plus décisive des preuves » (*Rhét.*, I, 1, 1355 a) avant, dans le second chapitre, de présenter l'*ethos* comme la plus efficace des preuves (*Rhét.*, I, 2, 1356 a). Bien sûr, de nombreux travaux cherchent à retrouver la cohérence de la pensée d'Aristote. Mais ces travaux peuvent justement être interprétés comme une preuve du fait que l'imperfection a une fonction heuristique.

Le commentaire de Grimaldi sur la conception de la preuve chez Aristote a été à l'origine d'une controverse entre philologues (Wikramanayake, 1961 ; Lienhard, 1966). Au-delà des arguments philologiques, notons que les auteurs, en amont même de leurs divergences sur le sens des mots dans la pensée d'Aristote, se sont opposés sur des conceptions philosophiques de la preuve. C'est d'ailleurs ce que notait Joseph Lienhard (1966) qui se plaçait en arbitre de la controverse. Il affirmait ainsi que la lecture de la *Rhétorique* chez Grimaldi était influencée par une philosophie du langage qui « dément que le discours puisse être purement logique, rationnel et intellectuel [...] sans qu'il ne révèle l'orateur ou qu'il ne touche l'auditeur affectivement » (Lienhard, 1966, p. 447). Au contraire, Wikramanayake serait influencé par une philosophie du langage « qui admet la possibilité d'un discours purement dénotatif » (Lienhard, 1966, p. 449). L'intérêt que je trouve à la lecture de Grimaldi

1 Sur ce point, je prendrai mes distances par rapport à la *Rhétorique* d'Aristote. Lorsqu'Aristote considère qu'il n'existe que deux formes d'arguments, l'exemple et l'enthymème, il s'agit d'une conséquence de sa volonté de penser la rhétorique comme l'analogue de la dialectique. L'exemple peut alors être présenté comme une induction rhétorique et l'enthymème comme une déduction rhétorique. Pour ma part, je considère que l'analogie entre la dialectique et la rhétorique ne permet pas de penser la preuve rhétorique dans une perspective réellement humaniste. Ainsi, dans mes analyses, je m'intéresserai à quatre techniques par lesquelles les historiens organisent la matière persuasive : la dissociation de notion et la métaphore (chez Olivier Pétré-Grenouilleau), l'*ekphrasis* (chez Arlette Farge) et le *paradeigma* (chez Niall Ferguson). Ce faisant, je n'entends aucunement amender le modèle d'Aristote ou proposer une typologie des formes d'arguments en histoire. Je me contente d'explorer les implications théoriques de l'usage de ces techniques en histoire et, en particulier, la nature des critères qui permettraient d'en évaluer la rationalité.

n'est pas, avant tout, qu'elle serait plus fidèle à la pensée d'Aristote. La raison est plutôt que Grimaldi propose une conception de la preuve qui me semble d'une grande puissance heuristique. En particulier le fait de prendre en compte la matière, la forme et l'effet de la preuve peut nous inciter à exercer trois points de vue différents : celui de l'orateur, celui de l'artisan et celui de l'auditoire.

Dimension de la preuve observée	Matière	Forme	Effet
Point de vue exercé	Orateur	Artisan	Auditoire

FIG. 1 – Les dimensions de l'œil théorique du rhétoricien.

Prendre en compte la *forme* de la preuve revient à adopter un point de vue d'artisan. Il s'agit d'analyser la manière dont les preuves sont construites dans le discours. Soulignons le fait que c'est presque exclusivement sur cette seule dimension de la preuve que se consacrent les études en argumentation, qu'elles soient descriptives ou normatives. D'un point de vue descriptif, il s'agira d'analyser, le plus précisément possible, comment les arguments sont élaborés et utilisés par les locteurs. Dans une perspective normative, il s'agira d'évaluer les arguments à l'aune d'idéaux types. Il s'agit, en effet, de traduire les arguments dans des schèmes répertoriés afin qu'ils puissent être évalués à l'aide de questions critiques. Il peut, également, s'agir de décrire les stratégies de l'orateur comme étant ou non conformes à des règles de discussion déterminées à l'avance. Dans tous les cas, le point de vue de l'analyste est volontairement désengagé : il ne s'agit en aucune mesure de se mettre à la place de l'orateur qui recherche ses moyens de persuasion ou de se mettre à la place de l'auditoire auquel est adressé le discours. À ce point de vue traditionnel, je voudrais substituer celui de l'artisan engagé (Sennett, 2010, p. 17). Dans l'introduction de *Ce que sait la main* (2010), Sennett contestait l'opposition traditionnelle entre, d'une part, un monde où nous ferions des choses sans y penser et, d'autre part, « un autre mode de vie supérieur dans lequel nous cessons de produire pour nous mettre à discuter et à juger ensemble. » (2010, p. 17). Une telle opposition conduit à envisager que la définition de normes pour évaluer une pratique

passe par un détachement, un recul théorique. Contre cette perspective, Sennett défend l'idée que, dans le domaine contingent de la pratique, les normes, pour être utiles et efficaces, doivent s'appuyer sur l'expérience du praticien confronté à des problèmes concrets (2010, p. 65-75)[1]. Il s'agit également d'une condition pour une évaluation réaliste des arguments. Plutôt que de m'abriter derrière une logique, qu'elle soit formelle ou non, j'essaierai d'aborder les arguments pour ce qu'ils sont : des artefacts perfectibles. Plutôt que de chercher à les évaluer à l'aune de normes transcendantes, je fondrai mon jugement, pour paraphraser Perelman et Olbrechts-Tyteca[2], sur les quelques autres choix argumentatifs dont je suis conscient. J'assumerai donc le fait que mon jugement est relatif à mon expérience là où la pragma-dialectique tente de refouler cette dimension de l'analyse. En somme, je propose de diversifier les ressources de la critique en intégrant deux autres dimensions de la preuve dans l'analyse : sa matière et son effet.

Tenir compte de la *matière* de la preuve dans une situation donnée revient à adopter le point de vue de l'orateur au moment de l'*inventio* : de quels documents dispose-t-il ? Quelles croyances peut-il attribuer à son auditoire ? Quels types de preuves seront recevables au regard du genre de discours dans lequel il s'inscrit ? Cette perspective permet d'enrichir la critique d'une dimension éthique. En effet, c'est en étudiant les choix d'un orateur, à l'aune de notre conscience des alternatives rhétoriques possibles, que nous pouvons nous prononcer sur son *ethos*. Les choix rhétoriques révèlent l'homme. En outre, adopter un point de vue empathique[3] avec l'orateur peut permettre d'apprécier ses arguments à leur

1 Sur ce point, ma méthode pour l'analyse du discours historique, se distingue de celle de François Provenzano (2011). Dans *Historiographies périphériques*, il proposait une étude rhétorique de l'histoire littéraire en francophonie du Nord. Dans l'introduction, Provenzano précisait que son objectif n'était pas d'évaluer les choix rhétoriques des auteurs analysés mais plutôt de *décrire* le discours métalittéraire : « de mettre à jour ses grandes articulations rhétoriques, ses constantes topiques, ses mutations énonciatives, en tant qu'elles forment des représentations efficaces du littéraire dans chacun des ensembles considérés. » (Provenzano, 2011, p. 166).

2 Je fais référence à la définition de l'auditoire universel « constitué par chacun à partir de ce qu'il sait de ses semblables, de manière à transcender les quelques oppositions dont il a conscience. » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008 [1958], p. 43).

3 J'emploie le concept d'empathie dans le sens que lui donne Jean Decety (2004) : une simulation mentale de la subjectivité d'autrui. Decety distingue deux composantes à l'empathie : une composante de résonance motrice dont le déclenchement est le plus souvent non contrôlable et non intentionnel ; une prise de perspective subjective qui

juste valeur, de percevoir l'audace d'une construction oratoire. À partir de ces réflexions, je tâcherai, dans mes analyses, d'intégrer la matière de la preuve en reconstruisant la *topique* des historiens (en l'occurrence, leurs influences théoriques) et en tenant compte de la situation argumentative dans laquelle ils ont publié leurs ouvrages. J'insiste sur le fait que l'étalon de la critique n'est alors pas absolu mais perfectible : c'est la conscience de ce que nous pourrions nous-mêmes produire dans une situation comparable qui nous permet de juger les choix d'un orateur. Et plus nous élargirons, par l'exercice, notre gamme des stratégies rhétoriques, plus l'étalon de nos critiques sera solide.

C'est, enfin, sur la prise en compte de l'*effet* de la preuve que mon approche s'écarte sans doute le plus des approches traditionnelles de l'argumentation. Comme l'a bien montré Ruth Webb (2012, p. 21-26) la Modernité se caractérise par une conviction selon laquelle les effets d'un discours seraient une dimension privée, subjective et ineffable de l'analyse. Dans l'Antiquité, au contraire, il était attendu que le public réagisse à un discours avec les émotions qui conviennent. En somme, l'animal politique d'Aristote, qui forge sa faculté de *sentir en commun* en fréquentant ses semblables et en échangeant des arguments avec eux, aurait laissé sa place à un être qui, derrière son avatar social, s'isole dans des abîmes de subjectivité. Contre cette perspective anti-humaniste, je ferai de la capacité à éprouver les effets d'un discours la clef de voûte d'une pratique rationnelle de la critique. D'une part car la capacité à être persuadé par un argument est une condition pour ne pas sombrer dans un relativisme radical[1]. D'autre part, car c'est en s'exerçant à éprouver les émotions qui conviennent que l'on peut faire de l'auditoire universel un critère humaniste de rationalité. Une nouvelle fois, il s'agit d'un critère perfectible de rationalité : la fréquentation des auditoires les plus divers enrichira notre expérience quant aux usages appropriés des émotions.

---

est contrôlée et intentionnelle (2004, p. 54-55). Ainsi définie, l'empathie peut donc être appréhendée et exercée comme une expérience de pensée destinée à nourrir l'analyse.

1 J'irai jusqu'à affirmer que l'insensibilité à la persuasion peut devenir une seconde nature, une *hexis*. C'est, il me semble, la raison pour laquelle un auteur comme Hayden White en vient à considérer qu'aucun critère ne peut départager des interprétations historiques concurrentes. En effet, ces critères sont accessibles à ceux qui font de l'expérience des effets de l'argumentation une composante de leur critique.

UNE ANALYSE RHÉTORIQUE DE LA PREUVE EN HISTOIRE

Passons à présent à la méthode d'analyse des discours historiques à l'aide des outils rhétoriques. Mes deux choix méthodologiques consistent, d'une part, à aborder l'histoire comme un genre rhétorique et, d'autre part, à traduire la conception historique de la preuve au sein du modèle rhétorique. La notion de genre permet de nourrir une réflexion sur les critères de la validité de la preuve. En effet, abordés à partir du concept de *genericness* (Bruner, 1991), les genres rhétoriques invitent à prendre en compte le rapport entre les usages des preuves et les attentes du public. En opposition à l'approche pragma-dialectique de l'argumentation qui ne verrait là qu'un critère antropo-relativiste de validité, je montrerai que la prise en compte des genres est une étape nécessaire à une critique utile et efficace des preuves en histoire. Nous verrons ensuite comment utiliser le modèle rhétorique de la preuve pour évaluer les choix argumentatifs des historiens.

DÉFINIR L'HISTOIRE COMME UN GENRE RHÉTORIQUE

Je retiens de la *Rhétorique* d'Aristote qu'un « genre » se caractérise : (1) par une fonction sociale et (2) par un type de preuve qui serait pertinent au regard de cette fonction sociale[1]. À partir de cette conception du genre *a minima*, je propose de définir le genre historique comme le genre dont la fonction serait de fournir une connaissance scientifique du passé. Considérons, par ailleurs, qu'une preuve pertinente au regard de cette fonction doit nécessairement autoriser la réfutation. Cela correspondrait donc à l'idée poppérienne de « raison critique[2] ». Ces remarques préliminaires

---

1 Je tire cette définition du passage suivant : « En général, entre les formes communes à tous les genres oratoires, l'amplification est la mieux appropriée au genre épidictique ; car il a pour matière des actions sur lesquelles tout le monde est d'accord ; il ne reste donc plus qu'à leur attribuer importance et beauté. Les exemples conviennent au genre délibératif ; car c'est d'après le passé que nous augurons et préjugeons de l'avenir. Les enthymèmes s'approprient au genre judiciaire, c'est l'acte sur lequel la lumière n'est pas faite, qui admet surtout la recherche de la cause et de la démonstration. » (Aristote, *Rhét.*, I, 9, 1368 a).

2 Voir, sur ce point, la synthèse du chapitre précédent : « L'argumentabilité des preuves rhétoriques ». L'idée que les historiens doivent échanger des « raisons critiques » est

sont résumées dans le tableau suivant. Je voudrais, auparavant, préciser que je ne tiens pas à proposer une nouvelle typologie des genres rhétoriques et que je ne considère pas qu'il n'existe que quatre genres rhétoriques[1].

Genre	Fonction	Type de preuve
Judiciaire	Juger	Enthymème
Délibératif	Décider	*Paradeigma*
Épidictique	Rassembler	Amplification
Historique	Fournir une connaissance scientifique du passé	Preuve qui autorise la réfutation

FIG. 2 – L'histoire comme genre rhétorique.

Le concept de genre permet de nourrir la réflexion sur les critères de validité de la preuve. Dans *The Narrative construction of reality*, Jerome Bruner (1991, p. 14-16) envisageait que notre habitude, dès la naissance, à fréquenter différents genres de discours forge chez nous une aptitude qu'il nomme *genericness* : un ensemble d'attentes spontanées vis-à-vis des genres. Ces attentes peuvent en venir à constituer les canons d'un genre. Si les canons d'un genre s'érigent en normes prescriptives, les critères de validité de la preuve peuvent manquer de réalisme et donc de rationalité. En effet, une attitude « punitive » qui sanctionnerait tout écart par rapport à une norme inflexible donne lieu à deux écueils. D'une part, il y a le risque d'un aveuglement sur la complexité des critères de validité de la preuve dans la réalité sociale. D'autre part, il y a le risque d'une répression de la créativité en matière de preuve. Au cours des analyses qui suivront, il s'agira de tester les conséquences que peut avoir cette *genericness* sur la construction et la critique des preuves en histoire. Le test s'opérera à deux niveaux :

explicite dans le « Statement on Standards of Professional Conduct » de l'*American Historical Association* : « Sachant que la confiance est, en définitive, plus importante que de gagner un débat pour de mauvaises raisons, les historiens professionnels sont autant intéressés à définir les limites et les incertitudes de leurs propres arguments qu'il ne le sont à persuader les autres que ces arguments sont corrects. »

1 On pourrait, par exemple, argumenter, qu'il existe également un genre littéraire, un genre de la vulgarisation, qu'il n'existe pas de genre historique car il fait doublon avec les genres existants ou encore qu'il serait plus pertinent de parler d'un genre scientifique, en général, plutôt que d'isoler un genre historique. Je n'entre pas ici dans ce débat.

– Dans quelle mesure les preuves d'un historien sont évaluées en fonction d'attentes sur un genre historique ?
– Dans quelle mesure un historien construit ses preuves en fonction des canons d'une preuve valide dans sa discipline ?

Pour répondre à la première question, une partie de mes analyses sera consacrée à la réception des trois ouvrages étudiés. Dans tous les cas, la relation entre genre et validité est centrale. En réponse à la deuxième question, je fais l'hypothèse que les canons du genre historique peuvent conduire les historiens à manquer de lucidité dans leurs choix rhétoriques. C'est pour fonder un tel jugement que j'ai recours au modèle humaniste de la preuve rhétorique.

ÉVALUER LA RATIONALITÉ DES CHOIX RHÉTORIQUES DES HISTORIENS

Dans ce qui précède, j'ai cherché à montrer que la conception de la preuve selon la *doxa* parasitait le bon fonctionnement du processus critique. D'où la nécessité de se donner des critères réalistes et efficaces pour évaluer les preuves. C'est le rôle que joue la conception rhétorique de la preuve dans le modèle humaniste que je propose. Le tableau suivant récapitule les différences entre la conception de la preuve selon la *doxa* et la conception rhétorique de la preuve.

La preuve valide selon la *doxa* en histoire	La preuve rhétorique
La force persuasive des preuves extra-techniques doit être indépendante de la rhétorique	La force persuasive des preuves extra-techniques peut être atténuée ou amplifiée par la technique rhétorique
Le discours doit tendre vers la clarté	Le discours est construit par la technique
L'orateur doit être neutre et objectif	L'orateur doit montrer de la *phronesis* (sagesse pratique), de l'*arete* (vertu) et de l'*eunoia* (bienveillance)
Les émotions perturbent le jugement	Les émotions *qui conviennent* sont rationnelles

FIG. 3 – Preuve historique et preuve rhétorique.

La description de preuve dans la colonne de gauche correspond à ce que les historiens reconnaissent généralement comme une preuve valide dans leurs écrits théoriques[1]. Ainsi, dans chacune de mes analyses, je commencerai par décrire l'interprétation personnelle que l'historien fait de la *topique* de sa discipline. J'utilise ici le terme de *topique* dans un sens non-technique. Il ne s'agira pas de réduire la *topique* à des principes généraux que les historiens pourraient prendre comme justification à leurs raisonnements, mais plus généralement, de décrire la *topique* comme les règles que les historiens suivent, plus ou moins consciemment, dans leurs usages des preuves rhétoriques. Pour décrire cette *topique*, je prendrai en considération trois éléments : (1) une conception de l'histoire ; (2) une conception de la science ; (3) une conception de la critique. Cette description de la *topique* constituera un premier pas dans la compréhension des choix rhétoriques d'un historien. La description de cette *topique* permettra, dans un second temps, de pointer un certain nombre d'écarts entre la théorie et la pratique de la preuve en histoire. J'en viendrai ensuite à l'analyse du niveau proprement rhétorique. C'est à ce niveau qu'entre en jeu l'auditoire réel auquel s'adresse l'historien. En analysant l'argumentation des historiens à partir du modèle rhétorique, j'entends montrer toute l'importance du niveau technique de la construction des preuves et pointer le peu d'intérêt qui a été accordé jusqu'alors à sa rationalité.

1 Précisions que l'*ethos* standard du genre historique correspond assez précisément à la description que donnait Ruth Amossy de l'*ethos* dans le discours scientifique (2010, p. 189-193). Amossy notait, en particulier, que dans la *doxa* de la science contemporaine, il est généralement admis que « c'est le ton impersonnel et l'effacement énonciatif qui construisent une image fiable de l'homme de science ». Ainsi, la construction de l'*ethos* scientifique supposerait le recours à des « techniques de l'impersonnalité » (2010, p. 191). Au premier abord, la construction d'un tel *ethos* est un choix rhétorique rationnel, dans la mesure où il est en accord avec la *doxa* contemporaine et, en cela, il devrait permettre de favoriser l'efficacité du discours. Il y a, en effet, une injonction contemporaine à faire disparaître les marques de la personnalité, qui est d'ailleurs énoncée sans ambiguïté chez Antoine Prost : « Dans sa substance, l'ouvrage achevé donne à lire uniquement des énoncés objectivés, le discours anonyme de l'Histoire ; il est fait d'énoncés sans énonciation » (1996, p. 267). Or, comme le notait justement Amossy, cette absence du « je » nécessaire à la crédibilité du discours scientifique, est « le fait d'un gommage, non d'un manque » (2010, p. 187). Elle ajoutait : « En tentant de rendre son discours aussi impersonnel que possible, le locuteur projette l'image d'un être soucieux de l'objectivité » (2010, p. 187). Notons que le propos d'Amossy est, au regard de la *doxa* contemporaine, potentiellement polémique car il revient à dire que le scientifique, en visant l'objectivité dans ses écrits, cherche à s'adapter aux attentes de son auditoire.

ÉTABLIR LA VÉRITÉ HISTORIQUE À PROPOS D'UN SUJET SENSIBLE

Les Traites négrières, par Olivier Pétré-Grenouilleau

> Niera-t-on qu'il n'y ait, comme de la main, un tact des mots ?
> Marc BLOCH

Ma première analyse porte sur l'ouvrage d'Olivier Pétré-Grenouilleau, *Les Traites négrières : essai d'histoire globale* (2004). Je chercherai à prouver empiriquement que la conscience du niveau technique de l'argumentation offre les meilleures garanties d'un usage rationnel des preuves. Or, la conception rhétorique de la preuve s'oppose, nous l'avons vu, à la conception de la preuve valide selon les canons de la discipline historique. À ce titre, l'intérêt d'un ouvrage comme *Les Traites négrières* réside dans le fait que son auteur, Olivier Pétré-Grenouilleau, est convaincu que c'est l'application stricte des canons du genre historique qui permet d'aborder de façon rationnelle un sujet historique sensible. Nous le verrons, dans un premier temps, avec la description de sa *topique*. Je montrerai ensuite que l'insistance avec laquelle Pétré-Grenouilleau cherche à mettre en pratique les canons de sa discipline le conduit à des choix rhétoriques critiquables du point de vue du modèle d'analyse humaniste. Je monterai enfin que la polémique déclenchée par l'ouvrage d'Olivier Pétré-Grenouilleau révèle l'enjeu qu'il y a à penser la validité des preuves à la lumière d'une approche rhétorique des genres de discours.

LA *TOPIQUE* CHEZ OLIVIER PÉTRÉ-GRENOUILLEAU

L'HISTOIRE POUR CORRIGER LA MÉMOIRE

Dans l'introduction des *Lieux de mémoire* (1997 [1984]), Pierre Nora opposait l'histoire, comme rapport rationnel et critique au passé, à la mémoire, comme domaine de la subjectivité, des mythes et des passions. Il décrivait notamment la mémoire comme « affective et magique » et l'histoire comme « une opération intellectuelle et laïcisante » (Nora, 1997 [1984], p. XIX). On trouve une même opposition entre histoire et mémoire chez Pétré-Grenouilleau :

> Que sont des souvenirs ou des mémoires sans une histoire préalablement et solidement définie dans ses contours ? Rien d'autre qu'un amas d'idées confuses susceptibles de donner lieu à tous les amalgames, à toutes les compromissions, à toutes les erreurs ; un fatras de données livrées à la tyrannie des croyances. (Pétré-Grenouilleau, 2004, p. 13)

La mémoire, trop affective pour accepter la critique, serait une entrave à un débat constructif. Le travail d'histoire, au contraire, permettrait d'engager le débat sur des bases plus solides. L'auteur ne semble pas envisager que l'histoire et la mémoire puissent avoir des rôles complémentaires : l'histoire serait, en quelque sorte, une correction de la mémoire, de la même manière que la critique permettrait de dissiper le mythe. Une conception du rôle social de l'histoire se dessine alors. Parce qu'elle permet d'accéder à une connaissance du passé (en opposition à la mémoire qui est associée aux « erreurs » et aux « idées confuses »), l'histoire permet une émancipation de la « tyrannie des croyances ». L'historien accomplira son rôle social en instaurant un rapport scientifique au passé. En conséquence, et de façon peut-être un peu contre intuitive, c'est en se tenant à distance des implications politiques et sociales des sujets qu'il aborde que l'historien aurait un rôle positif.

Nous pouvons alors envisager qu'une telle conception de l'histoire se traduise, au niveau rhétorique, par des stratégies visant à décrire les événements historiques avec détachement : une neutralité au niveau du *logos*, de l'*ethos* et du *pathos*. Pétré-Grenouilleau exprime cette idée à plusieurs reprises dans son ouvrage en affirmant que le rôle de l'historien n'est pas

de juger les événements, mais de permettre leur compréhension. Peu de temps après la publication de son ouvrage, et au cœur de la polémique qu'il a suscité, Pétré-Grenouilleau réaffirmait cette conception du rôle social de l'histoire :

> [...] face à la montée de mémoires, aussi diverses qu'antagonistes, ce dont on a besoin c'est d'histoire. C'est-à-dire d'une analyse critique qui, recentrée autour d'un souci de vérité, s'attache à comprendre sans juger. (Pétré-Grenouilleau, 2005, p. 97).

Cette conception du rôle social de l'histoire est, comme on le verra, solidaire d'une conception normative de la discussion critique. Il convient, en outre, de noter que la *topique* de Pétré-Grenouilleau semble incompatible avec une reconnaissance de l'utilité d'institutions épidictiques dans une démocratie moderne. L'histoire est comprise comme une correction de la mémoire. C'est là son rôle social. Partant, on voit mal comment Pétré-Grenouilleau pourrait reconnaître un rôle positif aux discours épidictiques, c'est-à-dire à une utilisation du passé, sous une forme stylisée et mythifiée, au service de la concorde. Revenons, à ce sujet, sur la réflexion de Pierre Nora.

Nora affirmait que l'opposition entre histoire et mémoire en France était d'autant plus forte que l'histoire y fut utilisée comme un outil d'éducation à la citoyenneté. Pour reprendre ses termes, l'histoire fut d'abord une histoire-mémoire (Nora 1997 [1984], p. XXI) participant de la construction de la nation, avant de devenir une histoire-critique, à vocation démystificatrice. Cette imbrication originelle entre l'histoire et la mémoire pourrait expliquer que le travail de l'historien ait une dimension sociale : il ne dialogue pas seulement avec ses pairs, il se donne également pour mission de déconstruire les mythes et les représentations diffusées dans l'espace public par les travaux de ses prédécesseurs. Nora laisse alors entrevoir que l'absence d'une institution épidictique (qu'il ne nomme pas), en France, permet d'expliquer le caractère conflictuel de la relation entre histoire et mémoire. Cela ressort d'une comparaison avec les États-Unis où l'histoire, comme discipline académique, n'aurait pas eu de rôle aussi important dans la construction de l'identité nationale. Dès lors que l'identité est gérée par d'autres institutions que l'histoire, la critique historique d'épisodes marquants pour la conscience nationale serait moins sensible :

> Les interprétations différentes de l'Indépendance ou de guerre la civile, si lourds qu'en soient les enjeux, ne remettent pas en cause la Tradition américaine parce que, en un sens, il n'y en a pas, ou qu'elle ne passe pas principalement par l'histoire. (Nora 1997 [1984], p. XXI).

En revanche, dans le cas qui nous intéresse ici, la polémique suscitée par l'ouvrage d'Olivier Pétré-Grenouilleau semble bien être la conséquence d'une incapacité des protagonistes à envisager que les traites négrières puissent être abordées de façon différente dans un genre historique et dans un genre épidictique. En effet, par son histoire des traites négrières, Pétré-Grenouilleau entend, comme nous l'avons vu, rectifier les déformations de la mémoire. Cela suppose, selon lui, de représenter le passé en mettant à distance les questions éthiques et la charge émotionnelle des événements : il s'agit d'identifier une logique des traites et non de porter un jugement sur leurs conséquences. Dans cette optique, Pétré-Grenouilleau s'appuie, comme on va le voir, sur une conception de la science nourrie de structuralisme.

LES STRUCTURES DE L'HISTOIRE

La conception de la science de Pétré-Grenouilleau présente des affinités avec le courant structuraliste, tel qu'il a été décliné pour la discipline historique par Fernand Braudel. Dans son article « Histoire et sciences sociales : la longue durée » (1987 [1958]), Braudel situait la scientificité de la discipline historique dans la capacité des historiens à identifier des structures à l'œuvre derrière les événements. Selon Braudel, une structure est « une réalité que le temps use mal et véhicule très longuement » (1987 [1958], p. 731) laquelle limite et détermine les comportements humains. Cette pensée s'appuie sur un certain nombre d'oppositions dont les plus évidentes sont la valorisation de la profondeur par rapport à la surface, du stable par rapport au mouvant[1], de la longue durée par rapport à l'événementiel[2] ou de

1 En particulier, lorsqu'il écrit : « En tout cas, c'est par rapport à ces nappes d'histoire lente que la totalité de l'histoire peut se représenter comme à partir d'une infrastructure. Tous les étages, tous les milliers d'étages, tous les milliers d'éclatements du temps de l'histoire se comprennent à partir de cette profondeur, de cette semi-immobilité ; tout gravite autour d'elle. » (Braudel, 1987 [1958], p. 734).

2 Notamment : « La science sociale a presque horreur de l'événement. Non sans raison : le temps court est la plus capricieuse, la plus trompeuse des durées. » (Braudel, 1987 [1958], p. 728).

l'inconscient par rapport au conscient[1]. L'influence du structuralisme est manifeste dans le plan de l'ouvrage de Pétré-Grenouilleau. Le premier chapitre présente un « engrenage négrier » dont l'auteur va étudier les évolutions dans la première partie (« essor et évolution des traites négrières ») et le dérèglement dans la deuxième (« le processus abolitionniste, ou comment sortir du système négrier »). On trouve également l'influence de Braudel dans le titre de certains chapitres, comme le troisième : « Flux et reflux des traites négrières ». Cette métaphore suppose, en effet, l'existence d'une structure qui persiste malgré des évolutions à la surface de la réalité historique. Il s'agit, de plus, d'une image empruntée à la réalité physique (le flux et le reflux des marées) qui traduit une aspiration à pouvoir aborder la réalité sociale comme la réalité physique.

Outre cette influence braudélienne, Pétré-Grenouilleau exprime une conception de la science en accord avec les canons de sa discipline. Notamment, à l'instar de Popper, Pétré-Grenouilleau place la discussion avec les pairs au cœur de la démarche scientifique. Comme il le rappelle en conclusion de son ouvrage, la fonction de l'historien « prend corps, se renouvelle et se justifie par des problématiques, par la confrontation de réflexions individuelles et collectives qui refusent l'*a priori* » (Pétré-Grenouilleau, 2004, p. 553). Bien sûr, cet idéal d'un dialogue scientifique avec ses arguments ouverts à la critique (à l'instar des « raisons critiques » de Popper 1990, p. 40-41) doit, en pratique, laisser sa place aux modalités des situations argumentatives réelles. Il peut alors devenir contre-productif pour les protagonistes de surestimer leur capacité à maintenir un idéal d'objectivité et de neutralité lorsque les sujets abordés sont particulièrement polémiques.

CLARIFIER LE DÉBAT

La conception de la critique chez Pétré-Grenouilleau repose sur l'opposition philosophique traditionnelle entre ce qui relèverait de la science (*episteme*) et ce qui relèverait de l'opinion (*doxa*). Partant,

1 Par exemple : « L'histoire a eu l'illusion, elle, de tout tirer des événements [...]. L'histoire inconsciente se déroule au-delà de ces lumières, de leurs flashs. Admettez donc qu'existe, à une certaine distance, un inconscient social. Admettez, par surcroît, en attendant mieux, que cet inconscient soit considéré comme plus riche, scientifiquement, que la surface miroitante à laquelle nos yeux sont habitués » (Braudel, 1987 [1958], p. 740).

l'historien aborde la critique comme un processus de clarification : la science de l'expert doit permettre de clarifier l'histoire des traites et cette clarification devrait offrir une base plus saine aux débats sur cette question dans l'espace public. Ainsi, dans l'introduction de son ouvrage, Pétré-Grenouilleau identifie un certain nombre de facteurs qui, selon lui, opacifient les débats contemporains sur la traite. Parmi ces facteurs, Pétré-Grenouilleau note que, historiquement, le discours sur la traite est devenu, avec le mouvement abolitionniste, un enjeu politique « avant même d'avoir été pleinement érigé en objet d'histoire » (2004, p. 11). De cette époque, nous aurions hérité d'une tendance à aborder les traites sous l'angle moral, ce qui ne renseignerait en rien sur leur nature en tant que phénomène historique. D'où l'importance d'un travail historique de clarification de la réalité des traites négrières. L'idée que la critique doive produire un savoir par un processus de clarification apparaît notamment dans l'introduction avec l'image de l'« obscurité » (2004, p. 9, 12) qui brouillerait l'opinion commune sur les traites. L'obscurité, dans la perspective de Pétré-Grenouilleau, est constituée par l'ignorance et l'idéologie que l'histoire, comme mode de pensée et comme méthode critique, permettrait de dissiper. D'où, également, les regrets de Pétré-Grenouilleau face aux difficultés que rencontrent les historiens pour faire évoluer l'opinion commune par la diffusion de la recherche historique, une entreprise qui se heurterait aux résistances idéologiques et aux tabous : « tout cela explique pourquoi l'opinion commune tarde à évoluer, malgré les nombreux efforts déployés par les historiens afin de diffuser les acquis de la recherche moderne » (2004, p. 12). Cette idée est exprimée encore plus directement dans un article écrit par Pétré-Grenouilleau dans la foulée de la publication de son ouvrage. Dans cet article, il regrettait que le fait de décrire les origines historiques de l'amalgame entre les traites et la colonisation ne suffise pas à le désamorcer :

> [...] l'historien peut essayer d'indiquer que ces phénomènes renvoient à des histoires propres, rien n'y fait. Car ici, comme en politique, ce que l'on croit est parfois plus important que ce qui est vrai. (Pétré-Grenouilleau, 2005, p. 93).

Contre cette approche de la critique comme un processus de clarification, j'ai proposé d'envisager une conception plus dynamique de la critique. Le moment de suspension des jugements, où nous portons un regard

d'artisan sur les preuves, doit être suivi d'une formulation publique de nos critiques : nous nous présentons alors en orateur et c'est notre vision du monde qui nous permet de rétablir notre jugement. Les analyses des choix rhétoriques de Pétré-Grenouilleau devraient montrer l'importance d'exercer une nécessaire lucidité sur ces deux temps de la critique. Voyons, à présent, comment Pétré-Grenouilleau traduit cette *topique* dans ses choix rhétoriques.

LA RHÉTORIQUE CHEZ OLIVIER PÉTRÉ-GRENOUILLEAU

C'est par l'écriture d'une histoire globale des traites que Pétré-Grenouilleau traduit ses conceptions de l'histoire et de la science. Cela signifie qu'il compte étudier les traites comme un processus sur le long terme (de leurs premières manifestations dans l'Antiquité à leurs conséquences contemporaines), en tenant compte des différentes aires géographiques concernées (l'auteur tient en particulier à décrire non seulement les traites occidentales mais aussi les traites orientales et intra africaines) et en tenant compte de différents aspects de cette histoire (qui concerne, selon lui, des domaines aussi divers que l'économie, la diplomatie, la politique ou la culture). L'ouvrage se divise en trois parties, précédées d'un long premier chapitre intitulé « l'engrenage négrier ». Cette image de l'engrenage est particulièrement révélatrice de la *topique* de Pétré-Grenouilleau : dans la tradition de Braudel, son objectif n'est pas de raconter l'histoire comme une succession d'actions humaines mais de décrire une réalité plus profonde et réputée plus objective, à savoir, une structure et des mécanismes.

Ainsi, dans le premier chapitre, l'historien propose cinq éléments qui permettent, selon lui, de définir la traite[1]. Grâce à cet effort d'abstraction,

1 Les éléments que retient Pétré-Grenouilleau sont les suivants : (1) l'existence de réseaux d'approvisionnement en captifs, (2) il faut que les populations serviles ne se maintiennent pas démographiquement sur les lieux où elles sont exploitées, (3) que le lieu où les esclaves sont capturés soit éloigné du lieu où ils sont exploités, (4) il faut que les captifs soient commercialisés, qu'il existe un trafic d'esclaves, (5) l'assentiment d'entités politiques, aussi bien sur les lieux où les esclaves sont capturés que sur les lieux où ils sont exploités. (Pétré-Grenouilleau, 2004, p. 25-27).

Pétré-Grenouilleau peut, dans la première partie de son ouvrage, « essor et évolution des traites négrières », proposer une comparaison synchronique entre les traites orientales, les traites internes et les traites occidentales. La deuxième partie est consacrée au processus abolitionniste et la troisième aux débats historiographiques sur les effets de la traite (en particulier, sur l'essor économique de l'Occident et sur les difficultés économiques et politiques de l'Afrique). L'enjeu de l'analyse de cet ouvrage tient au fait que les choix rhétoriques de l'historien, pour être cohérents d'un point de vue épistémologique, n'en sont pas moins potentiellement polémiques[1].

LA SITUATION ARGUMENTATIVE : UNE POLÉMIQUE

L'ouvrage de Pétré-Grenouilleau se situe dans le contexte des débats sur le statut à donner à l'esclavage et à la colonisation dans la mémoire de la société française. Sur le plan législatif, les discussions s'étaient traduites par l'adoption, en mai 2001, de la « loi Taubira », ou, selon son intitulé officiel, la loi « tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité ». Également sur le plan législatif et, pour ainsi dire, de l'autre côté du spectre du débat, des discussions étaient en cours sur la reconnaissance des aspects positifs de la colonisation et sur l'opportunité de réorienter les programmes scolaires pour en rendre compte[2]. Cette tendance de l'opinion française,

1 La difficulté de tracer une frontière nette entre les options épistémologiques et les options politiques est particulièrement apparente si l'on s'intéresse à la genèse du courant de l'histoire globale. Le développement de l'histoire globale se comprend comme une tentative de renouer avec une étude scientifique du passé à la suite de deux évolutions contemporaines de la discipline historique : (1) la chute du paradigme marxiste et, avec lui, la remise en cause de la possibilité de réduire l'étude de l'histoire à celle des mécanismes économiques (Prost, 1996, p. 213-236); (2) la critique post-moderne de la discipline historique, accusée d'avoir défendu un point de vue occidentalo-centré, peu soucieux de l'histoire des vaincus, des opprimés, des dominés (Thompson, 1978). En réponse à ces deux évolutions, le courant de l'histoire globale fait du décloisonnement (temporel, géographique et thématique) autant une méthode d'explication des événements historiques qu'un moyen d'immuniser le discours de l'historien contre les critiques post-modernes. Face aux accusations d'occidentalo-centrisme, les historiens pratiquant l'histoire globale n'envisagent pas de *recentrer* leur discours sur des oubliés de l'histoire, mais essayent de *décentrer* leur point de vue (Pétré-Grenouilleau, 2007 ; Bayly, 2007 [2004], p. 28).

2 Ces discussions allaient déboucher sur la « loi française n° 2005-158 du 23 février 2005 portant sur la reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés » et son article 4, particulièrement controversé (et supprimé depuis) : « Les

à ne pas vouloir faire pénitence pour les crimes commis dans le passé, allait trouver son expression politique dans les propos de Nicolas Sarkozy contre la « repentance[1] ». Dans ce contexte, l'audience dont a rapidement bénéficié Pétré-Grenouilleau dans les médias, après la publication de son livre, et la réactivité des milieux associatifs pour le condamner sont des indices de la grande actualité et du caractère controversé des thèmes abordés dans son ouvrage. Or, tout l'enjeu est que, au sein du genre historique, selon la *doxa*, l'historien devrait tendre vers l'objectivité et la neutralité. Il ne devrait pas chercher à polémiquer sur l'espace public mais, seulement, soumettre des hypothèses à la critique de ses pairs. Il reste que, au regard de la situation argumentative dans laquelle s'inscrit Pétré-Grenouilleau, un tel objectif devient particulièrement délicat à mettre en pratique. Je vais en donner maintenant une illustration plus concrète.

Considérons, en effet, que l'exposé des motifs de la proposition de loi « tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crimes contre l'humanité » est représentatif d'une position mémorielle sur l'esclavage et la colonisation. Trois idées exprimées dans ce document sont caractéristiques de l'opposition entre histoire et mémoire : (1) on ne saurait rendre compte de la traite et de l'esclavage sans rendre compte également des souffrances des victimes ; (2) les enquêtes scientifiques sur la traite et l'esclavage passent à côté de l'essentiel, à savoir que la traite est un crime ; (3) la réparation de ce crime passe par un hommage à la mémoire des victimes[2]. Ces affirmations mises

programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit ».

1 Nicolas Sarkozy invité du journal télévisé de France 3 le 7 décembre 2005, affirmait notamment « qu'il faut cesser avec la repentance permanente [qui consiste à] revisiter notre histoire. Cette repentance permanente, qui fait qu'il faudrait s'excuser de l'histoire de France, parfois touche aux confins du ridicule ».

2 L'exposé des motifs s'ouvre par une critique des sources dont les historiens disposent pour écrire l'histoire des traites : « les cahiers des navigateurs, trafiqués, ne témoignent pas de l'ampleur des razzias, de la souffrance des enfants épuisés et effarés, du désarroi désespérés des femmes, du bouleversement accablé des hommes ». On notera que cette critique est double : un doute est exprimé sur la validité de la source (les cahiers sont dit « trafiqués ») et, d'autre part, les informations auxquelles ils donnent accès sont très loin de transmettre l'aspect humain de la réalité historique, constitué par les souffrances des captifs. Et c'est, comme on peut le voir, par la technique de l'*ekphrasis* que les auteurs de

ensemble révèlent en effet que, sur un tel sujet, les règles que devraient suivre les historiens pour construire leurs preuves selon la *doxa* de leur discipline sont potentiellement polémiques[1]: (1) l'utilisation de formules abstraites, qui ont pour effet de décrire les actions comme des événements sans agents, le comparatisme, la recherche de mécanismes qui permettent de comprendre les événements historiques peuvent être critiqués comme une neutralisation de la question de la responsabilité des acteurs ; (2) la recherche de la neutralité au niveau de l'*ethos* peut apparaître comme un manque d'éthique ; (3) la mise à distance du *pathos* peut être taxée d'insensibilité. Sur un tel sujet, c'est l'application même des canons de l'écriture de l'histoire qui peut donc déclencher la polémique : d'où l'importance d'une maîtrise du niveau technique de l'argumentation.

LES PREUVES EXTRA-TECHNIQUES CHEZ PÉTRÉ-GRENOUILLEAU

J'ai distingué plus haut les preuves extra-techniques telles qu'elles sont en usage selon la *doxa* et telles qu'elles sont conçues par la technique rhétorique[2]. Selon la *doxa*, les preuves extra-techniques devraient être utilisées uniquement dans la mesure où elles peuvent confirmer ou infirmer une hypothèse sur la réalité passée. L'approche rhétorique des preuves extra-techniques demande, quant à elle, la conscience

l'exposé des motifs cherchent à rendre compte de ces souffrances. La suite de l'exposé des motifs contient un blâme des approches scientifiques des traites, au nom de la morale, de l'éthique et de la bienséance, qui incitent « au recueillement et au respect » car les humanistes, les spécialistes et les braves gens « proclament » que « les circonlocutions sur les mobiles des négriers sont putrides. Que les finasseries sur les circonstances et les mentalités d'époque sont primitives. Que les digressions sur les complicités africaines sont obscènes. »

1 Il s'agit d'un risque qui a d'ailleurs été bien perçu par Pierre Nora lorsqu'il affirme : « Il pèse aujourd'hui sur l'ensemble des historiens un insupportable soupçon de réaction corporatiste. Comme si l'histoire n'était, après tout, que la mémoire d'un groupe de professionnels attachés à leurs fiches et à leurs privilèges et que leur tranquille métier a rendus insensibles à l'histoire vraie, faite de la douleur et de la souffrance des femmes et des hommes » (Nora, 2006, p. 45). On notera, en particulier cette idée que les historiens puissent, par la mise à distance des émotions, être accusés d'être « insensibles à l'histoire vraie ». Cette accusation suppose de considérer que les émotions puissent être tellement indissociables des événements que ne pas en tenir compte serait une erreur, non seulement au regard d'un critère éthique (non prise en compte des émotions « qui conviennent ») mais, également, au regard du critère épistémique de validité (manque de vraisemblance).

2 Voir Figure 3 – Preuve historique et preuve rhétorique.

réflexive des techniques par lesquelles les effets d'évidence peuvent être exploités ou dissipés. Les canons quand aux usages des preuves extra-techniques en histoire sont par exemple, apparents dans cette remarque de Paul Veyne :

> Par essence, l'histoire est connaissance par les documents. Aussi la narration historique se place-t-elle au-delà de tous les documents, puisqu'aucun d'eux ne peut être l'événement ; elle n'est pas un photomontage documentaire et ne fait pas voir le passé « en direct, comme si vous y étiez » (Veyne, 1978 [1971], p. 15).

Paul Veyne met ici en garde contre les effets d'évidence des preuves extra-techniques. Les historiens devraient toujours maintenir une distance entre leurs points de vue et celui des acteurs du passé. Il y va, nous l'avons vu, de la distinction entre le point de vue de l'historien et celui du témoin : l'historien doit développer un « point de vue sur » et non « une vision de » l'événement, pour reprendre les termes de Renaud Dulong (1998, p. 217).

Notons, pour commencer, que l'usage des preuves extra-techniques décrit ici ne pose pas nécessairement de problème dans sa mise en pratique. J'ai ainsi identifié deux types d'usages conventionnels des preuves extra-techniques dans l'ouvrage de Pétré-Grenouilleau. Le premier consiste à citer un document (un témoignage, un contrat, un extrait de discours, etc.) pour confirmer son propos. Le second consiste à critiquer un document en pointant son manque de représentativité ou les déformations qu'il fait subir à la réalité. Ces usages sont cohérents avec l'idée que le rôle de l'historien est de construire un discours de synthèse, qui se place au-dessus des différents points de vue des acteurs dont il écrit l'histoire. La critique historique est, à n'en pas douter, l'outil pertinent pour évaluer la validité d'un tel usage conventionnel des preuves extra-techniques. Or, comme nous allons le voir maintenant, le respect strict des usages conventionnels des preuves extra-techniques est, dans d'autres cas, beaucoup plus problématique.

L'éthique de la critique

À propos du statut du témoignage comme preuve en histoire, j'ai montré que la *doxa* de la discipline historique incitait à limiter le rôle du témoignage à une fonction d'attestation. Le témoignage devrait être

utilisé pour son caractère représentatif et en ce qu'il peut être critiqué mais aussi intégré dans un raisonnement. L'usage du témoignage en histoire s'oppose donc, en théorie, à son usage mémoriel où il s'agit de transmettre une expérience humaine des événements au public. Je vais montrer ici les problèmes que pose cette opposition théorique entre deux fonctions du témoignage. Nous verrons également que, face à ces problèmes, une conception rhétorique des preuves extra-techniques pourrait permettre de gagner en lucidité et donc, en rationalité.

Ainsi, dans les pages dédiées au transport des captifs, Pétré-Grenouilleau affirme à plusieurs reprises, et en accord, donc, avec sa *topique*, qu'il est nécessaire, pour la compréhension des traites, de ne pas faire de surenchère dans le pathétique. En se focalisant sur la souffrance des victimes le risque serait selon lui de « rejete[r] dans l'obscurité nombre de choses essentielles à la connaissance des rouages du trafic négrier » (2004, p. 157). Pourtant, en pratique, Pétré-Grenouilleau prend parfois le parti d'intégrer dans son récit des témoignages qui exemplifient les violences que pouvaient subir les captifs. Il s'ensuit que, pour rester cohérent avec sa *topique*, l'historien en vient à faire des choix rhétoriques que je propose de critiquer en utilisant le critère humaniste de rationalité, développé plus haut. Ainsi, après avoir cité des documents décrivant les comportements particulièrement violents des capitaines pendant les traversées[1], Pétré-Grenouilleau écrivait :

> Ces cas nous sont connus par les plaintes que formulaient les membres d'équipage au retour des navires. Cela indique que de tels comportements étaient ressentis comme anormaux, et qu'il ne faut donc pas les généraliser. (Pétré-Grenouilleau, 2004, p. 163).

1 Je reproduis ici le passage dans lequel Pétré-Grenouilleau utilise les documents en question : « En 1731, Jean Bonneau, capitaine du négrier nantais le *Saint Jean-Baptiste*, frappa l'équipage "avec la plus grande cruauté du monde". Il cassa le bras gauche du charpentier avec une bûche, puis essaya de s'emparer de deux courtiers africains qui trouvèrent plus expédient de se jeter à la mer. En 1776, c'est le second capitaine de l'*Aimable Françoise* qui se fit remarquer par ses excès, maltraitant l'équipage ainsi qu'une "très belle négresse, à laquelle il cassa deux dents [...] et qui ne [put] être vendue à Saint-Domingue qu'à très bas prix". Il poussa "même la brutalité à violer une petite négrite de huit à dix ans, à qui il ferma la bouche pour l'empêcher de crier" ». (Pétré-Grenouilleau, 2004, p. 162-163). Un tel extrait provoquera très certainement des émotions (d'indignation, de pitié) chez le lecteur. Dès lors, en prenant le parti de le livrer au public, l'historien doit être conscient de la différence entre les deux choix rhétoriques suivants : (1) chercher à ne pas produire d'émotions et (2) chercher à atténuer les émotions qu'il a produites. Ces deux choix rhétoriques ont, en effet, des conséquences bien différentes pour la construction de l'*ethos*.

Ces propos offrent un cas particulièrement intéressant d'argumentabilité des preuves extra-techniques. Sur le plan de la morale et de l'éthique, les documents cités par Pétré-Grenouilleau sont d'une grande force en appui d'un discours qui viserait, par exemple, à condamner les traites comme un crime contre l'humanité. Et c'est en se situant sur un autre plan, celui de l'épistémologie, que l'auteur conteste la force de ces preuves. La technique employée est de contester l'exemplarité des preuves extra-techniques qu'il vient de mentionner : elles sont réduites à de simples occurrences dont on ne saurait tirer de proposition générale. Mais contester la force de ces preuves sur le plan épistémologique n'a, *a priori*, pas d'impact sur leur force sur un plan éthique : ces preuves pourront, avec une force intacte, être utilisées pour condamner la violence des traites. Réfuter de telles preuves sur le plan éthique supposerait, en effet, non pas de contester l'exemplarité de la souffrance dont elles témoignent mais bien de contester l'intensité même de cette souffrance. Nous voyons donc la difficulté qu'il y aurait à envisager un critère qui permettrait de départager entre un usage des preuves extra-techniques dont la finalité serait éthique et un usage dont la finalité serait épistémologique. Nous touchons alors, il me semble, à une des raisons qui permettent d'expliquer qu'une polémique ait pu se déclencher autour de l'ouvrage de Pétré-Grenouilleau.

J'ai déjà abordé l'existence d'une opposition sur la pertinence même du genre au sein duquel il convient d'aborder les traites. Un tel désaccord peut être entretenu par le fait que les arguments employés par les uns ont une force sur un autre plan que les arguments employés par les autres : là où l'historien s'intéresse à la valeur épistémologique des preuves extra-techniques, l'auteur d'un discours mémoriel pourra chercher à y fonder une condamnation éthique des traites. Je reviendrai sur cet aspect lorsque j'analyserai la réception de l'ouvrage de Pétré-Grenouilleau. À ce stade, notons que le fait que la valeur des preuves, sur une même question, puisse se situer sur un plan différent est un critère du *désaccord profond* tel qu'il a été décrit par Fogelin (1985). Dans « The Logic of Deep Disagreement » (1985), Robert Fogelin affirmait que, la plupart du temps, le désaccord suppose un accord sur au moins un certain nombre de croyances[1]. Au contraire, le désaccord profond se

1 Il se référait notamment à l'aphorisme 341 du traité *De la certitude* de Wittgenstein : « les *questions* que nous posons et nos *doutes* reposent sur le fait que certaines propositions sont

caractérise par l'absence même d'accord sur une méthode qui permettrait de résoudre le désaccord. En l'occurrence, notre analyse de l'usage des preuves extra-techniques dans le contexte de la polémique entre l'histoire et la mémoire semble se caractériser par l'absence d'un accord sur le moyen de preuve qui permettrait de résoudre le différend. Cela étant dû à l'absence d'un critère qui permettrait de hiérarchiser entre la force sur le plan de l'éthique et la force sur le plan de l'épistémologie[1]. Cependant, la conscience du niveau technique de l'argumentation peut, en l'occurrence, nourrir une critique des choix rhétoriques de l'historien. En effet, comme nous l'avons vu, Pétré-Grenouilleau conteste l'exemplarité des témoignages attestant des mauvais traitements subis par les captifs juste après en avoir cité des extraits particulièrement touchants. Or, c'est une chose que de chercher à ne pas produire d'émotions, c'est une autre chose que de chercher à atténuer les émotions que l'on vient de produire. Le risque, pour la construction de l'*ethos*, est d'apparaître comme insensible aux émotions d'indignation et de pitié que l'on pourra légitimement ressentir à la lecture des documents[2].

La rationalité de l'humanisme

Dans le cas que nous venons d'étudier, Pétré-Grenouilleau cherche, pour être cohérent avec sa *topique*, à atténuer les effets pathétiques des preuves extra-techniques. Dans celui que nous allons étudier maintenant, Pétré-Grenouilleau utilise les preuves extra-techniques d'une façon difficilement compatible avec ses prises de position théoriques. L'extrait qu'on va lire est une description des conditions de transport des captifs sur les négriers. Il se caractérise par une évolution du regard

soustraites au doute – sont, pour ainsi dire, comme des gonds sur lesquels tournent nos questions et nos doutes ».

1 Je montrerai, au fil de ce chapitre, que ce conflit entre ce qui relèverait d'un traitement historique et d'un traitement mémoriel du passé est alimenté par l'absence d'un usage conscient du genre épidictique dans les démocraties contemporaines et ce, particulièrement en Europe. En effet, pour que des traitements si différents du passé (aux plans éthiques et pathétiques) soient rationnellement acceptables aux citoyens, ceux-ci doivent être entraînés à adapter leurs attentes aux différences de genres de discours.

2 Je tiens particulièrement à la distinction entre une critique qui porte sur les choix rhétoriques d'un orateur et une critique qui porterait sur sa personne même. En effet, en critiquant des choix rhétoriques, j'espère pointer une dimension perfectible du discours. Au contraire, une attaque sur la personne de l'orateur relève du blâme, et, en cela, elle relève davantage du genre polémique que de la controverse scientifique.

de l'historien. D'un point de vue de surplomb, en accord avec sa *topique*, Pétré-Grenouilleau en vient à adopter un point de vue empathique pour les captifs. Je propose d'interpréter cette évolution comme une illustration du fonctionnement de la rationalité discursive : la *topique* de l'historien se voit mise à l'épreuve par les exigences d'une raison rhétorique qui s'impose à l'écriture. Partant, l'absence d'empathie peut être *irrationnelle* en pratique, lorsqu'il s'agit de décrire des souffrances humaines. Commençons par lire et commenter le premier paragraphe de l'extrait :

> Souvent exagéré par les abolitionnistes, le taux d'entassement était malgré tout important. Jean Boudriot note que « le meilleur rendement » était obtenu en plaçant les individus sur le côté, les corps imbriqués tête-bêche, trois adultes pouvant occuper un mètre cube. On pouvait en outre « regrouper dans la partie centrale de l'entrepont des captifs dans la position assise, les genoux sous le menton ». « Déduction faite de l'épaisseur des planches, écrivait Hubert Deschamps, chaque captif disposait de 83 centimètres de hauteur, c'est-à-dire beaucoup plus que les voyageurs des couchettes intermédiaires de seconde classe sur nos chemins de fer qui n'ont que 48 centimètres. Un petit homme pouvait s'asseoir, un grand se tenir sur les coudes. » Mais « le minimum généralement admis », pour la largeur, « allait de 40 à 43 centimètres », ce qui est « insuffisant pour un homme normalement large d'épaules ». De plus, les esclaves étaient enferrés deux par deux. Ils couchaient nus sur les planches. Dès que le navire bougeait, c'est-à-dire fréquemment, les corps nus frottaient sur les planches. Des écoutilles munies de caillebotis servaient à l'aération. La plupart des négriers européens de la seconde moitié du XVIIIe siècle transportaient au minimum 1,5 captif et, souvent un peu plus de 2,5 par tonneau de jauge, un volume théorique de 200 x 100 x 72 cm, soit 1,44 m³. La moyenne d'environ 350 à 450 esclaves par navire, qui était la norme pendant une bonne partie du XVIIIe siècle fut aussi celle du XIXe. (Pétré-Grenouilleau, 2004, p. 166).

Ce passage nous place au cœur des tensions liées à la mise en pratique des canons du genre historique sur un sujet aussi sensible que les traites et l'esclavage. En théorie, l'historien devrait se préoccuper de la recherche de vérité, en mettant les considérations morales et affectives à distance. Comme le rappelle Pétré-Grenouilleau à plusieurs reprises, il s'agit pour lui de chercher à comprendre sans juger[1]. Or, sur un sujet comme le

1 Cette règle du genre historique fut, d'ailleurs, rappelée dans un appel d'historiens venus en soutien à Pétré-Grenouilleau au cœur de la polémique suscitée par son ouvrage et par certaines de ses déclarations dans la presse. Les signataires de l'appel déclaraient

transport des esclaves, la question du traitement à accorder aux souffrances des victimes se pose nécessairement. La frontière entre les considérations éthiques et les considérations épistémologiques devient alors délicate à tracer : la recherche d'exactitude et de neutralité dans la description des conditions de transport des captifs peut, tout en étant pertinente au regard du critère épistémologique de la vérité, paraître inappropriée au regard du critère rhétorique des émotions qui conviennent. Si l'on se place du point de vue de Pétré-Grenouilleau, en tant qu'orateur, sa tâche est donc particulièrement délicate.

Sa stratégie, mise en œuvre dans le premier énoncé du paragraphe, consiste à distinguer un traitement historique de son objet d'un propos éthique ou moral : « Souvent exagéré par les abolitionnistes, le taux d'entassement était malgré tout important ». Pétré-Grenouilleau oppose ici l'exagération des abolitionnistes et la modération de l'historien, préoccupé par l'exactitude. L'historien signale ainsi que l'enjeu n'est pas pour lui de polémiquer avec les abolitionnistes (ce qui impliquerait la construction d'un *ethos* délibératif, de citoyen engagé) mais d'établir la vérité historique. La suite du paragraphe se caractérise alors par la construction d'un *ethos* d'expert. Cela passe par le recours à des termes techniques : « taux d'entassement », « meilleur rendement », « écoutilles munies de caillebotis », « tonneau de jauge », « volume théorique ». Cela passe également des calculs au centimètre près, obtenu grâce aux archives qui, dans ce passage, ont une valeur quantitative (il ne s'agit en aucun cas d'utiliser les preuves extra-techniques pour créer un *effet de réel* ou livrer une expérience au lecteur). Toute la question est alors de savoir si la construction de cet *ethos* d'expert permet de rendre acceptable l'absence d'empathie vis-à-vis des captifs. Cette absence d'empathie est perceptible lorsque l'historien livre une comparaison entre les conditions de transports des voyageurs en train et celles les esclaves pendant la traversée. Une telle comparaison suppose que l'on fasse abstraction du point de vue des captifs pour ne s'intéresser qu'aux seules considérations techniques d'occupation de l'espace. En outre, les captifs sont, à la fin du paragraphe, décrits en termes de quantité (l'historien parle d'1,5 et de 2,5 captifs). L'épistémologie de la discipline historique espère que de tels choix rhétoriques soient neutres au plan éthique. Pourtant, si l'on

notamment : « L'histoire n'est pas la morale. L'historien n'a pas pour rôle d'exalter ou de condamner, il explique. »

fait l'effort d'explorer la *topique* des émotions, il est aisé de se représenter une subjectivité qui s'indignerait face aux choix rhétoriques dans ce passage[1]. Dans l'idéal, la quête d'exactitude de l'historien devrait pouvoir faire fi de la subjectivité des auditoires. En réalité, la bonne réception d'un discours, sur un sujet sensible politiquement et socialement, dépendra souvent d'un lien de confiance entre l'orateur et son auditoire. Poursuivons la lecture de l'extrait.

Dans le second paragraphe, Pétré-Grenouilleau utilise les preuves extra-techniques d'une façon sensiblement différente de ce que nous venons de voir : les sources vont permettre de nourrir la précision et la vraisemblance de sa description. Dès lors, l'absence d'empathie vis-à-vis des captifs pourrait devenir plus gênante pour le lecteur, donc moins rationnelle du point de vue de la réception :

> Lorsque le temps le permettait, ces conditions rendaient indispensable le « rafraîchissement » des captifs. On les autorisait à monter, par groupes, sur le pont supérieur vers 8 heures du matin. Suivait la vérification des fers, la toilette par aspersion à l'eau de mer. Deux fois par semaine, on passait les corps à l'huile de palme pour adoucir la peau et la rendre moins sensible. Une fois par quinzaine les ongles étaient coupés et la tête rasée. Pendant ce temps, les bailles à déjection étaient vidées, l'entrepont gratté et lavé. Contre les vapeurs méphitiques, on jetait du vinaigre ou l'on brûlait de la poudre. Vers neuf heures venait le repas, à base de légumes secs (fèves, haricots), de riz, de maïs, ignames, bananes et manioc que l'on avait acheté sur la côte. Le tout était bouilli, complété par du piment, de l'huile de palme, parfois un peu d'eau-de-vie. Il y avait un plat pour dix, une cuillère en bois pour chacun. « L'eau douce est passée dans une couverture de laine pour éliminer les insectes et les impuretés. » L'après-midi, on incitait les esclaves à s'occuper. On organisait des danses, un exercice difficile pour des hommes enchaînés, censé aider à combattre le scorbut dont on ne connaissait pas les causes. Puis l'on redescendait dans l'entrepont, vers 5 heures, pour une interminable nuit. Le pont était alors lavé et gratté à son tour. (Pétré-Grenouilleau, 2004, p. 167).

1 C'est précisément une telle subjectivité qui est construite dans l'exposé des motifs de la « proposition de loi tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité » : « Il n'existe pas de comptabilité qui mesure l'horreur de la traite négrière et l'abomination de l'esclavage. Les cahiers des navigateurs, trafiqués, ne témoignent pas de l'ampleur des razzias, de la souffrance des enfants épuisés et effarés, du désarroi désespéré des femmes, du bouleversement accablé des hommes. Ils font silence sur la commotion qui les étourdit dans la maison des esclaves à Gorée. Ils ignorent l'effroi de l'entassement à fond de cale. Ils gomment les râles d'esclaves jetés, lestés, par-dessus bord. »

Notons, pour commencer, que ce paragraphe s'ouvre par un marqueur temporel à valeur itérative : « lorsque le temps le permettait[1] ». Le point de vue n'est alors plus celui de ce qui se passe en général (par exemple, à un niveau statistique, comme dans le premier paragraphe), il est celui de ce qui s'est passé plusieurs fois. En d'autres termes, le point de vue tend alors à prendre en compte les événements dans leur dimension temporelle et non synthétique. Cet énoncé suppose donc un sujet de conscience qui ne saurait être l'historien. La suite du paragraphe consiste en une description à l'imparfait qui a également une valeur itérative. Le point de vue de l'historien tend alors à s'effacer[2] avec pour effet l'instauration d'un rapport plus direct entre le lecteur et la réalité décrite. Un procédé, donc, qui s'apparente à l'*ekphrasis*[3]. Cet effacement du point de vue de l'historien est renforcé par le recours à l'indéfini « on[4] » comme sujet des verbes d'action (« on les autorisait », « on passait les corps à l'huile de palme », « on jetait du vinaigre » etc.), procédé qui, comme l'a bien montré Rabatel, tend à identifier le point de vue du narrateur à celui de ses personnages (2008, p. 313-315). Ce paragraphe se caractérise de plus par un resserrement du cadre temporel, qui rend compte du déroulement d'une journée type (ce dont témoignent

1 Alain Rabatel, définissait l'itératif en ces termes : « l'itératif est le moyen par lequel des événements qui se sont répétés plusieurs fois sont exprimés sous la forme de multiples expériences, lequel synthétise alors beaucoup plus d'informations que ce ne serait le cas lors de chaque procès de perception dans un cadre spatial et temporel déterminé » (2008, p. 309). Ce procédé est moins courant en histoire que cette définition pourrait le laisser supposer. En effet, le discours de l'historien n'a pas vocation à offrir une synthèse de « perceptions » des événements mais, plutôt, à se placer au-delà des perceptions, condition, en théorie, pour tenir un discours scientifique sur le passé. D'où l'effet produit dans l'extrait étudié que l'itératif marque une rupture avec les conventions du genre historique.

2 Dans le sens de l'« effacement énonciatif » décrit par Rabatel dans *Homo narrans* (2008, p. 577-632).

3 Dans son manuel d'exercices de rhétorique, les *Progymnasmata*, Aélius Théon définissait l'*ekphrasis* comme une description qui place l'objet décrit *sous les yeux* du lecteur. Je n'entre pas ici dans le débat philologique sur l'opportunité de parler d'un genre de l'*ekphrasis*, qui se limiterait aux descriptions d'œuvres d'art. Mon intérêt pour l'*ekphrasis* est épistémologique (les enjeux de validité liés à l'usage de la description en histoire) et psychologique (analyser la force persuasive de la preuve par la description). À cet égard, la qualité principale de l'*ekphrasis* est la vivacité (*enargeia*) : l'objet de la description (une action, un lieu, un personnage) devra, littéralement, prendre vie (Webb, 2009, p. 107).

4 Nous verrons par la suite l'utilisation d'un même procédé chez Arlette Farge. Mais ce procédé est particulièrement remarquable chez Pétré-Grenouilleau au regard de son épistémologie qui, on le rappelle, suppose le maintien d'une distinction nette entre le point de vue de l'historien et le point de vue des acteurs dont il écrit l'histoire.

les marqueurs temporels suivants : « vers 8 heures du matin », « vers 9 heures », l'« après-midi », vers « cinq heures »). À ce titre, les marqueurs « pendant ce temps » et « alors » (dans : « Le pont était alors lavé et gratté à son tour ») impliquent une perception des événements au moment de leur déroulement, c'est-à-dire que le sujet de la perception soit un acteur de l'époque, en somme, un témoin de la scène. Insistons sur le fait que Pétré-Grenouilleau utilise ici les preuves extra-techniques de façon non conventionnelle pour sa discipline. Les sources permettent ici de nourrir la vraisemblance de la description, de par les détails qu'elles contiennent (en l'occurrence, les gestes qui rythment le quotidien). Outre l'accumulation de détails, la description de Pétré-Grenouilleau se caractérise également par une sollicitation des sens du public (ce qui peut contribuer à renforcer son implication dans la scène). La vue, en premier lieu, mais également l'ouïe. En l'occurrence, cette description sollicite le goût et l'odorat (description détaillée du menu des captifs, vapeurs méphitiques, vinaigre et poudre brulée). La valeur de ce qui est décrit ne tient alors plus à l'exactitude comptable, comme dans le premier paragraphe, mais à la vraisemblance, la capacité de l'auteur à faire passer sa description pour un compte-rendu fidèle de la réalité.

Cet usage des preuves extra-techniques se caractérise également par une inversion au niveau de la conception de la clarté. Ce qui est clair n'est alors plus synonyme de ce qui est facilement vérifiable. La notion de clarté s'apparente à celle qui était valorisé dans l'Antiquité : l'évidence sensible. Pour le dire encore dans les termes de Bernard Williams (2006), la véracité prend ici le pas sur la vérité. Notons, à présent, que la preuve qui consiste à rendre une scène vivante (*enargeia*) était caractéristique du genre judiciaire (Webb, 2009, p. 26) : décrire le visage sans émotions de l'accusé perpétrant son crime, décrire les tentatives désespérées de la victime pour échapper à son bourreau, pourrait inciter la sévérité des juges. Or, en l'occurrence, la fonction que donne Pétré-Grenouilleau à cette accumulation de détails n'est pas claire. Le lecteur se trouve face à une description criante de vérité du quotidien des captifs qui n'est suivie d'aucun jugement éthique : il est invité à percevoir sans juger. Cette suspension du jugement n'est, encore une fois, possible qu'en l'absence d'empathie vis-à-vis des captifs. Considérons, en particulier, l'énoncé suivant : « Deux fois par semaine, on passait les corps à l'huile de palme pour adoucir la peau et la rendre moins sensible ». L'historien évoque

ici une douleur corporelle en faisant abstraction des êtres humains qui la ressentent. Pourtant, les captifs sont au cœur de la description. D'où, peut-être, le besoin chez Pétré-Grenouilleau de modifier son point de vue à la fin du paragraphe avec l'apparition de marques d'empathie. Notons, pour commencer, l'usage de l'adjectif « difficile » dans l'énoncé : « un exercice difficile pour des hommes enchaînés ». Une seconde marque d'empathie réside dans l'emploi de l'indéfini « on » et de l'adjectif « interminable » dans l'énoncé suivant : « Puis on redescendait dans l'entrepont, vers 5 heures, pour une interminable nuit ». L'indéfini « on » vaut ici pour les esclaves, sujets du verbe d'action « redescendait » puis sujets de conscience de l'adjectif « interminable ». En d'autres termes, l'historien commence ici à représenter la subjectivité des captifs. Cette tendance s'accentue, comme nous allons le voir maintenant, dans le dernier paragraphe :

> En cas de mauvais temps, la vie devenait atroce. Pour empêcher la mer de pénétrer à l'intérieur, aux écoutilles, des panneaux pleins remplaçaient les caillebotis. En cas de tempête, on tendait des filins, afin que les hommes puissent s'accrocher et ne pas être projetés sur la coque. Les esclaves restaient en permanence sur l'entrepont clos. La quasi-obscurité, les bailles à déjections qui se renversaient rendaient l'air irrespirable, affaiblissaient et terrorisaient encore plus des Africains qui, ne connaissant rien de la haute mer et des motifs de leur déportation, croyaient parfois qu'ils étaient destinés à être dévorés par les Blancs. « Ces vagues sans retour », tel pouvait constituer, pour l'historien Robert Harms, l'« état d'esprit de l'esclave embarquant à bord d'un négrier ». « J'étais persuadé que j'étais dans un monde de mauvais esprits qui allaient me tuer », se souvient Olaudah Equiano, un esclave ayant pu ensuite raconter et publier son expérience. À cela s'ajoute l'épreuve de la traversée, ancrant dans la mémoire des captifs ce « roulis primordial » qui pour l'écrivain martiniquais Patrick Chamoiseau continue de hanter nombre d'Antillais. (Pétré-Grenouilleau, 2004, p. 167-168).

L'ouverture du paragraphe se caractérise par un glissement de l'empathie (la prise en compte du point de vue des captifs) vers la sympathie (le partage de leurs émotions) : « En cas de mauvais temps, la vie devenait atroce ». Dans la suite du paragraphe, Pétré-Grenouilleau va mobiliser les ressources de la rhétorique pour solliciter la sympathie de ses lecteurs. Il utilise notamment le témoignage d'un esclave pour son caractère exemplaire (et non plus comme un seul outil d'attestation) : il s'agit de transmettre au lecteur une expérience humaine des événements. Dès

lors, la valeur de la preuve extra-technique ne se situe plus dans son caractère représentatif mais dans son pouvoir d'évocation (Dominicy, 2011). Cette orientation des ressources rhétoriques vers l'évocation est particulièrement marquée à la fin du paragraphe avec l'image du « roulis primordial », empruntée à un homme de lettres. Cet usage des preuves extra-techniques ne trouve donc pas sa place dans la *topique* de l'historien. Je propose alors de voir dans ce passage une preuve de la nécessité pour lui de tenir compte des contraintes de la situation argumentative dans laquelle il s'inscrit, c'est-à-dire des émotions qui conviennent. Passons maintenant à l'analyse des preuves techniques.

LES PREUVES TECHNIQUES CHEZ PÉTRÉ-GRENOUILLEAU

J'analyserai deux techniques privilégiées par l'historien dans son ouvrage. Dans un premier temps la *dissociation de notion* par laquelle Pétré-Grenouilleau justifie son approche historique des traites négrières. Dans un second temps, la métaphore des « mécanismes » par laquelle il *figure* sa conception des traites négrières.

L'acceptabilité d'une dissociation de notion historique

La technique de la *dissociation de notion* (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008 [1956], p. 550-609) consiste à dissocier, à des fins argumentatives, entre un aspect d'une notion que l'on va valoriser et un aspect de la notion que l'on va disqualifier[1]. Comme nous l'avons vu, l'objectif d'Olivier Pétré-Grenouilleau est de proposer une histoire globale des traites négrières. À cette fin, il va dissocier, dans l'introduction de son ouvrage, la notion d'histoire, entre la vraie histoire et l'histoire-mémoire. Pour évaluer l'usage de la dissociation chez Pétré-Grenouilleau, il convient, en premier lieu, de distinguer une approche rhétorique et une approche normative de cette technique. D'un point de vue normatif la dissociation

1 Pour prendre un exemple fameux, Barack Obama, dans le discours qu'il a prononcé en recevant le prix Nobel de la paix, a utilisé une dissociation sur la notion de guerre. Le prix Nobel de la paix lui fut attribué alors même qu'il était président d'une nation en guerre à plusieurs endroits du globe. Il y avait donc une incompatibilité manifeste entre le fait de recevoir un prix pour son œuvre au service de la paix et sa fonction de chef des armées d'une nation en guerre. Obama, pour lever cette incompatibilité, a dissocié deux aspects de la notion de guerre : la guerre comme tragédie humaine, sens qu'il a disqualifié, et la guerre juste, sens qu'il a valorisé.

est conçue comme un travail sémantique de clarification. Cette approche de la dissociation a été défendue par Agnes van Rees (2009) :

> Tant que la dissociation est proposée pour la discussion et que, si elle n'est pas acceptée au premier abord, elle est défendue de façon concluante en montrant non seulement que la dissociation peut être faite, mais, de plus, qu'elle doit être faite pour des raisons de plus grande clarté conceptuelle, il n'y a aucun problème. Alors, la dissociation peut contribuer à clarifier les points de vue, favoriser l'instauration d'un terrain d'entente pour la présentation et la critique des arguments, et assurer que les conclusions tirées à partir de la discussion soient parfaitement précises, et, dans le même temps, créer une position pour l'orateur qui soit rhétoriquement avantageuse. (van Rees, 2009, p. 121).

L'approche normative de la dissociation, selon laquelle cette technique n'aurait d'intérêt que comme outil de clarification des notions, repose sur l'idée que le vague et le flou sont des menaces pour l'argumentation : si les notions étaient parfaitement claires, un orateur ne pourrait pas manipuler son auditoire. C'est précisément cette idée de la clarté comme aboutissement du processus critique que met en cause l'approche rhétorique de la dissociation. Dans un texte intitulé « La pensée confuse » (1939), Eugène Dupréel pointait les limites d'une conception de la science comme un mouvement du confus vers la clarté :

> Cette conception d'un passage, par le progrès scientifique, du confus au clair, implique que les idées confuses sont toujours *réductibles* à des idées claires, dans la mesure du moins, où elles correspondent à quelque chose de réel. (Dupréel, 1939, p. 19).

En effet, dès lors que l'on reconnaît le caractère conjectural de la connaissance scientifique, le confus n'est pas quelque chose que l'on pourrait dissiper pour de bon : il peut donner lieu à des formules perfectibles dont la critique ne produira pas plus de clarté mais une nouvelle formulation, elle-même solidaire d'une représentation de la réalité[1]. Pour cette raison, Perelman et Olbrechts-Tyteca présentaient

1 De même, si Popper considère que la clarté est importante pour favoriser la discussion critique, elle ne saurait en rien être un objectif pour le chercheur, un aboutissement de sa recherche. Ainsi, le *Réalisme et la science* (1990), il affirmait que le travail nécessaire pour critiquer une théorie, ne saurait être réduit à un protocole qui permettrait de tester les liens logiques entre des propositions, il s'agit d'un processus imaginatif et créatif : « L'élimination d'« éléments métaphysiques » ne se réduit jamais à l'omission d'une phrase ou deux – elle débouche toujours sur une refonte de la théorie, qui s'inspire en règle générale d'une nouvelle manière de l'interpréter » (1990, p. 198). Le point important est donc que l'étalon à l'aune duquel il est possible de critiquer une théorie n'est pas le réel, comme un donné non problématique : la critique est elle-même solidaire d'une représentation du réel.

le flou qui entoure les notions non pas comme une menace, mais bien une condition de l'argumentation :

> [...] c'est justement parce que les notions utilisées dans l'argumentation ne sont pas univoques et que leur sens n'est pas fixé *ne varietur*, que les conclusions d'une argumentation ne sont pas contraignantes[1]. (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008 [1958], p. 177-178)

En outre, Perelman envisageait que les notions floues puissent avoir une utilité en elles-mêmes. D'une part, car c'est la « frange d'indétermination » entourant les notions qui permet d'envisager leur application à de nouveaux cas imprévus[2]. D'autre part, car le caractère flou de certaines notions est parfois une condition pour qu'un accord puisse être atteint[3]. D'un point de vue rhétorique, le travail de dissociation ne saurait donc se résumer au seul travail sémantique de clarification des notions : ce serait succomber à l'essentialisme philosophique. Par conséquent, une pratique rationnelle de la dissociation suppose une lucidité sur le travail, rhétorique, par lequel l'orateur va justifier le résultat de sa dissociation (Ferry, 2012). Venons-en à l'usage de cette technique chez Pétré-Grenouilleau.

À première vue, la notion d'« histoire » est assez éloignée du type de notions abordées par les auteurs du *Traité*. Pour l'intérêt de l'analyse, je

1 La remarque des auteurs du *traité* prend tout son sens si l'on en revient à l'exemple de la dissociation sur la notion de guerre. Il est, en effet, probable que nous nous opposerions au juriste ou à l'homme d'État qui affirmerait avoir identifié l'*essence* de la notion de guerre juste, si bien qu'elle pourrait être automatiquement appliquée à toute nouvelle situation, sans délibération.

2 Les auteurs du *Traité* écrivaient notamment : « Dans la mesure où les expériences futures et la manière de les examiner ne sont pas entièrement prévisibles, il est indispensable de concevoir les termes les mieux précisés comme entourés d'une frange d'indétermination suffisante pour qu'ils puissent s'appliquer au réel. Une notion parfaitement claire est celle dont tous les cas d'applications sont connus, et qui n'admet donc pas de nouvel usage qui serait un usage imprévu : seule une connaissance divine ou conventionnellement limitée est adéquate à une telle exigence. » (Perelman & Olbrechts-Tyteca (2008 [1958], p. 176).

3 Perelman (1990 [2008], p. 808-809) affirmait notamment que l'accord sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 n'avait été possible que dans la mesure où les signataires s'étaient accordés sur des notions floues.

propose cependant d'aborder « histoire » comme un exemple de notion floue, au même titre que les notions de « justice » ou d'« équité ». En effet, il est possible de trouver plusieurs indices d'un véritable travail de dissociation de notion dans l'introduction de l'ouvrage de Pétré-Grenouilleau :

> À l'heure de l'histoire mémoire, une déportation organisée d'êtres humains, la plus importante de tous les temps, continue ainsi d'être largement oubliée. Non pas parce qu'elle serait peu étudiée, mais parce qu'elle est déformée par les ravages des « on dit » et du « je crois », par les rancœurs et les tabous idéologiques accumulés, sans cesses reproduits par une sous littérature n'ayant d'historique que les apparences. Dépouillée ainsi d'une bonne partie de sa substance, l'histoire de la traite des Noirs a permis l'enracinement de mémoires antagonistes. Simple commerce honteux pour les uns, crime contre l'humanité ou génocide pour les autres, ou encore tare qu'il convient de faire disparaître de son passé, la traite et son histoire sont à l'origine de multiples pôles de cristallisation du souvenir. Mais que sont des souvenirs ou des mémoires sans une histoire préalablement et solidement définie dans ses contours ? Rien d'autre qu'un amas d'idées confuses susceptibles de donner lieu à tous les amalgames, à toutes les erreurs ; un fatras de données livrées à la tyrannie des croyances.
>
> D'où la nécessité de dépasser le stade de la monographie, de l'analyse statistique ou thématique (même si, en ces domaines, il reste et restera toujours beaucoup à faire), de délaisser un peu ce qui nous est le moins mal connu (l'histoire de la traite, notamment atlantique, et de ses modalités pratiques), pour nous intéresser à ses implications, en amont et en aval, bref à la place et au rôle de la traite dans l'histoire ; le tout en essayant de comprendre sans juger. D'où, pour toutes ces raisons, l'obligation d'emprunter à cette *global* ou *world history* depuis longtemps lancée mais toujours si diversement – et, finalement, si insuffisamment – définie dans ses objectifs, ses modalités, ses méthodes. (Pétré-Grenouilleau, 2004, p. 12-13).

Le début de cet extrait permet d'identifier le besoin d'avoir recours à la dissociation : un problème pratique qui peut déboucher sur un effet pervers. En l'état, d'après l'historien, l'écriture de l'histoire des traites mènerait à l'oubli : « À l'heure de l'histoire mémoire, une déportation organisée d'êtres humains, la plus importante de tous les temps, continue ainsi d'être largement oubliée ». Un autre aspect du problème est plus directement politique (au sens de la *polis* grecque) : en l'état, l'écriture de l'histoire des traites mènerait à la discorde. Cette image de la discorde apparaît en particulier dans les énoncés suivants : « l'histoire de la traite des Noirs a permis l'enracinement de mémoires souvent antagonistes » ; « la traite et son histoire sont à l'origine de multiples pôles de

cristallisation du souvenir ». Les images de l'« enracinement » et de la « cristallisation » des antagonismes évoquent la crainte d'une rupture de l'*homonoia*, c'est-à-dire de la concorde, rupture qui est provoquée, selon l'auteur, par les partisans de cette mauvaise conception de l'histoire qu'est la mémoire. Il apparaît donc que c'est face à un problème politique que Pétré-Grenouilleau entreprend de dissocier la notion d'histoire. Or, nous allons voir que l'historien surestime l'efficacité du seul travail sémantique dans la résolution du conflit politique qu'il pointe ici[1].

Ainsi, le travail de l'historien s'apparente à une sculpture de la notion d'histoire, au cours de laquelle il rejette les aspects suivants : l'idéologie et les croyances (« elle est déformée par les ravages des « on dit » et du « je crois »), les affects (« les rancœurs et les tabous idéologiques »), les jugements éthiques (« simple commerce honteux pour les uns »), les qualifications juridiques (« crime contre l'humanité ou génocide pour les autres »), la culpabilité (« tare qu'il convient de faire disparaître de son passé »), l'opinion (« un amas d'idées confuses susceptibles de donner lieu à tous les amalgames »). Le *logos* de l'auteur présente donc un certain nombre de couples que Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958 [2008], p. 580-587) ont identifiés comme caractéristiques de l'expression des dissociations : subjectivité/objectivité ; opinion/vérité ; obscurité/clarté, auxquels on pourrait ajouter partialité/impartialité ou encore intempérance/tempérance. Toutes ces oppositions nourrissent la disqualification de l'approche mémorielle de l'histoire au profit de l'approche historique. Mais ce travail sémantique ne s'accompagne pas d'un travail rhétorique visant à faire accepter la notion dissociée, la vraie histoire,

1 De façon remarquable cette crainte qu'une certaine forme de gestion du passé, souvent qualifiée de mémorielle ou de patrimoniale, mène à la discorde est également présente dans les dernières pages des *Douze leçons sur l'histoire* d'Antoine Prost : « Nous sommes donc envahis, submergés par un patrimoine proliférant, qui n'est plus d'aucune façon constitutif d'une identité commune, mais se fragmente en une multitude d'identités locales, professionnelles, catégorielles dont chacune exige d'être respectée et cultivée ». (Prost, 1996, p. 302). Et, de même que ce que nous pouvons observer chez Pétré-Grenouilleau, Prost considère que c'est en excluant les enjeux éthiques et les émotions de l'écriture de l'histoire que l'on pourra atteindre une représentation du passé utile et rassembleuse. Cela apparaît notamment lorsqu'il affirme : « On fait valoir sans cesse le devoir de mémoire : mais rappeler un événement ne sert à rien, même pas à éviter qu'il ne se reproduise, si on ne l'explique pas. Il faut faire comprendre pourquoi et comment les choses arrivent. On découvre alors des complexités incompatibles avec le manichéisme purificateur de la commémoration. On entre surtout dans l'ordre du raisonnement, qui est autre que celui des sentiments, et plus encore des bons sentiments » (Prost, 1996, p. 302).

l'histoire sérieuse, pour un auditoire universel[1]. En outre, ce constat peut être relayé par une analyse de l'*ethos* que l'historien construit au cours de sa dissociation.

L'idée qu'il faille construire un *ethos* lorsqu'on fait de la science peut être perçue avec suspicion. Une telle idée s'oppose au *lieu commun* qui voudrait que le scientifique ne doive pas se préoccuper de la sensibilité du public : son devoir est de délivrer la vérité, peu importe que celle-ci soit dure à entendre. Il s'agit, d'ailleurs, d'un des principes qui fut rappelé par les signataires de l'appel « liberté pour l'histoire », publié en soutien à Pétré-Grenouilleau lors de la polémique suscitée par son ouvrage : « L'histoire n'est pas une religion. L'historien n'accepte aucun dogme, ne respecte aucun interdit, ne connaît pas de tabous. Il peut être dérangeant ». Et pourtant, lorsque l'historien aborde un sujet qui touche à la mémoire traumatique de ses concitoyens, la question se pose de la rationalité qu'il y aurait à faire l'impasse sur des vertus de l'*ethos* et, en particulier, la solidarité et l'amabilité[2].

On peut repérer deux mouvements dans la construction de l'*ethos* de l'historien. Dans le premier paragraphe, il construit un *ethos* délibératif, et même un *ethos* de polémiste. Il s'oppose en effet à certaines catégories d'adversaires en les discréditant tels des ignorants, qui se fient aux « on dit », des idéologues, qui préfèrent la croyance à la vérité. Le ton polémique apparaît également dans des termes comme « ravage », « sous-littérature » ou « fatras ». Dans le second paragraphe, Pétré-Grenouilleau abandonne tout à fait l'*ethos* du polémiste pour construire un *ethos* d'expert qui dialogue avec ses pairs. C'est, en effet, à ses pairs que s'adresse la concession dans l'énoncé suivant : « même si, en ces domaines, il reste et restera toujours beaucoup à faire ». C'est également à ses pairs que s'adressent ses réflexions méthodologiques sur la pertinence de l'histoire globale pour aborder un sujet comme les traites. Il apparaît donc ici que l'historien s'intéresse, avant tout, à fonder un accord (sur un plan

1 Je précise que je n'emploie pas la notion d'auditoire universel dans un sens philosophique mais dans un sens rhétorique. Ainsi, un orateur visera l'auditoire universel s'il donne des indices de sa volonté de fonder la concorde autour de son propos.

2 Pour adapter la réflexion d'Aristote (*Rhét.*, II, 1, 1378 a) à une terminologie moderne, Eggs proposait de traduire les vertus de l'orateur de la sorte : « Les orateurs inspirent confiance, (a) si leurs arguments et leurs conseils sont *compétents* et *raisonnables*, (b) s'ils argumentent *honnêtement* et *sincèrement*, et (c) s'ils sont *solidaires* et *aimables* envers leurs auditeurs » (Eggs, 1999, p. 35-36).

sémantique) avec sa communauté scientifique. Ce choix est, d'ailleurs, très cohérent avec sa *topique* qui comprend, nous l'avons vu, l'idée qu'il revient à l'expert de poser les cadres du débat. Pourtant, le travail rhétorique, nécessaire à refonder non pas seulement un *accord* mais la concorde[1], n'est pas absent de l'introduction de l'ouvrage. C'est, en effet, bien à la communauté des citoyens, et non pas à la seule communauté scientifique, que s'adresse l'énoncé qui referme l'introduction, quelques pages après l'extrait que je viens d'analyser :

> [...] tendre à la clarté, à l'objectivité, et travailler à replacer leur histoire dans un contexte plus large, c'est, d'une certaine manière, un moyen de rendre hommage aux millions de victimes des traites négrières. (Pétré-Grenouilleau, 2004, p. 17).

Ce choix de l'historien de clôturer son introduction par une telle préoccupation peut, comme précédemment, être interprété comme une concession aux contraintes de la situation argumentative : une concession à l'auditoire réel, une reconnaissance du fait que les enjeux de son ouvrage vont bien au-delà d'une discussion sémantique entre experts. Or, il apparaît qu'en passant directement d'un *ethos* de polémiste à un *ethos* d'expert, l'historien néglige les vertus de l'*ethos* aristotélicien. En particulier, la bienveillance envers les auditeurs pourrait être une condition nécessaire pour que l'hommage qu'affirme vouloir rendre Pétré-Grenouilleau aux victimes soit perçu comme sincère.

La convenance *d'une métaphore en histoire*

Nous avons porté un regard rhétorique sur la technique par laquelle Pétré-Grenouilleau définit son objet historique. Mais il ne s'agit là que de l'étape préalable à l'objectif que poursuit l'historien avec son ouvrage : livrer une histoire des traites négrières plus fidèle à la réalité passée que ne le sont les représentations qu'il critique. Au fil de son ouvrage, Pétré-Grenouilleau utilise, de façon récurrente, la métaphore des « mécanismes » pour décrire les traites négrières. L'objectif de l'analyse

1 Sur l'importance de ne pas confondre le niveau de l'accord et du désaccord (qui peut se restreindre à un plan sémantique) et le niveau de la concorde et de la discorde (qui engage les fondements mêmes du monde commun), je renvoie à l'entretien accordé par Emmanuelle Danblon à Salvatore Di Piazza pour la *Rivista Italiana di Filosofia del Linguaggio* (Danblon, 2013b).

sera, une nouvelle fois, d'évaluer la rationalité des choix rhétoriques de l'historien au regard de la situation argumentative dans laquelle il s'inscrit. Pour ce faire, je vais avoir recours au critère humaniste d'une rationalité rhétorique qui exige d'un orateur qu'il suscite chez l'auditoire les émotions qui conviennent.

Pour ce qui touche au *pathos*, nous avons déjà observé, à plusieurs reprises, la volonté de l'historien d'éviter que les passions ne nuisent à la compréhension de l'histoire des traites. Nous avons également vu que cette volonté traduit un *lieu commun* de la discipline historique, selon lequel l'histoire relèverait de la raison en opposition à la mémoire, qui relèverait, quant à elle, des passions. Le recours à la métaphore des mécanismes s'inscrit dans cette logique : elle permet de monter en abstraction et, de ce fait, de mettre à distance les émotions d'un récit qui se focaliserait sur des personnes. Mais encore faudrait-il que l'absence d'émotions dans un ouvrage d'histoire implique l'absence d'émotions dans le chef de l'auditoire. La réflexion d'Aristote sur la *convenance* reposait sur une hypothèse différente : « le style aura de la convenance s'il exprime les passions et les caractères, et s'il est proportionné aux choses qui en sont le sujet » (*Rhét.*, III, 7, 1408 a). En d'autres termes, ce ne serait pas en neutralisant mais en accordant un traitement *qui convienne* aux passions au regard du sujet traité que l'orateur assurerait une bonne réception de son discours.

L'idée qu'il existerait des émotions *qui conviennent* était centrale dans les analyses que Micheli (2010) a proposées des débats parlementaires français sur l'abolition de la peine de mort. Il s'agit de considérer, à la suite d'Aristote, que les locuteurs partagent une *topique des affects* (Plantin 1997, 1998 ; Eggs, 1998) à partir de laquelle ils associent, naturellement, certaines émotions à certaines situations[1]. Dans son ouvrage, Micheli faisait cependant le choix de considérer les émotions effectivement ressenties comme « une catégorie non pertinente » : « L'analyste du discours ne s'intéresse pas –ou plutôt : ne peut pas s'intéresser– à ce que ressentent effectivement les sujets » (Micheli, 2010, p. 118). Et ses analyses consistaient donc à décrire les techniques par lesquelles les orateurs justifient leurs émotions par rapport à la *topique* et cherchent à pointer l'absence d'émotions qui conviennent chez leurs adversaires.

1 Ainsi, Aristote décrivait par exemple la pitié comme « une peine consécutive au spectacle d'un mal destructif ou pénible, frappant qui ne le méritait pas » (*Rhét*, II, 8, 1386 a).

Il me semble, cependant, que si l'on prend réellement au sérieux l'idée d'une *topique* des émotions, nous disposons d'un critère pour envisager une évaluation des preuves dans la délibération des affaires humaines. Il s'agit, comme je l'ai proposé plus haut, d'utiliser notre faculté d'empathie pour intégrer le point de vue de l'auditoire dans l'analyse. Ce faisant, nous pouvons formuler des hypothèses sur les émotions qui conviennent pour un auditoire donné[1]. Et, à l'aune de ces hypothèses, nous pourrons ensuite analyser la pertinence des choix rhétoriques d'un orateur.

Ainsi, grâce à la métaphore du mécanisme, Pétré-Grenouilleau peut aborder son objet historique en se focalisant sur la compréhension d'une logique des événements. Elle permet, dans une perspective braudélienne, d'identifier des causes profondes des traites. Néanmoins, ce choix rhétorique peut simultanément être interprété comme un choix politique : une représentation de l'histoire qui substitue des mécanismes aux actions des hommes pour mettre à distance la question de la responsabilité des acteurs[2]. Il y a, dès lors, dans cette situation argumentative, un conflit potentiel entre l'intérêt heuristique de la métaphore des mécanismes et son caractère contre-productif face à un auditoire réel. Les choix rhétoriques gagnent alors à être nourris d'une conscience chez l'orateur des émotions qui conviennent, comme en témoigne l'extrait suivant :

> La métaphore de l'engrenage symbolise assez bien la manière dont la traite a été « inventée », ainsi que les raisons pour lesquelles elle a pris assez rapidement l'ampleur que l'on connaît. À l'origine de tout cela se trouvent en effet des logiques aussi variées que nombreuses qui se sont peu à peu assemblées et connectées, contribuant à relier trois mondes extrêmement variés, en Occident, en Afrique et en Orient. Tout mécanisme, tout subtil engrenage, peut cependant se gripper un jour ou l'autre. Or l'histoire des traites négrières s'étend sur des siècles entiers ; des siècles riches en évolutions de toutes sortes qui nous font passer des temps médiévaux à la période contemporaine. Il est impossible que de tels changements n'aient pas influé au moins en partie sur

1 Sur un objet d'étude comme les traites négrières, les émotions les plus évidentes sont la pitié par rapport aux victimes, la colère contre les coupables, la culpabilité et la honte que les citoyens d'aujourd'hui pourraient ressentir par rapport aux crimes du passé.

2 D'autant plus que l'auteur peut, de temps à autres, utiliser sa métaphore, non pas seulement comme un outil heuristique, mais comme un argument : « Point n'est question ici de « responsabilité » (ce qui serait absurde, car anachronique), mais de mécanismes » (2004, p. 33). Dans cet énoncé, l'auteur présente son interprétation en termes de mécanismes comme plus réaliste, donc comme plus scientifique, qu'une interprétation qui se focaliserait sur les actions des hommes.

> la mécanique complexe à l'œuvre derrière l'infâme trafic. Les traites négrières, et notamment, la traite atlantique, n'ont pourtant pratiquement pas cessé de se développer avant qu'un puissant mouvement abolitionniste international ne se soit formé afin d'y mettre un terme.
>
> La question que j'aborderai au cours de ce chapitre (et du suivant) est celle de la longévité des traites négrières, celles des dysfonctionnements qui n'ont pas manqué d'apparaître dans leurs engrenages et des moyens par lesquels elles ont néanmoins toujours plus ou moins réussi à s'adapter, afin de se reproduire. (Pétré-Grenouilleau, 2004, p. 110).

La première partie de l'extrait permet de mesurer l'intérêt heuristique de la métaphore pour le projet de l'historien. Elle lui fournit un projet de recherche : chercher à expliquer la longévité de cette « mécanique » des traites. Or, ce caractère heuristique d'une figure tient au fait qu'elle sera utilisée comme un outil de travail et non comme une représentation vraisemblable de la réalité historique. Or le statut que donne Pétré-Grenouilleau à sa métaphore dans cet extrait et, plus généralement, dans le reste de son ouvrage, est ambigu. Considérons l'énoncé : « La métaphore de l'engrenage symbolise assez bien la manière dont la traite a été « inventée », ainsi que les raisons pour lesquelles elle a pris assez rapidement l'ampleur que l'on connaît ». L'ambiguïté, sur le statut que l'historien donne à sa métaphore, est produite par l'usage des guillemets autour du terme « inventée ». Ces guillemets peuvent être interprétés comme un moyen de signaler le caractère inapproprié du terme pour décrire un processus complexe, pour lequel on ne peut pas identifier d'inventeur. Mais ces guillemets peuvent également être interprétés comme le signe d'un doute sur l'idée même d'un rôle joué par des sujets agissants dans l'histoire des traites. Notons, par ailleurs, que dans la mesure où Pétré-Grenouilleau s'inscrit dans une perspective structuraliste, il peut sans doute être tenté de considérer que le niveau des mécanismes est, en définitive, plus scientifique que le niveau des actions humaines. À la fin de l'extrait, et à force de description impersonnelle de ces mécanismes, l'auteur vient d'ailleurs à personnifier les traites : « elles ont néanmoins toujours plus ou moins réussi à s'adapter, afin de se reproduire et de durer ». La métaphore donne alors une image peu vraisemblable d'une réalité où les traites auraient effectivement, comme un organisme, des capacités adaptatives. L'utilisation de la métaphore n'est alors plus le choix rhétorique le plus efficace ni le plus rationnel. Au fil de l'ouvrage, le choix de

l'historien de filer cette métaphore pourra parfois se faire aux dépends des émotions qui conviennent :

> L'ensemble du système repose sur un troisième caractère : la dissociation très nette entre le lieu de production et le lieu d'utilisation des captifs (2004, p. 26); Parallèlement, l'Afrique, n'avait pas de « produit » autre que l'esclave pouvant intéresser durablement les Européens. (2004, p. 54); La « matière première » – le captif – était là, abondante, et parfois encombrante. (2004, p. 105); Elle ne réussit qu'à faire tomber le royaume de Songhaï et à produire au passage des captifs. (2004, p. 114); Mercenaires et alliés locaux sécurisèrent et renforcèrent les circuits de traite capables de drainer vers la côte les esclaves nécessaires. (2004, p. 117); Une fois produits par les pouvoirs en place et/ou des entrepreneurs privés, les captifs étaient échangés. (2004, p. 137).

À travers ces descriptions, l'historien poursuit son projet d'en arriver à une compréhension du « fonctionnement » des traites. Cela passe par une représentation des traites comme un « système de production » de captifs, notamment en opposition à une représentation des traites comme un crime (ce qui conduit, selon lui, à se focaliser sur la souffrance des victimes et sur la faute des coupables). Mais, en l'occurrence, l'abstraction, dont on peut comprendre la pertinence méthodologique, apparaît ici comme un procédé déshumanisant. L'usage des guillemets autour de « produit » et de « matière première » signale, d'ailleurs, la conscience chez l'auteur du caractère risqué de sa métaphore. Dès lors, nous pouvons faire l'hypothèse qu'un tel choix rhétorique peut avoir pour effet, au niveau de l'*ethos*, que l'orateur n'apparaisse non pas comme neutre et objectif mais comme insensible aux émotions qui conviennent. Au niveau du *pathos*, nous pouvons raisonnablement envisager que la réification des esclaves puisse être ressentie par une partie du public comme un outrage, qui était défini par Aristote comme l'attitude qui consiste à ne pas attribuer à quelque chose ou à quelqu'un, la valeur qu'il mérite (*Rhét.*, II, 2, 1379 a)[1].

1 L'analyse proposée ici pourrait se voir opposer la nécessité de distinguer nettement l'empathie de la sympathie : l'empathie aurait sa place en histoire, comme un outil de compréhension des choix des acteurs; la sympathie serait, quant à elle, appropriée au discours de mémoire. Mon propos n'est pas de contester le bien fondé épistémologique de cette distinction. Il s'agit d'attirer l'attention sur ses conséquences rhétoriques lorsque le sujet traité par l'historien est socialement sensible. La rhétorique permet d'envisager toute une gamme de représentations du point de vue d'autrui si bien qu'au plan technique, et

LA RÉCEPTION DE L'OUVRAGE D'OLIVIER PÉTRÉ-GRENOUILLEAU

Notons, dès à présent, ce fait remarquable : l'ouvrage a déclenché une vive polémique dans l'espace public alors qu'il a été particulièrement bien reçu par la communauté des historiens[1]. La raison en est, comme nous l'avons vu, que la construction des preuves chez Olivier Pétré-Grenouilleau est tout à fait cohérente avec les canons de la discipline historique. Or, sur un sujet comme les traites négrières, comme nous l'avons vu également, ces canons peuvent conduire à des choix rhétoriques potentiellement polémiques pour une partie du public. Précisons en outre que la polémique semble d'autant plus insoluble que les moyens de l'éviter, par exemple, tenir compte des vertus de l'*ethos* et des émotions qui conviennent, seront perçus, par les historiens, comme autant de compromissions, de concessions à un traitement mémoriel du passé. Par l'analyse rhétorique de la réception de l'ouvrage de Pétré-Grenouilleau, je vais montrer deux choses : (1) en dépit de leurs oppositions, parfois violentes, les protagonistes de la polémique partageaient une même conception anti-rhétorique de la critique ; (2) une conception rhétorique de la critique pourrait contribuer à éviter que des représentations opposées du passé ne mènent à la discorde. Commençons par quelques éléments du contexte de la polémique.

La polémique fut principalement alimentée par les membres d'une association, le *Collectif Dom*, qui, fondé en 2003, milite autour de cinq thèmes : « Continuité territoriale – Discriminations – Mémoire – Citoyenneté – Visibilité ». Leur action s'est traduite par la publication de communiqués, par l'envoi de lettres aux autorités et, en septembre 2005, par le dépôt d'une plainte au Tribunal de Grande Instance de Paris pour contestation de crime contre l'humanité, en prenant pour appui la loi Taubira[2]. Cette plainte se basait, avant tout, sur des propos tenus par

non épistémologique, on ne voit pas bien pourquoi l'orateur serait tenu de faire un choix tranché entre empathie et sympathie.

1 L'ouvrage a reçu plusieurs prix, notamment le prix du Sénat du Livre d'Histoire, le prix de l'Essai de l'Académie française et le grand prix d'histoire Chateaubriand. Les comptes rendus de son ouvrage étaient, en outre, élogieux : Fohlen (2005), Lacoste (2005), Ndiaye (2005).

2 Pour un résumé de cette affaire, voir l'article du quotidien *Libération*, du 15 mars 2006, « Il s'est fait traiter », par Antoine de Baecque.

Pétré-Grenouilleau dans un entretien accordé au *Journal du Dimanche*[1]. Le collectif décida finalement de retirer sa plainte, notamment à la suite de la mobilisation d'historiens renommés en soutien de leur collègue, au nom de la nécessité, dans un État démocratique, que la recherche soit libre[2]. Cette polémique, qui aura duré environ six mois, s'est caractérisée par une grande violence dans les attaques adressées à Pétré-Grenouilleau, qu'elles proviennent des milieux associatifs, de certains universitaires et intellectuels, ou de simples internautes. Une autre caractéristique du registre polémique réside dans le fait que, même si certaines questions théoriques ont été abordées dans les attaques contre Pétré-Grenouilleau (en particulier, celle qui touche à la pertinence de la comparaison entre la traite occidentale et les traites africaine et orientale), il était souvent difficile de définir un thème sur lequel se seraient opposés les protagonistes. En effet, les opposants à Pétré-Grenouilleau étaient, avant tout, demandeurs d'une sanction contre l'historien[3]. D'où le sentiment, parfois, que le qualificatif de lynchage serait plus approprié que le terme de polémique pour décrire cette affaire. D'ailleurs, Pétré-Grenouilleau n'a, à proprement parler, pas pris part à la polémique[4], dans le sens où il

1 Dans cet entretien, publié le 12 juin 2005, Pétré-Grenouilleau affirmait notamment : « C'est aussi le problème de la loi Taubira qui considère la traite des Noirs par les Européens comme un « crime contre l'humanité », incluant de ce fait une comparaison avec la Shoah. Les traites négrières ne sont pas des génocides. La traite n'avait pas pour but d'exterminer un peuple. L'esclave était un bien qui avait une valeur marchande qu'on voulait faire travailler le plus possible. Le génocide juif et la traite négrière sont des processus différents. Il n'y a pas d'échelle de Richter des souffrances. »

2 L'appel des historiens, venus en soutien à Pétré-Grenouilleau, était conclu par ces termes : « L'histoire n'est pas un objet juridique. Dans un État libre, il n'appartient ni au Parlement ni à l'autorité judiciaire de définir la vérité historique. La politique de l'État, même animée des meilleures intentions, n'est pas la politique de l'histoire. C'est en violation de ces principes que des articles de lois successives – notamment lois du 13 juillet 1990, du 29 janvier 2001, du 21 mai 2001, du 23 février 2005 – ont restreint la liberté de l'historien, lui ont dit, sous peine de sanctions, ce qu'il doit chercher et ce qu'il doit trouver, lui ont prescrit des méthodes et posé des limites. Nous demandons l'abrogation de ces dispositions législatives indignes d'un régime démocratique. »

3 Patrick Karam, président fondateur du *Collectif Dom*, le 13 juin 2005, c'est-à-dire au lendemain de la parution de l'interview de Pétré-Grenouilleau dans le *Journal du Dimanche*, annonçait, dans un communiqué intitulé « Les insoutenables propos révisionnistes de Pétré-Grenouilleau », sa volonté d'engager des poursuites judiciaires contre l'historien. C'est dans un second temps que certains intellectuels et universitaires se sont engagés dans une campagne de discrédit contre Pétré-Grenouilleau.

4 Il s'agissait, d'ailleurs, d'une stratégie délibérée de l'historien : ne pas répondre aux provocations, et ne pas intervenir dans la presse. Voir sur ce point, l'article du journal

n'a pas répondu à ses opposants sous la forme d'un discours présentant de fortes traces d'affectivité (Plantin, 2003 ; Amossy et Burger, 2011). Notons, enfin, que l'issue de cette polémique peut davantage être décrite comme un essoufflement des opposants à Pétré-Grenouilleau, en lien avec un rapport de force médiatique devenu défavorable, plutôt que comme une victoire des arguments d'un camp sur les arguments de l'autre.

LA FONCTION ÉPISTÉMIQUE ET SOCIALE DE LA POLÉMIQUE

Il y a eu, au cours des deux dernières *décennies*, un intérêt marqué des recherches en argumentation pour la polémique (Kerbrat-Orecchioni, 1980 ; Fogelin, 1985 ; Dascal, 1998 ; *Barrot*ta et Dascal, 2005 ; Angenot, 2008 ; van Eemeren et Garssen, 2008 ; Nicolas et Albert, 2010 ; Amossy et Burger, 2011). Le point commun, entre ces différentes études, réside dans une volonté de revaloriser les genres de discours qui s'affranchissent des représentations d'une argumentation qui devrait être normée et policée pour être utile. Il s'agit, pour les auteurs, de revaloriser les discours qui s'affranchissent des normes, d'abord, en tant qu'objet d'étude digne d'intérêt mais, également, en tant qu'ils auraient un rôle social ou épistémique positif.

Pour ce qui est du rôle épistémique positif de la polémique, il convient ici de présenter la réflexion de Marcelo Dascal (1998). Ce dernier a proposé une typologie du discours polémique qui comprend trois sous-genres : la *discussion*, la *dispute* et la *controverse*. Chacun de ces sous-genres se caractérise par certains critères quant au type de *désaccord*, à la nature de la procédure pour le résoudre et aux techniques discursives privilégiées par les protagonistes. Dans la *discussion*, l'objet du désaccord est clairement identifié et il peut être résolu par une procédure permettant de corriger l'erreur (par exemple, dans le protocole expérimental) à l'origine du désaccord. Dans la *dispute*, l'objet de la divergence semble également bien défini, mais aucun protagoniste n'acceptera de reconnaître que

Libération du 15 mars 2006. Le journaliste écrivait notamment, rapportant les propos de Pétré-Grenouilleau dans un premier temps : « "J'étais démuni, ce n'était pas un débat, mais des attaques infondées." Avec l'avocat de Gallimard, éditeur des *Traites négrières* par l'intermédiaire de Pierre Nora, ils arrêtent une stratégie de l'impassibilité : ne pas répondre aux provocations, refuser toute intervention dans la presse, espérer la mobilisation des associations historiennes, et pratiquer le métier : assurer les cours à la fac, donner les conférences prévues. »

l'origine du désaccord provient d'une erreur de sa part, pas plus qu'il n'acceptera de protocole qui permettrait de résoudre le désaccord. La raison en est, selon Dascal, que la *dispute* est nourrie par des différences d'attitudes, de sensibilité et de préférences. Ainsi, la *dispute* ne peut être résolue, elle peut seulement être « dissoute ». La *controverse*, enfin, occupe une position intermédiaire entre la discussion et la dispute. Par cela, Dascal entend que la *controverse* peut trouver son origine dans un problème théorique bien défini mais révéler, au cours de son déroulement, des divergences profondes, notamment au niveau des méthodes pertinentes pour résoudre le désaccord. Mais, selon Dascal, la *controverse* ne peut se réduire à un conflit insoluble de visions du monde. En effet, les protagonistes vont accumuler des arguments en faveur de leur position, afin de faire pencher la « balance de la raison » en leur faveur. Une controverse est résolue si une position a acquis suffisamment de poids en sa faveur. Dascal oppose également ces trois types de polémiques au niveau de la finalité des protagonistes et des moyens qu'ils emploieront à cette fin. Ainsi, le but de la *discussion* est la vérité. À cette fin, les protagonistes emploieront des « preuves » permettant d'établir la validité d'une proposition au-delà du doute raisonnable. Les protagonistes d'une *dispute* ont pour objectif de gagner. À cette fin, ils emploieront ce que Dascal qualifie de « stratagèmes », dont le seul objectif est l'efficacité, même momentanée et devant un auditoire particulier. Enfin, les protagonistes d'une *controverse* cherchent à persuader les destinataires de leurs discours, qu'il s'agisse de leurs opposants ou de tiers, en ayant recours à des « arguments ». Dascal rapproche les « arguments » et les « stratagèmes » au motif qu'ils visent plus à influer sur les croyances qu'à établir la vérité. Néanmoins, si les « arguments » ne rendent pas les conclusions nécessaires, ils contraignent en partie l'auditoire auquel ils sont adressés, en raisons de normes sociales, notamment, les maximes de coopération.

Pour Dascal, les épistémologues ont eu trop souvent tendance à voir la *discussion* et la *dispute* comme les deux seules formes de dialogue scientifique possible : la *discussion* étant la manière de régler les désaccords et la *dispute* étant son contre-exemple. Ainsi, dans le modèle de Kuhn (1983 [1962]), en période « normale », les scientifiques gèrent leurs désaccords par la discussion au sein d'un paradigme commun. En période de crise, les scientifiques se disputent à partir de paradigmes

rivaux et le dépassement de la dispute relève plus du rapport de force que de la persuasion rationnelle. S'intéresser à la controverse permettrait d'envisager une conception alternative de la rationalité et de progresser dans la problématique de la communication entre paradigmes différents. L'affaire qui nous intéresse ici s'apparente, à première vue, à la dispute telle que décrite par Dascal. Et, dans le cas de la réception de l'ouvrage de Pétré-Grenouilleau, il ne serait pas approprié de parler de mise à l'épreuve pour qualifier les discours de ses opposants, dans la mesure où ils ne poursuivaient pas d'objectif théorique. Je tâcherai, cependant, de montrer que si l'on aborde cette affaire sous l'angle de la confrontation des preuves techniques, des enjeux épistémologiques, qui n'auraient peut-être pas été soulevés dans le cadre d'un dialogue scientifique traditionnel, deviennent apparents. Venons-en, à présent, à l'idée d'une fonction sociale de la polémique.

À première vue, la polémique apparaît comme un échec de la communication. Or, de l'avis des auteurs à s'être penchés sur la question, même si les protagonistes d'une polémique peuvent s'opposer de façon violente, ce faisant, ils maintiennent leur différend sur un plan discursif, ce qui reste une alternative préférable à la violence physique. Selon l'expression d'Amossy (2011), la polémique permettrait ainsi une « coexistence dans le dissensus » :

> Dans un espace où la gestion verbale des conflits menace toujours de se muer en violence armée, on admettra que ce but n'est peut-être pas aussi modeste qu'il pourrait le sembler au premier abord. (Amossy, 2011, p. 25).

Cette approche de la polémique permet de mieux comprendre l'un des aspects les plus remarquables de ce genre de discours : les protagonistes poursuivent la discussion alors même que tout accord semble impossible et qu'il n'est pas même recherché. Ce genre de discours remplirait d'autres fonctions : prendre en charge, et non résoudre, les dissensus, convaincre les tiers, les spectateurs de la polémique (Albert et Nicolas 2010, p. 22-24). Ce genre de discours se caractériserait ainsi davantage par une mise en scène du désaccord et de l'incompréhension que par un échec insurmontable de la communication :

> Les contradicteurs, afin de respecter le régime d'attentes attaché au jeu, au pacte polémique, s'appliquent donc conventionnellement à accentuer leurs dissensions – lesquelles restent bien réelles, à n'en pas douter –, et s'engagent à faire comme si rien ne pourrait jamais leur être commun, comme si tout les opposait, comme si leur désaccord était décidément indissoluble. (Albert et Nicolas 2010, p. 36).

Les deux auteurs ajoutaient, pour distinguer le discours polémique du dialogue de sourds décrit par Angenot (2008) : « nous estimons qu'il existe un dialogue réel derrière une surdité apparente » (2010, p. 33). L'idée qu'il soit possible de mettre en lumière un dialogue réel derrière une surdité apparente est, *a priori*, séduisante pour l'analyse de la réception de l'ouvrage de Pétré-Grenouilleau. Pourtant, les réactions que nous allons étudier ne me semblent pas révéler d'intention de dialogue, même feinte. En revanche, il sera possible d'établir que les réactions à l'ouvrage de Pétré-Grenouilleau portent assez précisément sur les choix effectués par l'historien dans la construction de ses preuves rhétoriques. C'est donc au niveau de la technique rhétorique que je situerai cette idée d'un dialogue réel derrière les apparences, un dialogue dont les protagonistes n'ont d'ailleurs pas nécessairement conscience.

En outre, l'affaire Pétré-Grenouilleau invite à prendre au sérieux l'hypothèse d'un *désaccord profond* (Fogelin, 1985) ou d'un *dialogue de sourds* (Angenot, 2008) que l'on risquerait d'écarter trop rapidement en se représentant la polémique comme une mise en scène de désaccord. En effet, s'il est possible de relever les techniques classiques d'amplification du désaccord dans la réception de l'ouvrage de Pétré-Grenouilleau, ces réactions trouvent leur origine dans un conflit de Fondements au sens de Toulmin (1964 [1958], p. 103-107). Il semblerait d'ailleurs que c'est bien au niveau des Fondements que Fogelin situait la spécificité du désaccord profond. Plutôt que de Fondements, il parlait des *underlying principles* :

> Nous nous retrouvons avec un désaccord très différent lorsqu'il provient d'une confrontation au niveau des principes sous-jacents (*underlying principles*). Dans de telles circonstances, les protagonistes peuvent être impartiaux, libres de tout préjugé, cohérents, précis et rigoureux, et pourtant, être toujours en désaccord. Être profondément en désaccord, pas de façon marginale. (Fogelin, 1985, p. 5).

Notons que Fogelin cherche ici à distinguer le désaccord profond des désaccords qui semblent insolubles mais, cela, en raison du fait que l'un des protagonistes est borné (qu'il n'est pas prêt à reconnaître le point de vue de l'autre, pour de mauvaises raisons, comme l'orgueil, alors même qu'il pourrait y adhérer dans d'autres circonstances). Dans le cas qui

nous retient ici, nous aurons l'occasion de constater que les réactions à l'ouvrage de Pétré-Grenouilleau sont, bien souvent partiales, imprécises et peu rigoureuses. Mais je propose d'interpréter cette tonalité de la polémique comme une conséquence du désaccord profond. L'insulte, notamment, me semble interprétable, non pas seulement comme la mise en scène amplifiée d'un désaccord, mais comme la conjonction du sentiment d'un antagonisme profond et d'une difficulté réelle à le décrire.

Ainsi, dans l'affaire Pétré-Grenouilleau, les protagonistes se divisent principalement sur la question de l'opportunité de comparer les traites occidentales et les traites africaines. Sur cette question, ce qui est perçu par Pétré-Grenouilleau, et par nombre de ses pairs, comme une hypothèse de travail, est reçu comme un outrage par ceux qui polémiqueront contre lui. Pour expliquer cette différence d'appréciation, il est alors utile de chercher, comme je l'ai également proposé plus haut, à expliciter les *lieux communs* qui soutiennent ces deux positions. D'un côté, nous aurions un *lieu commun* du type « l'histoire garantit la concorde » et, de l'autre, « la mémoire garantit la concorde ». Sous ces *lieux communs*, il est possible de classer les arguments qui furent avancés pour ou contre les thèses de Pétré-Grenouilleau. Reste que, Fogelin et Angenot tirent de l'hypothèse de l'existence de *désaccords profonds* ou de *dialogues de sourds* des conclusions pessimistes sur la possibilité de définir des critères universels de rationalité. En effet, Fogelin concluait son article en affirmant : « nous devons dire la vérité : il y a des désaccords, et parfois sur des questions importantes, qui, par leur nature, ne peuvent pas recevoir de solution rationnelle. » (1985, p. 7). Une idée comparable est exprimée par Angenot (2008, p. 15-17, 417-444) lorsqu'il affirme que les polémiques révèlent des « coupures cognitives », elles-mêmes révélatrices d'une absence d'universalité de la raison[1]. La limite de l'approche d'Angenot est qu'il dérive d'une observation empirique, selon laquelle nous serions tous potentiellement, et surtout lorsque nous polémiquons, l'irrationnel d'un autre, une prise de position épistémologique sur l'inexistence de critères universels de rationalité :

1 Angenot écrivait notamment : « Il me paraît que les dialogues de sourds sont, dans la vie sociale, la règle plutôt que l'exception et que les malentendus d'idées et les controverses perpétuelles résultent souvent de discordances entre « familles d'esprits », discordances quant à la façon d'aborder le monde, d'y déceler et d'y produire du sens avant d'aboutir à des convictions ». (2008, p. 16).

> L'irrationalité, comme la rationalité, sont des notions normatives ; ni philosophes ni psychologues ne s'entendent sur la nature et le rôle de cette norme. Au fond, ce que je décrète rationnel est ce que je peux comprendre. (Angenot, 2008, p. 421).

Pour ma part, je refuserai de faire trop rapidement le deuil de critères épistémologiques permettant de déterminer ce qui est rationnel ou non. Ce qui est rationnel, dans les réactions suscitées par l'ouvrage de Pétré-Grenouilleau, est que celles-ci se caractérisent par des tentatives de déconstruction des preuves techniques construites par l'historien. Ce qui révèle l'existence d'une rationalité discursive. Et c'est la non prise en compte de ce niveau technique de notre rationalité qui peut conduire à considérer comme irrationnelles des réactions pourtant prévisibles et comme insolubles des désaccords dont la nature n'a été identifiée que de façon approximative.

LES ROUAGES DE LA RATIONALITÉ DISCURSIVE

Pour analyser les rouages de la rationalité discursive, regardons à présent les réactions suscitées par l'ouvrage de Pétré-Grenouilleau. Pour analyser la polémique contre l'ouvrage de Pétré-Grenouilleau, j'ai rassemblé un corpus comprenant quatre documents, provenant respectivement de deux responsables associatifs, d'un internaute et d'une universitaire. Le premier est le texte dans lequel Patrick Karam, président du *Collectif Dom*, annonce sa volonté de poursuivre Pétré-Grenouilleau en justice. Le deuxième document est une lettre ouverte de Claude Ribbe, responsable de la commission culture du *Collectif Dom*, publiée en juin 2005, sur le site du collectif et sur le site du Réseau Voltaire. Le troisième document est un texte qui fut publié sur le site *Africamaat* en juin 2005, d'abord de façon anonyme, puis sous le nom de Jean-Philippe Omotunde, cofondateur du site. Le texte est aujourd'hui plus difficile à trouver. Le quatrième document est un texte publié par Odile Tobner sur le site du collectif *Les mots sont importants*. Odile Tobner est universitaire, docteur en littérature française.

Le refus de dissocier histoire et mémoire

Au niveau du *logos*, toutes les réactions refusent unanimement la comparaison proposée par Pétré-Grenouilleau entre les traites occidentales et les traites orientales et internes. Les énoncés suivants en sont une illustration :

> Tout le monde sait que l'esclavage en Afrique ne saurait être mis en parallèle avec la traite transatlantique. (Ribbe) ; La stratégie d'O. P-Grenouilleau vise à ternir l'image de l'Afrique précoloniale car sans une image totalement dépréciée, son *tour de passe-passe*[1] aura du mal à berner le public. (Omotunde) ; L'expression « les traites négrières », quant à elle, annonce la thèse et le *sophisme*[2] fondamental du livre. Par cette expression, l'auteur prétend qualifier trois traites : la traite arabo-musulmane, la traite interne à l'Afrique et la traite européenne. Il n'y a eu en fait qu'une seule traite négrière, c'est-à-dire à fondement exclusivement raciste, c'est celle pratiquée par les européens. (Tobner).

Élément important pour la suite de l'analyse, notons d'emblée que les polémistes partagent avec Pétré-Grenouilleau le même préjugé sur la rhétorique : le fait de pointer un procédé rhétorique dans le discours de l'adversaire est considéré comme un argument à charge contre lui. On le voit, en l'occurrence, avec la qualification de l'argumentation de l'historien comme un « tour de passe-passe » et comme un « sophisme ». Ces énoncés montrent également que ce qui était présenté par Pétré-Grenouilleau comme une option méthodologique, nécessaire à une meilleure compréhension des traites, est reçu non seulement, comme une contre-vérité, mais, de plus, comme une offense à l'égard des victimes. Plus généralement, les propos tenus en réaction à l'ouvrage de Pétré-Grenouilleau peuvent être décrits comme une tentative de rendre indissociable ce que l'historien entendait dissocier dans son ouvrage : la vraie histoire de l'histoire-mémoire. Les acteurs de la polémique opèrent donc une réassociation des termes « histoire-mémoire », faisant de la dissociation opérée par Pétré-Grenouilleau une offense au réel.

L'histoire, tout d'abord, ne saurait se passer de tenir compte de la mémoire et un discours qui en ferait fi serait une offense contre la mémoire des victimes. L'historien, ensuite, ne saurait s'affranchir d'un

1 Je souligne.
2 Je souligne.

jugement de valeur, si bien que la réticence de Pétré-Grenouilleau à aborder les traites sous un angle moral est perçue comme un parti pris idéologique[1]. Il ne saurait, enfin, exister de représentation de l'histoire de l'esclavage qui ne cherche également à rendre compte et à exprimer les souffrances des victimes. Ces souffrances seraient une composante de la nature même de l'événement, si bien que leur non prise en compte relèverait d'une « falsification » de l'histoire. Ces trois types d'oppositions à la dissociation opérée par Pétré-Grenouilleau sont particulièrement explicites dans l'extrait suivant, bien qu'on les retrouve à des degrés divers dans l'ensemble du corpus :

> En affirmant que l'esclavage n'est qu'un simple système d'exploitation de l'homme ; un banal expédient économique, Pétré-Grenouilleau réécrit l'histoire. Il bafoue la mémoire de tous les descendants d'esclave qui ont dû attendre un siècle et demi une réparation morale minimale. De tels propos d'un prétendu historien, qui n'a pas l'excuse du profane, sont falsificateurs au regard de l'histoire : il s'agit d'une tentative de minimiser l'esclavage des noirs, système odieux dans son organisation et implacable dans sa réalité avec son cortège de déportations, de morts, de viols, de violences, de reniement de l'être et des droits. (Karam)

Cet extrait établit, en outre, le fait que, dans leur discours, les opposants à Pétré-Grenouilleau vont chercher à exprimer les émotions qui, mises à distance par l'historien, *conviennent* selon eux à la description des traites négrières.

La revanche des émotions

Pour ce qui est du *pathos*, l'on voit s'exprimer des réactions qui portent directement sur les procédés employés par Pétré-Grenouilleau dans le but de neutraliser les émotions. Certaines de ces réactions relèvent de l'argumentabilité des émotions (Micheli, 2010). C'est-à-dire que les opposants à Pétré-Grenouilleau vont interpréter chez lui l'absence des émotions qui conviennent comme une tentative de relativiser les souffrances des victimes. Par exemple :

1 Cela est explicite dans l'extrait suivant : « Un autre thème récurrent du livre est la récusation de la question morale [...] Il [l'auteur] s'inscrit donc directement dans l'héritage de l'idéologie négrière, dont tout le livre constitue une tentative de réhabilitation qui semble avoir porté ses fruits » (Tobner).

> Par un artifice assez grossier[1], l'auteur prétend débarrasser l'histoire de l'esclavage de ses « clichés » et de ses « poncifs » – c'est ainsi qu'il qualifie aimablement[2] les travaux de ses prédécesseurs, prétendument pervertis par leurs bons sentiments. Ceux-ci auraient, selon lui, dramatisé la traite et l'esclavage qu'il se charge, lui, de banaliser. (Tobner)
>
> La rouerie consiste à présenter au contraire comme taboue la description adoucie et relativisée de l'esclavage, qui est pourtant la norme. Mais jamais on n'était allé aussi loin dans l'atténuation. (Tobner)

La dénonciation de la neutralisation des émotions dans l'ouvrage de Pétré-Grenouilleau s'accompagne de procédés visant, par amplification, à réassocier à la traite les émotions qui lui *conviennent*, dans l'esprit des contradicteurs. Les extraits suivants illustrent ces procédés :

> Tout le monde convient que la traite orientale n'a jamais été numériquement supérieure ni même comparable à la traite transatlantique qui, elle, s'est concentrée sur deux cents ans d'horreur absolue et d'extermination. (Ribbe) ; Car il s'agit bien d'une tragédie majeure responsable, pendant plus de trois siècles, de plusieurs millions de morts et de la déportation de dizaines de millions de victimes privées de tout droit et de toute liberté. (Karam) ; L'esclavage des Noirs est un Méga-Crime contre l'Humanité. (Omotunde).

Revenons à la question de l'argumentabilité des émotions. Nous pouvons relever le procédé suivant : les contradicteurs de Pétré-Grenouilleau vont présenter ses tentatives de neutralisation des émotions comme un outrage afin de déclencher l'indignation du public. L'ensemble du corpus se caractérise, d'ailleurs, par la récurrence d'expressions visant à souligner le caractère outrageant du propos de l'historien[3]. Les réactions outragées à l'ouvrage de Pétré-Grenouilleau semblent correspondre assez précisément à la description de la colère par Aristote (*Rhét.*, II, 2, 1378 a), que Eggs (2000, p. 19) traduisait ainsi : « Posons que la colère est un désir diffus de se venger accompagné d'une peine : ce désir naît d'un acte de négligence ou de dédain contre nous ou contre les nôtres, et cet acte nous semble

1 Repérons, une nouvelle fois, la conception de l'argumentation spontanément antirhétorique des locuteurs.

2 Notons, ici, l'exploitation de l'absence de *bienveillance* avec laquelle Pétré-Grenouilleau pouvait parfois avancer ses arguments.

3 Par exemple : « Sans aucune gêne, l'historien révisionniste déclare tout de go [...] » (Ribbe) » ; « L'énormité de cette allégation, démentie par trois siècles de textes racistes – il est vrai passés sous silence, n'a choqué personne. » (Tobner).

injustifié ». Soulignons donc l'importance que revêt le *pathos* dans le désaccord autour duquel s'organise la polémique. D'une part, car on pourrait faire l'hypothèse raisonnable que certaines personnes furent authentiquement outragées par l'absence des émotions qui conviennent dans le discours de Pétré-Grenouilleau. D'autre part car, en s'appuyant sur une *topique* des émotions, les opposants à l'historien dans cette affaire peuvent faire de l'absence des émotions qui conviennent un levier de leurs critiques.

L'ostracisme de la mémoire

Le caractère central de la preuve par l'*ethos* dans le discours polémique a bien été décrit par Luce Albert et Loïc Nicolas (2010). Les auteurs notaient, en effet, qu'un des ressorts essentiels de l'efficacité du discours polémique consiste dans un travail de *déconstruction éthique* : « la déconstruction s'instaure ici par la négative, c'est-à-dire que le polémiste tente de persuader le tiers de *ne pas* adhérer à la figure et au discours de l'adversaire en insinuant dans son verbe une vision de l'opposant capable de rendre sa parole suspecte » (2010, p. 44-45). Albert et Nicolas (2010, p. 42-47) affirment que, par la déconstruction de l'*ethos* de leur adversaire, les polémistes construisent, en miroir, un anti-*ethos*. Les énoncés que nous venons de lire tendent à confirmer cette hypothèse, à ceci près que l'expression anti-*ethos* me semble trompeuse. En effet, s'il est vrai que les polémistes construisent leur *ethos* en miroir de celui de l'historien, ce n'est pas au nom d'une éthique opposée, mais bien des mêmes valeurs que cherchait à afficher Pétré-Grenouilleau. Cela apparaît, notamment, dans les énoncés suivants :

> C'est le second défaut majeur de l'ouvrage : des affirmations subjectives jamais étayées de la moindre preuve. C'est ce que l'on présente en France comme une grande œuvre d'historien ! (Tobner) ; L'engagement idéologique, au détriment de la prudence du savant, est confirmé par le caractère catégorique des assertions. (Tobner) ; Aujourd'hui, donc, monsieur Pétré-Grenouilleau ment, bidonne, falsifie et insulte les Africains et les Antillais sous un tonnerre d'applaudissements hexagonaux (Ribbe).

Les auteurs de ces critiques expriment leur attachement aux mêmes valeurs que celles qu'invoquait Pétré-Grenouilleau pour justifier sa méthode pour l'étude des traites négrières : l'objectivité, l'impartialité, le respect de la charge de la preuve, la rigueur scientifique. En d'autres termes, au cœur de

la polémique, les protagonistes semblent partager une même représentation de l'*ethos* crédible. Ce constat donne un certain poids à la représentation de la polémique comme une mise en scène de désaccord aux dépends de l'hypothèse d'un *désaccord profond* : au-delà d'un antagonisme affiché, les protagonistes seraient prêts à s'accorder, à froid, sur les critères d'un discours historique valide. Or, les énoncés qui suivent, s'ils portent également sur l'*ethos*, révèlent une dimension plus fondamentale du désaccord :

> On aimerait par ailleurs savoir ce que serait une « lecture non européocentriste » : une lecture faite par des Européens comme M. Olivier Pétré-Grenouilleau, se mettant à la place des noirs et faisant leur Histoire à leur place pour dire que les Européens n'étaient pas racistes ? On est dans la divagation. (Tobner) ; En réalité, cette histoire telle qu'elle est racontée par les Européens est toujours restée bien en deçà de l'horreur de la traite transatlantique et de l'esclavage tels que les ont vécus les noirs. Cette description, devant laquelle ont reculé les historiens blancs, même « bienveillants », est encore à faire. (Tobner) ; Du reste, pas de racisme en Orient puisque l'Orient est nègre. C'est pourtant le contraire qu'affirme Pétré-Grenouilleau, sans être jamais contredit. Il est même des béni-oui-oui mélanodermes pour l'approuver. (Ribbe) ; Comme au « bon » vieux temps du KKK, la vérité sonne blanche ! (Omotunde).

La première série d'énoncés mettait en cause la compétence de l'historien à tenir le discours qu'il tient : c'est parce qu'il ne montrerait pas les qualités d'un bon historien que le discours de Pétré-Grenouilleau serait suspect d'après les polémistes. Cette deuxième série d'énoncés tend à essentialiser l'absence de légitimité de Pétré-Grenouilleau : la critique ne porte pas sur sa fonction d'historien, mais sur sa personne, sur le fait qu'il soit « blanc » et, à ce titre, qu'il ne partage aucun vécu en commun avec la communauté dont il écrit l'histoire. Cette tendance à essentialiser l'opinion de l'historien n'est pas un phénomène nouveau en histoire. Elle était déjà explicite dans l'introduction de l'ouvrage de Paul Thompson (1978), *The Voice of the past*. Il justifiait alors la nécessité de développer une histoire orale comme un moyen de corriger le point de vue dominant au sein de sa discipline, qui reflétait, selon lui, le point de vue des classes dirigeantes. Ainsi, l'histoire aurait jusqu'alors été principalement diplomatique et militaire, focalisée sur les grands événements[1]. Dans

1 Thompson écrivait notamment : « La raison en était que les historiens, qui appartenaient eux-mêmes aux administrations et aux classes gouvernantes, pensaient que c'était ce qui comptait le plus. Ils n'avaient donc développé aucun intérêt pour le point de vue des travailleurs, à moins que ceux-ci ne s'agitent particulièrement ; étant des hommes, ils n'avaient jamais non plus songé à enquêter sur les bouleversements de la condition sociale des femmes. » (Thompson, 1978, p. 7).

le cas qui nous occupe s'ajoute une dimension ethnique au problème, ce qui le rend d'autant plus sensible. Mais, comme chez Thompson, il est la manifestation d'un désaccord au niveau des Fondements de l'argumentation, que l'on peut expliciter par l'opposition entre les *lieux communs* : « l'histoire garantit la concorde » et « la mémoire garantit la concorde ». De ces deux *lieux communs*, découlent des critères opposés pour déterminer la validité des preuves techniques.

Tout d'abord, pour ce qui est de l'*ethos*, partant du premier *lieu commun* (« l'histoire garantit la concorde »), la voix de l'orateur sera supposée d'autant plus efficace qu'elle sera impersonnelle. Partant du second *lieu commun* (« la mémoire garantit la concorde »), elle sera supposée d'autant plus efficace que l'orateur affichera un vécu commun avec la communauté dont il prétend raconter la mémoire. Une même opposition est repérable, comme nous l'avons vu, au niveau du *logos* et du *pathos*. Pour qui valorise l'histoire, la voix de l'orateur sera d'autant plus objective et valide que l'orateur mettra à distance les enjeux éthiques, moraux et que sa voix sera neutre au niveau des émotions. Pour qui valorise la mémoire, la voix de l'orateur sera d'autant plus objective et valide qu'il prendra position pour les causes justes et qu'il exprimera les émotions qui conviennent. En fonction du *lieu commun* auquel adhèrent les locuteurs au départ, et des choix rhétoriques qui y sont associés, les locuteurs produiront des discours de genres différents. Cela est particulièrement évident si l'on compare, par exemple, comme je l'ai fait plus haut, l'exposé des motifs de la loi Taubira avec le discours de Pétré-Grenouilleau. Cela ressort également de la comparaison du discours de Pétré-Grenouilleau avec les énoncés dans lesquels ses opposants cherchent à réassocier les émotions et les valeurs qui *conviennent* à la description des traites.

Pourtant, et de façon à première vue contradictoire, malgré leur adhésion à des critères différents pour la construction et l'évaluation des preuves techniques, les locuteurs des deux camps vont, comme nous l'avons vu, être en accord lorsqu'il s'agit de nommer les caractéristiques d'un discours crédible : objectivité, honnêteté, impartialité, rigueur. Le désaccord est, ainsi, d'autant plus difficile à identifier qu'il se situe au niveau de la technique rhétorique et que, au regard de la suspicion de la *doxa* contemporaine vis-à-vis de l'art du discours, ce niveau échappe

généralement aux locuteurs. Une solution potentielle à un tel désaccord serait de considérer que le traitement du passé dans un genre historique ne s'oppose pas nécessairement au traitement du passé dans un genre épidictique. Le fait de chercher à établir la vérité historique est une chose, le fait de chercher à entretenir les valeurs d'une communauté par l'évocation du passé en est une autre. Or, tout le problème est qu'aucun des camps ne serait prêt à reconnaître l'utilité sociale d'un genre épidictique. Ainsi, Pétré-Grenouilleau considère le travail d'histoire comme une correction de la mémoire. Ses opposants voient dans son ouvrage une « falsification » de l'histoire. Aucun protagoniste ne semble prêt à concevoir que l'on puisse construire différents types de figurations de l'histoire qui pourraient avoir des fonctions sociales différentes. Une telle attitude supposerait, en effet, un tout autre rapport à la technique rhétorique : il s'agirait de considérer qu'un discours puisse être aussi important au plan technique qu'au plan sémantique.

CONCLUSION : OUVRIR L'ATELIER DE L'HISTOIRE

Pour conclure cette première analyse, je vais revenir sur l'enjeu qu'il y a à promouvoir une conception rhétorique de la critique. La polémique, comme nous l'avons vu, s'est articulée autour de représentations opposées des traites négrières : une représentation des traites pour l'histoire et une représentation des traites pour la mémoire. Dans mon analyse, j'ai montré que, par-delà les oppositions, parfois violentes, sur la manière dont il convient de représenter un épisode historique douloureux, les protagonistes partageaient une même conception de la critique : la critique comme un processus de clarification dont le résultat est une nouvelle représentation, jugée plus proche de ce qui s'est réellement passée.

L'hypothèse d'une rationalité stratifiée invite à une plus grande lucidité dans le processus critique. Elle suppose une conscience du fait que toute représentation peut être perçue de deux manières : (1) si nous adoptons un point de vue d'artisan, la représentation nous apparaîtra « comme si » elle figurait la réalité. La figuration nous apparaîtra alors comme critiquable et perfectible ; (2) si nous sommes persuadés par une

représentation, elle nous apparaîtra comme la vérité historique. C'est dans ce sentiment de vérité que nous pourrons trouver la motivation nécessaire à la défense de notre point de vue dans le débat. Néanmoins, ce même sentiment de vérité peut nous conduire à refuser la critique de notre position. Sur un sujet aussi sensible que les traites négrières, il me semble donc particulièrement important que les protagonistes du débat soient lucides sur le statut qu'ils donnent à leurs représentations et sur l'effet qu'ils cherchent à produire sur leur auditoire. Or, une telle lucidité est contrariée par les préjugés anti-rhétoriques de la *doxa* contemporaine. Jerome Bruner (2005, p. 19), comme nous l'avons vu, a pointé les difficultés que nous éprouvons à admettre que les récits mettent en forme le réel. Notre tendance spontanée à percevoir le récit comme une « fenêtre ouverte sur la réalité » a pour corollaire une grande méfiance vis-à-vis de l'artifice rhétorique. Le philosophe George Gusdorf a bien décrit les origines de cette méfiance :

> La rhétorique et la sophistique grecques attestent que le monde où nous vivons est un monde de la parole, que l'homme habile peut constituer à son gré pour faire illusion a autrui. L'artifice dès lors confine à l'impiété, puisqu'il dénie à la vérité toute valeur transcendante, et ne laisse plus subsister qu'une technique trop humaine. (Gusdorf, 2013 [1952], p. 20).

Cette méfiance pour l'artifice a reçu la bénédiction de toute la pensée moderne (Schaeffer, 1999, p. 34-42). Aujourd'hui, les tenants de l'approche pragma-dialectique de l'argumentation situent leur utilité sociale dans l'éducation du citoyen à repérer dans le discours de l'autre tout ce qui nuit à la clarté. Un tel enseignement conforte le citoyen dans son rapport spontané à l'argumentation : accuser l'autre de mensonge dès lors que l'on repère l'artifice de son discours. En outre, la discipline historique moderne s'est construite sur la critique systématique des mythes. C'est là le propre d'une discipline scientifique : suspendre autant que possible le jugement et tâcher de ne rien exclure du champ du questionnement. Olivier Pétré-Grenouilleau est, en ce sens, un représentant courageux de sa discipline en passant au crible de la critique un sujet aussi sensible que les traites négrières.

Tout le problème est que, sur son chemin, ce ne sont pas des défenseurs d'une vision mythifiée de l'histoire qu'il a rencontrés. Il a rencontré des défenseurs d'une autre représentation de l'histoire. Ces opposants l'ont

attaqué sur toutes les dimensions des preuves sur lesquelles reposait sa vision historique des traites négrières : l'usage qu'il fait des preuves extra-techniques, la façon dont il construit les preuves techniques (*logos*, *ethos*, *pathos*). Ce qui s'est joué ici, ce n'était pas l'affrontement d'une vision critique contre une vision crédule de l'histoire. Ce qui s'est joué, c'est plutôt les conséquences de l'absence, dans nos sociétés démocratiques, d'institutions dans lesquelles les citoyens sont entraînés à construire, à déconstruire, à apprécier et à critiquer ensemble des récits historiques[1]. De telles institutions permettraient de corriger notre tendance naturelle à percevoir les récits comme des « fenêtres transparentes ». Ces institutions nous aideraient ainsi à dédramatiser le fait que la technique rhétorique soit nécessaire pour produire une représentation du passé, que sa fonction soit de nourrir la discussion critique ou que le but soit de satisfaire une demande de sens, de justice ou de figures exemplaires.

1 L'école peut jouer ce rôle pour peu que l'on dispose des bons outils. Ainsi, depuis 2013, nous œuvrons, avec Benoît Sans et Emmanuelle Danblon, à la réintroduction d'un enseignement pratique de la rhétorique à tous les niveaux de l'enseignement. Dans ce cadre, nous avons notamment mis en place un exercice de réfutation et de confirmation des récits, inspiré des *progymnasmata* d'Aélius Théon, avec de jeunes élèves (âgés de 12 à 13 ans). Il s'agit de demander aux élèves, rassemblés en petits groupes, de passer le récit d'un événement historique au crible de la critique à partir des *lieux* suivants (après avoir les avoir définis) : l'obscurité, l'impossibilité, l'invraisemblance (l'inhabituel), l'inconvenance, l'organisation du récit, la contradiction ou l'intérêt. Le travail de réfutation doit être suivi d'un travail de confirmation selon les mêmes lieux, ce qui permet de sensibiliser les élèves à la pluralité des points de vue possibles (l'enjeu est particulièrement important pour les lieux de la convenance et de l'intérêt, qui sont relatifs à l'histoire et à la culture de chacun). Un tel exercice, en faisant entrer les élèves dans l'atelier de l'historien, offre une solution au problème de l'enseignement de l'histoire dans un environnement multiculturel. Cet exercice permet de désamorcer le conflit entre une histoire perçue comme « officielle » (celle du professeur, celle du « système ») et l'histoire alternative à laquelle les élèves ont accès par d'autres médias. Abordée dans sa dimension artisanale, l'histoire la plus conflictuelle peut être réintégrée dans le domaine de l'échange d'arguments rationnels. Précisons que les exercices de rhétorique permettent de développer toute une gamme de compétences citoyennes, telles que l'empathie ou la maîtrise des émotions dans l'argumentation. Prendre la mesure des solutions rhétoriques aux enjeux de l'éducation civique demande cependant de concevoir la citoyenneté en termes de compétences et non seulement en termes de valeurs. Et seul l'entraînement rhétorique permet de saisir l'ampleur de cette nuance.

EXPRIMER LES INTUITIONS ISSUES DE LA PHASE DE DÉCOUVERTE

La Vie fragile, par Arlette Farge

The art of knowing has remained unspecifiable at the very heart of science.
Michaël POLANYI

Olivier Pétré-Grenouilleau a déclenché une polémique alors même qu'il entendait respecter scrupuleusement les canons de sa discipline. L'ouvrage d'Arlette Farge, *La Vie fragile* (1986), avait tout, quant à lui, pour déclencher une controverse entre historiens. À l'époque de la publication, Farge apparaît comme une historienne en marge de sa discipline : elle conçoit son rôle comme celui d'un passeur entre les opinions, les pensées et les sentiments du peuple du XVIIIe siècle et le public contemporain. Pour ce faire, elle est particulièrement attentive aux intuitions qu'elle peut ressentir face aux archives et au travail d'écriture qui permettrait de les partager avec ses lecteurs. Cela se traduit par des usages des preuves rhétoriques peu communs en histoire. Son ouvrage n'a pourtant pas suscité de controverse épistémologique et son style a même été loué par ses pairs. Je monterai alors l'intérêt du modèle d'analyse humaniste pour permettre que des discours qui, à l'instar de celui de Farge, déjouent les conventions des genres, puissent néanmoins être intégrés à la discussion critique.

LA *TOPIQUE* CHEZ ARLETTE FARGE

L'HISTORIEN COMME PASSEUR

Arlette Farge est spécialiste du XVIIIe siècle. À partir des archives judiciaires, elle cherche à décrire le quotidien et la sensibilité des milieux populaires. En introduction de ses ouvrages, dans ses articles méthodologiques ou dans les entretiens qu'elle peut accorder, Farge exprime souvent sa volonté d'en arriver, par son travail, à une histoire plus juste des gens du peuple. Par cela, il faut comprendre que Farge veut aussi bien atteindre une représentation du passé plus objective qu'une représentation qui rende justice aux acteurs. Par exemple, dans l'introduction de *Dire et mal dire* (1992), l'historienne constatait que, pour ses pairs comme pour le grand public, le XVIIIe siècle était avant tout le siècle des Lumières, celui des philosophes et de la naissance d'une opinion publique éclairée. Contre cette représentation, et grâce à une lecture minutieuse des archives judicaires, Farge entendait montrer l'existence d'une opinion publique qui ne se limitait pas à l'élite lettrée : une opinion publique populaire. Farge concluait son introduction en ces termes :

> Au terme de ce parcours volontairement arrimé sur les mots d'autrui, peut-être parviendra-t-on à lire ou à deviner un discours tenu, un savoir quotidien auxquels nous ne prêtions guère attention puisqu'on les croyait informes, ou pire, handicapés de naissance. (Farge, 1992, p. 19).

Nous voyons ici la double nature du projet de l'historienne. En proposant une vision plus juste, elle vise à se rapprocher de la vérité historique. Ce faisant, elle entend également corriger les préjugés que certains pourraient avoir sur le peuple. Cette finalité est plus directement politique : l'historienne vise une prise de conscience. Par sa volonté de rendre justice à ceux qui, parce que marginaux ou opprimés, furent oubliés de l'écriture de l'histoire, Farge rejoint les préoccupations éthiques de Paul Thompson (1978)[1]. La différence est, bien évidemment, que

1 Rappelons que Paul Thompson justifiait alors le projet d'une histoire orale au motif que celle-ci « en comparaison [des sources traditionnelles], rend possible un procès beaucoup plus équitable : les témoins convoqués peuvent maintenant être des déclassés, des sans-privilèges, et des vaincus. Cela permet une reconstruction plus réaliste et plus équitable du passé, cela défie les représentations établies. » (1978, p. 7).

Farge ne peut pas recueillir de témoignages. Elle conçoit pourtant son travail d'écriture, à partir des archives, comme un moyen de recréer les conditions d'une rencontre avec les mots et les pensées des gens du peuple du XVIIIe siècle. Cette aspiration est explicite dans la conclusion *La Vie fragile* : « L'archive parle de quelque chose à quelqu'un, ce quelqu'un doit le dire pour démultiplier à l'infini les possibilités de l'analyse. » (1986, p. 324)[1]. Dans une conception traditionnelle de la discipline historique, l'historien utilisera les archives pour leur caractère informatif. Il tirera sa légitimité de sa capacité à démêler le vrai du faux. Farge, au contraire, refuse d'adopter un point de vue de surplomb sur les archives, et ce, pour des raisons aussi bien éthiques qu'épistémologiques. Pour Farge, toute généralisation à partir des archives est une perte de sens par rapport à la complexité qu'elles révèlent. Toute interprétation des comportements populaires (par exemple, les motivations du peuple lorsqu'il se révolte) pourrait en outre être complice de la police et du pouvoir qui cherche à anticiper les réactions des foules pour mieux les contrôler[2]. Farge cherchera plutôt à créer les conditions d'une identification, par empathie, au point de vue des acteurs de l'histoire. Le modèle d'analyse humaniste permettra alors d'intégrer à la discussion critique cette dimension éthique et pathétique de l'écriture de l'histoire.

DES MOTS SUR LES INTUITIONS

Dans l'ouvrage qu'elle a consacré à son travail sur les archives, Farge a décrit les étapes qui précèdent la naissance de ses intuitions :

> Le goût de l'archive passe par ce geste artisan, lent et peu rentable, où l'on recopie les textes, morceaux après morceaux, sans en transformer ni la forme, ni l'orthographe, ni même la ponctuation. Sans trop même y penser. En y

1 De façon tout à fait comparable, Farge entamait la conclusion de *Dire et mal dire* en ces termes : « Ils ont parlé et j'ai écrit. Qu'ai-je fait de cette parole si ce n'est l'avoir déployée en motifs discontinus autour desquels on pouvait la voir faire irruption, établir son instance et fonder sa légitimité. » (Farge, 1992, p. 287).

2 Cela apparaît, par exemple, dans cette remarque de Farge à propos d'une révolte ouvrière au XVIIIe siècle : « Devant ces individualités très fortes, arrogantes, prêtes à braver la prison pour s'approprier d'autres définitions que celles qu'on leur donne habituellement, on s'aperçoit à quel point le discours sans cesse répété sur les ouvriers est loin de la réalité. » (1986, p. 307-308).

> pensant continûment. Comme si la main, ce faisant, permettait à l'esprit d'être simultanément complice et étranger au temps et à ces femmes et hommes en train de se dire. Comme si la main, en reproduisant à sa façon le moulé des syllabes et des mots d'autrefois, en conservant la syntaxe du siècle passé, s'introduisait dans le temps avec plus d'audace qu'au moyen de notes réfléchies, où l'intelligence aurait trié par avance ce qui lui semble indispensable et laissé de côté le surplus de l'archive. (Farge, 1989, p. 25).

Les gestes ritualisés, le besoin de faire subir des détours à son esprit, pourraient bien participer d'un art de l'intuition, rarement étudié dans l'histoire des sciences (Petitmengin, 2001). Et pourtant, s'il est possible de décrire une expérience intuitive, le sentiment de familiarité qu'éprouve l'historien avec le passé, face aux archives, peut devenir un objet de discussion scientifique[1]. Ainsi, l'œuvre de Farge est parcourue par la recherche d'une écriture qui permettrait le mieux de traduire et de transmettre la nature de sa rencontre avec le peuple du XVIIIe siècle à partir des archives judiciaires. Cette rencontre est faite d'émotions et d'intuitions. En particulier, Farge a souvent décrit l'*effet de réel* que peuvent produire les archives sur le chercheur, l'impression de percevoir les scènes et les personnages du passé. Il y a donc, chez Farge, un enjeu à redonner une légitimité scientifique aux sentiments de la phase de découverte :

> À mon sens, l'émotion n'est pas, comme on le croit si souvent, une exclusion de la raison, ni même ce sentiment mielleux badigeonnant uniformément les pans de la réalité rencontrée. Au contraire, elle est un des murs de soutènement sur lequel se fonde l'acte de comprendre et de chercher. (Farge, 1986, p. 10).

À ce stade, la réflexion de Farge converge donc avec le modèle d'une enquête scientifique en deux temps (Danblon, 2002, p. 7-56). Ce modèle permet de revaloriser le rôle des intuitions dans la formation des hypothèses scientifiques. Mais cette revalorisation repose sur une distinction entre le contexte de la découverte, où les hypothèses apparaissent, et le contexte de la justification, où elles doivent être formulées pour être soumises à la critique. Or, chez Farge, le travail d'effabilité, que requiert le passage de la découverte à la justification, est décrit avec le regret de ne pas pouvoir exprimer tout ce qu'elle a éprouvé lors de la phase de découverte :

1 C'est, en tout cas, le pari de la psycho-phénoménologie, qui propose de développer une approche scientifique de la subjectivité (Vermersch, 1994).

> L'intelligence rigoureuse et méthodique laisse sur le bas-côté du savoir de hauts talus, que je ne sais ni tout à fait décrire, ni vraiment interpréter. De hauts talus de vie et de sens que « notre » sens n'épuise pas, et dont il faut pourtant prendre le relief, l'aspérité et la douceur. (Farge, 1986, p. 65).

De façon remarquable, les choix rhétoriques de Farge reflètent ses difficultés à trouver une solution théorique au problème de l'effabilité du produit de la phase de découverte. Ainsi, dans son ouvrage, elle alternera entre deux stratégies diamétralement opposées : refuser de livrer une interprétation de ses documents, de peur d'en altérer le sens ; livrer une description (*ekphrasis*) criante de vérité (*enargeia*) d'une scène quotidienne de la vie populaire au XVIIIe siècle. Ces deux choix rhétoriques ont en commun de rendre particulièrement délicat le travail de qui voudrait soumettre l'œuvre de Farge à la critique. Dans le même temps, ils révèlent toute la difficulté, pour qui voudrait avoir une oreille attentive à ses intuitions, de se résoudre à produire un discours qui respecte les canons de l'écriture scientifique.

LA CRITIQUE COMME CONVERSION

Une approche lucide de la critique suppose de distinguer deux temps : le moment de la suspension des jugements, nécessaire à la remise en cause des idées reçues, le moment de rétablissement d'un jugement nouveau, qui sera soumis à l'évaluation des pairs (Danblon, 2013a, p. 127-148). Chez Farge, on perçoit une volonté de prolonger le moment de la suspension. Et l'archive serait le meilleur garde-fou contre la tentation de rétablir le jugement :

> J'aime penser l'archive comme une irruption. Parce que irruption signifie attaque, incursion, entrée brusque et inattendue, envahissement. Dès lors l'archive prend toute sa mesure : elle est saillante, déborde et dépasse, elle est caprice, boutade ou tragédie. Elle n'avalise pas, ne résume pas, ne confirme pas, n'aplanit rien, surtout pas les conflits ni les tensions, et hérisse le réel de ses sautes inopportunes dont l'historien doit à la fois tisser le sens et la déraison, puis nouer un texte avec tous les écarts entrevus et les contradictions observées. (Farge, 1986, p. 12).

Les archives pourraient donc créer des effets de surprise, préalables à une remise en question des croyances de l'historien et à de nouvelles découvertes. Dès lors, Farge considère que, de la même manière que

les archives ont produit sur elle des effets qui l'ont conduite à réviser ses croyances, c'est par la production de mêmes effets sur son public qu'elle accomplira un travail critique. Cette conception de la critique doit être remise dans le contexte des rencontres intellectuelles de Farge et, notamment, de sa collaboration avec Michel Foucault. Michel Foucault, qui travaillait alors sur les formes de répression, avait remarqué la thèse de l'historienne sur les voleurs d'aliments à Paris au XVIIIe siècle (Farge, 1974). Il prit contact avec elle pour publier des lettres d'enfermement (issues des archives de la Bastille)[1], car il avait été frappé par leur esthétique. Après discussion, Arlette Farge convainc Michel Foucault que les archives ne doivent pas être livrées de manière brute, mais accompagnées d'un travail d'écriture :

> J'ai toujours pensé que les choses ne se livrent pas esthétiquement, d'un bloc, qu'il y a quelque chose à élucider, qu'on s'approprie mal les objets du XVIIIe si on les prend comme des objets esthétiques. Ce qui ne veut pas dire que je ne partage pas son émotion esthétique, au contraire. « Pour moi, disait-il [Foucault], c'est comme des nouvelles littéraires, mais je n'ai jamais ressenti en littérature de vibration physique aussi intense que celle-ci. » J'y souscris complètement. Mais justement : être fidèle à cette vibration physique, c'est la poursuivre en écrivant l'histoire. (Farge, 2001, p. 6).

Le travail d'écriture de Farge visera donc à transmettre les émotions qu'elle a pu ressentir face aux archives, de créer les conditions d'une rencontre sensible entre les archives et le public. Dans le même temps, Farge voudrait que ce travail puisse être considéré comme un travail historique et non seulement esthétique. Ce dilemme est semblable à celui du sociologue Pierre Bourdieu, face aux témoignages oraux recueillis dans *La Misère du monde* (1993). Ainsi, pour Bourdieu, l'analyste « n'aura jamais aussi bien réussi dans son entreprise d'observation participante que s'il parvient à donner les apparences de l'évidence et du naturel, voire de la soumission naïve au donné, à des constructions tout entières habitées par sa réflexion critique » (1993, p. 8). Pour Bourdieu, comme pour Farge, le travail d'écriture du chercheur *est* la critique, par le reversement de point de vue qu'il pourrait produire sur le public[2]. Une telle conception de la

1 Des lettres dans lesquelles des gens du peuple supplient le roi d'enfermer un de leurs proches.

2 Au plan épistémologique, l'idée que le travail d'un chercheur soit de faire comprendre en produisant des effets par différentes stratégies discursives peut s'appuyer sur un dualisme épistémologique qui opposerait les sciences humaines aux sciences de la nature. La rationalité du champ des sciences humaines pourrait ainsi se permettre d'être moins rigoureuse, plus intuitive. C'est notamment la thèse défendue par Jean-Claude Passeron dans *Le Raisonnement sociologique* (1991), ouvrage dans lequel il plaide pour la reconnaissance d'un « espace non-poppérien » des sciences humaines, espace qui ne serait pas soumis aux exigences de falsifiabilité et de réfutabilité.

critique peut s'accompagner d'un effet pervers. Au niveau théorique, au motif de ne rien vouloir imposer, l'auteur pourra immuniser son discours contre la mise à l'épreuve : son discours n'aspirerait pas à la vérité, il aurait pour seule vocation de créer du doute, de changer les regards en montrant d'autres aspects de la réalité. Pourtant, au niveau technique, ce parti pris théorique se traduira souvent par un recours au moyen de persuasion le plus contraignant qui soit : essayer, par une description (*ekphrasis*) vivante (*enargeia*), de mettre la réalité sous les yeux du lecteur.

À bien des égards, l'écriture d'Arlette Farge est un défi pour l'évaluation des preuves en histoire. Je montrerai l'intérêt du modèle d'analyse humaniste pour le relever.

LA RHÉTORIQUE CHEZ ARLETTE FARGE

Il n'est pas aisé de décrire un ouvrage comme *La Vie fragile*. Cela provient de la méfiance de l'auteur par rapport au discours généralisant du savant. Son livre, écrit-elle, est né de l'archive, et l'archive est décrite comme un « déplacement par rapport à toutes les tentatives de généralisation globalisante » (Farge, 1986, p. 12). D'où la réticence à ce que son livre ait une structure classique. Farge explique donc que son ouvrage consiste à livrer « quelques tableaux[1] du passé » qui permettront au lecteur de « suivre la femme et l'homme aux prises avec l'ensemble de la réalité sociale ».

L'ouvrage de Farge s'organise en trois parties. La première, intitulée « Les métamorphoses du sentiment » décrit les rapports interpersonnels des gens du peuple : les comportements de séduction, les mariages, les séparations, les rapports entre parents et enfants. Dans la seconde partie,

1 Il est, d'ailleurs, significatif que Farge présente son ouvrage comme consistant à « livrer des tableaux ». Il s'agit, en effet, d'une expression cohérente avec le fait que l'historienne a souvent recours à l'*ekphrasis* dans son ouvrage.

« Le travail et ses marges », Farge décrit, d'abord, la vie à l'atelier ou à la fabrique puis elle décrit ceux qui tentent de subsister « en marge » des métiers traditionnels et les efforts de la police pour réguler les activités économiques illégales. Enfin, la dernière partie, « Les foules », décrit les rassemblements populaires. L'historienne s'intéresse d'abord aux rassemblements voulus par le pouvoir royal, comme moyen de maintenir sa souveraineté : célébrations de mariages ou de deuils royaux, exécutions publiques, fêtes religieuses. Dans un second temps, Farge s'intéresse aux rassemblements populaires spontanés : attroupements autour d'événements inattendus, colères contre l'augmentation des prix, révoltes contre le pouvoir.

Lorsque Farge s'engage dans une discussion historiographique, par exemple sur la nature du « sentiment de la famille » dans les milieux populaires au XVIIIe (1986, p. 55-88), elle cherchera à déconstruire les stéréotypes et de lieux communs sur les gens du peuple. Elle adressera ses critiques à trois types de destinataires : (1) les chroniqueurs et les observateurs de l'époque ; (2) ses pairs historiens ; (3) l'honnête homme. Dans tous les cas, Farge critique avant tout une tendance à l'inertie intellectuelle, à vouloir figer dans des formules simples et des représentations stables la réalité nécessairement complexe et mouvante du peuple[1]. En guise d'alternative, Farge tente, par diverses ressources rhétoriques, d'inviter le lecteur à voir, par lui-même, la réalité des comportements populaires. C'est à la description de ces techniques que je consacrerai mes analyses.

LA SITUATION ARGUMENTATIVE : UNE CONTROVERSE

La polémique à laquelle a donné lieu l'ouvrage de Pétré-Grenouilleau impliquait l'historien et une partie de son public. L'ouvrage d'Arlette Farge peut, quant à lui, être situé dans le contexte d'une controverse épistémologique, au sens de Dascal (1998) : le problème en question concerne, en premier lieu, des pairs au sein d'une même discipline ;

1 Par exemple, à propos du discours tenu par la police sur les foules, Farge écrivait : « Le discours de la police est immuable : incapable de penser les émotions populaires en dehors du schéma traditionnel de l'« étranger venu d'ailleurs », sans foi ni loi, entraînant avec lui une masse d'individus sans scrupules » (1986, p. 308-309). Nous retrouvons par ailleurs, dans ce passage, les raisons éthiques pour lesquelles Farge est réticente à formuler des hypothèses précises sur les comportements populaires : l'historienne tend à associer la recherche de vérités générales sur le peuple à une entreprise de contrôle et de domination.

il y a une vraie difficulté à trouver un protocole qui permettrait de résoudre le problème. Le sujet de cette controverse est celui des canons pour l'écriture d'une histoire scientifique. Le sentiment de participer à une telle controverse a accompagné Arlette Farge tout au long de sa carrière. De façon remarquable, Farge a pu chercher à éviter cette controverse en publiant certains de ses ouvrages dans des collections de fiction ou sous la forme d'essais[1]. À propos de *La Chambre à deux lits et le cordonnier de Tel-Aviv* (2000), publié dans la collection « Fiction et Cie », Farge confessait :

> J'aurais bien aimé publier ce livre dans une collection d'histoire, mais je l'ai fait dans une collection de fiction, pour avoir la paix. Cela non plus n'était pas une précaution. C'était : « Laissez-moi tranquille. » Je pensais que ceux qui ne m'aiment pas diraient : « Elle nous a toujours fait du roman, elle continue », et que ceux qui m'aiment, ceux qui comprennent, se diraient : « Bon, on peut faire ça grâce à l'histoire ». (Farge, 2001).

On notera que c'est sur le seul critère de *l'ethos* que Farge envisage la question de l'appartenance générique de son discours : ce serait l'amitié ou l'inimitié qu'elle suscite qui déterminerait la réception de son ouvrage comme relevant de l'histoire ou de la fiction. Cette intuition est dans le vrai, si l'on envisage avec Searle (1975) qu'il n'existe pas de critère formel pour distinguer un récit historique d'un récit de fiction. Si les textes d'histoire présentent un air de famille, cela tient au fait que les historiens, pour favoriser la discussion critique, feront des choix rhétoriques comparables (comme le recours récurrent aux preuves extra-techniques à l'appui de leurs affirmations). Mais cet air de famille n'offre pas un critère suffisant pour exclure du genre historique un ouvrage dont le style serait plus inhabituel. Et pourtant, il semble que Farge ait perçu un risque de rejet de ses ouvrages, en raison de l'audace dont elle peut faire preuve dans l'écriture. L'œuvre de Farge nous place donc au cœur du *problème de la preuve en histoire* : la difficulté des historiens à assumer pleinement le caractère artisanal du travail d'écriture les conduit à être suspicieux à l'égard des discours qui sortent des sentiers battus[2].

1 C'est le cas de son *Essai pour une histoire des voix au dix-huitième siècle* (2009).

2 De façon remarquable, on peut trouver des indices de suspicion envers la rhétorique dans les propos de Farge elle-même : « J'ai la conviction que les mots, la place des mots, la syntaxe, la sonorité, le travail sur l'écriture, peuvent permettre à l'histoire de rendre sensibles les mouvements imperceptibles, infinis, des opinions, des foules, des sentiments.

Il reste que je n'ai pas été en mesure de trouver un propos d'historien qui mettrait en cause la légitimité de Farge à se présenter en tant qu'historienne, pas plus que de mise à l'épreuve de son écriture au nom de critères de validité du genre historique. Ainsi, il serait plus juste d'affirmer que l'ouvrage de Farge s'inscrit dans une controverse en puissance. En effet, s'il existe bien chez Farge le sentiment que sa démarche est controversée, cette controverse n'a jamais éclaté au grand jour. L'absence d'un regard technique sur les preuves en histoire explique l'impossibilité de cette controverse, pourtant nécessaire à déterminer des critères réalistes de validité du discours historique. D'où l'intérêt de décrire précisément les usages des preuves rhétoriques chez Farge.

LES USAGES DES PREUVES EXTRA-TECHNIQUES CHEZ FARGE

Dans son projet d'écrire une histoire de la vie quotidienne au XVIIIe siècle, Farge doit faire face à un problème rhétorique et épistémologique. Rhétorique, dans la mesure où il s'agit pour elle de transmettre efficacement l'*effet de réel* qu'elle peut ressentir face aux archives. Épistémologique, car ses choix rhétoriques semblent incompatibles avec l'écriture d'une histoire scientifique. Analysons les stratégies de Farge pour résoudre ce problème.

Laisser parler les archives

Par sa fréquentation des archives, Farge a développé une sensibilité à la diversité des comportements populaires qui la rend rétive aux propos à portée générale que peuvent tenir certains philosophes ou historiens sur le sujet. Sa réticence vis-à-vis des généralités la conduit parfois à refuser d'utiliser les archives comme des preuves. C'est notamment le cas dans sa discussion des rapports entre parents et enfants au XVIIIe siècle.

Farge débute en pointant les difficultés qu'il y a à décrire le statut de l'enfant au XVIIIe siècle et les limites des travaux historiographiques

Ce sont les mots qui peuvent faire ça. Alors on dit : « fiction », « roman », « littérature ». Je veux bien que ça soit bien écrit, mais c'est écrit pour que ce soit efficace, pour que les gens perçoivent les objets du XVIIIe siècle, et s'en emparent. » (Farge, 2001). Ces propos révèlent une conception intuitive de la rhétorique comme une discipline suspecte. Nous le voyons avec l'usage du « mais » lorsqu'elle affirme « mais c'est écrit pour que ce soit efficace ».

qui ont tenté de le cerner (1986, p. 60-62). Farge s'oppose notamment à une hypothèse qui voudrait que la famille, dans les milieux populaires du XVIIIe siècle, fût avant tout une alliance économique et, en cela, peu propice à un amour entre parents et enfants tel qu'il existe dans les familles contemporaines[1]. Mais l'historienne, contrairement à ce que nous pouvons observer chez Pétré-Grenouilleau, ne fait pas de la critique des interprétations existantes un levier pour la construction de son *ethos* d'expert[2]. Elle s'engage plutôt dans une description de ses difficultés à traduire le produit de la phase de découverte en un discours historique (1986, p. 63-65). Elle y aborde les thèmes que nous avons rencontrés en décrivant sa *topique* : (1) la tentation de laisser les documents « parler d'eux-mêmes » (1986, p. 63), car il s'agirait du meilleur garde-fou contre les idées reçues ; (2) et, dans le même temps, la conviction que « l'histoire ne peut être réduite à une simple mise au jour de textes et de documents anciens » (1986, p. 63). Mais Farge ne tranche pas cette question. Tout au plus, son discours est une mise en garde contre toute tentative de tenir un propos à portée générale sur la famille au XVIIIe siècle. Ainsi, dans les vingt pages suivantes (1986, p. 65-88), Farge, plutôt que de fournir une hypothèse sur la nature des rapports entre parents et enfants, donne au lecteur un aperçu de la diversité des comportements qu'elle a pu observer dans les archives. Les extraits d'archives, qu'elle cite au cours de sa description, sont présentés pour leur singularité, en tant qu'ils illustrent des comportements particuliers.

Après avoir décrit, archives à l'appui, la diversité des attitudes des parents vis-à-vis des enfants, Farge affirme qu'il est impossible de conclure sur un tel sujet :

> Impossible de conclure sur ce sujet difficile. Peut-être simplement laisser parler cet enfant, comparaissant à l'audience du Parc civil, en 1769. (Farge, 1986, p. 87).

1 Je n'entre pas ici dans la controverse.

2 Pétré-Grenouilleau fait généralement de l'exposition des difficultés des questions abordées un moyen pour, dans un second temps, construire son *ethos* d'expert (lequel peut éclairer le sujet par ses connaissances) ou de *phronimos* (qui peut produire un jugement malgré l'incertitude). L'énoncé suivant en est une illustration : « Il sera toujours difficile de répondre à cette question. Malgré le manque de certitudes, il est néanmoins utile de recoller quelques-unes des pièces du puzzle. » (2004, p. 233). De son côté, comme nous allons le voir, Farge a plutôt tendance à s'effacer pour laisser parler le réel auquel donneraient accès les archives.

L'emploi du démonstratif « cet » est remarquable. Il illustre, en effet, la volonté de l'historienne de faire voir la réalité passée au lecteur. Et Farge fait ensuite le choix de refermer son analyse par la reproduction d'un extrait d'archive, qu'elle présente en quelques lignes, mais qu'elle refuse d'interpréter (1986, p. 88). Ce choix de laisser le soin au lecteur d'interpréter une archive contredit les positions qu'elle peut prendre par ailleurs dans ses écrits théoriques (on se souvient, notamment, de son opposition à Michel Foucault autour du *Désordre des familles*). Ce choix révèle donc une vraie difficulté technique à passer du contexte de la phase de découverte au contexte de la phase de justification[1].

J'ai, plus haut, insisté sur l'importance de distinguer entre (1) la position épistémologique qui, à l'instar de Popper, consiste à décrire la science comme une discussion critique sans fin et (2) le choix technique qui consiste, à l'instar de ce que fait ici Arlette Farge, de renoncer à formuler et à justifier une hypothèse. En effet, des preuves qui, dans leur formulation même, seraient « ouvertes » (Popper, 1990, p. 40-41) peuvent inhiber la discussion scientifique, précisément parce qu'elles ne prêtent pas le flanc à la critique. La réception de l'ouvrage de Farge témoignera de ce phénomène

L'échec de l'effabilité

Dans sa volonté de rendre compte de la vie populaire dans toute sa vivacité (*enargeia*), Farge peut-être confrontée aux limites de ses documents. Ses archives ne peuvent, en effet, que donner un accès indirect

1 Un autre usage des archives dans l'ouvrage de Farge témoigne d'une même difficulté. Sur une vingtaine de pages (1986, p. 101-118), Farge entreprend la description d'un seul document, « la complainte de Montjean », dans lequel un homme se plaint des mœurs de sa femme. Farge ouvre son analyse en ces termes : « Un document exceptionnel est venu rompre la monotonie des plaintes habituelles des archives du Petit Criminel » (Farge, 1986, p. 101). De même, au fil de sa description du document, elle décrit les surprises, les impressions qu'elle a ressenties face à cette archive. Farge en somme, met en scène sa phase de découverte. Elle se refuse, également, à interpréter ce document, dont la vérité serait indéchiffrable (1986, p. 104). On peut, dès lors, légitiment se demander ce que l'historienne cherche à transmettre à son lecteur, au regard de cette réticence à donner du sens à ses documents. Je propose d'y voir une nouvelle illustration de l'aspiration de l'historienne de transmettre l'*effet de réel* des archives. En outre, il me semble intéressant de noter l'expression employée par Farge pour décrire sa méthode d'analyse : « être au plus près du texte, tout en prenant soin de se tenir radicalement au plus loin. » (1986, p. 104) L'ambiguïté de cette formule est un nouvel indice de la difficulté pour Farge de passer du contexte de la phase de découverte à celui de la justification.

aux actes, aux paroles et aux pensées de ceux dont elle écrit l'histoire. Même lorsqu'il s'agit de dépositions, les propos des gens du peuple sont transmis par l'intermédiaire d'un greffier. Il peut alors y avoir un décalage entre la force de l'*effet de réel* que les archives ont pu avoir sur l'historienne et l'effet qu'elle pourra produire en dévoilant ces archives au public. L'extrait que l'on va lire est à cet égard remarquable. Il s'inscrit dans un passage où Farge cherche à élucider la nature des sentiments familiaux dans le cadre d'une affaire d'enlèvement d'enfants[1] :

> À la surprise, la frayeur et la hâte, succèdent le chagrin et les gestes qui l'accompagnent : l'enfant pleure dans la cour de la prison, la mère tombe en larmes dès l'annonce de l'arrestation. Quand, un soir, son fils unique est enlevé chez elle, Marguerite Ollier raconte : « L'exempt dit au fils : lève-toi, bougre et habille-toi, que l'enfant s'habille et qu'elle pleurait beaucoup, que son fils lui dit : ne pleure pas, ma mère, qu'elle l'a suivi dehors en le tenant par la main ». (Farge, 1986, p. 73).

Farge tente de livrer ici un extrait de déposition (retranscrite au style indirect libre par un Greffier) comme s'il s'agissait de propos directement prononcés par un témoin. C'est ce qu'exprime la mention du nom propre Marguerite Ollier suivi de la citation *verbatim* au style direct. L'efficacité du procédé peut être expérimentée par le lecteur qui va s'attendre à découvrir effectivement les propos d'un témoin, qui est censé s'exprimer à la première personne du singulier. Or les attentes du lecteur sont ensuite déçues par la découverte du passage entre guillemets, ce qui rend délicate la compréhension de l'extrait. Nous pourrions alors décrire ce phénomène comme une mise en échec du principe d'effabilité : Farge n'a pas été en mesure ici de transmettre l'*effet de réel* qu'elle a pu ressentir face à l'archive. Voyons, à présent, la forme que peut prendre un travail rhétorique permettant une transmission efficace de cet *effet de réel*.

LES USAGES DES PREUVES TECHNIQUES CHEZ FARGE

Au fil de son ouvrage, Arlette Farge peut prendre le parti d'immerger son lecteur dans la réalité quotidienne du XVIIIe siècle. Au niveau des preuves techniques, ce parti pris se traduit par l'usage du moyen de preuve le plus contraignant qui soit : la technique de l'*ekphrasis*. Dans

1 Il s'agissait pour les autorités de luter contre la mendicité et la criminalité infantile en envoyant des enfants travailler dans les colonies françaises en Amérique.

son manuel d'exercices de rhétorique, les *Progymnasmata*, Aélius Théon, un sophiste du premier siècle de notre ère, définissait cette technique comme une description qui donne vie (*enargeia*) à l'objet du discours. Il ne s'agit donc pas de s'adresser à l'intellect de l'auditoire ou, en l'occurrence, du lecteur, mais de le changer en spectateur, en contemplateur passif de la vérité dans tout son éclat (Goldhill, 2007, p. 4-7). On comprend dès lors les problèmes que peut poser l'usage de cette technique dans une discipline à vocation scientifique comme l'histoire. Alors que la capacité de donner vie (*enargeia*) à la réalité passée était valorisée dans l'historiographie antique, elle semble incompatible avec l'épistémologie de l'historiographie contemporaine. Comme le notait Ginzburg : « un nouveau paradigme, qui est encore le nôtre, a évincé l'ancien paradigme fondé sur la proche parenté de l'histoire et de la rhétorique. À l'*enargeia* (ou à l'*evidentia*, si vous préférez) s'est substituée l'évidence, la preuve » (Ginzburg, 1989, p. 51). Aux descriptions criantes de réalité, l'histoire scientifique privilégiera un rapport indirect au passé, reposant sur la citation de sources entre guillemets. Ce dispositif visant, précisément, à éviter que l'historien n'illusionne son lecteur, qu'il ne lui donne l'impression de toucher à la réalité passée. Dans ce paradigme, le lecteur ne devra jamais perdre de vue que notre connaissance du passé est « parsemée de lacunes et d'incertitudes, fondée sur des fragments et des ruines » (Ginzburg, 1989, p. 51). On peut néanmoins douter de l'intérêt qu'il y aurait à sanctionner comme illégitime *a priori* l'usage d'une preuve comme l'*ekphrasis* en histoire. Explorons plutôt les ressources critiques que demande la mise à l'épreuve d'une telle technique.

*L'*ekphrasis *: décrire pour prouver*

Le premier usage de l'*ekphrasis* que nous allons analyser s'inscrit dans une discussion sur le rapport du peuple à la violence des exécutions publiques (1986, p. 206-234). Farge commence par pointer les limites des interprétations des chroniqueurs de l'époque et de ses pairs historiens, qui font de la présence massive du peuple aux exécutions publiques le signe de sa barbarie (1986, p. 210-211). Contre ces interprétations qu'elle juge trop simples, elle va, en s'appuyant sur des extraits d'archives, chercher à rendre compte de la diversité des comportements populaires. Farge conclut sur le fait que des sentiments contradictoires

(fascination et répulsion) face à la mort se retrouvent dans l'ensemble de la société[1]. Pour prouver que la présence massive du peuple aux exécutions publiques n'est pas un indice d'une brutalité populaire, Farge a recours à une preuve tout à faire remarquable. Elle va mettre une scène sous les yeux du lecteur et l'inviter à constater, par lui-même, la nature de la réalité historique :

> On peut presque avancer qu'on ne se déplace pas pour une exécution, mais qu'on accomplit là un geste existentiel, normal, celui de vivre avec autrui les événements donnés, sur les lieux mêmes où la réalité sociale se fabrique et se crée. Au moment des pluies ou des grandes sécheresses, on part en longue procession promener la châsse de sainte Geneviève ; à la Saint-Jean, on brûle rituellement quelques chats et on s'attroupe autour du feu ; à la fête de la Vierge, on promène la statue du comte d'Osier dans les rues de Paris pour narguer les protestants ; sur la tombe du diacre Pâris, des hommes et des femmes en lévitation expriment leur foi dans de longues harangues écoutées par le peuple amassé ; place de Grève, le lundi, on étale de la paille pour mieux s'asseoir et attendre l'embauche ; rue de Buci, un coupeur de bourses est mis au pilori, tandis que Montagne-Sainte-Geneviève, une jeune blanchisseuse accouche en pleine rue d'un enfant mort-né, qu'elle pose affolée dans sa brouette, pour le montrer au commissaire de police du quartier, et éviter d'être accusée d'infanticide ; place de Grève, on exécute des bandits de grand chemin. Comment, dès lors, imaginer qu'on puisse déserter la place de grève un jour d'exécution si la réalité sociale est à ce point tissée par un flux incessant de démonstrations et de réactions populaires ? (Farge, 1986, p. 213-214).

Farge commence par énoncer son hypothèse : la présence massive du peuple aux exécutions n'est pas le signe d'un goût pour la violence, il ne s'agit pas même d'un acte délibéré. Un comportement anormal pour l'époque serait, au contraire, de décider de déserter l'espace public pour ne pas assister à une exécution. Farge fonde cet argument sur une description : une succession de micro-récits qui témoignent du fait que le lieu des exécutions est saturé par diverses activités sociales. Et c'est sur cette description que repose la conclusion de l'historienne, annoncée par « dès lors ».

1 Voici les termes par lesquels Farge clôt sa délibération. Ils témoignent, une nouvelle fois, de la réticence de l'historienne à produire un jugement d'expert, qui apprivoiserait la complexité du réel : « Trop provocantes pour l'imaginaire comme pour la réalité sociale, les exécutions publiques sont le lieu de tous les possibles : les foules conviées ne peuvent plus y recevoir seulement l'unique message d'une autorité monarchique répressive, elles y lisent l'horreur, et sa cohorte de sentiments aussi justes que troubles. » (Farge, 1986, p. 234).

Au plan technique, la preuve d'Arlette Farge se caractérise par un procédé d'effacement énonciatif au service de la production d'un effet d'évidence perceptuelle. Selon Alain Rabatel, « [...] cette mise entre parenthèses du sujet percevant permet au lecteur, ce co-énonciateur, d'endosser la place « vide », et donc d'épouser une manière de voir d'autant plus fiable que les évidences perceptuelles ne paraissent pas polluées par une subjectivité ». (Rabatel, 2008, p. 593). En l'occurrence, l'effacement énonciatif est perceptible dès le début de l'extrait : « On peut presque avancer qu'on ne se déplace pas pour une exécution, mais qu'on accomplit là un geste existentiel ». Le premier « on » renvoie ici à Farge, historienne engagée dans une discussion historiographique. Le second « on » et les suivants renvoient aux acteurs de la réalité passée et il n'y a plus, dans la suite de l'extrait, de marques apparentes de la subjectivité de l'historienne. L'effacement énonciatif, au service de l'évidence perceptuelle, se traduit également dans le fait que Farge présente comme naturels et familiers des comportements qui ne sauraient l'être pour le lecteur contemporain. Notamment : « à la fête de la Vierge, on promène la statue du comte d'Osier dans les rues de Paris pour narguer les protestants ». Si le lien entre le fait de promener la statue du comte d'Osier et l'agacement des protestants était peut-être évident pour un esprit du XVIIIe siècle, il ne s'agit pas d'un lien qu'un lecteur contemporain non-spécialiste pourra établir spontanément. Il n'y a, en quelque sorte, pas de médiation entre la réalité décrite et le lecteur. Cette immédiateté est également produite par l'usage du présent de l'indicatif. Les effets de ralentissement, ou même de pause, donnent au lecteur la sensation d'assister directement à la scène : « tandis que Montagne-Sainte-Geneviève, une jeune blanchisseuse accouche en pleine rue d'un enfant mort-né, qu'elle pose affolée dans sa brouette ». Cet énoncé illustre ce qu'est l'*enargeia*, cette impression de vivacité caractéristique de l'*ekphrasis* réussie. Cette technique pourra avoir comme effet de changer le lecteur en spectateur (ce que nous pourrons vérifier par l'analyse de la réception de l'ouvrage). De ce fait, les choix rhétoriques de Farge peuvent se voir opposer des critiques légitimes.

Le sentiment que pourra avoir le lecteur d'assister à une scène doit, en effet, nécessairement être produit aux dépends des *marques d'historicité*, ces « signes ou formules qui pointent vers une réalité extérieure [...] signalant que la narration qui les contient prétend ne pas se suffire à elle-même »

(Pomian, 1989, p. 120). Ces marques d'historicité constituent un critère pragmatique qui permet de distinguer le genre historique du genre de la fiction : c'est par les marques d'historicité que l'historien signale à son lecteur son intention de produire un récit historique. Ce faisant, l'historien considère son lecteur comme un contradicteur potentiel, susceptible de vérifier l'adéquation de ses dires avec la réalité extratextuelle, et non comme un spectateur qui se prête au jeu de l'immersion dans un monde fictionnel. À cet égard, la rhétorique de Farge est un défi pour la critique. Soit nous adoptons le point de vue d'un spectateur docile et abdiquons, temporairement, notre esprit critique. Soit nous adoptons un point de vue normatif et pointons l'incompatibilité entre la technique de l'*ekphrasis* et l'écriture d'une histoire scientifique. Mais il nous reste encore à observer cette technique du point de vue de l'orateur.

Comment comprendre ce besoin d'aller au-delà de la seule expression d'une opinion argumentée ? Replaçons-nous dans la situation argumentative d'Arlette Farge. Sur la question du rapport du peuple à la violence, Farge doit ferrailler avec les écrits des chroniqueurs de l'époque ainsi qu'avec ses pairs historiens « qui ont en grande partie repris ces allégations : insensible, la foule est cruelle, voire barbare » (Farge, 1986, p. 211). Les chroniqueurs de l'époque nous ont légué des descriptions vivantes d'une masse populaire qui se presse pour assister aux exécutions. Louis Sébastien Mercier écrivait par exemple : « La dernière classe du peuple connaît parfaitement la figure du Bourreau ; c'est le grand acteur tragique, pour la populace grossière, qui court en foule à ces affreux spectacles » (cité par Farge, 1986, p. 212). De telles descriptions sont le pendant des discours philosophiques et historiques expliquant, avec simplicité et efficacité, qu'une population pauvre et peu éduquée aura plus de goût pour la violence que l'élite policée. Face à ces rhétoriques qui ont fait leurs preuves, Farge a pu développer, par sa fréquentation assidue des archives, la conviction du manque de justesse de ces tableaux du petit peuple. On peut même concevoir la frustration qu'a pu parfois éprouver Farge de n'avoir à montrer, en l'appui de cette conviction, que des bribes de scènes, des discours rapportés. Le recours à l'*ekphrasis* peut alors être analysé comme un moyen pour Farge d'être fidèle à ses convictions, à son intuition de vérité. Ce faisant, elle va aussi loin dans l'éloquence que les auteurs qui se sont ingéniés à décrire le peuple comme une masse brutale.

*L'*ekphrasis *: décrire pour rendre justice*

Au début de ce chapitre, je montrai la proximité entre les positions éthico-épistémologiques de Farge et de Bourdieu. Ces auteurs entendent confronter le lecteur à la réalité de la vie des milieux populaires, tout en se défendant de faire du misérabilisme. Ainsi, Bourdieu, dans *La Misère du monde*, publiait des entretiens avec des gens pauvres parlant de leurs difficultés quotidiennes. Mais il présentait ces documents comme relevant du « sensible » et non du « sensationnel ». Ces documents seraient « capables de toucher et d'émouvoir, de parler à la sensibilité, sans sacrifier au goût du sensationnel, ils peuvent entraîner les conversions de la pensée et du regard qui sont souvent la condition préalable de la compréhension. » (Bourdieu, 1993, p. 922). Il s'agit là également d'un enjeu crucial pour l'historien, qui ne peut pas risquer de voir son travail reçu comme une forme de divertissement. Dans l'Antiquité, déjà, Polybe et Plutarque condamnaient une utilisation purement gratuite de l'*enargeia*, qui produirait des émotions pour le seul plaisir du public (Zangara, 2007, p. 56). De même, Farge voudrait que l'émotion que peut produire la lecture des archives participe d'une connaissance du passé :

> L'archive, parfois, en restituant d'étranges personnages, descelle nos habitudes et l'émotion qui s'accroche à sa découverte emprunte des chemins incertains, sollicitant une part inconnue de nous-mêmes, loin de l'attendrissement tant décrit et décrié. (Farge, 1986, p. 10).

L'enjeu est également pour Farge d'assurer la compatibilité de sa pratique avec les canons de sa discipline : l'historien devrait comprendre sans juger. Son travail ne viserait donc pas à attendrir sur le peuple mais à permettre une meilleure compréhension de sa condition. Bien sûr, les précautions théoriques de Farge demandent à être confirmées par une mise à l'épreuve de sa pratique. Pour ce faire, analysons le travail rhétorique de Farge à propos d'un événement dramatique.

À l'occasion du mariage du dauphin avec Marie-Antoinette, au printemps 1770, une fête publique organisée à Paris tourna au drame. Le feu d'artifice tiré place Louis XV (l'actuelle place de la Concorde) s'est terminé par une bousculade faisant plus d'une centaine de morts et des milliers de blessés. Au lendemain de l'événement, les motifs de colère populaire étaient nombreux : l'encadrement policier était insuffisant,

l'espace pour l'accueil des spectateurs était mal calibré, les carrosses des gens aisés s'étaient extirpés du piège en écrasant la foule et ce, avec l'accord des autorités. L'enquête sur cette affaire sera l'occasion de calculs politiques (entre la couronne et le parlement pour le contrôle des forces de police). Dans la version officielle des faits, les autorités feront porter la responsabilité à la fatalité, aux dangers qui naissent inévitablement dès que la foule se rassemble quelque part. Il y a donc ici matière à un récit des événements qui éveille l'indignation des lecteurs. Comme le note Farge :

> Les enjeux politiques ont pris l'avantage sur l'événement de la rue, l'attention a été détournée. En un sens, on a retiré l'accident à la rue, cette rue qu'on avait convié à la fête et à la catastrophe. On lui retire aussi le moyen de murmurer contre la monarchie. (Farge, 1986, p. 257).

La question est alors de savoir ce que doit faire l'historien s'il en vient à être confronté à un sentiment d'injustice. Une possibilité est de saisir cette injustice de l'extérieur. De l'aborder comme une cause, au sein d'un faisceau de causes, que l'on pourrait par exemple mobiliser pour expliquer une dégradation des relations entre le peuple et le pouvoir royal. Une autre possibilité, qui est manifestement celle privilégiée par Farge, consiste à rendre l'injustice à nouveau perceptible pour le lecteur contemporain. Cela passe par une description de la scène qui saisisse quelque chose du choc qu'elle a dû constituer pour un spectateur de l'époque :

> « Carnage », « effroyable boucherie », « lendemain de bataille », « ville assiégée »... , les contemporains sont frappés de stupeur par l'ampleur et l'injustice de l'accident survenu le soir du feu d'artifice.
>
> Le feu d'artifice vient de s'achever : tout le monde est un peu déçu, la plus belle partie du spectacle s'est consumée dans les flammes, avant même d'avoir eu le temps d'exploser en figures de lumières. La foule s'apprête à quitter la place pour se rendre sur les boulevards, où attendent des illuminations. Le plus simple est d'emprunter la rue Royale, ce qu'elle fait tranquillement. Tout aussi tranquillement, mais en sens inverse, ceux qui étaient restés à l'entrée des boulevards cherchent à rejoindre la place dont ils n'ont pas pu voir les riches illuminations. Pour cela, ils prennent ou veulent prendre la rue Royale. Eux aussi. Au même moment, des carrosses, jusqu'ici maintenus derrière la colonnade, se fraient brutalement un passage. Une bousculade impitoyable s'ensuit ; les deux colonnes de foule, prêtes au spectacle, se rejoignent dans une « presse » effroyable. Un « fleuve de peuple » se trouve maintenant divisé

par les voitures, en « pelotons extrêmement serrés qui se roulaient en différents sens sur le long de la rue, plusieurs hommes et femmes ainsi ballotés, déjà trop faibles pour soutenir des chocs aussi violents ont eu le malheur de rencontrer sous leurs pieds des rigoles et des pierres. » Le désordre devient général, tandis que la panique atteint toute une partie de cette marée humaine. Des ifs d'illumination se renversent en même temps que deux carrosses, immédiatement piétinés par ceux qui s'en servent comme refuge pour capter un peu d'air en se perchant sur les débris. Les chevaux s'affalent sur la foule, sous leurs sabots expirent des hommes et des femmes déjà à moitié asphyxiés. Tassés à l'extrême, sans aucun recours, d'autres meurent debout, les uns contre les autres : « Le sang leur sortait par la bouche, le nez et les oreilles et ils ne sont tombés par terre que lorsque la foule ne les a plus soutenus », note un des rapports de police. (Farge, 1986, p. 236).

Dans la rhétorique judicaire, une description criante de vérité pouvait être utilisée pour amener les juges à prendre leur décision comme s'ils avaient la scène du crime sous les yeux (Webb, 2012, p. 26). L'orateur prétendra mettre la vérité à nu tout en cherchant à susciter l'indignation. Le travail rhétorique de Farge s'apparente à cette technique. Mais il se caractérise bien plus par une recherche de justesse que par une tentative de produire des effets pathétiques. On ne peut pas non plus dire que Farge cherche à romancer la scène[1]. Elle cherche plutôt à s'assurer que ses archives puissent produire leur effet, en créant à partir d'elles une expérience complète de la scène.

Cherchons, présent, à saisir ici la nature de la différence entre cette description de l'événement et une relation plus classique en histoire[2].

1 Pour avoir une idée d'une écriture qui vise le spectaculaire, il suffit de lire le récit que donne le romancier Alexandre Dumas du même événement : « Andrée, cramponnée au bras de Philippe, fut englobée dans un groupe qui cherchait à éviter la rencontre d'un carrosse attelé de deux chevaux furieux. Philippe le vit venir à lui rapide et menaçant ; les chevaux semblaient jeter le feu par les yeux, l'écume par les naseaux. Il fit des efforts surhumains pour dévier de son passage. Mais tout fut inutile, il vit s'ouvrir la foule derrière lui, il aperçut les têtes fumantes des deux animaux insensés ; il les vit se cabrer comme ces chevaux de marbre qui gardent l'entrée des Tuileries, et, comme l'esclave qui essaye de les dompter, lâchant le bras d'Andrée et la repoussant autant qu'il était en lui hors de la voie dangereuse, il sauta au mors du cheval qui se trouvait de son côté ; le cheval se cabra. Andrée vit son frère retomber, fléchir et disparaître ; elle jeta un cri, étendit les bras, fut repoussée, tournoya, et au bout d'un instant se trouva seule, chancelante, emportée comme la plume au vent, sans pouvoir faire à la force qui l'attirait plus de résistance qu'elle. » (Dumas, *Joseph Balsamo. Les mémoires d'un médecin*, chap. 28).

2 À titre de comparaison, voici le récit que propose l'historien Vincent Milliot de l'événement. Ce dernier s'intéressait à son l'impact sur l'évolution de l'institution policière : « Le feu d'artifice provoque un début d'incendie au cœur de la place, vite maîtrisé et qui ne devient pas un motif particulier de panique. C'est en revanche la presse qui s'accentue et le mouvement des équipages dans la foule qui tourne au carnage. La confusion dure pendant deux heures, jusqu'à ce que la garde et le guet puissent reprendre le contrôle de la situation. On relève alors 132 corps, tandis que les blessés affluent dans les hôpitaux ou se replient à leur domicile. » (Milliot, 2011, p. 43).

C'est, une nouvelle fois, en adoptant un point de vue d'orateur que l'on pourra le mieux cerner la spécificité de la preuve construite par Farge. En travaillant sur cet événement, Farge s'est probablement convaincue qu'il s'agissait là d'une injustice étouffée. Et le discours historique conventionnel, avec son point de vue de surplomb, participe également de la non-prise en compte de l'émotion populaire. Les archives de police donnent accès à des bribes de scènes qui permettent de concevoir la stupeur des victimes et l'ampleur de la tragédie. Partant, Farge a pu légitimement voir, dans le choix de sa technique, un enjeu de vérité historique : livrer, à qui voudrait en faire l'effort, une forme rhétorique qui permette de saisir le drame à sa juste mesure. Cela implique, bien sûr, une porosité entre comprendre et juger. La description de la scène suggère une posture morale et un jugement éthique : la pitié qu'il convient de ressentir face à la souffrance non-méritée, l'indignation qu'il convient de ressentir face à la négligence des autorités. On pourrait alors reprocher à Farge d'éveiller ces émotions par ses choix rhétoriques, d'influencer le jugement des lecteurs et non seulement de les mettre en condition de comprendre l'événement. Il me semble plus intéressant de souligner ici une forme de mesure dans la prise en compte de la dimension éthique de l'histoire. Cette mesure est, bien sûr, facilitée par le fait que Farge travaille sur des plaies depuis longtemps refermées. Elle offre néanmoins matière à réflexion sur *le tact des mots* dont parlait Marc Bloch. Les plaies les plus vives pourraient nécessiter l'intervention d'outils plus fins que les traditionnelles oppositions conceptuelles, telles que comprendre et juger, histoire et mémoire ou empathie et sympathie. Mais cela suppose encore une critique historique sensible aux dimensions éthiques et pathétiques des preuves[1].

1 Notons, une nouvelle fois, l'utilisation pédagogique qui pourrait être faite des *lieux* pour la critique des récits, tels qu'on les trouve par exemple dans les *Progymnasmata* d'Aélius Théon. Si certains *lieux* permettent de mettre à l'épreuve l'exactitude du récit (*lieux* de l'obscur, du vraisemblable, de l'impossible ou du contradictoire), d'autres permettent de prendre conscience de la part de choix que demande toute reconstruction des faits (*lieu*

LA RÉCEPTION DE L'OUVRAGE D'ARLETTE FARGE

Nous aborderons la réception de l'ouvrage de Farge à partir de quatre comptes rendus publiés lors de sa parution. Les constats que nous pourrons effectuer seront, néanmoins, pertinents pour la plus grande partie de son œuvre. En effet, les critiques vont, généralement, saluer le style de l'historienne et, dans le même temps, pointer un problème de genre. Mais, de façon remarquable, l'identification d'un problème de genre ne se traduit pas par une critique portant sur la validité du travail de l'historienne[1]. Ainsi, les auteurs des comptes rendus de *La Vie fragile* n'identifient, à aucun moment, une idée ou une hypothèse avancée par Farge pour la soumettre à la critique. Par leurs discours, ils décrivent plutôt ce qu'elle leur aurait permis de comprendre, ou de voir[2], sans tenter de situer ce savoir par rapport à d'autres idées éventuellement contradictoires et sans poser le problème de la validité du savoir transmis par Farge. Les auteurs des comptes rendus s'accordent, par exemple, sur le fait que l'historienne soit parvenue à renverser le préjugé du goût du peuple pour la violence sans interroger le statut de la preuve fournie par l'auteur pour inciter à ce changement d'opinion[3].

de l'ordre, *lieu* du défaut et de l'excès) et de sensibiliser aux conséquences éthiques de ces choix (*lieux* de l'inconvenant ou de l'inopportun).

1 Un exemple remarquable est le compte rendu de *La Chambre à deux lits et le cordonnier de Tel-Aviv* (Farge, 2000) par Christian Jouhaud (2002). Ce dernier notait que, dans son ouvrage, Farge affrontait des problèmes concernant tous les historiens. Le premier problème est celui de la traduction du produit de la phase de découverte : « Que fait-on avec ce qui est venu du passé au cours de la recherche et qui n'a pas trouvé de place dans l'histoire qu'on a écrite ? » (Jouhaud, 2002, p. 238). Le second est, précisément, un problème de genre, que l'auteur du compte rendu formule ainsi : « quand sort-on de l'écriture de l'histoire pour entrer dans autre chose ? Où se trouve la frontière ? » (Jouhaud, 2002, p. 238). Et l'auteur du compte rendu affirme ensuite que Farge ne théorise pas ces deux questions mais qu'elle les affronte « à travers l'expérience qu'elle conduit » (Jouhaud, 2002, p. 239). Ce constat n'est pas suivi d'une réflexion sur les critères qui permettraient d'évaluer la validité de cette « expérience » que conduit Farge. Il y a donc, manifestement, une difficulté à traduire l'intuition selon laquelle l'ouvrage de Farge pose un problème de genre en une critique nourrie par des critères de validité du discours historique.

2 Par exemple : « Arlette Farge a publié en français depuis deux décennies déjà, en étendant immensément notre vision des contraintes et des possibilités de vie des gens ordinaires à Paris au XVIIIe siècle. » (Mason, 1995, p. 786).

3 Par exemple, l'auteur d'un compte rendu note que « L'objectif de *La Vie fragile* est, avant tout, de renverser le cliché historique et historiographique qui représente les gens

Notons, ensuite, que les critiques portent souvent sur la compétence stylistique de l'historienne, qu'il s'agisse de la louer[1] ou de la critiquer. Le jugement sur la compétence de l'orateur, et non sur l'objet de son discours, correspond à l'un des critères que donne Aristote pour définir le genre épidictique de la rhétorique. Aristote affirme en effet que l'objet du genre épidictique est ce sur quoi tout le monde s'accorde (*Rhét.* I, 6, 1362 a). Le jugement du public porte donc sur le talent de l'orateur. Le fait que les auteurs des comptes rendus se prononcent sur le « style » de Farge, plutôt que sur ses idées, est un argument fort qui permet d'affirmer que ses usages des preuves rhétoriques sont de nature à changer le lecteur en spectateur. Mais, plus généralement, ce constat signale le décalage entre ce que les auteurs des comptes rendus sont disposés à considérer comme des preuves et les preuves effectivement construites par l'historienne. L'extrait suivant illustre ce constat :

> Farge essaie également de capter quelque chose de la vie émotionnelle du peuple parisien dans leurs craintes et leurs désirs, dans leur crédulité et leur sophistication. Et, ici, elle peut être frustrante, car son travail est constamment impressionniste, mais à dessein, car Farge insiste autant sur le caractère unique de chaque document que sur notre incapacité à les interpréter pleinement. (Brennan, 1996, p. 199).

L'auteur, Thomas Brennan, poursuit en décrivant le style de Farge, son sens du détail et conclut en affirmant que le résultat est un livre « très personnel ». En d'autres termes, Brennan ne semble pas voir de lien entre la technique d'écriture de Farge et les problèmes épistémologiques qu'elle soulève. La raison en est qu'il range sous la notion floue de « style »

ordinaires [*common people*] comme insensibles ». (Mason, 1995, p. 786). Cette affirmation est suivie d'une reformulation des propos de Farge et non d'une discussion de la qualité de ses preuves.

1 Par exemple, dans les énoncés suivants : « Elle [Farge] est superbe sur la vie semi-publique de la guilde et de l'atelier. » (Brennan, 1996, p. 199) ou « *La Vie fragile* marie avec succès la rigueur analytique et l'expression des émotions, un exploit en soi remarquable. » [Fragile Lives *successfully marries analytic rigor with no small measure of feeling, a feat singular in itself.*] (Mason, 1995, p. 787). Notons, également, la remarque suivante, où l'auteur du compte rendu constate le manque d'originalité de la réflexion théorique de Farge avant de célébrer sa technique d'écriture : « Le cadre théorique de Farge, dans cette section, est donc peu original, mais nous sommes moins intéressés par sa réécriture de Foucault et d'EP Thompson que par la lumière qu'elle peut apporter sur des comportements singuliers et par les fines gradations qu'elle peut introduire par sa lecture attentive des documents. » (Vardi, 1994, p. 154).

les preuves rhétoriques utilisées par l'historienne. L'un des auteurs des comptes rendus, Daniel Roche, affirme cependant que l'ouvrage de Farge soulève un problème de « méthode et de métier » (Roche, 1988, p. 429). Mais, à la suite de ce constat, il semble rencontrer de grandes difficultés à décrire précisément ce problème. Et il termine son compte rendu en adhérant à la conception de la critique chez Farge : utiliser les archives comme des moyens de retourner les points de vue, de briser les stéréotypes. Cela apparaît dans le passage suivant :

> Comment en arriver à rendre historique le banal et le quotidien, l'éphémère du désir et du besoin, et en même temps sa permanence ? C'est d'abord en acceptant la différence fondamentale et l'approche difficile par le refus de ce qui nous est familier et constructif ; ainsi lier l'enfance à la sensibilité, la mort à l'horreur inacceptée par exemple. Choisir, c'est donc d'abord se défendre de nous-mêmes. (Roche, 1988, p. 429).

L'historien semble donc confronté aux mêmes difficultés que Farge à envisager un discours sur l'histoire qui, nourri des effets heuristiques des archives, pourrait être soumis aux exigences de la discussion critique. En somme, Roche a l'intuition que l'ouvrage de Farge pose un problème de genre en même temps qu'il a une grande difficulté à formuler une critique à partir de cette intuition. Bien sûr, nous pourrions interpréter le peu de critiques reçues par l'ouvrage de Farge, en comparaison de celles suscitées par l'ouvrage de Pétré-Grenouilleau, comme une simple conséquence du fait que son sujet n'est pas polémique, et que, dès lors, il est moins stimulant pour la critique. Il pourrait cependant y avoir là un problème plus fondamental : le peu de cas qui est fait de la *rationalité discursive* dans la doxa contemporaine.

CONCLUSION : UN DÉFI À L'HISTOIRE

Repartons, pour conclure, du sentiment chez Farge d'un conflit entre son travail d'écriture et les canons du genre historique. Sur ce point, son cas est loin d'être isolé. Le dossier « Questions à la littérature », publié dans la revue *Le Débat*, illustre notamment ce constat. Ce dossier était composé de deux types d'articles. D'une part, des tentatives de définir

des canons du discours historique. D'autre part, une série de textes, plus personnels, intitulés « quand l'historien se fait romancier », dans lesquels des historiens confessaient que, dans leurs pratiques, ils devaient souvent s'affranchir des règles de leur discipline. Les propos de l'historien américain David Landes sont à cet égard éclairants:

> Il n'est pas de mise pour un historien sérieux d'écrire de la fiction. C'est tout le contraire de ce qu'on a appris à faire. Le bon historien doit essayer de dire la vérité, telle qu'il a su l'établir, avec toutes ses incertitudes, ses ambiguïtés, ses lacunes. Ainsi pas trop d'imagination, pas de fabrication, pas d'invention. Et pourtant, les contraintes intellectuelles, les limites du savoir, la discipline de la discipline sont en elles-mêmes une invitation à une fugue, une évasion vers la fabrication d'une histoire. (Landes, 1989, p. 144).

Ainsi, comme Farge, Landes est amené à reconnaître que c'est, en quelque sorte, souvent contre les canons de sa discipline qu'il doit pratiquer l'histoire. Ce constat illustre une problématique plus générale du rapport, souvent conflictuel, entre le savoir pratique et les normes théoriques qui peuvent être établies pour évaluer un bon travail (Sennett, 2008). En l'état, il apparaît que les critères généralement reconnus par les historiens pour évaluer la validité d'un récit historique (les « marques d'historicité », la distinction entre le temps de la narration historique et le temps des événements) entrent en conflit avec les expériences que peuvent conduire les historiens pour explorer de nouveaux objets d'étude. Une position diplomatique, face à ce problème, peut consister à ne pas regarder de trop près les travaux qui s'affranchissent manifestement des canons de l'histoire scientifique. L'absence de controverse autour de l'œuvre d'Arlette Farge en est une illustration. Mais une telle attitude peut nourrir les dérives relativistes quant à la possibilité de distinguer un discours historique d'un discours de fiction (Ginzburg, 2010, p. 305-334). D'où la nécessité de réfléchir à une possibilité de soumettre les productions qui brouillent les découpages génériques (et, en particulier, entre le documentaire historique et la fiction historique[1]) aux exigences de la discussion critique. L'analyse de la réception de l'ouvrage d'Arlette Farge montre l'étendue du chemin à parcourir.

1 Dans un article intitulé « Le documentaire historique au péril du « docufiction » », François Garçon (2005) s'inquiétait du brouillage de la frontière entre le documentaire savant et la fiction historique en raison des exigences de l'audimat. Son article se caractérise par une grande difficulté à trouver un critère épistémologique qui permettrait de distinguer ces deux « genres » d'écriture de l'histoire pour la télévision.

FORMULER UNE PRÉDICTION EN HISTOIRE ET LA JUSTIFIER

The Ascent of money, par Niall Ferguson

Le plus souvent, l'avenir ressemble au passé.
ARISTOTE

Dans son article célèbre « The Function of General Law in History » (1942), Hempel condamnait la tendance des historiens à privilégier la « méthode de la compréhension » à la recherche de loi générales, susceptibles d'être testées empiriquement. Expliquer un événement historique consisterait à montrer qu'il n'est pas dû au hasard, mais qu'il pouvait être anticipé au regard de la présence de certains facteurs. Dès lors, une explication devrait reposer nécessairement sur une loi générale du type : « si les causes C_1, C_2, C_3, … C_n sont réunies, le déclenchement de l'événement E peut être anticipé ». Partant, Hempel s'étonnait que les historiens prétendent expliquer des événements (Hempel, 1942, p. 39)[1] sans être en mesure d'exprimer une loi générale qui pourrait être utilisée pour prédire l'apparition d'événements du même type.

1 Il convient, pour la suite de la réflexion, de pointer une limite dans le raisonnement de Carl Hempel. En effet, celui-ci affirme que, la plupart du temps, les historiens n'énoncent pas les lois générales qui garantissent leurs raisonnements et, cela, pour deux raisons : (1) la loi générale peut être trop évidente pour que l'historien ressente le besoin de l'exprimer ; (2) la loi générale est trop vague pour être acceptable. Hempel illustre son propos avec l'explication historique suivante : « les fermiers du Bassin de poussière (*Dust Bowl*) ont migré vers la Californie parce que la sécheresse continue et les tempêtes de sable rendaient leur existence de plus en plus précaire, et parce que la Californie semblait leur offrir de bien meilleures conditions de vie » (Hempel, 1942, p. 40-41). La loi générale qui garantit ce raisonnement peut, d'après Hempel, être formulée ainsi : « les populations ont tendance à migrer vers les régions qui offrent des meilleures conditions de vie ». Hempel commente cette loi générale comme étant trop large pour être soumise à un test empirique approprié.

Il semble que de telles considérations épistémologiques aient incité les historiens à réduire les ambitions de leur discipline. Au début du XXIe siècle, l'historien qui prétendrait trouver dans les événements du passé des indices pour prédire l'avenir risquerait de se voir taxer d'amateurisme[1]. Le projet d'une histoire pragmatique, d'une histoire qui familiariserait les citoyens aux aléas de la vie politique, est perçu, avec l'appui des recherches en sciences cognitives, comme une forme préscientifique de rapport au passé[2]. C'est au regard de cette question, la légitimité qu'il y aurait à formuler des prédictions en histoire, que nous analyserons *The Ascent of money* de Niall Ferguson.

Une telle loi serait donc infalsifiable. Il généralise ensuite son constat en affirmant que, de même, la plupart des explications que peuvent fournir les historiens ne sont que de pseudo-explications. Or, et c'est là la limite de l'argumentation de Hempel, il n'est, à aucun moment, en mesure de fournir un exemple d'une explication historique valide. Dès lors, son argumentation se prête à la critique des dualistes épistémologiques qui verraient, faute de lois générales dans le domaine de la réalité sociale, le rôle du chercheur dans la compréhension, par empathie, des motivations des acteurs de l'histoire. La controverse entre monisme et dualisme épistémologique peut être éclairée à l'aide de la réflexion de Jon Elster (2003) sur les mécanismes. Dans son ouvrage *Proverbes, maximes, émotions*, Elster partait du constat que, en matière de psychologie individuelle, un même élément déclencheur peut produire des attitudes différentes, voire, opposées. Par exemple, suite à la perception d'un danger, un individu pourra fuir, être tétanisé ou chercher à se défendre. Pour être imprédictibles *a priori*, les réactions des individus face à une situation donnée n'en sont pas moins familières pour l'observateur : par l'expérience, nous pouvons développer une confiance raisonnable dans notre capacité à prédire les comportements des autres. Cette tension entre l'ambition de pouvoir prédire dans le domaine de la réalité sociale et la difficulté de formuler ces prédictions sous une forme scientifiquement acceptable est au cœur l'analyse de que je proposerai de l'ouvrage de Ferguson.

1 En témoignage la polémique autour de l'ouvrage de David Engels *Le Déclin. La crise de l'Union européenne et la chute de la République romaine* (2014). Voir le numéro 179 de la revue *Le Débat*.

2 Je pense en particulier au programme de recherche qui, sous l'impulsion de Tversky et Kahneman (1974), aborde notre faculté à formuler des prédictions, sur la base des cas précédents que nous pouvons convoquer à notre esprit, comme un biais de raisonnement.

LA *TOPIQUE* CHEZ NIALL FERGUSON

L'HISTOIRE PRAGMATIQUE

Avec *The Ascent of money*, Niall Ferguson entendait resituer la crise économique de 2008 dans une longue histoire des mécanismes financiers. Sa conception de la fonction sociale de l'histoire correspond assez précisément à la notion d'histoire pragmatique (Pédech, 1961, p. 21-32 ; de Romilly, 2005, p. 15-30 ; Sans, 2011, p. 148-149). Ce terme fut d'abord utilisé pour décrire l'œuvre de Polybe, qui revendiquait l'utilité pratique de son travail pour la formation des généraux ou des futurs chefs d'États. Comme le note Benoît Sans, l'« historiographie était alors conçue comme une sorte de manuel qui permet d'anticiper la tournure d'événements similaires à ceux qui se sont déjà produits » (2011, p. 149). De la même façon, Ferguson entend donner à son lecteur le recul de l'histoire pour lui permettre de prendre les bonnes décisions[1]. Ensuite, Ferguson justifie l'utilité pratique de son ouvrage comme un moyen de pallier les limites de la mémoire humaine. Les vraies grandes crises économiques se produiraient « juste assez rarement » pour être au-delà de la « mémoire vivante » des dirigeants d'institutions financières et bancaires (2008, p. 340). Dès lors, la connaissance de l'histoire serait nécessaire pour que les acteurs ne soient pas « choqués » par l'irruption d'un événement inconnu et qu'ils puissent agir avec une plus grande sagesse.

Selon la définition d'Aristote, le *paradeigma* consiste justement à éclairer une délibération en présentant des précédents historiques, destinés à inspirer les décideurs des choix effectués dans le passé (*Rhét.*, I, 9, 1368 a). D'une façon remarquable, Ferguson referme le dernier chapitre de son ouvrage par cette technique, que j'analyserai en détail.

1 Ferguson commence par montrer l'importance de la finance, dans la vie de tous les jours mais, également, derrière les grands événements historiques et, en particulier, les guerres. Ce faisant, il essaie de faire prendre conscience à son lecteur de son ignorance des mécanismes de la finance (en lui soumettant des petits calculs mentaux, en lui montrant des statistiques sur le manque de connaissance des mécanismes financiers les plus basiques). Ce faisant, Ferguson cherche, bien évidemment, à louer les mérites de son ouvrage. Mais de telles techniques peuvent également être décrites comme un usage du *pathos* caractéristique du genre délibératif : en temps de crise, l'orateur doit alarmer son auditoire et lui faire prendre conscience de l'urgence des mesures à prendre.

PRUDENCE THÉORIQUE ET AUDACE APPLIQUÉE

Dans ses écrits théoriques, Ferguson est profondément sceptique sur la possibilité d'identifier des lois générales en histoire. Ainsi, il fait de l'indéterminisme une hypothèse de travail. Par conséquent, il rejette aussi l'idée que l'historien puisse fournir des prédictions. Dans *The Ascent of money*, Ferguson, consacre peu de pages à la réflexion épistémologique. Il se contente d'un développement sur l'incertitude dans une postface intitulée « the descent of money ». Il y établit notamment une distinction entre le risque, que l'on peut calculer, et l'incertitude que l'on ne saurait mesurer (2008, p. 342-343). En introduction d'un ouvrage collectif, *Virtual history*[1], Niall Ferguson a développé plus en détail ses vues sur l'incertitude à laquelle est confronté l'historien :

> Le monde n'est pas ordonné par la volonté divine, ni gouverné par la Raison, la lutte des classes ou n'importe quelle « loi » déterministe. Tout ce que nous pouvons affirmer avec certitude est qu'il est condamné à un désordre croissant par entropie. Les historiens qui étudient son passé doivent être doublement incertains : parce que les artefacts qu'ils traitent comme des données n'ont souvent survécus que par chance, et parce qu'en identifiant un artefact comme un échantillon de preuve historique [*piece of evidence*] l'historien modifie instantanément sa signification. Les événements qu'il essaie d'inférer à partir de ces sources étaient, à l'origine, « stochastiques » – en d'autres termes, apparemment chaotiques – parce que le comportement du monde matériel est gouverné autant par des équations linéaires que par des équations non-linéaires. (Ferguson, 1997, p. 89).

Pourtant, lorsqu'il en vient à écrire l'histoire, Ferguson montre une certaine assurance dans sa capacité à expliquer les événements historiques et même à anticiper l'avenir. Loin de révéler une contradiction

1 L'objectif de cet ouvrage était d'utiliser les questions contrefactuelles (qui consistent à se demander « ce qui se serait passé si ») comme un moyen de transposer la méthode expérimentale en histoire. Comme les historiens ne peuvent pas reproduire expérimentalement les événements qu'ils étudient, ils sont réduits à des suppositions (ils peuvent, par exemple, identifier un facteur qui aurait été négligé par leurs pairs); ils ne peuvent jamais identifier les causes d'un événement avec certitude. Parce qu'elles permettent d'envisager des scénarios alternatifs, les questions contrefactuelles autoriseraient à se représenter des mondes possibles dans lesquels les choses se seraient passées autrement (1997, p. 81). Il est tout à fait signification que Ferguson tienne à présenter cette méthode comme analogue à la méthode expérimentale. C'est pour lui une façon de garantir la scientificité de sa démarche d'historien. Mais, de mon point de vue, cela traduit surtout un manque de confiance dans l'épistémologie de la raison pratique.

chez l'auteur, ce constat pourrait illustrer le fonctionnement de notre rationalité (Danblon, 2002). Dans une approche généalogique, la compétence critique n'a pas remplacé notre capacité à être persuadés. La critique et la persuasion forment deux faces complémentaires de la rationalité moderne. Il n'est alors pas surprenant que l'on puisse, en théorie, reconnaître l'incertitude irréductible de notre environnement et, en pratique, agir en fonction de nos prédictions. Mais chez le chercheur, qui travaille sur une matière aussi incertaine que les causes des guerres, des crises et des révolutions, la prédiction peut elle être autre chose qu'une illusion ? Selon la *doxa* de la discipline historique, la prudence voudrait que de l'historien suspende son jugement plutôt que de risquer de livrer un jugement faux ou approximatif. La prédiction, nécessairement audacieuse, est dans cette perspective impossible, ou plutôt, inconséquente. Et pourtant, c'est bien souvent l'idée qu'il y ait des leçons à tirer de l'histoire qui justifie l'intérêt des systèmes éducatifs et l'appétit du public pour le travail de l'historien. Dès lors, le décalage entre la prudence théorique et l'audace pratique de Ferguson est symptomatique d'une tension au cœur de l'identité de la discipline historique. Le modèle d'analyse humaniste, en ce qu'il envisage l'*ethos* comme une dimension légitime de la preuve, devrait alors permettre de mettre à l'épreuve, plutôt que de sanctionner, l'audace de l'orateur qui ose la prédiction.

LA RHÉTORIQUE CHEZ NIALL FERGUSON

L'ouvrage de Ferguson s'organise autour de l'idée selon laquelle un secret financier se trouve derrière chaque grand phénomène historique (2008, p. 3). Les chapitres sont successivement consacrés à l'apparition des banques, au marché obligataire, aux marchés boursiers, aux assurances et aux pensions ainsi qu'au marché du crédit hypothécaire. Nous pouvons dès lors être frappés par l'audace de l'auteur qui, contrairement aux positions qu'il défend en théorie, va se montrer tout à fait affirmatif quand à sa capacité d'identifier les causes des événements. Illustrons ce point avec un cas précis.

Dans le deuxième chapitre, consacré au marché obligataire[1], Ferguson veut montrer que les acteurs de la finance ont le pouvoir de punir les gouvernements par l'augmentation des coûts des emprunts (2008, p. 68). Le marché obligataire, écrit Ferguson, s'est développé comme un moyen de financer la guerre et, en particulier, les conflits entre cités-États italiennes entre les XIVe et XVe siècles. Ferguson décrit ensuite le rôle de ce marché et, plus précisément, les choix stratégiques de Nathan Rothschild sur ce marché, comme facteur décisif de la fin de l'épopée napoléonienne. Ferguson, dans l'introduction de son ouvrage, annonçait son hypothèse par cette phrase accrocheuse : « C'est Nathan Rothschild autant que le Duc de Wellington qui a vaincu Napoléon à Waterloo. » (2008, p. 3). Bien sûr, cette tonalité peut, en partie, être expliquée par le fait que *The Ascent of money* est un ouvrage grand public : en insistant sur le décalage entre l'importance des mécanismes financiers, aussi bien dans la vie quotidienne que dans l'histoire de l'humanité, et le manque de connaissance qu'en ont les honnêtes gens, Ferguson cherche bien évidemment à créer un besoin de s'informer[2]. Mais ces choix rhétoriques sont également cohérents avec l'écriture d'une histoire pragmatique, projet qu'il convient de resituer dans le contexte de parution de l'ouvrage.

SITUATION ARGUMENTATIVE : UNE DÉLIBÉRATION

Au moment de la parution de l'ouvrage de Ferguson (le 13 novembre 2008), l'actualité économique et politique était dominée par la réflexion sur les effets de la crise économique et sur les mesures à prendre pour y remédier[3]. Ferguson fut alors particulièrement sollicité dans les médias pour présenter ses analyses, ses prévisions et ses recommandations. Dans ses interventions, ses usages des preuves rhétoriques correspondaient

1 Le marché sur lequel s'échangent les obligations qu'émettent les gouvernements (ou les entreprises) pour financer leurs dettes.

2 Cette stratégie est explicite dans des formules du type : « Lisez ce livre et vous comprendrez pourquoi » (2008, p. 3), « Quiconque pouvant lire le paragraphe précédent sans se sentir anxieux n'en connaît pas assez sur l'histoire financière » (2008, p. 10) ou encore « Chacun de nous, que cela nous plaise ou non (et la plupart d'entre nous ne le savent même pas), sommes affectés par le marché obligataire » (2008, p. 67). Mais, une nouvelle fois, notons que Ferguson privilégie la construction d'un *ethos* et un usage du *pathos* adapté au rôle du conseiller du genre délibératif.

3 Il s'agit ici des suites d'une crise amorcée en été 2007 (la crise dite des *subprimes*). En septembre 2008, d'importants établissements financiers américains étaient entrés en cessation de paiements.

précisément à ceux préconisés par Aristote pour le genre délibératif. Analysons, à titre d'exemple, l'échange entre l'historien et un présentateur lors d'une émission sur CNN, le 13 novembre 2008. Le présentateur ouvrait son entretien en ces termes :

> Le timing [de la parution de l'ouvrage] n'aurait pas pu être plus impeccable, l'idée que nous pourrions être dans ce genre de bazar [*in this kind of a mess*]. Elle vous était manifestement apparue, ou vous n'auriez pas écrit ça. Quels signaux [*warnings*] aviez-vous vus ?

Cette question signale une forme d'attente sociale vis-à-vis de la figure du prophète en temps de crise. Et le naturel avec lequel Ferguson est prêt à endosser ce rôle corrobore l'hypothèse d'une rationalité stratifiée : il ne perçoit pas de contradiction entre la construction d'un *ethos* prophétique et sa critique théorique des approches déterministes de l'histoire. Suite à la question du présentateur, Ferguson raconte qu'il avait effectivement anticipé la crise, deux ans plus tôt, à l'occasion d'une conférence devant des banquiers d'investissement et des dirigeants de *hedge funds*. Ils avaient alors reçu ses mises en garde avec incrédulité. Cette incrédulité lui aurait donné l'envie d'écrire son livre : en proposant une mise en perspective historique de la crise actuelle, il pourrait préparer ses concitoyens au choc qui les attend[1]. Notons donc, que pour ce qui est du *pathos*, Ferguson cherche à alarmer, à produire de la crainte. Cela est particulièrement visible dans le passage suivant :

> Et je pense qu'aucun de vos téléspectateurs ne doit avoir de doutes sur la gravité de la situation. C'est pour cela que nous avons besoin d'une perspective historique parce que c'est au-delà de nos mémoires, vraiment. Il nous faut revenir aux années trente pour rencontrer quelque chose d'aussi effrayant.

L'intervention de Ferguson se poursuit par son diagnostic de la crise, son évaluation des mesures prises par l'administration Obama et par ses prévisions sur la durée et la gravité de la crise. Dans tous les cas,

1 Voici les propos de Ferguson : « Il y a deux ans, j'étais à une conférence de banquiers d'investissement et de dirigeants de *hedge fund*. Je suggérai alors qu'ils devraient se préparer à une crise de liquidité qui arrivait sur eux et ils m'ont ignoré et raillé. Je suis parti en me disant, vous savez, ces gens ne sont pas prêts pour ça et les gens ordinaires ne le sont pas plus. Ils ne sont pas prêts pour le choc qui va les frapper et ils ont besoin de voir ça dans une perspective historique parce que ça va être, comme l'a dit le Maire Daley, aussi gros que la Grande Dépression. »

son argumentation consiste à établir des analogies avec des précédents historiques (la crise de 1929 et la crise qui a frappé le Japon au début des années 1990). On retrouve là les conseils prodigués par Aristote pour le genre délibératif : « Au souvenir de ce qui fut, les auditeurs délibèrent mieux sur ce qui sera » (*Rhét.*, III, 16, 1417 b). C'est précisément le rôle de conseiller du genre délibératif qu'endosse ici Ferguson, de même que dans l'ouvrage que nous allons analyser. Outre la construction d'un *ethos* prophétique et la volonté d'inquiéter son auditoire, Ferguson utilisera des comptes rendus de ses propres expériences sur le terrain comme des preuves extra-techniques. Or, si un tel usage des preuves rhétoriques est requis au sein du genre délibératif, il est réputé suspect en histoire. En effet, le savoir du conseiller politique est, pour partie, un savoir pratique. Sa connaissance historique lui permet de disposer d'un large choix de précédents mais c'est bien son expérience qui lui permettra d'établir une analogie pertinente pour la délibération. Cette expérience, si difficile à évaluer à partir d'une conception étroite de la rationalité, est pourtant susceptible d'être mise à l'épreuve dans le jeu de la construction et de la critique des preuves rhétoriques.

LES USAGES DES PREUVES EXTRA-TECHNIQUES CHEZ FERGUSON

À propos de la critique historique, Paul Veyne affirmait :

> [...] la critique historique a pour seule fonction de répondre à la question suivante que lui pose l'historien : « je considère que ce document m'apprend ceci ; puis-je lui faire confiance là-dessus ? » Elle n'est pas chargée de dire à l'historien, qui n'aurait plus qu'à en faire la synthèse, ce que nous apprennent les documents. (Veyne, 1978 [1971], p. 24).

À l'encontre de cette limitation drastique du champ de la critique, j'ai proposé un modèle d'analyse qui permette d'enrichir le regard sur le discours historique et, par conséquent, d'élargir le champ de la discussion critique. Pour ce qui est des preuves extra-techniques, j'ai identifié et décrit les techniques par lesquelles l'historien peut utiliser ses documents comme preuves[1]. L'analyse de l'ouvrage de Ferguson va permettre de compléter la gamme de ces techniques. En effet, ce dernier peut tirer

1 J'ai montré, par l'analyse de l'ouvrage d'Olivier Pétré-Grenouilleau, l'importance de la dimension éthique de la critique et de l'utilisation des archives sur un sujet sensible, où peut surgir un conflit entre la recherche d'exactitude et la convenance. J'ai, d'autre part, identifié chez Arlette Farge différentes techniques par lesquelles l'historien peut composer avec l'*effet de réel* des archives.

la preuve extra-technique de sa propre expérience, ce qui lui permet de bénéficier de la force persuasive de l'*ethos* du témoin.

L'analyse porte sur l'argumentation que Ferguson développe dans le cinquième chapitre de son ouvrage, intitulé « Safe as Houses », consacré au marché du crédit hypothécaire. Dans ce chapitre, Ferguson cherche à démontrer que, contrairement à une croyance répandue, l'accession à la propriété n'est pas un gage de sécurité. La vraie sécurité serait d'avoir un revenu régulier (2008, p. 235, 278)[1]. Ferguson défend sa position en décrivant trois épisodes historiques où l'investissement dans l'immobilier s'est avéré ruineux pour ceux qui avaient fait ce pari : (1) La faillite du Duc de Buckingham (2008, p. 234-241) ; (2) la crise des *savings and loans* (2008, p. 253-260) ; (3) la crise des *subprimes* (2008, p. 264-274). Au cours de son argumentation, Ferguson utilise les preuves extra-techniques pour donner un surplus de crédibilité à son propos (fonction d'attestation) et pour rendre ses descriptions plus vivantes (*effet de réel*). Lorsque Ferguson en vient à défendre sa thèse complémentaire (la véritable sécurité réside dans un revenu régulier), il va donner un rôle déterminant à une preuve extra-technique d'un genre particulier :

> J'ai rencontré Betty Flores lors d'un lundi matin pluvieux dans un marché de rue [*street market*] à El Alto, la ville Bolivienne à côté (ou plus, au-dessus) de la capitale La Paz. J'étais en route pour les bureaux de l'organisme de microfinance Pro Mujer, mais j'étais fatigué à cause de l'altitude élevée et j'ai suggéré que nous nous arrêtions pour un café. Et elle était là, brassant et distribuant activement des gobelets et des tasses de ce café bolivien, fort et épais, aux commerçants et aux étalagistes des quatre coins du marché. J'ai été immédiatement frappé par son énergie et sa vivacité. En fort contraste avec la majorité des femmes bolivienne indigènes, elle semblait peu inhibée à parler avec un étranger manifeste. Il s'est avéré qu'elle était en fait une cliente de Pro Mujer, qui avait bénéficié d'un prêt pour agrandir son étal de café – ce que son mari, un mécanicien, n'avait pas été capable de faire. Et ça avait marché : je n'avais qu'à regarder le dynamisme de Betty pour le voir. Avait-elle pour projet de poursuivre son expansion ? Oui, en effet. Et son entreprise lui permettait de mettre leurs filles à l'école.
>
> Betty Flores ne correspondait pas aux représentations habituelles d'un emprunteur sûr [*a good credit risk*]. Elle n'avait qu'une modeste épargne et

1 Notons, une nouvelle fois, la visée pratique de l'argumentation de Ferguson : son hypothèse relève de la recommandation, elle est de nature à guider les choix de ses lecteurs en matière d'investissements.

> elle n'était pas propriétaire de sa maison. Et pourtant, elle, et des milliers de femmes comme elle dans les pays pauvres à travers le monde, se voient prêter de l'argent par des institutions comme Pro Mujer, dans un effort révolutionnaire pour libérer l'énergie entrepreneuriale des femmes. La grande révélation du mouvement de la microfinance dans des pays comme la Bolivie est que les femmes sont en fait des emprunteurs plus dignes de confiance que les hommes, avec ou sans maisons pour garantir leurs prêts. (Ferguson, 2008, p. 278-279).

Le premier élément remarquable, dans cet extrait, est que les deux paragraphes qui le composent reproduisent, à première vue, la distinction entre preuve extra-technique et preuves techniques. En effet, le premier paragraphe est consacré à la description de la preuve extra-technique (l'échantillon de réalité sur lequel Ferguson appuie son argumentation) et, dans le second paragraphe, cette preuve extra-technique est intégrée dans un raisonnement (en l'occurrence, un raisonnement par induction). L'historien commence par fonder le caractère représentatif de sa preuve : Betty Flores n'est pas un cas isolé (« elle, et des milliers de femmes comme elle dans les pays pauvres à travers le monde, se voient prêter de l'argent par des institutions comme Pro Mujer »). Et, ensuite, Ferguson présente l'idée générale dont ces différents cas sont une illustration : « les femmes sont en fait des emprunteurs plus dignes de confiance que les hommes, avec ou sans maisons pour garantir leurs prêts ». Ce constat permet d'établir le lien entre la technique rhétorique et la possibilité de la critique. En intégrant sa preuve extra-technique dans un raisonnement, Ferguson peut se prêter à la critique de ses pairs. Cette critique pourra, dans un premier temps, porter sur le caractère représentatif du cas qu'il prend en exemple. Si l'exemplarité est reconnue, la critique pourra porter sur la possibilité même de tirer une conclusion générale à partir de l'observation de cas particuliers. À ce stade, l'analyse ne fait qu'illustrer l'idée, déjà évoquée à plusieurs reprises, selon laquelle une preuve extra-technique est une *preuve* lorsqu'elle est intégrée dans un raisonnement. Or, cet extrait permet d'analyser un aspect plus subtil et plus difficile à percevoir de la technique de la preuve extra-technique. Intéressons-nous donc à la manière dont Ferguson présente, dans le premier paragraphe, sa preuve extra-technique au lecteur.

Notons que l'historien décrit sa rencontre avec Betty Flores comme un événement imprévu. Cette rencontre est présentée comme le résultat d'un détour par rapport à l'itinéraire initialement prévu par l'historien.

Il s'agit d'un point essentiel dans la mesure où le caractère imprévu de la découverte de cette preuve est l'un des ressorts de sa force persuasive. En effet, en étant présentée comme indépendante d'une volonté de prouver, la preuve décrite par Ferguson peut produire un *effet de réel* : l'absence d'une volonté de prouver est une condition essentielle pour suggérer que la réalité s'est imposée à l'historien. Et le fait que l'historien se donne la peine de mettre en scène le caractère imprévu de sa rencontre révèle un aspect particulièrement intéressant de la technique de la preuve extra-technique : par un travail d'écriture, Ferguson tend à faire disparaître toute trace des outils de la technique dans son argumentation[1]. Bien sûr, on pourrait alors objecter que la description du caractère imprévu de la rencontre entre Betty Flores et Ferguson participe avant tout d'une description fidèle de la manière dont l'historien a découvert sa preuve. Or la question se pose justement de savoir dans quelle mesure l'historien a découvert sa preuve et dans quelle mesure il l'a inventée (dans le sens de l'*inventio* rhétorique, le travail technique de recherche des preuves)[2]. En effet, si la rencontre entre Ferguson et Betty Flores est bel et bien le fruit du hasard, cette rencontre s'est produite alors que l'historien se rendait au siège de l'organisme de microfinance *Pro Mujer* : son objectif était donc bien de rencontrer une femme correspondant au portrait de l'entrepreneuse à succès, preuve dont il avait besoin pour confirmer sa thèse. En outre, cette façon de mettre l'argument en récit par une péripétie, un événement inattendu qui oriente le cours de choses (Aristote, *Poét.*, XI, 1452 b), est typique d'un mode de pensée narratif au sens de Bruner (2005). Ce type d'argument se repère tout autant dans le *paradeigma* du genre délibératif que dans les amplifications épidictiques. L'identité narrative des agents mis en scène détermine alors presque nécessairement le cours des choses. Un indice en est d'ailleurs que Ferguson décrit autant Betty Flores pour sa singularité (« En fort

1 Un même constat peut être effectué à propos du documentaire, *The Ascent of money* à partir duquel fut rédigé son livre. Ferguson y avait intégré un entretien filmé avec Betty Flores. L'entretien est précédé d'une scène où Betty Flores sert un café à Ferguson et à son interprète. Et nous pouvons imaginer que Ferguson a dû demander à Betty Flores l'autorisation de la filmer et qu'il a sans doute fallu plusieurs prises avant d'en arriver à la version finale. Dans tous les cas, cette vidéo se caractérise par un travail technique visant à donner un caractère spontané à l'interaction entre Ferguson et Betty Flores.

2 Une analogie pertinente est celle du journaliste envoyé sur les lieux d'un drame pour interviewer des témoins qui, pour être uniques et authentiques, correspondent également à des « types » : la victime choquée, dépitée ou, par exemple, résignée.

contraste avec la majorité des femmes bolivienne indigènes, elle semblait peu inhibée pour parler avec un étranger manifeste ») qu'en ce qu'elle est l'incarnation d'un récit stéréotypé : une *success story*, une réussite, en dépit de moyens modestes, grâce à l'esprit d'entreprise. L'histoire de Betty Flores comme *success story* illustre un aspect parmi beaucoup d'autres des ressources rhétoriques de la preuve extra-technique pour l'orateur qui sait s'en saisir.

Ce point de vue d'artisan sur la preuve invite donc à nuancer l'opposition épistémologique entre la découverte de l'indice et l'invention de la preuve. Mais ce constat ne doit pas inciter au relativisme affiché par Roland Barthes (1968, 1984) lorsqu'il affirme que l'historien « crée » la réalité à laquelle il feint de se référer avec son discours pour assurer le prestige scientifique de l'histoire. En effet, si nous portons un regard libre de tout préjugé sur la technique rhétorique, il n'y a aucune raison de voir dans l'*effet de réel* que peut produire l'historien l'indice même d'une tromperie. Il s'agit plutôt de rendre explicites des techniques qui passent généralement sous le radar de la critique historique. Si nous en venons, ensuite, à l'analyse du point de vue de l'orateur, la technique de Ferguson est cohérente avec sa sensibilité politique libérale : Betty Flores illustre le bienfondé du financement privé de l'initiative individuelle comme moyen de lutter contre la pauvreté. Ce point de vue d'orateur permet également de mettre en avant les enjeux éthiques de la critique d'une telle preuve. En effet, pour réfuter la preuve extra-technique de Ferguson, et non pas seulement le raisonnement dans lequel il l'intègre, il faudra fournir la description d'un contre modèle. Il pourra s'agir de décrire le cas d'un individu qui, contrairement à Betty Flores, aurait échoué dans son entreprise, et aurait de grandes difficultés à rembourser ses créanciers[1]. La construction d'une telle preuve, c'est-à-dire la découverte, par l'*inventio* rhétorique, d'un nouveau cas, supposera d'avoir recours aux mêmes techniques que celles employées par Ferguson. Et l'utilisation argumentative de ce nouveau cas sera solidaire de préférences éthiques différentes de celles de Ferguson : il pourra s'agir, par exemple, d'une volonté de pointer les limites d'une politique libérale pour le traitement de la pauvreté.

Bien sûr, il serait également possible de faire porter la critique sur la pertinence même de l'usage des preuves extra-techniques de Ferguson au

1 Cette technique, comme nous le verrons, a d'ailleurs été utilisée dans une critique de l'ouvrage de Ferguson.

sein du genre historique. Mais une telle critique sera d'autant plus fondée qu'elle s'appuiera sur une identification précise des techniques rhétoriques employées par l'historien et de leurs conséquences épistémologiques.

LES USAGES DES PREUVES TECHNIQUES CHEZ FERGUSON

Au début de cette analyse, je montrais que l'ouvrage de Ferguson s'apparentait à la tradition de l'histoire pragmatique. En particulier, comme nous l'avons vu, l'historien affirmait que l'objectif de son livre était de préparer ses lecteurs à la gravité des conséquences de la crise économique. Le rôle social de l'historien, dans cette perspective, s'apparente donc à celui du conseiller du genre délibératif. Ce rapprochement se justifie d'autant plus que Ferguson referme le dernier chapitre de son ouvrage par un *paradeigma*. Le *paradeigma* est la technique rhétorique par laquelle l'orateur va présenter deux ou plusieurs situations comme étant d'une même « nature », d'un même genre[1], afin de nourrir la prise de décision dans le présent. C'est là le sens des exemples que donne Aristote de cette technique : un homme politique demande une garde personnelle, c'est un signe qu'il aspire à la tyrannie, car d'autres ont agi de la sorte avant lui[2] ; il faut se préparer à la guerre contre tel chef militaire car il vient d'accomplir une manœuvre qui, au regard de cas précédents, signifie l'imminence de son attaque[3]. Tout le problème, et l'intérêt de l'analyse de cette technique, est de déterminer sur quoi se fonde le rapprochement opéré par l'orateur. Comment peut-il affirmer que les différents cas sont d'une même nature ? S'appuie-t-il sur de

1 Aristote affirme en effet que le *paradeigma* présente des relations « du semblable au semblable, lorsque les deux termes rentrent dans le même genre (*genos*), mais que l'un est plus connu que l'autre. » (*Rhét.*, I, 2, 1357 b).

2 Voici l'exemple tel que le présente Aristote : « Denys aspire à la tyrannie, puisqu'il demande une garde ; autrefois, en effet, Pisistrate, ayant ce dessein, en demandait une, et, quand il l'eut obtenue, il devint tyran ; de même Théagène à Mégare ; et tous les autres que l'on connaît deviennent des exemples pour Denys, dont pourtant on ne sait pas encore si c'est pour cette raison qu'il demande une garde. Tous ces cas particuliers rentrent sous la même notion générale que tout aspirant à la tyrannie demande une garde. » (*Rhét.*, I, 2, 1357 b).

3 Voici ce deuxième exemple : « Citer des faits passés consisterait par exemple à dire qu'il faut faire des préparatifs militaires contre le Grand Roi et ne pas le laisser asservir l'Egypte ; en effet, Darius ne passa point en Europe avant d'avoir pris l'Egypte, et, quand il l'eut prise, il passa ; et, plus tard, Xerxès n'entreprit rien avant de l'avoir conquise, et, quand il s'en fut emparé, il passa en Europe, de sorte que, si le prince dont il s'agit la prend, il passera en Europe ; aussi ne faut-il pas le laisser passer. » (*Rhét.*, II, 20, 1393 b).

simples vraisemblances ou peut-il garantir son raisonnement par une règle générale ?

La discussion entre philologues et philosophes est riche à ce sujet (Grimaldi, 1957, 1980 ; Hauser, 1968, 1985, 1987 ; Benoit, 1987 ; Schollmeier, 1991). Et pour cause, il est difficile d'avoir des certitudes sur la position d'Aristote lui-même. Ce dernier, à plusieurs reprises dans sa *Rhétorique*, suggère que le regard sur le passé est utile pour la délibération : « Les exemples conviennent au genre délibératif ; car c'est d'après le passé que nous augurons et préjugeons de l'avenir » (*Rhét.*, I, 9, 1368 a), « [...] les arguments par les faits historiques sont plus utiles pour la délibération ; car, le plus souvent, l'avenir ressemble au passé » (*Rhét.*, II, 20, 1394 a), « [...] au souvenir de ce qui fut, les auditeurs délibèrent mieux sur ce qui sera » (*Rhét.*, III, 16, 1417 b). Au premier abord, l'utilité du *paradeigma* repose sur l'existence de similitudes entre le passé et l'avenir. Trouver le bon précédent permettrait alors, littéralement, de dévoiler l'avenir, et, par conséquent, de prendre la bonne décision. Une telle interprétation s'accommoderait cependant mal de la conception même de la délibération chez Aristote lorsqu'il affirme : « [...] quant aux choses qui, dans le passé, l'avenir ou le présent ne sauraient être autrement, nul n'en délibère, s'il les juge telles » (*Rhét.*, I, 2, 1357 a). Si Aristote considérait que le passé ressemblait effectivement à l'avenir au point de le prévoir, on voit mal pourquoi il insisterait sur l'indéterminisme des questions sujettes à délibération.

Dès lors, quelle serait donc la nature de cette ressemblance, lorsqu'Aristote affirme que « le plus souvent, l'avenir ressemble au passé ? ». Une interprétation pourrait être qu'il se contente de décrire une capacité que nous avons à percevoir des ressemblances, sans qu'il soit possible de garantir que celles-ci reflètent des propriétés du monde. C'est alors en tant qu'outil au service de la prise de décision que le *paradeigma* prend toute son utilité. En éclairant une situation contemporaine des succès et des échecs du passé, l'orateur pourrait justifier la pertinence d'un choix en dépit de l'incertitude. Par l'emploi de cette technique, l'orateur pourra créer un effet rhétorique d'évidence (Ferry, 2011, 2013). En d'autres termes, l'utilité du *paradeigma* proviendrait de son efficacité. Or, l'utilisation de cette technique dans le genre historique suppose que l'historien justifie ce choix à l'aide d'arguments recevables pour ses pairs.

Selon Hempel (1942), justifier la comparaison entre événements historiques suppose d'identifier des mêmes liens de causes à effet entre les événements et de les expliquer en énonçant une loi générale. Mais le point de vue de Hempel repose sur une conception étroite de la preuve et de la validité. En décrivant le *paradeigma* employé par Ferguson du point de vue de la construction des preuves techniques, je chercherai à montrer combien celui-ci est rationnel parce qu'utile à l'historien.

Le paradeigma *en histoire*

Ferguson entame le dernier chapitre de son ouvrage en décrivant le rattrapage économique des États-Unis par la Chine. Il présente cet événement comme un changement de direction de l'histoire (2008, p. 286). En intégrant ce changement historique dans une perspective de long terme, Ferguson spécule sur ses conséquences. En particulier, il attire l'attention sur le fait que, à la veille de la première guerre mondiale, la mondialisation économique était particulièrement avancée, comme c'est le cas au début du XXIe siècle. Et, au regard de l'interdépendance économique entre les grandes nations, les commentateurs de l'époque considéraient qu'un conflit majeur était devenu invraisemblable (2008, p. 297-304).

Après avoir décrit, au cours de son chapitre, l'évolution de la finance au XXe siècle, Ferguson conclut sa réflexion par un *paradeigma*. Ce *paradeigma* repose sur la comparaison entre la veille de la première guerre mondiale et l'état actuel de la mondialisation : si l'interdépendance économique entre les États-Unis et la Chine semble exclure un conflit entre ces deux puissances, ne sommes-nous pas victimes du même aveuglement que les observateurs à l'aube du siècle dernier ? Voici la preuve de Ferguson :

> À la réflexion, peut-être que nous sommes déjà passés par-là. Il y a cent ans, dans le premier âge de la mondialisation, beaucoup d'investisseurs pensaient qu'il y avait une même relation symbiotique entre le centre financier du monde, l'Angleterre, et l'économie industrielle la plus dynamique de l'Europe continentale. Cette économie était celle de l'Allemagne. Alors, comme aujourd'hui, la frontière était fine entre la symbiose et la rivalité. Quelque chose pourrait-il déclencher un nouvel effondrement de la globalisation comme ce qui s'est produit en 1914 ? La réponse évidente serait une détérioration des relations entre les États-Unis et la Chine, que ce soit au sujet du commerce, de Taiwan, du Tibet, ou sur un autre enjeu encore subliminal

à ce jour. Un tel scénario pourrait sembler peu plausible. Et pourtant, il est facile de voir comment les futurs historiens pourraient, rétrospectivement, construire une chaîne causale plausible pour expliquer une telle tournure des événements. Les partisans des « responsabilités de guerre » blâmeraient une Chine péremptoire, laissant les autres déplorer le péché d'omission d'un titan Américain fatigué. Les chercheurs en relations internationales ne manqueraient pas d'identifier une origine systémique de la guerre dans l'effondrement du commerce international, la compétition pour les matières premières ou dans le choc des civilisations. Formulé dans le langage de l'explication historique, une conflagration majeure peut commencer à apparaître terriblement probable aujourd'hui, tout comme elle s'avérait l'être en 1914. Certains pourraient même être tentés de dire que la flambée de prix des produits de base dans la période de 2003 à 2008 reflétait une anticipation inconsciente du conflit à venir de la part des marchés.

Une leçon importante de l'histoire est que les guerres majeures peuvent survenir même quand la mondialisation économique est très avancée et que la position hégémonique d'un empire anglophone semble sécurisée. Une seconde leçon importante est que plus le temps passe sans conflit majeur et plus il devient difficile d'en imaginer un (et, peut-être, plus le déclenchement d'un conflit devient facile). Une troisième et dernière leçon est que lorsqu'une crise frappe des investisseurs satisfaits d'eux-mêmes, elle est beaucoup plus dévastatrice que lorsqu'elle frappe des investisseurs marqués par les combats. Comme nous l'avons vu à maintes reprises, les vraies grandes crises se produisent juste assez rarement pour être au-delà de la mémoire vive des dirigeants de banques, des gestionnaires de fonds et des traders. La carrière moyenne d'un chef de direction [*CEO*] de Wall Street est à peine supérieure à trente-cinq ans, ce qui veut dire que la mémoire de première main au sommet du système bancaire américain ne va pas au-delà de 1983 – dix ans après le début de la dernière grande tension sur les prix du pétrole et de l'or. Ce simple fait offre une justification puissante à l'étude de l'histoire financière. (Ferguson, 2008, p. 339-340).

L'argument de Ferguson comprend deux parties, qui correspondent aux deux paragraphes de l'extrait. Dans la première partie, l'historien présente les ressemblances entre deux situations : la veille de la première guerre mondiale, et la situation contemporaine au moment où il écrit son ouvrage. Il s'agit du *paradeigma* proprement dit : les deux situations sont présentées comme étant de même nature, une veille de conflit, et ce rapprochement permet d'augurer de l'évolution de la situation contemporaine. Comme le disait Aristote, l'avenir ressemble au passé. Dans un second temps, Ferguson élargit la portée de son propos et énonce des leçons de l'histoire. Tout l'intérêt de cet extrait

est de réfléchir à la nature du rapport entre ces leçons de l'histoire et le *paradeigma* qu'il construit. Le problème est que ce rapport logique est rétif à une description en termes d'induction et de déduction. Mais cela tient justement au fait que Ferguson n'entend pas énoncer de lois. Il ne fournit pas de règles générales qui permettraient de garantir la validité logique de son raisonnement. En énonçant des *leçons* de l'histoire, et non des *lois*, Ferguson nous invite à envisager une approche de la validité qui ne se réduise pas à la logique. Cette voie consiste à redécouvrir la spécificité du *logos* rhétorique, comme expression technique de la raison pratique.

Pour commencer l'analyse, je voudrais attirer l'attention sur les termes employés par Ferguson en ouverture de son *paradeigma* : « Peut-être, qu'à la réflexion, nous sommes déjà passés par-là » (*Perhaps, on reflection, we have been here before*). Ces termes témoignent d'une volonté de mettre le lecteur en situation, de l'impliquer presque corporellement. Cette entrée en matière illustre l'idée que l'utilité de l'exemple historique tient au fait qu'il donne une représentation en action d'une situation (Danblon, 2004b) : le cas précédent permettrait de guider l'action par l'appropriation d'une expérience passée. Ce constat trouve un écho dans la réflexion de William Grimaldi (1957, 1980) et de Gerard Hauser (1985) sur l'originalité de la conception de la preuve rhétorique chez Aristote.

Les deux auteurs entendaient se distancier d'une tradition d'interprétation du *paradeigma* comme un équivalent rhétorique de l'induction[1]. En réduisant ainsi la réflexion à une question de validité logique il serait impossible, selon les auteurs, de cerner la pensée d'Aristote. Ce que Grimaldi et Hauser ont compris, et qui a échappé à de nombreux commentateurs, est qu'Aristote, dans sa *Rhétorique*, cherche à expliquer le fonctionnement d'une preuve, telle que formulée par un orateur réel devant un auditoire tout aussi réel. Le fait qu'il soit possible de reconstruire l'exemple rhétorique comme une induction est une question de logique, qui a à voir avec l'évaluation des arguments. Dans une perspective normative, cette évaluation consistera à critiquer des écarts par rapport à la norme et cela empêche de prendre la mesure de l'intérêt d'une preuve comme l'exemple[2]. Les deux schémas suivants

1 Telle qu'on la trouve par exemple chez G. H. Wikramanayake (1961).

2 En particulier, c'est pour cette raison qu'Hauser (1985) considérait qu'il fallait prendre littéralement la formule d'Aristote selon laquelle l'exemple rhétorique était un raisonnement

sont destinés à faciliter la compréhension de la position de Grimaldi et Hauser, en contraste avec l'interprétation traditionnelle de la théorie aristotélicienne des preuves :

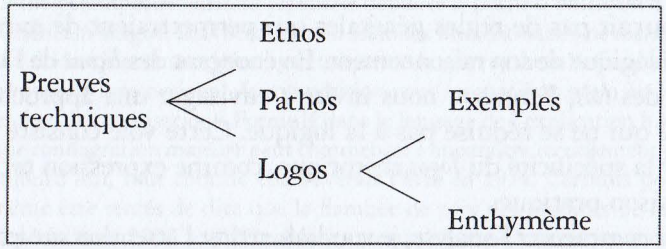

FIG. 4 – Interprétation traditionnelle de la théorie aristotélicienne de la preuve rhétorique.

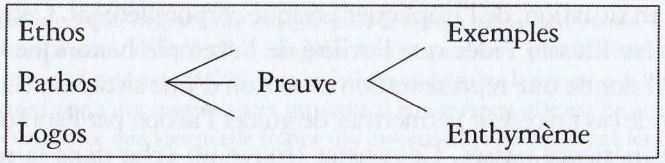

FIG. 5 – Interprétation de la théorie aristotélicienne de la preuve par Grimaldi (1956, 1980) et Hauser (1985).

L'interprétation traditionnelle distingue les trois preuves techniques et subdivise le *logos* en deux types de raisonnement : l'exemple (*paradeigma*), qui serait un équivalent rhétorique de l'induction, et l'*enthymème*, qui serait un équivalent rhétorique de la déduction. Un tel schéma entretient une conception étroite et désincarnée de la rationalité. Il suggère que les preuves pourraient se présenter sous la forme d'un squelette logique sur lequel viendraient éventuellement s'ajouter, comme compléments persuasifs, l'*ethos* et le *pathos*. Contre cette interprétation, Grimaldi et Hauser défendent la position selon laquelle le *logos*, l'*ethos* et le *pathos* sont

du semblable au semblable, sans la médiation d'une proposition générale. La réflexion sur la règle qui permettrait de garantir le passage d'un exemple à l'autre est une question de validité logique, qui concerne l'évaluation de l'argument et non son fonctionnement. Ainsi, Hauser écrivait : « La description chez Aristote d'un mouvement « de la partie à la partie » doit être prise au sens littéral. C'est la manière dont il pensait que l'argument par l'exemple était réellement formé et pouvait réellement fonctionner comme raisonnement chez l'auditoire. » (Hauser, 1985, p. 172).

une composante substantielle à toute preuve formulée. Et ces preuves peuvent être construites par l'orateur selon les deux formes identifiées par Aristote : le *paradeigma* ou l'*enthymème*. Ainsi, comme le notait Grimaldi, les preuves rhétoriques, sous la forme du *paradeigma* ou de l'*enthymème* s'adressent à un humain entier, « a composit of intellect, feelings, emotions and character » (1980, p. 350). La suite de l'analyse va nous permettre d'identifier un procédé par lequel la preuve construite par Ferguson s'adresse effectivement à un humain entier.

Ferguson débute son *paradeigma* en décrivant la veille de la première guerre mondiale. Cette situation se caractérisait par une interdépendance économique entre deux grandes puissances. Notons d'emblée que Ferguson retarde la mention du nom « Allemagne », comme nous pouvons le voir dans le passage suivant :

> [...] il y avait une même relation symbiotique entre le centre financier du monde, l'Angleterre, et l'économie industrielle la plus dynamique de l'Europe continentale. Cette économie était celle de l'Allemagne. [*That economy was Germany's*].

Ferguson commence par désigner l'Allemagne avec une périphrase, « l'économie industrielle la plus dynamique de l'Europe occidentale ». Ce n'est que dans un second temps, et en employant un démonstratif (Cette/*That*), que l'historien nomme le pays. Cet effet d'attente, suivi d'un effet de dévoilement, aussi subtils soient-ils, nous placent au cœur de la technique du *paradeigma* : l'évocation d'une mémoire partagée. Ferguson sait, en effet, au moment où il écrit, qu'il peut tabler sur une association entre l'Allemagne et le souvenir de la guerre dans l'esprit d'une grande partie de son public. Et c'est ce caractère partagé de la mémoire de certains événements qui permet à l'historien, immédiatement après, de présenter des similitudes entre les deux situations, sans qu'il soit nécessaire de fournir une description détaillée de ces situations. L'efficacité de la technique argumentative est garantie par la mémoire partagée entre l'orateur et son auditoire. En ce sens, le critère de l'exemplarité est bien plus un critère psychologique qu'un critère logique (Danblon, 2002, p. 196)[1].

1 Dans sa discussion du concept de *paradeigma* chez Aristote, Danblon (2002, p. 196) distingue deux approches de l'exemplarité. Selon une approche logique, un précédent historique est « exemplaire » en tant qu'il est l'instanciation d'une catégorie générale.

À ce stade, l'analyse permet d'expliquer comment la technique de Ferguson *fonctionne*. C'est-à-dire comment il est possible que ses lecteurs perçoivent la similitude entre la première guerre mondiale et la situation contemporaine. Il reste que, et c'est ce qui fait tout l'intérêt de cet extrait, Ferguson n'est pas un orateur du genre délibératif : il est un historien. À ce titre, il doit également chercher à justifier la validité du rapprochement entre les deux situations. Et, de façon remarquable, ce n'est pas en cherchant à formaliser son argument selon les catégories traditionnelles de la logique que Ferguson construit sa justification. Il ne cherche pas à montrer que ses deux cas permettent d'inférer l'existence d'une loi générale par induction[1]. Il ne cherche pas davantage à montrer que la ressemblance entre les deux cas peut être expliquée au regard de l'existence d'une loi générale par déduction[2]. Dès lors, plutôt que de chercher à décrire les preuves construites par Ferguson comme des déviances par rapport à ces modes de raisonnement, je vais chercher à en caractériser la rationalité.

La rationalité des leçons de l'histoire

Ferguson entend justifier ensuite que la situation contemporaine est analogue à celle de la veille de la première guerre mondiale. Le problème pratique qui se pose alors est que ni lui, ni personne, ne sait si la relation entre les États-Unis et la Chine va effectivement dégénérer comme ce fut le cas, autrefois, entre l'Angleterre et l'Allemagne. Mais, à défaut de certitudes, Ferguson dispose d'une compétence pour produire des arguments à l'appui de sa prédiction et cela malgré la complexité du réel et ce qu'il peut y avoir d'incongru à formuler des prédictions en histoire. Ferguson commence par une fiction heuristique. La technique consiste à faire une expérience de pensée (Gera, 2000) et à se situer ainsi après le déclenchement d'une guerre qui aurait éclaté entre les États-Unis

Selon une approche psychologique, c'est en temps qu'il est familier, qu'il appartient à la mémoire commune, qu'un précédent peut « exemplifier » une situation contemporaine.

1 Avec un raisonnement du type : « La première guerre mondiale présente les caractéristiques a, b, c, la situation actuelle comprend également les caractéristiques a, b, c, donc toute veille de conflit se caractérise par les éléments a, b, c ».

2 Avec un raisonnement du type : « Toutes les veilles de conflit présentent les caractéristiques a, b, c, or la situation actuelle présente les caractéristiques a, b, c, donc la situation actuelle est une veille de conflit ».

et la Chine. D'une façon remarquable, Ferguson décrit sa méthode en illustrant l'adage aristotélicien selon lequel l'avenir ressemble au passé :

> Un tel scénario pourrait sembler peu plausible. Et pourtant, il est facile de voir comment les futurs historiens pourraient, rétrospectivement, construire une chaîne causale plausible pour expliquer une telle tournure des événements.

Ainsi Ferguson contourne-t-il une objection potentielle à son *paradeigma* : le caractère peu plausible du déclenchement d'un conflit entre les États-Unis et la Chine. Le recours à la fiction heuristique a donc pour effet de rendre le *paradeigma* vraisemblable.

Venons-en maintenant à la seconde partie de l'extrait, dans laquelle Ferguson énonce des leçons de l'histoire. À ce sujet, Paul Veyne posait la question suivante : « Comment se fait-il que, alors qu'on croit apercevoir partout des leçons de l'histoire, il soit pourtant impossible d'énoncer noir sur blanc ces leçons sans tomber dans la fausseté ou la platitude ? » (Veyne, 1978 [1971], p. 369). La réponse de Veyne à cette question invite au scepticisme. Les ressemblances entre les événements ne seraient que le produit de notre esprit, de notre tendance naturelle à voir des analogies ; elles ne seraient en rien des propriétés du monde car tout événement historique est unique. Le domaine de la discipline historique est le singulier. Cette attitude sceptique pourrait tenir au fait que Veyne ne s'est pas interrogé sur la question du statut épistémologique d'une leçon de l'histoire, en comparaison à celui d'une loi de l'histoire. Veyne pointe en outre un problème d'effabilité. Énoncer une leçon de l'histoire relèverait d'une faute de goût et exposerait au risque d'afficher une trivialité blâmable. C'est, d'ailleurs, précisément sur ce critère que Jacqueline de Romilly (2005, p. 15-30), louait la réserve de Thucydide face à l'imprudence de Polybe. Ce dernier entendait lui-même tirer les leçons des événements dont il écrivait l'histoire quand Thucydide se contentait de les suggérer au lecteur. L'helléniste affirmait notamment que « le contraste entre l'ambition des promesses et la pauvreté des résultats a souvent, chez lui [Polybe], quelque chose de presque comique » (Romilly, 2005, p. 29).

Les historiens devraient donc se garder de chercher à traduire leurs intuitions qui les conduisent à voir, dans des événements particuliers, des leçons dont la portée est plus générale. Nous voyons, alors, réapparaître la question de l'audace. Ferguson, en effet, énonce des leçons de

l'histoire. Pour ma part, loin d'y voir la manifestation d'une imprudence blâmable, je crois qu'il faut se concentrer le statut épistémologique de ces leçons en comparaison à celui des lois. Voici la première leçon énoncée par Ferguson :

> Une leçon importante de l'histoire est que les guerres majeures peuvent survenir même quand la mondialisation économique est très avancée et que la position hégémonique d'un empire anglophone semble sécurisée. [*One important lesson of history is that major wars can arise even when economic globalisation is far advanced and the hegemonic position of an English-speaking empire seems fairly secure.*]

Cette première leçon de l'histoire se caractérise, dans sa formulation, par une volonté de généralisation qui semble contrariée par un souci, chez l'historien, de rester dans le domaine du particulier. En effet, dans un premier temps, il énonce ce qui semble être une règle générale (« les guerres majeures peuvent survenir même quand la mondialisation économique est très avancée ») quand la seconde partie de l'énoncé est beaucoup plus spécifique. Par la mention d'un « empire anglophone », Ferguson fait porter sa leçon sur les deux seuls cas étudiés. C'est en ce sens que les leçons énoncées par Ferguson, qui évoquent d'ailleurs les « mécanismes » de Jon Elster (2003, p. 25-33), ne sont pas des lois : leur pertinence semble être indétachable des cas connus dans lesquels elles se sont réalisées. À ce titre, Paul Veyne affirmait de façon tranchée : « Il n'y a pas de connaissance générale indépendante du récit et il ne peut y en avoir. » (Veyne, 1978 [1971], p. 369). Or, précisément, Ferguson ne cherche pas ici à dégager une connaissance générale, indépendante du récit. Il cherche à dégager des leçons, des conseils pratiques. Et son pari est fondé sur le fait que le conseil pratique tiré d'une situation donnée peut être utile si une situation semblable venait à se reproduire. Dès lors, le fait qu'une leçon soit dépendante d'un récit n'entame aucunement sa pertinence pour les autres cas. C'est même une condition pour que le lecteur puisse se l'approprier, à l'instar de la morale d'une fable. Venons-en, maintenant, à la seconde leçon que tire Ferguson :

> Une seconde leçon importante est que plus le temps passe sans conflit majeur et plus il devient difficile d'en imaginer un (et, peut-être, plus le déclenchement d'un conflit devient facile). [*A second important lesson is that the longer the world goes without a major conflict, the harder one becomes to imagine (and, perhaps, the easier one becomes to start).*]

On peut voir dans cet énoncé une leçon qui aspire à être une loi. La première partie de l'énoncé se présente sous la forme d'un *topos* graduel (le plus…le plus) (Ducrot, 1980 ; Anscombre et Ducrot, 1983 ; Anscombre, 2012). Peut-être y a-t-il là un indice d'un certain positivisme chez Ferguson qui le conduit à voir dans un simple *lieu commun* une loi scientifique. Or, les *lieux communs*, à l'instar des mécanismes et des proverbes, acceptent toujours la contradiction. Leur intérêt se situe dans la pratique, ils sont des guides pour l'action. La deuxième partie de l'énoncé tend à établir un lien de cause à effet entre l'éloignement temporel d'un conflit et la possibilité qu'un conflit se déclenche. Il est tout à fait significatif que l'historien ait décidé de placer cette partie de l'énoncé entre parenthèses, et de le faire précéder d'un modalisateur, avec l'adverbe « peut-être ». Cela trahit chez lui une réticence à hisser cette leçon au rang de loi. Et pour cause : si l'on formulait cette loi par un *modus ponens* : « Si P, alors Q. Or P, donc Q », l'énoncé aurait peu d'intérêt et serait même absurde : « Si un conflit est difficile à imaginer, alors un conflit va se produire[1] ». Cela confirme, une nouvelle fois, la différence de nature entre une leçon et une loi. En l'occurrence, l'intérêt de la leçon est d'inciter à la vigilance. Analysons, enfin, la dernière leçon énoncée par Ferguson :

> Une troisième et dernière leçon est que quand une crise frappe des investisseurs satisfaits d'eux-mêmes, elle crée beaucoup plus de perturbation que quand elle frappe des investisseurs marqués par les combats. [*A third and final lesson is that when a crisis strikes complacent investor it causes much more disruption than when it strikes battle-scarred ones.*]

Il s'agit de la leçon la plus prototypique, dans le sens où elle s'apparente à une règle de conduite. En effet, elle est tout à fait comparable, par exemple, à ce principe de sagesse stoïcienne, énoncé par Sénèque : « Pour qui s'y est préparé et s'y attend, le malheur n'a rien de déconcertant. » Il s'agit donc précisément d'une leçon, dans le sens d'une règle de conduite tirée de l'expérience. D'où le fait, pour reprendre les termes de Paul Veyne, que l'on tomberait dans la platitude si on voulait énoncer la leçon indépendamment de la transmission d'une expérience. Finalement, le *paradeigma* ne sert pas à inférer les leçons de l'histoire, pas davantage

1 Dans sa forme complète : « Si un conflit est difficile à imaginer, il va se produire. Or le conflit est difficile à imaginer, donc il va se produire ».

que les leçons de l'histoire ne permettent de garantir la validité du *paradeigma*. En effet, le fonctionnement de cette relation ne saurait être réduit à un problème de logique formelle. La manière la plus appropriée de décrire cette relation consiste à affirmer que le *paradeigma* permet d'incarner la validité des leçons de l'histoire.

Se dégage alors une conception du rôle social de l'historien comme un garant de la mémoire d'une communauté. Mais cette mémoire est tournée vers le présent. C'est là le sens des dernières remarques de Ferguson : l'historien, par sa connaissance de l'histoire, peut combler les limites de la « mémoire vivante » de ses contemporains. Et cette prétention, à trouver les cas les plus utiles, pour comprendre le présent et augurer de l'avenir, doit également être justifiée. C'est là que se situe, comme nous allons le voir maintenant, toute la rationalité de la construction de l'*ethos*.

La preuve par l'expérience

Repartons d'une réflexion d'Eugène Garver :

> Les liens fiables ont leur lieu dans la personne qui possède un *ethos*, tandis que le lieu des rapports logiques est dans le monde. Nous faisons confiance aux gens qui situent le bien à l'intérieur d'eux-mêmes plutôt que dans le monde. (Garver, 2000, p. 35).

En utilisant le *paradeigma*, Ferguson cherche à montrer le lien entre la situation actuelle et le précédent de la première guerre mondiale. Pour justifier ce lien, Ferguson ne se met pas en quête d'une éventuelle loi de l'histoire. Sa prédiction ne s'appuie pas sur une propriété du monde qu'elle dévoile en même temps. Cette prédiction s'appuie sur son expérience, laquelle doit être justifiée par la construction d'un *ethos*. Aussi, à plusieurs reprises dans son ouvrage, Ferguson se met en scène train de formuler une prédiction pour la confirmer dans la suite du récit[1]. Nous avons également vu qu'il affirmait avoir prédit la crise économique de 2008. Il est, bien entendu, légitime de s'interroger sur la validité d'une

1 Par exemple, dans le panorama qu'il dresse de l'évolution de la finance moderne, Ferguson décrit les choix stratégiques de George Soros, dirigeant d'un *hedge fund*, ayant fait fortune en pariant sur le marché des changes (2008, p. 314-319). En parallèle à cette description, Ferguson met en scène sa capacité à anticiper, à l'époque, le succès du pari le plus risqué de George Soros (Ferguson, 2008, p. 317).

telle preuve, d'autant plus que, mis à part son propre témoignage, nous n'avons pas de trace tangible de l'authenticité de la prédiction. Quelle est, en effet, la valeur d'une prédiction qui n'a pas été formulée et dont l'auteur serait le seul témoin ? Cette question est beaucoup moins spécifique qu'il n'y paraît.

En effet, comme l'a bien montré Carlo Ginzburg (1980), l'historien, bien que son enquête porte sur ce qui est déjà arrivé, doit avancer en tâtonnant et, bien souvent, ses hypothèses sont des prophéties rétrospectives : réunir un faisceau d'indices afin de formuler une conjecture sur ce qui a dû se passer. Comme nous l'avons vu, Ginzburg (1980, p. 30) employait le terme d'« impondérables » pour désigner le coup d'œil, l'intuition, qui permet de formuler un diagnostic en dépit de l'incertitude. Il me semble que, dans la pensée de Ginzburg, le terme d'impondérable pourrait, plus précisément, désigner l'expérience, le savoir tacite accumulé par le praticien d'une discipline. Un savoir tacite qui fait qu'il ne suffit pas d'appliquer une méthode à la lettre pour être un bon artisan. La construction d'un *ethos* permet qu'à défaut d'être pondérable, l'expérience puisse être argumentable et soumise à la critique. En se mettant en scène, Ferguson peut, certes, donner de la crédibilité à sa capacité à prédire mais, dans le même mouvement, il offre une prise pour la critique.

Se préparer au pire

Le *pathos* construit par Ferguson est très cohérent avec le rôle de conseiller du genre délibératif. En effet, du point de vue des émotions, l'écriture de Ferguson est de nature à susciter la crainte. Aristote définissait la crainte comme la peine que l'on ressent face à l'imminence d'une chose ayant le pouvoir de détruire (*Rhét.*, II, 5, 1382a). C'est précisément ce que vise à déclencher le *paradeigma* construit par Ferguson. Le souvenir de la première guerre mondiale permet, en effet, de donner un objet à la crainte. Et, dans la suite de son propos, Ferguson montre l'imminence de ce danger, en particulier en terminant le premier paragraphe avec ces termes :

> Certains pourraient même être tentés de dire que la flambée de prix des produits de base dans la période de 2003 à 2008 reflétait une anticipation inconsciente de la part des marchés du conflit à venir.

Aristote prenait le soin de préciser la nature de la crainte propice à la délibération : « La crainte porte à délibérer ; or nul ne délibère sur les cas désespérés. » (*Rhét.*, II, 5, 1383 a). Il y aurait donc un équilibre à trouver pour que la perception, créée par l'orateur, de l'imminence d'un danger, invite à l'action et non à la résignation. C'est précisément cette nuance, entre une crainte paralysante et une crainte propice à la vigilance, qui permet de distinguer le rôle du conseiller du genre délibératif de celui du dirigeant. En effet le dirigeant, qui produit de la crainte par son discours, cherchera généralement à l'apaiser par les choix politiques qu'il propose. De son côté, Ferguson ne cherche pas à rassurer, en proposant des solutions, après avoir fourni un indice de l'imminence d'un danger. La validité de la leçon de l'histoire se situe dans l'action : si elle créé la disposition nécessaire pour une réaction adaptée face à un événement imprévu.

Peut-on laïciser la prophétie ?

Dans un article où il critiquait l'hégémonie d'une conception logiciste de la preuve dans la *doxa* contemporaine, Perelman posait la question suivante :

> Faut-il refuser de croire à la possibilité de connaître le passé, de prévoir l'avenir, parce que cette croyance ne peut être fondée que sur des raisonnements dont un ou plusieurs chaînons ne sont pas d'une solidité suffisante ? (Chaïm Perelman, 1989 [1957], p. 191).

Comme nous l'avons vu, Ferguson ne renonce pas à prévoir l'avenir. Mais intégrer sa prédiction à la discussion critique suppose de porter un regard humaniste sur la preuve. Cette perspective humaniste entre en conflit avec la *doxa* de la discipline historique, telle qu'elle est par exemple énoncée par Antoine Prost :

> On fait valoir sans cesse le devoir de mémoire : mais rappeler un événement ne sert à rien, même pas à éviter qu'il ne se reproduise, si on ne l'explique pas. Il faut faire comprendre comment et pourquoi les choses arrivent. On découvre alors des complexités incompatibles avec le manichéisme purificateur de la commémoration. On entre surtout dans l'ordre du raisonnement, qui est autre que celui des sentiments, et plus encore des bons sentiments. La mémoire se justifie à ses propres yeux d'être moralement et politiquement correcte, et elle tire sa force des sentiments qu'elle mobilise. L'histoire exige des raisons et des preuves. (Prost, 1996, p. 306).

Pour l'auteur, l'utilité de l'histoire tient au fait que sa connaissance permettrait d'éviter la reproduction des événements néfastes. Ce serait, d'ailleurs, précisément ce qui distinguerait l'histoire de la mémoire. Or, la conception de la rationalité sur laquelle s'appuie Antoine Prost conduit à une impasse. En effet Prost oppose l'histoire à la mémoire, sur la base d'une conception de la rationalité qui exclut l'émotion. Pourtant, la transmission d'une leçon de l'histoire est difficilement envisageable sans *ethos* ni *pathos*. Pour sortir de cette impasse, il convient alors de repartir d'une conception de la rationalité et de la preuve qui fut d'abord décrite par Aristote. En particulier, du lien qu'il établissait entre perception, mémoire et expérience.

Dans le dernier chapitre de ses *Seconds analytiques*, Aristote abordait la question de l'acquisition des principes. Le problème, selon lui, est qu'il ne peut y avoir de démonstration sans connaissance de principes premiers, à partir desquels il est possible de raisonner. La question est, dès lors, de comprendre d'où proviennent ces principes. Pour ce faire, Aristote se lance dans la description d'une faculté. Et c'est, selon lui, la sensibilité, c'est-à-dire une capacité de sentir, commune à tous les animaux, qui serait à l'origine de l'acquisition des principes. De nombreux animaux développent, de plus, une persistance de la sensation. Et chez certains animaux, enfin, la raison se développe à partir de cette persistance :

> Ainsi donc la mémoire, comme nous le disons, vient de la sensation, et de la mémoire plusieurs fois répétée d'une même chose vient l'expérience ; car les souvenirs peuvent être numériquement très multipliés, mais l'expérience qu'ils forment est toujours une. (Aristote, *Sec. Ana.*, II, 19, 100 a).

Cette remarque d'Aristote touche au cœur de la question de la rationalité du *paradeigma*. L'enjeu est, en effet, de savoir si ce rapport entre la sensation, la mémoire et l'expérience vaut non pas seulement pour la connaissance de ce qu'Aristote appelle les principes mais, plus généralement, pour identifier des événements. Pouvons-nous, par exemple, développer la connaissance d'un ciel d'orage ? La perception de la couleur du ciel, le rafraîchissement soudain, le souffle du vent et les premières gouttes, nous permettent parfois de prédire le grondement du tonnerre. Cette prédiction serait fondée sur des souvenirs répétés qui formeraient une même expérience, l'expérience, donc, du ciel d'orage. Au regard des événements auxquels s'intéressent les historiens, la question est

peut-être encore plus complexe. En effet, Ferguson cherche à avertir ses contemporains de l'imminence d'un événement dont il n'a jamais eu la sensation et, par conséquent, dont il n'a ni la mémoire ni l'expérience au sens d'Aristote. Et pourtant, le recours au *paradeigma* témoigne bien d'une volonté de justifier une intuition. Selon cette intuition, deux situations, la veille de la première guerre mondiale et la réalité que Ferguson a sous les yeux, sont analogues. Le recours au *paradeigma* témoigne, de plus, d'une confiance dans le rôle social de l'historien qui consiste à combler les limites de la mémoire « de première main » de ses contemporains. Cela témoigne en outre d'une conviction qu'il y a quelque chose à apprendre de l'histoire, une expérience, non pas pour anticiper les événements, mais pour être préparé à y faire face lorsqu'ils se produisent. Ainsi, contre une recherche d'hypothétiques lois de l'histoire, le recours au *paradeigma* témoigne d'une confiance en l'homme, en sa capacité d'apprendre les leçons de son histoire, et de transmettre cette expérience par la technique rhétorique.

LA RÉCEPTION DE L'OUVRAGE DE NIALL FERGUSON : LES ILLUSIONS NORMATIVES

Au cours de cette analyse, j'ai régulièrement souligné le décalage entre la théorie et la pratique de la preuve en histoire. J'ai tenté d'expliquer ce décalage par le poids, dans la *doxa*, d'une conception trop étroite de la rationalité. En effet, dès lors que cette dernière se trouve réduite à la logique, les preuves que construisent effectivement les historiens semblent douteuses[1]. Contre cette tendance, j'ai essayé de montrer la

1 Dans un ouvrage intitulé *Historians' fallacies* (1970), David Fischer invitait à une méfiance systématique contre les analogies historiques. Plus précisément, Fischer dédiait un chapitre aux *fallacies of false analogy* (1970, p. 243-259). Ce titre mérite toute notre attention. Un tel titre laisse entendre qu'il existerait des analogies « vraies », en opposition à ces analogies « fausses » qu'il s'agit de démasquer. Et pourtant, Fischer ne donne pas d'exemple d'une analogie historique qui se serait avérée valide. En ce sens, une telle réflexion aura un effet culpabilisateur (en désignant comme fallacieux des arguments réels) mais elle ne renseigne en rien sur la forme que pourrait prendre un argument valide dans un cas concret. Plus généralement, la critique des arguments à l'aune d'un idéal de rationalité n'engage à rien, précisément parce qu'un tel critère se veut impersonnel. Au contraire, dans le modèle humaniste, le critère pour la critique des arguments est une conscience de ce que l'on serait soit même capable de produire dans une situation comparable. Selon ce critère, en contestant la ressemblance entre deux situations, nous sommes sommés de livrer une analogie plus pertinente à nos yeux ou d'assumer publiquement notre refus du comparatisme. C'est dans cette voie humaniste qu'il faudrait s'engager si l'on considère que la parole de l'historien a un rôle à jouer dans l'anticipation d'événements destructeurs.

rationalité, humaine et pratique, du *paradeigma* construit par Ferguson. De telles descriptions pourraient ouvrir la voie à une critique plus lucide des preuves en histoire. L'analyse de la réception de l'ouvrage de Ferguson permettra d'illustrer les difficultés qui se dressent contre cette perspective. Nous y verrons le poids d'*illusions normatives* : une tendance à attendre de l'autre des preuves d'une perfection que nous serions nous-mêmes incapables d'atteindre.

L'ILLUSION DE L'EXHAUSTIVITÉ

L'illusion de l'exhaustivité consiste à limiter la critique au seul constat qu'un discours est partial. L'extrait suivant permet d'illustrer le fonctionnement de cette première illusion normative :

> Une objection similaire peut être formulée sur la discussion du marché de l'immobilier et de l'industrie des *subprimes* dans le chapitre cinq. La discussion, empreinte de moralisme, célèbre la relation bancaire et le micro financement, sans prendre en compte les difficultés que les femmes seules, les couples non mariés et les minorités religieuses auraient à obtenir des prêts dans le monde anglophone, ne serait-ce qu'il y a deux décennies. Il y a deux faces à cette histoire. Ferguson ne raconte que celle qui convient à sa trajectoire narrative [*his narrative arc*]. (Coffman, 2010, p. 240).

Commençons par souligner les bonnes raisons que l'on aurait de considérer cette critique comme légitime. En particulier, on peut y repérer la dénonciation du justificationnisme telle qu'on la trouve chez Popper (1990, p. 38-54). Selon son point de vue, dès lors que l'on reconnaît que la science est une activité conjecturale, le seul motif rationnel, pour lequel on pourrait accorder notre préférence à une théorie plutôt qu'à une autre, serait sa meilleure résistance à la critique. Plutôt que de justifications, les scientifiques devraient alors fonder leurs opinions sur des « raisons critiques » : des preuves ouvertes, qui ne cherchent aucunement à être définitives (Popper, 1990, p. 49). Dans le cas qui nous occupe, la critique porte sur le fait que Ferguson ne tient compte

que des données qui soutiennent son point de vue. Et cette critique tient lieu de disqualification. Elle est en cela légitime. Cela étant, en dénonçant le recours au *pathos* chez Ferguson, la critique dénonce un argument *ad misericordiam* par un autre argument *ad misericordiam*, en attirant l'attention sur des laissés pour compte du système : les femmes seules, les couples non-mariés, les minorités religieuses. Dans tout modèle normatif, il faudrait alors renvoyer les débatteurs dos-à-dos.

Cette symétrie des preuves pathétiques dans le débat est remarquable à plus d'un titre. Elle révèle, tout d'abord, un même besoin, chez les deux protagonistes, de rendre saillants certains aspects de la réalité pour fonder leur opinion. Elle révèle, ensuite, un même besoin d'argumenter par l'émotion, ce qui est bien légitime. Mais le plus remarquable est que cette symétrie des preuves semble inconsciente aux yeux de l'auteur de la critique, qui perçoit vraisemblablement son discours comme une évaluation objective, c'est-à-dire, dans sa *doxa*, une preuve exempte de jugement de valeur : « Il y a deux faces à cette histoire. Ferguson ne raconte que celle qui convient à sa trajectoire narrative ». On comprendre dès lors qu'il y a bien là une illusion d'exhaustivité. Une illusion selon laquelle le bon argument devrait s'appuyer sur un ensemble exhaustif de Données au sens de Toulmin (1964 [1958]). Aussi, le point d'orgue de la critique consiste à accuser Ferguson de travailler la réalité en fonction de ses objectifs argumentatifs. La valeur d'une telle critique repose sur un idéal normatif selon lequel il suffirait, pour prouver, de s'appuyer sur un dévoilement de la réalité, dans toute sa totalité. Ainsi, l'identification de la technique par laquelle Ferguson décrit le réel, en vue de soutenir son hypothèse, débouche sur une accusation de déformation de la réalité.

L'ILLUSION DE LA NEUTRALITÉ

Nous venons de voir à l'œuvre le fonctionnement de l'illusion normative dans lequel nous avons pu déceler le peu d'attention accordé à la nature rhétorique des preuves. En effet, dans une approche humaniste de la critique, le point de vue de l'artisan, à partir duquel nous pointons les limites d'un argument, doit être accompagné et suivi d'une conscience réflexive. Cette conscience est celle de l'orateur expérimenté qui choisit les outils de son art en âme et conscience. Quant à l'illusion de neutralité, celle-ci conduit à limiter la critique à l'identification du caractère idéologique d'un discours. En voici un exemple adressé à Ferguson :

> Ce n'est pas un problème que Ferguson soit un libéral et que les conclusions du livre le montrent clairement, mais il ne semble pas approprié de ne tenir aucun compte des idéologies opposées. Au regard de la plus grande crise du capitalisme en 80 ans, il est étrange que les plus grands critiques du capitalisme – les Marxistes – ne soient pratiquement pas mentionnés. S'il y a bien un domaine de l'économie où les Marxistes continuent à être perçus comme des scientifiques sérieux, c'est bien l'histoire économique et, en particulier, Eric Hobsbawm. Je ne suggère pas à Ferguson de devenir marxiste, mais une « discussion » académique avec les historiens économiques marxistes, qui se délectent en soulignant la cupidité du capitalisme et des banquiers, contribuerait beaucoup à ce livre, même si les positions des Marxistes sont rejetées. En l'état, le livre est trop unilatéral [*one-sided*] et ne parvient pas à atteindre l'objectif de son sous-titre ambitieux, *Une histoire financière du monde* ». (Grguric, 2010, p. 322).

Notons, une nouvelle fois, les raisons qu'il y aurait, au premier abord à évaluer positivement cette critique. En effet, un travail scientifique sérieux doit toujours faire un état de l'art le plus exhaustif possible. Il reste que, comme dans le cas précédent, la critique consiste surtout à restaurer un équilibre idéologique. En effet, l'auteur du compte rendu essaie de revaloriser la pertinence de l'approche marxiste par rapport à l'approche libérale. Le fait qu'il présente la crise actuelle comme « la plus grande crise du capitalisme en 80 ans » en est le meilleur indice. Cette pratique de la critique, comme restauration des forces idéologiques en présence, s'appuie, une nouvelle fois, sur une représentation de la validité qui consisterait à rendre compte de l'ensemble exhaustif des Données au sens de Toulmin (1964 [1958]). De fait, le point d'orgue de la critique réside dans une dénonciation du caractère unilatéral (*one-sided*) de l'ouvrage. L'étalon d'une telle critique est un idéal normatif de neutralité idéologique. C'est sans doute pour cette raison que l'auteur du compte rendu regrette l'absence d'une discussion des positions marxistes, quitte à les réfuter. L'opinion, nourrie de la discussion des positions adverses, serait plus neutre selon lui. Or, le problème de l'idéal de neutralité est, précisément, qu'il nourrit les dénonciations postmodernes adressées aux discours scientifiques au motif qu'ils seraient naïfs. Le critère selon lequel un discours serait plus valide s'il était moins idéologique se soumet dès lors à un processus sans fin de déconstruction car on pourra toujours trouver, même de façon infinitésimale, une trace d'idéologie, qui n'est jamais que l'indice de la présence d'un regard humain.

Se placer à un niveau technique suppose donc de changer de perspective sur les simplifications, les transformations, les réductions qu'une argumentation fait subir à la réalité. Il s'agit de les aborder, non pas comme les manifestations d'une idéologie, mais comme le travail technique nécessaire à penser le réel et à agir sur lui.

L'ILLUSION DE LA PURETÉ DES GENRES

L'illusion de la pureté des genres, à présent, conduit à substituer un blâme à une critique portant sur un problème de genre. L'accusation de mélange des genres est commune à plusieurs comptes rendus à partir desquels j'ai analysé la réception de l'ouvrage de Ferguson (Coffman, 2008 ; Craig, 2011 ; Grguric, 2010 ; Poitras, 2010). Ce constat s'accompagne, généralement, de formules visant à dénoncer le manque de rigueur des explications de Ferguson, son goût de la formule, du spectaculaire et de l'anecdote. Mais les auteurs des comptes rendus ne s'engagent pas dans des discussions techniques sur les critères qui seraient ceux d'une preuve acceptable dans le genre historique : c'est, en effet, sur le mode du blâme qu'ils expriment leurs critiques[1]. Par exemple :

> Ce parcours vertueux est présenté au lecteur dans un format télévisuel à peine voilé, avec tous les tropes du genre : l'idée de secret à découvrir (« Derrière chaque grand phénomène historique se trouve un secret financier ») ; l'importance du parcours (« lisez ce livre et vous allez comprendre pourquoi… ») ; les phrases toujours plus courtes, avec toujours plus d'emphase et le besoin de mise en scène visuelle. Il y a aussi un désir, curieux et irritant, de refléter le passé à travers le personnel : l'éducation de Ferguson à Glasgow, son héritage Calviniste, son amour précoce de l'Ouest, tout cela pimente le récit. (Hunt, p. 2008)[1].

1 Voici, à titre d'exemple, la conclusion du compte rendu de D'Maris Coffman qui, au même titre que l'extrait analysé ici, est prototypique du discours de blâme : « Sa discussion de l'écroulement de *Long-Term Capital Management*, si elle ne manque pas de pertinence, suggère que l'effondrement des dérivés de crédits était un simple dysfonctionnement du modèle Black-Scholes, mais au sens large. Tout ceci est très amusant pour briller dans un cocktail, mais cela ne va pas aider les étudiants à comprendre la crise actuelle et, encore moins, la contagion sans précédent à l'économie réelle. Et ce qui est vrai de sa discussion de LTCM et des *subprimes* est aussi vrai de l'ensemble du livre. » (Coffman, 2010, p. 240-241). On voit ici que l'auteur est emportée par son agacement : elle commence par reconnaître une certaine pertinence aux analyses de Ferguson avant de condamner l'ensemble de son ouvrage. Le fait que l'intuition d'un problème de genre se traduise par un blâme signale que les normes régissant les genres sont perçues comme des normes prescriptives. Dès lors, un discours qui ne correspondrait pas aux attentes génériques devrait être sévèrement sanctionné, ce que traduit ici le discours de blâme.

Rappelons que dans le cas d'Arlette Farge, ses pairs avaient l'intuition que son écriture posait un problème de genre. Et ses commentateurs semblaient rencontrer une réelle difficulté à traduire cette intuition en une critique s'appuyant sur des critères de validité. L'auteur de la critique reproduite ci-dessus pointe également un problème de genre : l'ouvrage de Ferguson est, en effet, une transcription d'un documentaire adapté à la télévision dont les codes ne conviendraient pas au genre historique. Et l'auteur de la critique identifie, avec précision, un certain nombre de procédés qui révèlent ce problème de genre, à savoir des « tropes » caractéristiques d'un programme adapté pour l'écran. Notons, pour commencer, que cet extrait tend à confirmer l'hypothèse de Bruner (1991) d'une compétence générique (*genericness*) qui consiste en une aptitude spontanée à distinguer les genres. Et, de fait, les procédés que pointe le journaliste semblent, intuitivement, caractéristiques d'un ouvrage de vulgarisation et apparaissent comme autant d'indices d'un manque de rigueur scientifique. Ainsi, l'écriture de Ferguson détonnerait avec nos attentes sur le genre historique.

Mais le plus important, à mes yeux, est que le constat du journaliste, selon lequel Ferguson ne respecterait pas les canons du genre historique, est formulé avec agacement. Cet agacement est exprimé dans l'énoncé : « Il y a aussi un désir, curieux et irritant, de réfracter le passé à travers le personnel ». Cet agacement révèle, il me semble, la présence de normes intuitives à caractère prescriptif à propos du genre historique. Par conséquent, un discours qui ne respecterait pas ces normes s'exposerait à des sanctions. Or, les normes qui régissent le genre historique sont bien davantage des normes régulatrices que prescriptives, sauf à considérer que les historiens doivent effectivement respecter à la lettre un cahier des charges de l'écriture de l'histoire. Cela supposerait, pour reprendre les critères mentionnés par le journaliste, de déterminer avec précision la longueur des phrases et le degré d'emphase acceptable ou encore, de bannir les marques de subjectivité. Tout le problème est, bien entendu, que les genres de discours sont des repères et non des cadres rigides.

1 Cet extrait provient d'une critique publiée sur le site internet du *Guardian*.

L'ILLUSION DE LA PREUVE SANS TECHNIQUE

L'illusion de la preuve sans technique est la reine de toutes les illusions normatives. C'est la puissance de cette illusion qui permet le mieux d'expliquer l'absence d'une réflexion sur la dimension technique des preuves en histoire. En effet, cette illusion conduit à éprouver de la suspicion face à tout artifice technique : l'artifice sera systématiquement interprété comme l'indice d'une erreur ou d'une tromperie. L'illusion de la preuve sans technique est, en ce sens, une forme d'essentialisme philosophique.

L'essentialisme philosophique repose sur l'idéalisation du témoignage des sens, conçu comme un reflet fidèle de la réalité, et sur une méfiance vis-à-vis du langage, conçu comme un outil imparfait pour traduire et transmettre ce témoignage issu de nos sens. Pour ce qui est de la discipline historique, l'essentialisme philosophique conduit à prendre, comme étalon de la critique, un idéal de discours qui serait un reflet du réel, sans technique et sans artifice. Dès lors, toute technique par laquelle un historien représente le réel sera reçue avec suspicion. L'expression la plus évidente de l'essentialisme philosophique consiste à discréditer une argumentation par le simple fait de nommer la technique sur laquelle elle repose ou, plus simplement encore, de la dénoncer comme « rhétorique ». En voici un exemple :

> Mais la réelle difficulté provient du sixième chapitre, sur la « Chimerica ». Sur un certain plan, Ferguson reprend simplement ce que Jeremy Siegel a répété pendant des années. Le niveau de vie de l'Occident a été, et continue à être, soutenu par l'épargne surabondante des pays en développement, et en particulier l'Est asiatique. Cela est encore plus vrai aujourd'hui qu'il y a deux ans, en raison des vagues d'emprunts publics nécessaires à financer le dernier tour de renflouement des banques. Mais, encore une fois[1], ce que Ferguson a à dire là-dessus repose sur une analogie. (Coffman, 2010, p. 240).

1 L'auteur emploie cette formule car elle avait dénoncé, au début de son compte rendu, l'analogie de Ferguson entre l'évolution de la finance et la théorie de l'évolution de Darwin : « Le problème est qu'une interprétation n'est pas une explication ; que l'on aime l'analogie de Ferguson ou qu'on la déteste, sa stratégie rhétorique ne laisse aucune place pour le désaccord raisonnable » (Coffman, 2010, p. 239). L'emploi de l'expression « désaccord raisonnable » est tout à fait significatif. Il renvoie à une discussion entre épistémologues et théoriciens de l'argumentation (Christensen, 2007 ; King, 2012) dont l'objectif est de déterminer si des pairs épistémiques (c'est-à-dire des individus qui partageraient les mêmes connaissances, les mêmes compétences intellectuelles et qui ne seraient

Notons, pour commencer, que l'extrait qu'on vient de lire est, dans l'esprit de l'auteur, une critique « complète ». En effet, elle passe ensuite à un autre type de critique juste après avoir identifié le recours à l'analogie chez Ferguson. Notons en outre que, selon toute vraisemblance, l'auteur désigne ici par « analogie » la technique que j'ai décrite comme un *paradeigma* : l'appréhension d'une situation donnée à l'aune d'un précédent historique. Cela souligne combien la réflexion sur la validité, dans la *doxa* contemporaine, fait fi de la dimension technique dans la construction des preuves. En effet, le simple fait que l'argument de Ferguson soit qualifié de rhétorique suffit à le condamner aux yeux de l'auteur.

Un autre indice de la cécité de la *doxa* contemporaine sur la technique, est le fait que le « style » et, plus généralement, l'« écriture » sont employés comme des expressions vagues (comme d'ailleurs nous avons pu le voir à propos d'Arlette Farge). Ainsi, lorsque les auteurs des comptes rendus font référence à l'écriture ou au style de Ferguson, leur propos relève systématiquement de l'éloge ou du blâme. Et, également de façon systématique, les remarques portant sur le style semblent toujours anecdotiques par rapports au cœur du débat. Cela signale une difficulté des pairs de Ferguson à composer avec l'émotion esthétique qu'ils ont dû éprouver à la lecture de l'ouvrage. Et, pour rendre compte de cette émotion, les auteurs des comptes rendus vont avoir tendance à endosser l'*ethos* du critique littéraire et à évaluer le discours selon les catégories esthétiques du beau et du laid plutôt qu'en termes de validité. En voici un exemple :

> Et c'est ici que se trouve la magie de Ferguson et ce qui explique que ses livres soient de tels succès commerciaux. Il part du matériau le plus aride et essaie de lui donner vie sur la page. Ce n'est pas toujours un succès et, parfois, il insiste un peu trop. (Craig, 2011, p. 188).

Je ne discute pas, ici, de la pertinence des jugements esthétiques des auteurs des comptes rendus. Je voudrais plutôt attirer l'attention sur le fait

motivés que par la recherche désintéressée de la vérité) pourraient avoir un désaccord sur une question donnée. Dans un tel cas, le désaccord pourrait être qualifié de désaccord raisonnable. Partant d'un tel idéal normatif, l'auteur du compte rendu peut faire de la simple identification d'une technique rhétorique chez Ferguson un indice du fait qu'il ne veut pas jouer le jeu de la discussion rationnelle. Dans le dernier chapitre « L'erreur d'Hayden White », je montrerai que cette conception de l'argumentation, fondée sur un idéal normatif, est en grande partie responsable de la difficulté rencontrée par les historiens à réfuter efficacement les positions relativistes d'Hayden White.

que l'association systématique de la technique de discours à des enjeux de style, sans conséquences épistémologiques, repose sur l'illusion, nourrie d'essentialisme philosophique, selon laquelle la technique de discours est un ornement et, potentiellement, une entrave à la connaissance du réel.

En synthèse, le mécanisme de l'illusion normative semble se déclencher dès lors que les locuteurs aperçoivent une faille dans l'argumentation qu'ils entendent critiquer. L'étalon de la critique devient alors l'idéal normatif d'une preuve qui serait d'autant plus valide que sa force persuasive serait indépendante des compétences de l'orateur. Le problème est que le constat de l'imperfection des preuves est toujours perçu avec suspicion : l'imperfection sera interprétée comme l'indice d'une stratégie persuasive, d'une subjectivité ou d'une incompétence. L'idéal normatif de la preuve inhibe donc la compétence critique en faisant de l'imperfection des preuves un motif de blâme plutôt qu'une marge de manœuvre pour l'amélioration. Le discours qui en résulte sera alors bien plus une contre-argumentation qu'une évaluation. C'est en ce sens que les illusions normatives empêchent le développement d'une pratique de la critique qui soit réellement technique.

CONCLUSION : DE LA CRITIQUE SPONTANÉE À LA CRITIQUE TECHNIQUE

Concluons sur la différence entre une critique spontanée et une critique technique. La critique spontanée est une réaction déclenchée par l'*effet* d'une argumentation : un agacement par rapport aux positions politiques de l'auteur, par rapport à un *ethos* trop présent, une admiration pour son style. Le fait qu'il s'agisse d'une réaction est d'ailleurs repérable dans la symétrie qui peut s'instaurer entre les preuves de l'auteur critiqué et celles de ses critiques. De telles réactions ne constituent pas une discussion technique des preuves de l'autre. La critique technique suppose, quant à elle, de poser un regard d'artisan sur le discours, ce qui demande, dans un premier temps, une forme de détachement. Il s'agit, comme le note Danblon, « de considérer chaque opinion comme un objet que l'on peut travailler, façonner en l'observant de l'extérieur » (2013a, p. 127-128).

Cela suppose de résister à la tentation de réagir contre une personnalité, contre une idéologie, contre une vision du monde. L'objectif est, contre cette tendance naturelle, de reconnaître que les écarts que nous pouvons identifier, par rapport à notre conception du vrai, du beau et du juste, participent pourtant de la production d'hypothèses sur le réel[1].

Une telle attitude par rapport au discours n'a rien de naturel (Danblon, 2013a, p. 130-132). Il s'agit d'un exercice d'équilibriste dont on peut rendre compte par le concept de *suspension des jugements* : une suspension, temporaire, de nos points de vue sur le monde, nécessaire pour porter un regard technique sur un argument. Tout le problème est qu'un regard lucide sur les preuves révèle leur imperfection, leur caractère artisanal. D'où le besoin de condamner cette imperfection des preuves au nom d'un idéal normatif. En somme, la difficulté de porter un regard technique sur les preuves est liée à une difficulté d'assumer pleinement l'ouverture du monde, un monde où l'homme doit inventer ses propres outils pour comprendre et pour agir. Il est, en effet, tout à fait significatif que le constat de l'imperfection des arguments soit toujours relayé par l'illusion d'un monde plus simple et partant, dans lequel les critères d'évaluation seraient évidents. L'illusion normative fonctionnerait donc comme un mécanisme conservateur, qui nous incite à simplifier le monde, à l'instant même où nous apercevons, pour reprendre le célèbre aphorisme de Protagoras, que l'homme est la mesure de toute chose.

1 Or depuis Marc Bloch, l'esprit critique en histoire est synonyme d'une méfiance que devraient développer les historiens sur leurs jugements et sur les documents à partir desquels ils ont pu les former. Cela apparaît, en particulier, dans cet extrait de son texte sur la critique historique : « À moins qu'une longue habitude de l'érudition n'ait façonné son esprit et substitué en lui à l'instinct vulgaire une seconde nature, son premier mouvement sera d'accepter tel quel et de reproduire sans y toucher le récit que lui fournissent les textes. » (Bloch, 1950, p. 3). J'attire, en particulier, l'attention sur l'idée de la critique comme une lutte contre un « instinct vulgaire », qui consisterait à croire sans s'assurer de la validité de la croyance. Cette représentation permet, en effet, de bien cerner la différence entre la critique en histoire et la critique en rhétorique. Le modèle rhétorique envisage un rapport plus harmonieux entre la critique et la persuasion, précisément parce qu'il reconnaît une utilité à la persuasion (notamment pour permettre la prise de décision dans l'incertitude ; Ferry, 2012b, 2013). Dans la pensée de Marc Bloch, il semblerait, au contraire, que l'accession à l'esprit critique, comme seconde nature, suppose de « laver » son esprit de la propension à être persuadé : « L'esprit critique, c'est la propreté de l'intelligence. Le premier devoir, c'est de se laver » (Bloch, 1950, p. 8). Au contraire la seconde nature (*hexis*) à laquelle pourrait permettre d'accéder la pratique rhétorique est une meilleure conscience de notre capacité naturelle à passer dynamiquement d'un esprit critique à un esprit persuadé et persuadant.

L'ERREUR D'HAYDEN WHITE

What we should resist is the claim that it is truth that is bent or distorted by language.
Donald DAVIDSON

La critique, pour être technique, suppose la conscience des limites de toute preuve tout en se gardant de compenser l'incertitude par la plongée rassurante dans un idéal normatif. Une compétence rhétorique bien exercée serait l'étalon d'une telle pratique de la critique : une conscience des possibilités alternatives pour la construction des preuves dans une situation argumentative donnée. Avant de faire de la rhétorique l'organon de la critique, il reste à lever une ambiguïté : dans le sillage du courant post-moderne, la rhétorique a été identifiée à la critique déconstructiviste de la scientificité de l'histoire. C'est sans doute Hayden White qui a poussé le plus loin le scepticisme sur la possibilité d'une science historique. Le cœur de ma critique consistera à montrer que le relativisme de White trouve sa source dans une méconnaissance de la technique rhétorique. Mais il faut tout d'abord affronter une difficulté qui se pose lorsqu'on engage une discussion théorique de l'œuvre d'Hayden White. L'écriture de White se caractérise par un certain nombre de stratégies qui parasitent le processus critique. Comme nous le verrons, deux méthodes sont particulièrement récurrentes. La première consiste à utiliser des guillemets sur les termes et les expressions qui renvoient à des enjeux épistémologiques majeurs. La seconde consiste à défendre des thèses provocantes et, lorsque ses pairs lui demandent des comptes, d'affirmer qu'il y a un défaut d'interprétation chez ses détracteurs. À ce titre, Hayden White offre un exemple d'une pensée postmoderne qui, pendant trop longtemps, a perverti la critique en tentant de la

retourner contre la démarche scientifique, c'est-à-dire contre elle-même. Ma critique de la théorie d'Hayden White porte en l'occurrence sur trois points :

- White gomme la différence essentielle à la démarche scientifique, entre le relativisme et le rationalisme critique ;
- White analyse le discours historique à partir d'un modèle rhétorique qui exclut la preuve[1] ;
- White réduit la discussion scientifique à un *dialogue de sourds*.

RATIONALISME CRITIQUE ET RELATIVISME

Le point de départ de la pensée d'Hayden White est une fascination pour l'incapacité du langage à refléter le monde. Je parle de fascination au regard du plaisir qu'il semble avoir pris à décrire cette incapacité du discours à être une reproduction fidèle de la réalité, alors même que cette idée est, somme toute, assez triviale. Voici un extrait qui illustre ce que White peut écrire sur ce point :

> Nous devons faire face au fait que même dans la prose la plus chaste, dans les textes qui voudraient représenter les choses « telles qu'elles sont » sans ornements rhétoriques ou images poétiques, il y a une erreur sur l'objectif. Il est possible de montrer que chaque texte mimétique a laissé quelque chose en dehors de la description de son objet ou a ajouté quelque chose qui n'est pas essentiel au regard de ce que *certains* lecteurs, avec plus ou moins d'autorité, verront comme une description adéquate. Par l'analyse, il est possible de montrer que tout texte mimétique est biaisé [*distorted*] et peut servir, par conséquent, à une nouvelle description du même phénomène, une description qui revendiquerait d'être plus réaliste, plus « fidèle aux faits ». (White, 1978, p. 3).

1 Sur ce point, ma critique rejoint celle de Carlo Ginzburg. Dans son ouvrage *Rapports de force* (2003, p. 53), il écrivait notamment : « La réduction de l'histoire à la rhétorique, si à la mode de nos jours, ne peut être récusée en soutenant que le rapport de la première à la seconde a toujours été faible et de peu d'importance. À mon avis, cette réduction ne peut et ne doit être récusée que par la découverte de la richesse intellectuelle de la tradition ouverte par Aristote, à partir de sa thèse centrale : les preuves, loin d'être incompatibles avec la rhétorique, en constituent le noyau fondamental. »

Il convient d'accorder une attention toute particulière à l'emploi des guillemets autour de l'expression « plus fidèle aux faits ». C'est, en effet, grâce à ce genre de détail qu'il est possible de distinguer une attitude relativiste, comme celle d'Hayden White, du rationalisme critique, tel que je le défends, à la suite de Popper (1990, p. 38-54). Cette différence entre le rationaliste critique et le relativiste porte sur leur usage de la critique : le rationaliste critique utilise la critique au service du progrès de la science, le relativiste utilise la critique pour alimenter un scepticisme quant à la possibilité même de toute connaissance. Ainsi, dans l'extrait ci-dessus, White affirme que toute description d'un phénomène peut être mise à l'épreuve et que cette mise à l'épreuve peut servir de base à une nouvelle description du même phénomène. À ce stade, la position relativiste et le rationalisme critique se rejoignent. La convergence tient à la conscience de l'imperfection potentielle de toute théorie. La différence tient au fait que le relativiste refuse d'envisager l'existence de critères qui permettraient de départager les théories. C'est pour cette raison que White emploie des guillemets autour de l'expression « plus fidèle aux faits ». Ceci révèle son absence de confiance dans la capacité de la critique à déboucher sur un progrès de la connaissance, position qu'il a d'ailleurs soutenue dans son ouvrage *Metahistory* (1973).

Dans cet ouvrage, White qualifie son approche de formaliste (1973, p. 3-4). Cela signifie qu'il assume de ne s'intéresser qu'à la forme de théories. Cela signifie également qu'il assume son refus de chercher à déterminer si les choix d'un auteur pour représenter la réalité passée sont plus pertinents que ceux d'un autre :

> Quand il s'agit de choisir entre ces visions alternatives de l'histoire, la seule base pour fonder une préférence de l'une sur l'autre est morale et esthétique. (White, 1973, p. 433).

Partant d'un refus de considérer la fidélité au réel comme un critère pour départager des théories sur l'histoire, White réduit le débat entre historiens à une question de goût. Et il refuse de prendre part au débat scientifique pour se contenter d'utiliser le modèle rhétorique dans un but purement descriptif. Je reviendrai sur ce point dans ma seconde critique. Analysons d'abord les propos par lesquels White a tenté de justifier son attitude relativiste, dans le cadre d'une polémique avec l'historien Dirk Moses :

> Selon moi, le relativisme culturel peut mener à toutes sortes de positions éthiques et politiques, mais il conduit plus souvent à la tolérance et aux efforts pour comprendre l'autre qu'à l'intolérance, la xénophobie ou le fascisme. Les Nazis étaient tout sauf relativistes. Et je ne crois pas non plus que le Hamas, les Sionistes ou les Néoconservateurs à Washington soient relativistes. Si seulement ils l'étaient. Pour ce qui est du scepticisme, j'ai toujours pensé que c'était une composante nécessaire de toute vision scientifique du monde et une digue nécessaire contre le dogmatisme. (White, 2005, p. 337).

Il y a, dans ces propos d'Hayden White, une volonté d'identifier le relativisme au rationalisme critique. Or ce qui est reproché à White, ce n'est pas le relativisme en tant qu'il s'oppose au dogmatisme. Ce qui lui est reproché, c'est le relativisme comme un refus de réfléchir aux critères qui permettraient, dans une discussion scientifique, de départager les théories. En conclusion de l'analyse précédente, je tâchais de montrer que le rationalisme critique ne s'oppose pas seulement au dogmatisme. Il s'oppose également au relativisme. Et cette opposition n'est pas seulement une posture éthique : elle porte sur l'étalon de la critique. En effet, la raison pour laquelle White renvoie dos-à-dos toutes les théories est qu'elles n'offrent pas un reflet fidèle de la réalité. Le critère est celui de l'adéquation au réel. En ce sens, l'idéaliste et le relativiste partagent un même étalon de la critique. Partant, le relativiste va se complaire dans la description de notre impuissance à produire des théories parfaites. L'idéaliste va, quant à lui, évaluer les productions de ses semblables à l'aune d'un idéal hors d'atteinte. Le rationaliste critique, au contraire, ne renoncera pas à l'indentification de critères pour départager des théories imparfaites. Et, dans le cas de l'histoire, la fidélité au réel, sans guillemets, constitue l'un de ces critères. Abordons, à présent, l'usage que fait White du modèle rhétorique.

L'USAGE DU MODÈLE RHÉTORIQUE CHEZ WHITE

J'ai fait le choix d'éviter, autant que possible, de parler de figures ou de trope pour désigner les techniques rhétoriques que j'ai analysées. La raison est précisément que je voulais éviter toute confusion entre une conception aristotélicienne de la rhétorique, telle que je la défends, et

l'entreprise postmoderne qui invoque la rhétorique au service d'un scepticisme radical sur la démarche scientifique. À ce titre, Carlo Ginzburg proposait de distinguer une rhétorique de la preuve, d'inspiration aristotélicienne, d'une rhétorique des figures, anti-référentielle et relativiste (2003, p. 13-56). Néanmoins, l'opposition entre une rhétorique de la preuve et une rhétorique des figures ne me semble pas entièrement satisfaisante pour distinguer ma démarche de celle d'Hayden White. La véritable opposition tient à l'intérêt pour la technique.

En effet, avec les trois analyses d'ouvrages historiques que j'ai proposées, j'ai essayé d'apporter un regard rhétorique sur trois problèmes théoriques : le traitement scientifique d'un sujet sensible socialement (Pétré-Grenouilleau), le problème de l'effabilité des intuitions de la phase de découverte (Arlette Farge), le problème de la prédiction en histoire (Niall Ferguson). Et c'est en rapport avec ces problèmes que j'ai analysé les usages des preuves rhétoriques chez les historiens. On pourrait, bien sûr, décider de qualifier la dissociation de notion, la métaphore, le *paradeigma* ou encore l'*ekphrasis* de figures de rhétorique. Il s'agit, en effet, de techniques que l'on retrouve de façon récurrente dans les discours, comme c'est le cas potentiellement pour toute figure. Mais l'intérêt de l'analyse rhétorique n'est pas le repérage de figures. Son intérêt réside dans le fait qu'elle permet de donner un cadre explicite aux techniques employées pour résoudre un problème donné. Il devient alors possible d'engager la réflexion sur une construction des preuves qui serait plus efficace. Les analyses de White ne le permettent pas. La raison en est que ce dernier conçoit les figures de rhétorique comme des cadres rigides de la pensée. La rhétorique n'est pas, chez White, un outil que les hommes pourraient s'approprier pour penser et pour agir sur le monde : la rhétorique est perçue comme un filtre qui détermine notre perception du réel. Ainsi, White écrivait :

> C'est, en pratique, par la figuration qu'un historien construit le sujet de son discours ; ses explications ne sont pas grand-chose de plus qu'une projection formalisée des qualités assignées à l'objet lors de sa figuration originale. (White, 1975, p. 53-54).

Le trope fournit donc un cadre de pensée au sein duquel une théorie pourra, d'une part, être élaborée et, d'autre part, être perçue comme vraie. Les tropes sont, en définitive, des paradigmes. C'est pour cette

raison que White présente son ouvrage *Metahistory* comme une enquête sur la conscience historique (1973, p. 1) : les tropes correspondraient à différentes étapes de la pensée en histoire. Et la thèse de White est que, depuis la crise de l'historicisme, au XIXe siècle, la pensée historique serait enfermée dans un paradigme de l'ironie. En outre, l'ironie, chez White, est définie comme un « métatrope ». Cette dernière figure se caractérise par la capacité de porter un regard critique sur les processus par lesquels nous figurons le réel :

> Le trope de l'ironie, ainsi, fournit un paradigme linguistique d'un mode de pensée qui est radicalement auto-critique non seulement vis-à-vis d'une tentative donnée de rendre compte du monde empirique mais également sur l'effort même de capter l'essence des mots par le langage. (White, 1973, p. 37).

Ce serait donc l'enfermement dans un paradigme de l'ironie qui expliquerait le scepticisme quant à la possibilité d'une science historique. Dès lors, la proposition que formule White, pour sortir de la crise en histoire, est simplement de décider de changer de trope :

> Et, si nous voulons transcender l'agnosticisme auquel conduit une perspective Ironique sur l'histoire, passant comme le seul « réalisme » et la seule « objectivité » possibles auxquels pourraient aspirer les études historiques, cela ne tient qu'à nous, nous avons seulement à rejeter cette perspective Ironique et à désirer voir l'histoire à partir d'une autre perspective anti-Ironique. (White, 1973, p. 434).

Ainsi, dans la pensée de White, l'ironie, définie comme un scepticisme radical sur la possibilité de formuler une théorie vraie sur le monde, est un trope aussi rigide que les autres tropes. Si nous suivions White, nous serions contraints de choisir entre deux attitudes : soit nous adhérons au trope de l'ironie et nous renvoyons dos-à-dos toutes les théories ; soit nous refusons d'adhérer à l'ironie, et nous choisissons de représenter la réalité comme bon nous semble, selon nos humeurs et nos envies. Nous retrouvons alors la frontière ténue, mais essentielle, entre rationalisme critique et relativisme. Le rationalisme critique demande une conscience du caractère perfectible de toute preuve. Mais cette conscience doit aller de paire avec une confiance dans notre capacité à produire des preuves persuasives. Sans quoi, la porte demeure ouverte au relativisme le plus sombre.

LA DISCUSSION SCIENTIFIQUE COMME DIALOGUE DE SOURDS

Ainsi, White est tout à fait sceptique sur la capacité de la discussion critique à permettre un progrès de la connaissance historique et à permettre de départager les différentes théories. Pour saisir sa pensée sur ce point, il convient de revenir un instant sur sa théorie des tropes. Comme nous l'avons vu, White aime insister sur l'incapacité du discours à être un reflet exact de la réalité. Partant de ce constat, il suggère que la formulation d'une théorie sur le réel requiert un acte préalable au cours duquel un chercheur va se représenter le réel à l'aide d'un trope : une figure de rhétorique. Ces tropes permettent d'expliquer qu'une théorie historique puisse emporter l'adhésion : le succès d'un historien s'expliquerait par le fait qu'il partage avec son public un même trope, que l'historien et son public se représentent la réalité à travers une même figure de rhétorique. Ainsi :

> En histoire, comme je l'ai défendu, le champ historique est constitué comme un domaine possible d'analyse par un acte linguistique qui est de nature tropologique. Le trope dominant par lequel cet acte est conduit va déterminer aussi bien le type d'objets qui seront autorisés à apparaître, comme des données de ce champ, et les relations qu'il sera possible d'obtenir entre eux. Les théories qui sont, par la suite, élaborées pour expliquer les changements qui se produisent dans le champ ne peuvent prétendre à une autorité comme explications de « ce qui s'est passé » que dans la mesure où elles sont en accord avec le mode linguistique dans lequel le champ a été préfiguré comme objet de perception mentale. Dès lors, toute théorie élaborée dans un mode donné est condamnée d'avance à échouer auprès de n'importe quel public adhérant à un autre mode de préfiguration. [*any public which is committed to a different mode of prefiguation*]. (White, 1973, p. 430).

Notons, pour commencer, que White se situe à un niveau de généralité qui exclut toute considération pour la construction et la critique des preuves. Il affirme ici qu'une théorie sera acceptée en bloc, ou rejetée en bloc, en fonction du trope par lequel le public perçoit la réalité. En particulier, à la fin de l'extrait, l'expression « condamnée d'avance » suggère une conception de la discussion scientifique comme un *dialogue de sourds* au sens de Marc Angenot (2008). Dans son ouvrage, celui-ci

affirme que des « coupures cognitives » traversent les grandes questions philosophiques et les grands sujets de société, condamnant les citoyens à se répartir en camps, sans que les arguments des uns ne puissent persuader les autres[1]. La conception des « coupures cognitives » chez Angenot rejoint donc celle des tropes chez White sur un point précis : elles se nourrissent d'un même scepticisme sur la possibilité de persuader celui qui serait d'un autre avis. Partant, les deux auteurs remettent en cause l'idée de l'universalité de la raison humaine : l'humanité abriterait des rationalités locales, hermétiques les unes aux autres. Contre cette hypothèse, je montrerai deux choses. Premièrement, que le scepticisme quant à nos capacités persuasives provient d'une myopie sur le niveau technique de l'argumentation[2]. Deuxièmement, que la confiance en notre capacité à produire de la persuasion par la technique rhétorique est le meilleur antidote aux charges relativistes contre la science[3].

1 Dans son ouvrage, *Dialogues de sourds*, Marc Angenot part de l'idée que la persuasion est un phénomène rare voire, exceptionnel. Une preuve en est, selon lui, que les grands débats philosophiques et les grandes questions de société semblent destinés à se poursuivre sans fin, génération après génération. À partir de cette hypothèse d'une persuasion qui ne se produirait que rarement, voire jamais, Angenot en vient à mettre en cause l'intérêt même d'une discipline rhétorique : « Qu'est-ce qu'un savoir qui pose pour critère de sa définition un résultat qu'il sait ne pouvoir guère obtenir, c'est-à-dire un savoir qui doit en constater l'échec, la non réalisation dans les circonstances ordinaires de la vie ? » (Angenot, 2008, p. 7-8). Partant, Angenot a consacré son enquête aux échecs de l'argumentation. Cette enquête le conduit à mettre en cause l'idée d'une universalité de la raison. En effet, les échecs de l'argumentation pourraient révéler selon lui des « discordances de logiques », des « coupures cognitives » entre des familles d'esprits divergentes (2008, p. 15-20). Les positions de White et d'Angenot se caractérisent par un même rapport entre (1) un scepticisme sur la persuasion et (2) la mise en cause de l'universalité de la raison humaine.

2 Rappelons, une nouvelle fois, que dans une approche généalogique de la rationalité (Danblon, 2002) la persuasion est un processus plus archaïque, plus spontané et moins conscient que la critique. Cela pourrait contribuer à expliquer qu'Angenot en soit venu à considérer la persuasion comme un phénomène marginal, voire, inexistant.

3 Je tiens, cependant, à distinguer la critique que j'adresse à Angenot de celle que j'adresse à White. En effet, dans les dernières pages de son livre, Angenot en vient à proposer une conception de la rationalité qui est très proche du rationalisme critique : « Je vois un mérite inhérent à ce que Hans Albert appelle la pensée critique qui est simplement une pensée, non pas prétendue capable de se fonder elle-même, non pas de se trouver un point d'appui hors du monde, mais une pensée capable de se mettre en cause elle-même et, en ce sens, ayant renoncé au définitif, capable de *progresser.* » (Angenot, 2008, p. 425). Angenot adhère donc ici à une conception de la critique qui permettrait le progrès : une critique qui verrait une marge de progrès dans la conscience de la perfectibilité des théories. Or, c'est mon hypothèse, soutenir une telle conception de la critique suppose d'accorder autant de crédit à notre capacité persuasive qu'à notre capacité critique.

C'est sans doute dans un article intitulé « The Politics of Historical Interpretation » (1982) que White a poussé le plus loin son idée d'une absence de critère pour préférer une théorie historique à une autre. L'argument par lequel White justifie généralement l'impossibilité de départager les différentes théories historiques réside dans le fait que les documents historiques ne sont pas contraignants pour l'interprétation :

> Nous devons faire face au fait que, pour ce qui est des documents historiques [*historical record*], il n'y a aucun fondement, dans les documents eux-mêmes, pour préférer une manière de construire leur sens qu'une autre. (White, 1982, p. 130).

Partant, White va s'intéresser à un sujet particulièrement délicat, l'Holocauste. Et il va chercher à montrer le caractère vain de la tentative de Vidal-Naquet de réfuter les interprétations révisionnistes (1982, p. 130-137). Son jeu consiste à affirmer, d'un côté, que les faits bruts permettent d'attester l'existence de l'Holocauste et, d'un autre côté, à affirmer que dès lors qu'on entre dans le domaine de l'interprétation des événements, il n'existe aucun critère qui permettrait de les départager. Ce faisant, il peut donc maintenir son scepticisme sur l'existence d'une science historique tout en s'immunisant contre une accusation de négationnisme. Cela n'a pas empêché certains auteurs (Moses, 2005 ; Ginzburg, 2010, p. 305-334) de trouver le propos de White suspect. À partir de sa volonté de se justifier, dans un de ses écrits tardifs, je pointerai les failles de son argumentation :

> Les révisionnistes jouent le jeu scientifique que les historiens professionnels prétendent jouer ; ils appuient sur des preuves d'un type objectif et scientifique leurs interprétations de la manière dont les fours crématoires étaient utilisés. Les historiens qui essaient de les rejoindre sur ce terrain donnent trop d'honneur aux révisionnistes ; ils les traitent comme s'ils étaient engagés dans la même entreprise qu'eux-mêmes, au lieu de les traiter avec le mépris et la dérision qu'ils méritent. L'idée que l'Holocauste ne s'est jamais produit est simplement absurde. Nous avons plus de preuves qu'il n'en faut pour contraindre la croyance qu'il s'est produit. Le problème que soulève l'Holocauste, comme je l'ai déjà dit, est sa signification, son sens, sa pertinence pour nous, pour aujourd'hui et pour la future génération. (White, 2005, p. 337).

Ces propos d'Hayden White permettent de souligner l'intérêt du modèle d'analyse humaniste pour l'évaluation des usages des preuves

extra-techniques. Il permet de pointer que ce que nie White, dans ce passage, est précisément le travail rhétorique nécessaire à utiliser les faits bruts comme preuve. Ainsi, l'argument de White, pour disqualifier les tentatives de réfuter les thèses révisionnistes, consiste à dire que des faits bruts existent, quelque part, en quantité suffisante, pour prouver l'existence de l'Holocauste. Grâce à l'existence même de ces faits bruts, indépendamment d'un discours historique, l'Holocauste serait une évidence. Avec cet argument, White peut se défendre de soutenir les thèses révisionnistes tout en maintenant sa théorie d'une impossibilité de départager différents points de vue sur l'histoire. En effet, le propos de White se caractérise par une distinction radicale entre une réalité brute et une réalité du discours. Il y aurait, d'un côté, une réalité historique, évidente et non argumentable et, d'un autre côté, un monde du discours sans rapports démontrables avec la réalité historique.

Or, l'existence de faits bruts, indépendamment d'un discours persuasif, ne prouve rien : les faits ne sont pas des preuves. Et, dans cet extrait, White signale son refus d'utiliser des faits bruts comme des preuves extra-techniques. En effet, dire que « nous avons plus de preuves qu'il ne faut » pour attester de l'existence de l'Holocauste est une chose. Faire le choix de construire et de formuler des preuves dans l'espace public en est une autre. En l'occurrence, si l'on porte un regard d'orateur sur l'œuvre d'Hayden White, cet auteur a, au cours de sa carrière, utilisé toutes les forces de l'éloquence pour diffuser un scepticisme sur la possibilité d'une vérité historique. Un tel choix rhétorique est, pour le moins, douteux au plan éthique.

CONCLUSION

Exercice, conscience, confiance

> Nous ne faisons pas qu'utiliser notre intelligence, comme le font fort bien les animaux, nous l'exerçons.
> François SIGAUT

Dans ces pages, j'ai proposé une méthode pour évaluer les preuves dans le domaine des choses humaines et je l'ai appliquée au discours historique. Ce faisant, j'ai défendu l'hypothèse qu'un regard rhétorique bien exercé pouvait participer de la rationalité des choix d'un orateur, qu'il s'agisse de construire des preuves ou d'évaluer celles d'autrui. Pour les analyses, je me suis appuyé sur un critère humaniste de rationalité. C'est la nature de ce critère que je vais préciser pour conclure.

CONSCIENCE ROMANTIQUE ET RATIONALITÉ RHÉTORIQUE

J'ai mis en exergue de la présentation de mon modèle les propos d'un auteur romantique, Alfred de Vigny. La raison en est que la perspective humaniste, adoptée ici, repose sur une conception de la conscience qui, héritée de l'Antiquité, fut redécouverte par le Romantisme. Le philosophe Georges Gusdorf présentait la pensée romantique comme une réaction à la Révolution Française (2011a [1984], p. 49-59). La pensée romantique s'opposerait autant à la volonté d'Ancien Régime de fonder l'ordre politique sur des principes divins qu'à la tentative révolutionnaire d'administrer les affaires humaines par un rationalisme désincarné.

Comme le notait Gusdorf, à propos de la désillusion des acteurs de la Révolution Française :

> La réalité semble se dérober aux prises de l'intellect ; les révolutionnaires au cœur pur découvrent un peu partout l'opiniâtre résistance du Mal, qui exaspère leur fanatisme du Bien. Au lieu de l'apothéose de la Raison, la France a vécu la Terreur, apothéose de la passion fratricide. (Gusdorf, 2011a, p. 51).

Face aux dérives de la Raison révolutionnaire, le Romantisme apparaît comme la révolte d'une conscience plus humaine, plus incarnée. Cette conscience romantique, contrairement au *cogito* cartésien, n'est pas une table rase, elle émerge des interactions entre le corps et son environnement : « Si le *cogito* de Descartes évoque l'éclair jailli dans le vide, le *cogito* romantique serait la plante naissant d'un terroir dont elle est solidaire. » (Gusdorf, 2011a, p. 354). Nous n'accédons pas à une telle conscience par un acte d'abstraction mais par une plongée intérieure : « la conscience humaine vient à un monde déjà là ; la *prise* de conscience est *reprise* d'un préalable antérieur de la pensée, et dont la pensée éclaire confusément certains aspects. » (Gusdorf, 2011a, p. 354). La conscience romantique serait donc une redécouverte du touché intérieur de l'Antiquité, une faculté de sentir que l'on sent (Heller-Roazen, 2011). Mais, plus généralement, Gusdorf qualifie de romantique toute opposition aux conceptions de la rationalité qui n'accordent pas à l'homme la place qu'il mérite :

> L'homme romantique n'est pas mort. Sa présence hante les confins de notre culture, mauvaise conscience persistante, opposée aux déterminismes accablants de la civilisation industrielle et technique, et de la société de masse. Toute objection de conscience au nom de la subjectivité vécue contre les empiétements de l'extériorité, au nom de l'imagination contre la raison mécanisée, procède de la source du romantisme éternel. (Gusdorf, 2011b, p. 358).

Il reste que, l'homme romantique est solitaire. Il perçoit l'indigence du réductionnisme de la science de son temps, mais il réserve ses jugements à un petit cercle d'initiés : ceux qui comprendront ses vers, ceux qui saisiront sa sensibilité. Le romantisme peut ainsi mener à l'irrationalisme, s'il reste au stade de révolte contre la *doxa*, au nom d'une vérité des sens réputée plus authentique, mais ineffable. La rationalité sera alors perçue comme une altération par rapport à une forme

d'harmonie sensuelle entre l'homme et son environnement (Frankel, 1973)[1]. Or, une telle forme d'irrationalisme n'est que l'autre face du rationalisme étroit. Il s'agit toujours d'opposer la raison aux émotions, que ce soit pour glorifier une vérité des sens ou pour asseoir un idéal de jugement sans *pathos*.

En guise d'alternative, j'ai proposé, à la suite de Perelman et de Danblon, d'aborder l'auditoire universel comme un critère humaniste de rationalité. Selon ce critère, c'est bien un sentiment, une intuition éthique, qui est à la base du jugement rationnel. L'application mécanique d'une norme réputée rationnelle peut, dans certains cas, heurter quelque chose de plus profond en nous. Il s'agit alors, pour reprendre les mots de Vigny, de « descend[re] dans [notre] conscience pour juger les actions douteuses à l'esprit ». Mais le sentiment éthique que l'on pourra éprouver n'est qu'un premier mouvement vers le jugement rationnel. Ce sentiment devra encore être formulé et justifié devant un auditoire réel. Une compétence rhétorique bien exercée devient alors l'auxiliaire de la rationalité dans la production et l'évaluation des preuves. À cette fin, j'ai proposé une méthode destinée à exercer notre regard rhétorique, au service de la critique. Cette méthode repose sur une pratique consciente du changement de point de vue : il s'agit, dans l'évaluation des preuves, de prendre en compte le regard de l'artisan, de l'orateur et de l'auditoire. Précisons à présent dans quelle mesure l'exercice de ces différents points de vue participe de la rationalité des choix rhétoriques.

---

1 Voici comment Frankel formulait sa critique de l'irrationalisme : « [Dans la perspective irrationaliste] tous les problèmes humains, qu'ils soient cognitifs, sentimentaux ou sociaux sont réductibles à une perte d'harmonie – l'harmonie entre l'homme et son environnement, entre sa tête et son cœur, entre ses idées et ses instincts. Dès lors, plus que des assertions sur la nature de l'homme et l'univers, l'irrationalisme offre une image de la vie bonne. Une vie débarrassée des inconforts et des désagréments – une vie libérée, grâce à l'extase passionnée ou à la contemplation ravie – des vexations du temps, des déboires des décisions, et des risques de la faillibilité ». (Frankel, 1973, p. 928).

EXERCER L'EMPATHIE

Dans leur *Traité*, Perelman et Olbrechts-Tyteca affirmaient que l'auditoire universel est « constitué par chacun à partir de ce qu'il sait de ses semblables, de manière à transcender les quelques oppositions dont il a conscience. » (2008 [1958], p. 43). Si nous assumons pleinement que l'homme est la mesure de toute chose, le bon sens devrait en effet nous conduire à prendre en compte les opinions, le caractère, la sensibilité de ceux qui évalueront nos découvertes et nos jugements. Pour ce faire, nous disposons d'une faculté de nous mettre à la place de l'autre : l'empathie. Comment dès lors comprendre que ceux-là même qui réfléchissent à la rationalité des arguments aient autant négligé le lien qui apparaît ici entre progrès de la rationalité et exercice de l'empathie[1] ?

Notons, pour commencer, qu'une objection à l'utilité de l'empathie pourrait consister à pointer le caractère irrémédiablement subjectif de toute expérience. Ainsi, nous pourrions nous accorder sur des descriptions scientifiques des phénomènes mais notre expérience de ces phénomènes serait unique et intransmissible. C'est notamment la position défendue par le philosophe Thomas Nagel. Dans sa célèbre expérience de pensée, « What is it Like to be a Bat ? » (1974), il faisait de la faiblesse de nos tentatives de nous représenter le point de vue d'autrui un argument en faveur d'un dualisme qui oppose, d'une part, une réalité physique objective et, d'autre part, l'expérience humaine et subjective de la réalité[2].

1 Pour une approche rhétorique de l'empathie, voir mes travaux dans le cadre du projet de recherche « Exercer l'empathie : rhétoriques du point de vue d'autrui » (Fondation Wiener-Anspach).

2 Ainsi, selon Nagel, nous pouvons disposer de descriptions scientifiques de l'écholocalisation chez les chauves-souris mais nous ne pourrons jamais en faire l'expérience. Ce constat vaudrait également pour le partage des expériences humaines. Nous pouvons décrire notre expérience d'un phénomène, en des termes aussi objectifs que possible, mais nous ne pourrons jamais partager un même point de vue sur une même expérience (1974, p. 442). Notons que le philosophe en vient à conclure que toute tentative de réduire la conscience à un phénomène physique est condamnée à occulter la dimension subjective de l'expérience. En guise d'alternative, Nagel conçoit sa tâche de philosophe dans la description objective de cette dimension subjective de l'expérience. Cela suppose, selon lui, que l'on s'affranchisse de l'empathie et de l'imagination. En cela, il offre une belle illustration des impasses d'une philosophie qui n'accorderait pas la place qu'elle mérite à la rationalité discursive dans ce qu'elle a de perfectible.

Or, précisément, l'empathie n'est possible et utile que dans la mesure où nous ne pouvons pas, littéralement, devenir l'autre[1]. Mais cela ne doit pas nous empêcher de penser que nos représentations des points de vue d'autrui puissent gagner en précision, à mesure que nous nous habituons à fréquenter l'altérité. À l'aune d'un étalon qui ne serait pas absolu, mais perfectible, il devient possible d'être plus confiant sur le partage de l'expérience.

Il reste que l'on pourrait également être sceptique sur l'idée que l'expérience de l'altérité puisse contribuer à la rationalité de nos arguments. En particulier, comme nous l'avons vu, l'analyse des *désaccords profonds* et des *dialogues de sourds* conduisait Robert Fogelin (1985) et Marc Angenot (2008) au constat pessimiste d'une absence d'universalité de la rationalité. S'il existe effectivement des « coupures cognitives », certaines opinions seront toujours vouées à l'échec face à certains auditoires. Je pense, pour ma part, que le pessimisme de nos auteurs tient au fait que leur conception de la rationalité est, si l'on peut dire, mal étalonnée. Il y a, en effet, tout lieu d'être pessimiste si nous nous fixons comme objectif d'établir un critère qui garantirait la rationalité d'un argument en tout temps et en tout lieu. En outre, le produit d'une telle enquête, menée loin du corps et du monde, est un idéal qui nous culpabilise sur ce que nous sommes : des règles de logique qui n'ont rien à voir avec la manière dont nous raisonnons, des règles de conduite qui n'ont rien à voir avec la manière dont nous discutons. Notons d'ailleurs que, sur ce point, Richard Sennett distinguait deux types d'« outils spéculaires », c'est-à-dire des instruments qui nous invitent à réfléchir sur ce que nous sommes : le répliquant et le robot (2010, p. 119). Le répliquant nous reflète en nous imitant. Le robot, en revanche, est un agrandissement de nous-mêmes, il accomplit ce dont nous sommes incapables. Comme le

1 Selon Jean Decety (2004), ce n'est que dans la mesure où nous dissocions, dans la simulation des états mentaux d'autrui, notre point de vue et celui de l'autre, que nous pouvons avoir de l'empathie. Ainsi, un dysfonctionnement de l'empathie peut autant provenir d'une difficulté à ressentir les états mentaux d'autrui (comme c'est le cas chez les psychopathes ou « personnalités anti-sociales ») que d'un trouble de la dissociation entre soi-même et l'autre (2004, p. 85-86). Sur ce point, Gérard Jorland invitait d'ailleurs à distinguer l'empathie de la sympathie : « L'empathie consiste à se mettre à la place de l'autre sans nécessairement éprouver ses émotions, comme lorsque nous anticipons les réactions de quelqu'un ; la sympathie consiste inversement à éprouver les émotions de l'autre sans se mettre nécessairement à sa place, c'est une contagion des émotions dont le fou rire peut être considéré comme typique ». (2004, p. 21-22).

note Sennett, le robot nous a, le plus souvent « inculqué cette histoire négative et menaçante des limites de l'homme » (2010, p. 123). L'essor de la robotique est allé de pair avec une extension des domaines dans lesquels on peut se passer de l'homme. Mais pour ce qui est des décisions, quant à la vie bonne, il faut espérer que la raison humaine soit encore le meilleur guide. Au regard de l'enjeu que constitue le progrès de la rationalité, il est inconvenant de juger l'homme à l'aune de ce qu'il ne peut devenir.

Une perspective plus optimiste consiste à envisager que notre expérience de l'argumentation puisse améliorer notre capacité à identifier ce qu'il est rationnel de dire ou d'écrire dans une situation donnée. Dès lors, le désaccord peut cesser d'être perçu comme une faille dans l'universalité de la raison. Il devient une opportunité d'enrichir notre conception de l'auditoire universel. Mais cela suppose, encore une fois, de considérer que l'enjeu n'est pas de déterminer si nos arguments pourraient satisfaire un auditoire idéal ou un être parfait. L'enjeu est plutôt d'évaluer si nos stratégies rhétoriques sont adaptées lorsque nous *tentons* de nous adresser à l'auditoire universel. Les auteurs du *Traité*, dans un article de 1958, sont d'ailleurs tout à fait explicites sur ce point :

> Nous sommes obligés, si nous ne voulons pas nous leurrer, de reconnaître que cet auditoire universel est situé, que c'est une extrapolation de ce que nous savons à un moment donné, qu'il transcende peut-être les quelques divergences dont nous avons conscience, mais que nous n'avons aucune garantie que nous les avons surmontées toutes. Notre effort et notre bonne volonté à cet égard sont le seul élément de rationalité que nous puissions saisir. (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1989 [1958], p. 465).

Une dernière objection peut alors provenir de la distinction qu'opère l'approche pragma-dialectique de l'argumentation entre, d'une part, la question de l'acceptabilité intersubjective des arguments et, d'autre part, la question de leur rationalité. Dans cette perspective, si nous essayons de nous mettre à la place de l'autre, nous pouvons, au mieux, favoriser l'acceptabilité d'un argument, ce qui serait autre chose que de travailler à sa rationalité. Mais est-ce bien sérieux ? Allons-nous, encore longtemps, nous bercer d'illusions normatives et jouer à définir les critères d'un discours qui soit acceptable, comme le souhaitait Platon, pour un auditoire des dieux ? Allons-nous, encore longtemps, prétendre décrire, et non évaluer, par peur que nos jugements soient perçus comme subjectifs ? Pour ma part, je me suis prononcé sur la rationalité de choix

rhétoriques. Pour ce faire, j'ai essayé de me mettre dans la situation de l'historien inventant ses preuves et dans la situation de l'auditoire recevant son discours. C'était là une condition pour espérer identifier des critères de rationalité qui soient pertinents en réalité et non seulement à l'aune d'un idéal de discussion critique. Et c'est précisément dans la mesure où notre faculté d'empathie est perfectible que les résultats de mes analyses sont réfutables. Le critère n'est donc pas d'ordre logique. Il est de l'ordre de l'expérience acquise.

Ainsi, l'adhésion à un critère humaniste de rationalité suppose de faire le deuil des idéaux d'une connaissance objective et d'une rationalité transcendante. Mais, à l'heure où la thèse de l'exception humaine vacille (Schaeffer, 2007), un idéal désincarné de rationalité cesse d'avoir pour lui le bénéfice du doute. Dans le même temps, nous disposons de descriptions de plus en plus précises de la manière dont nous prenons conscience, dont nous raisonnons et dont nous décidons. Avec un outil adapté, comme l'est le modèle humaniste, la conscience de la réalité de notre condition humaine permet enfin de nourrir une confiance en notre perfectibilité.

POUR UN HUMANISME RÉALISTE

Dans son *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique* (1784), Emmanuel Kant pointait la différence de fortune entre l'homme et l'animal. Les animaux, dotés par la nature des attributs nécessaires à leur survie, pourraient se fier à leur instinct. L'être humain devrait, au contraire, aller « largement au-delà de lui-même » car la nature n'avait « rien fait du tout pour qu'il vive bien ». Ainsi, écrivait Kant :

> L'invention des moyens de se nourrir, de s'abriter, d'assurer sa sécurité et sa défense (pour lesquelles la nature ne lui a donné ni les cornes du taureau, ni les griffes du lion, ni les crocs du chien, mais seulement les mains), tous les divertissements, qui peuvent rendre la vie agréable, même son intelligence et sa prudence et même la bonté de la volonté, tout cela devait entièrement être son propre ouvrage. (Kant *Hist. Univ.*, troisième proposition, VIII, 20)[1]

1 Cet extrait provient d'une édition électronique, réalisée à partir de la traduction de Philippe Folliot (2002).

Pour tirer de lui-même ce qui va au-delà de son « agencement mécanique », l'homme aurait été doté par la nature de la raison. Par l'usage de cette raison, l'homme peut travailler à sa perfectibilité et, en particulier, faire de sa main un outil au service des ouvrages les plus divers[1].

Richard Sennett, dans *Ce que sait la main*, nous racontait une histoire sensiblement différente : celle d'un « dialogue évolutionniste entre la main et le cerveau » (2010, p. 208). Plus encore, Sennett affirmait que « toutes les compétences, même les plus abstraites, sont au départ des pratiques physiques » (2010, p. 21). La rationalité ne nous a pas été donnée, elle a émergé. Dans ce vaste débat sur la nature et l'origine de l'intelligence humaine, l'anthropologue François Sigaut défendait une hypothèse originale : « C'est en devenant une source de plaisir que l'exercice de l'intelligence a pu devenir une activité autonome » (2012, p. 128). Ce qui nous distingue de l'animal n'est alors pas que nous possédons l'intelligence, mais que nous l'exerçons (2012, p. 155) parce que cela nous procure du plaisir. Et ce plaisir provient de la reconnaissance, par nos semblables, de la valeur de nos découvertes : « Il n'y a pas d'expérience solitaire, il n'y a d'expérience que partagée avec autrui, et ce partage crée une nouvelle sorte de lien social. Ne serait-ce pas dans cette création d'un nouveau lien que résiderait l'avantage sélectif du plaisir de la réussite ? » (Sigaut, 2012, p. 143-144).

Dans cette perspective, c'est un réalisme, sur les conditions dans lesquelles l'être humain peut exercer son intelligence, qui semble devoir nous conduire vers un critère humaniste de rationalité. C'est, en effet, bien la communauté argumentative qui offre la matière dans laquelle notre rationalité se développe, se façonne et s'entretient. C'est la position que défendait Perelman, lorsqu'il affirmait que la quête du rationnel supposait que l'on s'efforce « de maintenir vivante la communauté de ceux que préoccupent les valeurs spirituelles » (Perelman, 1989 [1950], p. 311). Mais, bien avant lui, Aristote, dans son Éthique à Nicomaque, plaçait l'amitié au fondement même de l'ordre politique (*E.N.*, VIII, 1155 a). Et pour cause : sans amitié, sans bienveillance, quel intérêt

1 C'est, d'ailleurs, la position d'Aristote, dont la thèse est ici finaliste : « Anaxagore dit ainsi que c'est du fait qu'il a des mains que l'être humain est le plus intelligent des animaux, alors qu'il est rationnel que ce soit du fait qu'il est le plus intelligent qu'il soit pourvu de mains. Les mains, en effet, sont un instrument, et la nature, comme quelqu'un d'intelligent, distribue toujours chaque instrument à celui qui est capable de s'en servir. » (*Part. Anim.*, VI, 10, 687 b).

peut-on trouver à l'échange argumentatif, au-delà d'un bref sentiment de victoire, si nous avons le dernier mot ? Si l'on méprise les vertus de l'*ethos* aristotélicien, c'est la rationalité que l'on menace. Mais, plus généralement, l'exercice de la rhétorique pourrait permettre, selon les termes de Perelman et Olbrechts-Tyteca, « de développer dans l'homme la conscience des techniques intellectuelles dont se servent tous ceux qui élaborent sa culture » (1989 [1950], p. 103).

Exercice, conscience, confiance. Concluons sur le dernier terme de ce triptyque. En exerçant différents points de vue sur une question, nous percevrons peut-être l'ouverture du monde, et sa vérité la plus stimulante : défendre une opinion est un acte de liberté. Imaginons, un instant, que nous arrivions à associer, dès les premiers échelons de l'éducation, le plaisir de la réussite et le goût du défi, à cette activité humaine qu'est l'argumentation. Dès lors, au cœur même d'un désaccord profond, nous verrons peut-être en l'autre, non pas un ennemi, qu'il faudrait supprimer, mais un autre orateur, que l'on pourra au moins respecter, pour l'audace de ses opinions. Cette perspective humaniste est trop longtemps restée une évidence, faute d'une méthode pour être exercée. Si l'exercice de la rhétorique en vient à se démocratiser, nous développerons, peut-être, une confiance plus solide en notre humanité.

BIBLIOGRAPHIE

AÉLIUS, Théon, *Progymnasmata*, Paris, Les Belles Lettres, (trad. Michel Patillon, 1997).

ALBERT, Luce et NICOLAS, Loïc, (éd.), 2010, *Polémique et rhétorique*, Bruxelles, De Boeck.

AMOSSY, Ruth (éd.), 1999, *Images de soi dans le discours. La construction de l'*ethos, Lausanne, Delachaux et Niestlé.

AMOSSY, Ruth, 2010, *La Présentation de soi.* Ethos *et identité verbale*, Paris, PUF.

AMOSSY, Ruth et BURGER, Marcel, (éd.), 2011, *Semen*, n° 31, « Polémiques médiatiques et journalistiques. Le discours polémique en question(s) », Presses universitaires de Franche-Comté.

ANGENOT, Marc, 2008, *Dialogues de sourds. Traité de rhétorique antilogique*, Paris, Fayard.

ANSCOMBRE, Jean-Claude et DUCROT, Oswald, 1983, *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Pierre Mardaga.

ANSCOMBRE, Jean-Claude, 2012, « Des *topoï* aux stéréotypes : sémantique et rhétorique », dans Manuel Maria Carrilho, *La Rhétorique*, Paris, CNRS Éditions, p. 55-81.

ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, (trad. Richard Bodéüs, Paris, GF Flammarion.

ARISTOTE, *De l'âme*, (trad. Pierre Thillet), Paris, Gallimard.

ARISTOTE, *Les Parties des animaux*, (trad. Pierre Pellegrin), Paris, GF Flammarion.

ARISTOTE, *Les Réfutations sophistiques (Organon VI)*, (Trad. : Jules Tricot), Paris, Librairie Philosophique J. Vrin.

ARISTOTE, *Les seconds analytiques (Organon IV)*, (Trad. : Jules Tricot, Paris), Librairie Philosophique J. Vrin.

ARISTOTE, *Rhétorique*, (trad. livres I et II, Médéric Dufour, livre III, Médéric Dufour et André Wartelle), Paris, Belles Lettres.

ARISTOTE, *Topiques*, (trad. Jacques Brunschwig), Paris, Les Belles Lettres.

ARTIÈRES, Philippe, FARGE, Arlette et LABORIE, Pierre, 2002, « Témoignage et récit historique », *Sociétés et représentations*, n° 1, p. 199-206.

ATKINSON, Katie, BENCH-CAPON, Trevor et MCBURNEY, Peter, 2004, « Justifying Practical Reasoning » dans *Proceedings of the Fourth International Workshop on Computational Models of Natural Argument*, p. 87-90.

AUBENQUE, Pierre, 1963, *La Prudence chez Aristote*, Paris, PUF.

BARROTTA, Pierluigi et DASCAL, Marcelo, éd., 2005, *Controversies and subjectivity*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company.

BARTHES, Roland, 1968, « L'effet de réel », *Communications*, n° 11, p. 84-89.

BARTHES, Roland, 1984, « Le discours de l'histoire » dans Roland Barthes, *Le Bruissement de la langue. Essais critiques IV*, Paris, Seuil, p. 163-177.

BAYART, Jean-François, 2009, « En finir avec les études postcoloniales », *Le Débat*, n° 154, p. 119-140.

BAYLY, Christopher, 2007 [2004], *La Naissance du monde moderne*, Paris, Les éditions de l'atelier.

BENOIT, William, L., 1987, « On Aristotle's Example », *Philosophy & Rhetoric*, vol. 20, n° 4, p. 261-267.

BERMAN, Harold J., 1994, « The Origins of Historical Jurisprudence : Coke, Selden, Hale », *Yale Law Journal*, vol. 103, n° 7, p. 1651-1738.

BERTHOZ, Alain et JORLAND, Gérard (dirs.), 2004, *L'Empathie*, Paris, Odile Jacob.

BLOCH, Marc, 1949 [1941], *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, cahier des *Annales* n° 3, Paris, Librairie Armand Colin.

BLOCH, Marc, 1950 [1914], « Critique historique et critique du témoignage », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 5e année, n° 1, p. 1-8.

BOULAY, Bérenger, 2010, « Effets de présence et effets de vérité dans l'historiographie », *Littérature*, n° 59, p. 20-38.

BOURDIEU, Pierre, dir., 1993, *La Misère du monde*, Paris, Seuil.

BRAET, Antoine C., 1992, « Ethos, pathos and logos in Aristotle's Rhetoric : A re-examination », *Argumentation*, vol. 6, n° 3, p. 307-320.

BRAUDEL, Fernand, 1958, « Histoire et sciences sociales : la longue durée », *Annales ESC*, vol. 13, n° 4, p. 725-753.

BRENNAN, Thomas, 1996, « Arlette Farge, Fragile Lives : Violence, Power and Solidarity in Eighteenth-Century Paris », *Law and History Review*, vol. 14, n° 1, p. 198-201.

BRUNER, Jerome, 1991, « The Narrative Construction of Reality », *Critical Inquiry*, vol. 18, n° 1, p. 1-21.

BRUNER, Jerome, 2005, *Pourquoi nous racontons-nous des histoires ? Le récit au fondement de la culture et de l'identité individuelle*, Paris, Pocket.

BRUNSCHWIG, Jacques, 1996, « Aristotle's Rhetoric as a "Counterpart" to Dialectic », dans Amélie Rorty (éd.), *Essays on Aristotle's Rhetoric*, Berkeley, University of California Press, p. 34-55.

BURNYEAT, Myles, 1996, « Enthymeme : Aristotle on the Rationality of Rhetoric » dans Amélie Rorty (éd.), *Essays on Aristotle's Rhetoric*, Berkeley : University of California Press, p. 88-115.

CALAME, Claude, 2010, « Entre vraisemblable, nécessité et poétique de la vue : l'historiographie grecque classique », *Texto !*, vol. 15, n° 3.

CASSIN, Barbara, 1997, « Procédures sophistiques pour construire l'évidence », dans Carlos Lévy et Laurent Pernot, dirs., *Dire l'évidence*, Paris, L'Harmattan, p. 15-29.

CHRISTENSEN, David, 2007, « Epistemology of Disagreement : The Good News », *The Philosophical Review*, vol. 116, n° 2, p. 187-217.

CLEEREMANS, Axel, 2011, « The Radical Plasticity Thesis : How the Brain Learns to be Conscious », *Frontiers in psychology*, vol. 2, p. 1-12.

COFFMAN, D'Maris, 2010, « The Ascent of Money : a Financial History of the World », *The Historical Journal*, vol. 53, n° 1, p. 239-241.

CORNILLIAT, François et LOCKWOOD, Richard, 2000, Ethos *et* pathos. *Le statut du sujet rhétorique*, Paris, Honoré Champion.

CRAIG, Lee, A., 2011, « The Ascent of Niall : A Review of Ferguson's Ascent of Money. », *Historical Methods : A Journal of Quantitative and Interdisciplinary History*, vol. 44, n° 4, p. 185-189.

DAMASIO, Antonio, 2006 [1994], *Descartes' Error*, London, Vintage Books.

DAMASIO, Antonio, 1999, *Le Sentiment même de soi*, Paris, Odile Jacob.

DANBLON, Emmanuelle, 2001, « La rationalité du discours épidictique », dans Marc Dominicy et Madeleine Frédéric, (éd.), *La Mise en scène des valeurs. La rhétorique de l'éloge et du blâme*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.

DANBLON, Emmanuelle, 2002, *Rhétorique et rationalité. Essai sur l'émergence de la critique et de la persuasion*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles.

DANBLON, Emmanuelle, 2004a, « Le témoignage : vérité ou évidence ? », dans Jean-Philippe Schreiber (éd.), *Prosopopées*, « Sources Audiovisuelles en Histoire Contemporaine », Université Libre de Bruxelles, p. 53-66.

DANBLON, Emmanuelle, 2004b, « L'exemple rhétorique : l'usage de la fiction en argumentation », dans Ruth Amossy et Dominique Maingueneau, (éd.), *Apport de l'analyse du discours*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, p. 187-198.

DANBLON, Emmanuelle, 2005, *La Fonction persuasive. Anthropologie du discours rhétorique : origines et actualités*, Paris, Armand Colin.

DANBLON, Emmanuelle, 2006, « La construction de l'autorité en rhétorique », *Semen*, n° 21.

DANBLON, Emmanuelle, 2007, « Stratégies de la rationalité discursive face à la représentation de l'extrême », *Tangence*, n° 83, p. 45-68.

DANBLON, Emmanuelle, 2008, « Fonctions éthiques et discursives de la narration », dans Marie-Geneviève Pinsart (éd.), *De la philosophie à la bioéthique*, p. 35-50.

DANBLON, Emmanuelle, 2009, « Sur le paradoxe de la preuve en rhétorique », *Communications*, n° 84, p. 9-21.

DANBLON, Emmanuelle, 2010a, « La rhétorique : art de la preuve ou art de la persuasion ? », *Revue de métaphysique et de morale*, n° 66, p. 213-231.

DANBLON, Emmanuelle, 2010b, « Une rhétorique de l'aveu. Effets d'évidence et effets de sens », dans Béatrice Fleury (éd.), *Témoigner entre Histoire et Mémoire*, n° 107, p. 15-27.

DANBLON, Emmanuelle et LOÏC, Nicolas, (éd.), 2010, *Les Rhétoriques de la conspiration*, Paris, CNRS Éditions.

DANBLON, Emmanuelle, 2012a, « La rhétorique ou l'art de pratiquer l'humanité », *Semen*, n° 34.

DANBLON, Emmanuelle, 2012b, « Aristote dit-il encore quelque chose au XXIe siècle ? » *Questions de communication*, n° 21, p. 25-36.

DANBLON, Emmanuelle, 2013a, *L'Homme rhétorique : Culture, raison, action*, Paris, Cerf.

DANBLON, Emmanuelle, 2013b, « Retorica e disaccordo », propos recueillis par Salvatore Di Piazza, *Rivista Italiana di Filosofia del Linguaggio*, vol. 6, n° 3, p. 161-166.

DANZIGER, Shai, LEVAV, Jonathan, et AVNAIM-PESSO, Liora, 2011, « Extraneous factors in judicial decisions », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 108, n° 17, p. 6889-6892.

DASCAL, Marcelo, 1998, « Types of Polemics and Types of Polemical Moves », [En ligne : http://www.tau.ac.il/humanities/philos/dascal/papers/pregue.htm consulté le 21-11-2014].

DASCAL, Marcelo, 1999, « L'*ethos* dans l'argumentation : une approche pragma-rhétorique », Ruth Amossy (éd.), *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.

DASCAL, Marcelo et GROSS, Alan, 1999, « The Marriage of Pragmatics and Rhetoric », *Philosophy & Rhetoric*, vol. 32, n° 2, p. 107-130.Decety, Jean, 2004, « L'empathie est-elle une simulation mentale de la subjectivité d'autrui ? », dans Alain Berthoz et Gérard Jorland, dirs., *L'Empathie*, Paris, Odile Jacob, p. 53-88.

DAVIDSON, Donald, 2005, *Truth, Language, and History: Philosophical Essays*, Oxford, Oxford University Press.

DE PATER, W. A., 1965, *Les Topiques d'Aristote et la dialectique platonicienne, Méthodologie de la définition*, Fribourg, Editions St. Paul.

DESCARTES, René, 1637, *Discours de la méthode*, Paris, Flammarion (2000 : présentation et dossier par Laurence Renault).

DESSALLES, Jean-Louis, 2008, *La Pertinence et ses origines cognitives*, Paris, Lavoisier.

DETIENNE, Marcel, 1967, *Les Maîtres de vérité dans la Grèce archaïque*, Paris, François Maspero.

DETIENNE, Marcel et VERNANT, Jean-Pierre, 1974, *Les Ruses de l'intelligence, La* mètis *des Grecs*, Paris, Flammarion.

DI PIAZZA, Salvatore, 2011, *Congetture e approssimazioni, Forme del sapere in Aristotele*, Milan, Mimesis.

DOMINICY, Marc, et MADELEINE, Frédéric, (éd.), 2001, *La Mise en scène des valeurs. La rhétorique de l'éloge et du blâme*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.

DOMINICY, Marc, 2001, « L'épidictique et la théorie de la décision », dans Marc Dominicy et Madeleine Frédérique, (éd.), 2001, *La mise en scène des valeurs. La rhétorique de l'éloge et du blâme*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, p. 49-78.

DOMINICY, Marc, 2008, « Epideictic rhetoric and the representation of human decision and choice », *Meaning, Intentions, and Argumentation*, p. 179-207.

DOMINICY, Marc, 2011, *Poétique de l'évocation*, Paris, Classiques Garnier.

DOURY, Marianne, 1997, *Le Débat immobile: l'argumentation dans le débat médiatique sur les parasciences*, Paris, Editions Kimé.

DOURY, Marianne, 2003, « L'évaluation des arguments dans les discours ordinaires », *Langage et société*, vol. 105, n° 3, p. 9-37.

DOURY, Marianne, 2004, « La position du chercheur en argumentation », *Semen*, n° 17.

DOURY, Marianne, 2013, « The Virtues of Argumentation from an Amoral Analyst's Perspective. » *Informal Logic*, vol. 33, n° 4, p. 486-509.

DUCROT, Oswald, 1984, *Le Dire et le dit*, Paris, Les Édition de Minuit.

DUCROT, Oswald, 2004, « Argumentation rhétorique et argumentation linguistique », dans Marianne Doury et Sophie Moirand, *L'Argumentation aujourd'hui*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, p. 17-34.

DUFOUR, Médéric, 1932, Introduction et analyse du premier livre de la *Rhétorique*, Paris, *Les Belles Lettres*, p. 5-63.

DULONG, Renaud, 1997, « Les opérateurs de factualité. Les ingrédients matériels et affectuels de l'évidence historique », *Politix*, vol. 10, n° 39, p. 65-85.

DULONG, Renaud, 1998, *Le Témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, éditions de l'EHESS.

DULONG, Renaud et DORNIER, Carole, (éd.), 2005, *Esthétique du témoignage*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

DUMAS, Alexandre, 1848, *Joseph Balsamo. Mémoires d'un médecin*. Paris, Cadot.

DUPRÉEL, Eugène, 1939, *La Pensée confuse*, Extrait des annales de l'école des hautes études de Gand, Tome III, études philosophiques.

DUPRÉEL, Eugène, 1948, *Les Sophistes. Protagoras, Gorgias, Prodicus, Hippias.* Neuchatel, éditions du Griffon.

EEMEREN, Frans, H. et van, GROOTENDORST, Rob, 1984, *Speech acts in argumentative discussions*, Dordrecht, Floris Publications.

EEMEREN, Frans, H. van et GROOTENDORST, Rob, 1988, « Rationale for a Pragma-Dialectical Perspective », *Argumentation*, vol. 2, n° 2, p. 271-291.

EEMEREN, Frans, H. van et GROOTENDORST, Rob, (éd.), 1994a, *Studies in pragmadialectics*, Amsterdam, Sic Sat.

EEMEREN, Frans, H. van et GROOTENDORST, Rob, 1994b, « Rationale for a Pragma-Dialectical Perspective », dans Eemeren, Frans, H. van, et Grootendorst, Rob, éd., 1994a, *Studies in Pragmadialectics*, Amsterdam, Sic Sat, p. 11-28.

EEMEREN, Frans, H. van et GLOPPER, Kees de, GROOTENDORST, Rob et OOSTDAM, Ron, 1994, « Student Performances in Identifying Unexpressed Argumentation Schemes », dans Frans van Eemeren et Rob Grootendorst, éd., 1994a, *Studies in Pragmadialectics*, Amsterdam, Sic Sat, p. 89-103.

EEMEREN, Frans, H. van et GROOTENDORST, Rob, 1995, « Perelman and the Fallacies », *Philosophy & Rhetoric*, vol. 28, n° 2, p. 122-133.

EEMEREN, Frans, H. van et GROOTENDORST, Rob, 1996, *La Nouvelle dialectique*, (Trad. : M. Doury et V. Traverso), Paris, Kimé.

EEMEREN, Frans, H. van et HOUTLOSSER, Peter, 1999, « Strategic Maneuvering in Argumentative Discourse », *Discourse Studies*, vol. 1, n° 4, p. 479-497.

EEMEREN, Frans, H. van et HOUTLOSSER, Peter, 2006, « Strategic Maneuvering : A Synthetic Recapitulation », *Argumentation*, vol. 20, n° 4, p. 381-392.

EEMEREN, Frans, H. van et GARSSEN, Bart, 2008, *Controversy and confrontation*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.

EEMEREN, Frans, H. van 2010, *Strategic maneuvering in argumentative discourse*, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins.

EEMEREN, Frans, H. van, GARSSEN, Bart et MEUFFELS, Bert, 2012, « The Extended Pragma-Dialectical Argumentation Theory Empirically Interpreted », *Topical Themes in Argumentation Theory*, p. 323-343.

EGGS, Ekkehard, 1999, « *Ethos* aristotélicien, conviction et pragmatique moderne » dans Ruth Amossy (éd.), *Images de soi dans le discours. La construction de l'*ethos, Lausanne, Delachaux et Niestlé, p. 31-59.

EGGS, Ekkehard, 2000, « *Logos, ethos, pathos* – l'actualité de la rhétorique des passions chez Aristote », dans Christian Plantin, Marianne Doury et Véronique Traverso, éd., *Les émotions dans les interactions*, Lyon, PUL, p. 15-31.

ELSTER, Jon, 2003, *Proverbes, maximes, émotions*, Paris, PUF.

ENGELS, David, 2013, *Le Déclin : La crise de l'Union Européenne et la chute de la République romaine. Analogies historiques*, Paris, Éditions Toucan.

FARGE, Arlette, 1974, *Le Vol d'aliments à Paris au* XVIII*e siècle. Délinquance et criminalité*, Paris, Plon.

FARGE, Arlette et FOUCAULT, Michel, 1982, *Le Désordre des familles, lettres de cachet des Archives de la Bastille*, Paris, Gallimard.

FARGE, Arlette, 1986, *La Vie fragile, violence, pouvoirs solidarités à Paris au* XVIII*e siècle*, Paris, Hachette.

FARGE, Arlette, 1989, *Le Goût de l'archive*, Paris, Seuil.

FARGE, Arlette, 1992, *Dire et mal dire. L'opinion publique au* XVIII*e siècle*, Paris, Seuil.

FARGE, Arlette, 1997, « Histoire, événement, parole », *Socio-anthropologie*, n° 2.

FARGE, Arlette, 2000, *La Chambre à deux lits et le cordonnier de Tel-Aviv*, Paris, Seuil.

FARGE, Arlette, 2001, « Le siècle mineur », entretien avec Arlette Farge réalisé par Stany Grelet et Philippe Mangeot, *Vacarme*, n° 15.

FARGE, Arlette, 2002, « Arlette Farge. Le parcours d'une historienne », propos recueillis par Laurent Vidal, *Genèse*, n° 48, p. 115-135.

FARGE, Arlette, 2002, « Penser et définir l'événement en histoire », *Terrain*, n° 38.

FARGE, Arlette, 2009, *Essai pour une histoire des voix au* XVIII*e siècle*, Paris, Bayard.

FERGUSON, Niall (éd.), 1997, *Virtual History : Alternatives and Counterfactuals*, Londres, Picador.

FERGUSON, Niall, 2008, *The Ascent of money*, New York, Penguin Group US.

FERRY, Victor, 2011, « La Pertinence de l'exemple historique pour la délibération », *Dice*, vol. 8, n° 2, p. 120-137.

FERRY, Victor, 2012, « The Dissociation of Notions as a Tool for Justification : A Study on Practical Reasonning in Common Law Decisions », *The International Journal of Law, Language & Discourse*, vol. 2, n° 1, p. 143-155.

FERRY, Victor, 2013, « What is Rhetorical Certainty ? », *Rhetor*, vol. 5.

FERRY, Victor, et DANBLON, Emmanuelle, 2014, « The Places of *Inventio* : Toward a Rhetorical Approach to the Topics », *Revue internationale de philosophie*, vol. 270, n° 4.

FETERIS, Eveline, 2002, « A Pragma-Dialectical Approach of the Analysis and Evaluation of Pragmatic Argumentation in a Legal Contexte », *Argumentation*, vol. 16, n° 3, p. 349-367.

FETERIS, Eveline, 2005, « The Rational Reconstruction of Argumentation Referring to Consequences and Purposes in the Application of Legal Rules : A Pragma-Dialectical Perspective », *Argumentation*, vol. 19, n° 4, p. 459-470.

FETERIS, Eveline, 2008, « Strategic Maneuvering with the Intention of the Legislator in the Justification of Judicial Decisions », *Argumentation*, vol. 22, n° 3, p. 335-353.

FISCHER, David, H., 1970, *Historians Fallacies. Towards a Logic of Historical Thought*, New York, London, Harper Perennial.

FOGELIN, Robert, 1985, « The Logic of Deep Disagreements », *Informal Logic*, vol. 7, n° 1, p. 1-8.

FOHLEN, Claude, 2005, « Traite et traites », *Revue historique*, n° 634, p. 375-381.

FRANKEL, Charles, 1973, « The Nature and Source of Irrationalism », *Science*, vol. 180, n° 4089, p. 927-931.

GARÇON, François, 2005, « Le documentaire historique au péril du « docufiction » », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 4, n° 88, p. 95-108.

GARVER, Eugene, 2000, « La découverte de l'*ethos* chez Aristote », dans François Cornilliat François et Richard Lockwood, éd., Ethos *et* pathos. *Le statut du sujet rhétorique*, Paris, Honoré Champion, p. 16-35.

GERA, Deborah, L, 2000, « Two thought experiments in the Dissoi Logoi », *American Journal of Philology*, vol. 121, n° 1, p. 21-45.

GIL, Fernando, 1993, *Traité de l'évidence*, Grenoble : éditions Jérôme Million.

GINZBURG, Carlo, 1980, « Signes, traces, pistes : racines d'un paradigme de l'indice », *Le Débat*, n° 6, p. 3-44.

GINZBURG, Carlo, 1989, « Montrer et citer. La vérité de l'histoire », *Le Débat*, n° 56, p. 41-51.

GINZBURG, Carlo, 1991, « Checking the Evidence : The Judge and the Historian », *Critical Inquiry*, vol. 18, n° 1, p. 79-92.

GINZBURG, Carlo, 2003, *Rapports de force. Histoire, rhétorique, preuve*, Paris, Gallimard.

GINZBURG, Carlo, 2007, *Un Seul témoin*, Paris, Bayard.

GINZBURG, Carlo, 2010, *Le Fil et les traces : vrai faux fictif*, Trad. : Martin Rueff, Lagrasse, Verdier.

GOLDHILL, Simon, 2007, « What is Ekphrasis For ? », *Classical Philology*, vol. 102, n° 1, p. 1-19.

GOYET, Francis, 1991, « Le pseudo-sublime de Longin », Études littéraires, vol. 24, n° 3, p. 105-120.

GOYET, Francis, 1996, *Le Sublime du « lieu commun ». L'invention rhétorique dans l'Antiquité et à la Renaissance*, Paris, Honoré Champion.

GOYET, Francis, 2009, *Les Audaces de la prudence : littérature et politique aux XVIe et XVIIe* siècles, Paris, Éditions Classiques Garnier.

GRGURIC, Ivan, 2010, « The Ascent of Money : a Financial History of the World », *Financial Theory and Practice*, vol. 34, n° 3, p. 319-322.

GRIBINSKI, Michel, 2004, « Deviner à peu près », *Revue française de psychanalyse*, vol. 68, n° 3, p. 897-915.

GRICE, Paul, 1979, « Logique et conversation », *Communications*, n° 30, p. 57-72.

GRIMALDI, William, 1957, « A Note on the Pisteis in Aristotle's Rhetoric, 1354-1356 » *American Journal of Philology* », vol. 78, n° 2, p. 188-192.

GRIMALDI, William, 1980, *Aristotle, Rhetoric, I : A Commentary*, New York, Fordham University Press.

GROSS, Alan, G., 2000, « What Aristotle Meant by Rhetoric ? » dans Alan Gross et Arthur Walzer, éd., *Rereading Aristotle's Rhetoric*, Carbondale, SIU Press, p. 24-37.

GROSS, Alan, G., 2006, *Starring the text : The Place of Rhetoric in Science Studies*, Carbondale, SIU Press.

GUSDORF, Georges, 2013 [1952], *La Parole*, Paris, PUF.

GUSDORF, Georges, 2011a, *Le Romantisme. Tome I : Le savoir romantique*, Paris, Payot.

GUSDORF, Georges, 2011b, *Le Romantisme. Tome II : L'homme et la nature.* Paris, Payot.

HABERMAS, Jürgen, 1970, « Towards a Theory of Communicative Competence », *Inquiry*, vol. 13, n° 4, p. 360-375.

HABERMAS, Jürgen, 2004 [1986], *The Theory of communicative action*, T. 1, Cambridge, Polity Press.

HAMBLIN, Charles, 1970, *Fallacies*, London, Methuen.

HARTOG, François, 2011, « Aristote et l'histoire, encore une fois », *Critique*, Tome LXVII, n° 769-770, p. 540-552.

HAUSER, Gerard, A., 1968, « The Example in Aristotle's Rhetoric : Bifurcation or Contradition ? », *Philosophy & Rhetoric*, vol. 1, n° 2, p. 78-90.

HAUSER, Gerard, A., 1985, « Aristotle's Example Revisited », *Philosophy & rhetoric*, vol. 18, n° 3, p. 171-180.

HELLER-ROAZEN, Daniel, 2011, *Une Archéologie du toucher*, Paris, Seuil.

HEMPEL, Carl G., 1942, « The Function of General Laws in History », *The Journal of Philosophy*, vol. 39, n° 2, p. 35-48.

HERMAN, Thierry et OSWALD, Steve, (éds), 2014, *Rhétorique et cognition*, Bern, Berlin, Bruxelles, etc., Peter Lang.

IGGERS, Georg, 2000, « Historiography Between Scholarship and Poetry : Reflections on Hayden White's Approach to Historiography », *Rethinking History : The Journal of Theory and Practice*, vol. 4, n° 3, p. 373-390.

JOUHAUD, Christian, 2002, « Arlette Farge *La chambre à deux lits et le cordonnier de Tel-Aviv.* » *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2002, vol. 57, n° 1, p. 238-240.

JORLAND, Gérard, 2004, « L'empathie, histoire d'un concept », dans Alain Berthoz et Gérard Jorland, dirs., *L'Empathie*, Paris, Odile Jacob, p. 19-49.

KANT, Emmanuel, *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, [1784] (Trad : Luc Ferry), dans Ferdinand Alquié, (éd.), 1985, *Critique de la faculté de juger, suivi de l'Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique, et de la Réponse à la question : Qu'est-ce que les lumières*, Paris, Gallimard.

KENNEDY, George, 1999, *Comparative rhetoric. An historical and cross-cultural introduction*, Oxford, Oxford University Press.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine 1980, *Le Discours polémique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

KING, Nathan L., 2012, « Disagreement : What's the Problem ? or a Good Peer is Hard to Find », *Philosophy and Phenomenological Research*, vol. 85, n° 2, p. 249-272.

KLIMIS, Sophie, 2003, « Voir, regarder, contempler : le plaisir de la reconnaissance de l'humain », *Les études philosophiques*, n° 67, p. 466-482.

KOCK, Christian, 2009, « Choice is Not True or False : The Domain of Rhetorical Argumentation », *Argumentation*, vol. 23, n° 1, p. 61-80.

KOSSO, Peter, 1993, « Historical Evidence and Epistemic Justification: Thucydides as a Case Study », *History and Theory*, vol. 32, n° 1, p. 1-13.

KUHN, Thomas, 1983 [1962], *La Structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion.

LACOSTE, Yves, 2005 « Compte rendu des *Traites Négrières* d'Olivier Pétré-Grenouilleau », *Hérodote*, n° 117, p. 193-205.

LANDES, David, « Quand l'historien se fait romancier », *Le Débat*, n° 54, p. 144-147.

LEFF, Michael, 2009, « Perelman, ad Hominem Argument, and Rhetorical *Ethos* », *Argumentation*, vol. 23, n° 3, p. 301-311.

LÉVY, Carlos et PERNOT, Laurent, dirs., 1997, *Dire l'évidence*, Paris, L'Harmattan.

LIENHARD, Joseph T., 1966, « A Note on the Meaning of Pistis in Aristotle's Rhetoric », *The American Journal of Philology*, vol. 87, n° 4, p. 446-454.

LOCKWOOD, Richard, 1996, *The Reader's figure*, Paris, Droz.

MASON, Laura, 1995, « Fragile Lives : Violence, Power and Solidarity in Eighteenth-Century Paris. » *History of European Ideas*, vol. 21, n° 6, p. 786-787.

MCADON, Brad, 2004, « Two Irreconcilable Conceptions of Rhetorical Proofs in Aristotle's Rhetoric », *Rhetorica*, vol. 22, n° 4, p. 307-325.

MICHELI, Raphaël, 2010, *L'Émotion argumentée. L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français*, Paris, Cerf.

MILLER, Arthur B. et BEE John D., 1972, « Enthymemes : Body and Soul », *Philosophy & Rhetoric*, vol. 5, n° 4, p. 201-214.

MILLIOT, Vincent, 2011, « Catastrophe de la police et police de la catastrophe. Quelques réflexions sur les « crises » policières au XVIIIe siècle », *Orages*, n° 10, p. 37-55.

MOSES, Dirk, 2005, « Hayden White, Traumatic Nationalism, and the Public Role of History », *History and Theory*, vol. 44, n° 3, p. 311-332.

NAGEL, Thomas, 1974, « What is it Like to be a Bat ? », *The philosophical review*, vol. 83, n° 4, p. 435-450.

NDIAYE, Pap, 2005, « Les Traites négrières : essai d'histoire globale » (Compte rendu), *Critique internationale*, n° 28, p. 201-205.

NORA, Pierre, (dir.), 1997 [1984], *Les Lieux de mémoire*, T. 1, Paris, Gallimard.

NORA, Pierre, 2006, « Malaise dans l'identité historique », *Le Débat*, n° 141, p. 44-48.

NORA, Pierre et CHANDERNAGOR, Françoise, 2008, *Liberté pour l'histoire*, Paris, CNRS éditions.

NUSSBAUM, Martha, 1996, « Aristotle on Emotions and Rational Persuasion », dans Amélie Rorty (éd.), *Essays on Aristotle's* Rhetoric, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, p. 303-323.

NUSSBAUM, Martha, 2011, *Les Émotions démocratiques. Comment former le citoyen du XXIe siècle ?* Paris, Climats (Flammarion).

ORIGGI, Gloria, 2005, « Peut-on être anti-réductionniste à propos du témoignage ? », *Philosophie*, vol. 88, p. 44-57.

PASSERON, Jean-Claude, 1991, *Le Raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel.

PEARCE, Charles, K., 1994, « "Dissoi Logoi" and Rhetorical Invention : Contradictory Arguments for Contemporary Pedagogy. », [En ligne : http://eric.ed.gov/ ?id=ED370142 consulté le 22-11-2014].

PERELMAN, Chaïm, 1950, « Humanisme et libre examen », dans *Les Cahiers du Libre Examen*, Université Libre de Bruxelles, 13e année, n° 1, *s. p.*

PERELMAN, Chaïm, 1950 [1989], « La quête du rationnel », dans Perelman, Chaïm, 1989, *Rhétoriques*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, p. 301-312.

PERELMAN, Chaïm et OLBRECHTS-TYTECA, Lucie, 1950, « Logique et Rhétorique », dans Perelman, Chaïm, 1989, *Rhétoriques*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, p. 63-103.

PERELMAN, Chaïm et OLBRECHTS-TYTECA, Lucie, 1958, « De la temporalité comme caractère de l'argumentation », dans Perelman, Chaïm, 1989, *Rhétoriques*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, p. 437-467.

PERELMAN, Chaïm, 1959, « Opinions et Vérité », dans Perelman, Chaïm, 1989, *Rhétoriques*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, p. 425-435.

PERELMAN, Chaïm, (éd.), 1963, *Raisonnement et démarches de l'historien*, Bruxelles, Éditions de l'Institut de Sociologie.

PERELMAN, Chaïm, (éd.), 1969a, *Les Catégories en histoire*, Bruxelles, Éditions de l'Institut de Sociologie.

PERELMAN, Chaïm, 1969b, « Sens et catégories en histoire », dans Perelman Chaïm, éd, *Les catégories en histoire*, Bruxelles, Éditions de l'Institut de Sociologie, p. 133-147.

PERELMAN, Chaïm, 1979, *The New Rhetoric and the humanities : essays on ehetoric and its applications*, Dordrecht, R. Reidel Publishing Company.

PERELMAN, Chaïm, 1989, *Rhétoriques*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles.

PERELMAN, Chaïm et OLBRECHTS-TYTECA, Lucie, 2008 [1958], *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles.

PERELMAN, Chaïm, et STENGERS, Jean, 2009, *Modernité du libre examen* (préface de Jean-Pierre Devroey), Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles.

PERELMAN, Chaïm, 2012a, *Éthique et droit*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles.

PERELMAN, Chaïm, 2012b [1978], « La motivation des décision de justice »,

dans Perelman, Chaïm, 2012a, Éthique et droit, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, p. 669-683.

PETITMENGIN, Claire, 2001, *L'Expérience intuitive*, Paris, L'Harmattan.

PÉTRÉ-GRENOUILLEAU, Olivier, 2003, « La traite oubliée des négriers musulmans », *L'Histoire*, n° 280, p. 48-55.

PÉTRÉ-GRENOUILLEAU, Olivier, 2004, *Les Traites négrières. Essai d'Histoire Globale*, Paris, Gallimard.

PÉTRÉ-GRENOUILLEAU, Olivier, 2005, « Les identités traumatiques. Traites, esclavage, colonisation », *Le Débat*, n° 136, p. 93-107.

PÉTRÉ-GRENOUILLEAU, Olivier, 2007, « Il faut décentrer l'histoire », propos recueillis par Régis Meyran dans *Sciences Humaines*, n° 185, août-septembre 2007.

PIETERS, Céline, 2013, *L'Aveu : reine ou présidente des preuves ? Analyse rhétorique des enjeux de validité et de persuasion d'une « preuve à effets »*. Mémoire de Master dirigé par Emmanuelle Danblon à l'Université Libre de Bruxelles.

PLANTIN, Christian, 1990, *Essais sur l'argumentation. Introduction linguistique à la parole argumentative*, Paris, Kimé.

PLANTIN, Christian, 1997, « La construction rhétorique des émotions », *Rhetoric and argumentation*, IADA International conference, Lugano.

PLANTIN, Christian, 1998, « La raison des émotions », dans Bondi, M. (éd.), *Forms of argumentative discourse / Per un'analisi linguistica dell'argomentare*, Bologne, CLUEB, 3-50.

PLANTIN, Christian, 2002, « Analyse et critique du discours argumentatif », dans Ruth Amossy et Roselyne Koren, éd., *Après Perelman*, Paris, L'Harmattan, p. 229-263.

PLATON, *Gorgias*, Trad. : Monique Canto-Sperber, Paris, GF Flammarion.

POITRAS, Geoffrey, 2010, « The Ascent of Money : a Financial History of the World », *The Historians*, vol. 72, n° 4, p. 998-999.

POMIAN, Krzysztof, 1989, « Histoire et fiction », *Le Débat*, n° 54, p. 114-137.

POPPER, Karl, R., 1945, *The Open Society and its Enemies*, T. I : Plato (1995) et T. II : Hegel & Marx (1993), London, Routledge.

POPPER, Karl, R, 1985 [1963], *Conjectures et réfutations. La croissance du savoir scientifique*, Paris, Payot.

POPPER, Karl, R, 1990 [1983], *Le Réalisme et la science.* Postscriptum *à la Logique de la découverte scientifique, Tome I*, Paris, Hermann.

POPPER, Karl, R, 1991 [1979], *La Connaissance objective. Une approche évolutionniste*, Paris, Champs Flammarion.

POPPER, Karl, R, 1997 [1994], *Toute vie est résolution de problèmes*, Arles : Actes Sud.

POPPER, Karl, R, 1998, *The World of Parmenides*, édité par Arne F. Peterson, avec l'assistance de Jorgen Mejer, Londres et New York, Routledge.

POWELL, Jonathan (éd.), 2007, Logos, *Rational Argument in Classical Rhetoric*, Londres, Institute of classical studies.

PRAETORIUS, Nini, 2003, « Inconsistencies in the Assumptions of Constructivism and Naturalism : An Alternative View », *Theory and Psychology*, vol. 13, n° 4, p. 511-540.

PROST, Antoine, 1996, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil.

PROVENZANO, François, 2011, *Historiographies périphériques. Enjeux et rhétorique de l'histoire littéraire en francophonie du Nord*, Bruxelles, Académie royale de Belgique.

PYCKE, Jacques, 2000, *La critique historique : un long chemin à parcourir entre le témoignage et la synthèse*, Louvain-la-Neuve, Bruylant-Academia.

QUINTILIEN, *Institution Oratoire*, (Trad : Jean Cousin), Paris, *Les Belles Lettres*, T. III : 1976, T. IV : 1977, T. V : 1978.

RABATEL, Alain, 2008, *Homo Narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*, 2 T., Limoges, Lambert-Lucas.

RABATEL, Alain, 2014, « Raconter un événement inédit et exemplaire : *Auschwitz et après* de Charlotte Delbo », dans Emmanuelle Danblon, Victor Ferry, Loïc Nicolas et Benoît Sans, dirs., *Rhétoriques de l'exemple : fonctions et pratiques*, Presses universitaires de Franche-Comté.

REES, Agnes, van, 2009, *Dissociation in argumentative discussions : a pragma-dialectical perspective*, Springer, Argumentation Library, vol. 13.

RETTIG, Salomon, 1990, « On Discursive Evidence », *Annals of the New York Academy of Sciences*, vol. 606, n° 1, p. 65-71.

RICŒUR, Paul, 1955, *Histoire et vérité*, Paris, Seuil.

ROCHE, Daniel, 1988, « Arlette Farge, La Vie fragile. Violence, pouvoirs et solidarités à Paris au XVIIIe siècle », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 43. n° 2. EHESS, p. 427-430.

ROELLENBLECK, Georg, éd, 1985, *Le Discours polémique*, Paris, éditions Jean-Michel Place.

ROMILLY, Jacqueline de, 2005, *L'Invention de l'histoire politique chez Thucydide*, Paris, éditions de la rue d'Ulm.

RORTY, Amélie, O. (éd.), 1996, *Essays on Aristotle's* Rhetoric, Berkeley and Los Angeles, University of California Press.

RYLE, Gilbert, 1980, [1949], *The Concept of mind*, Harmondsworth, Penguin Books.

SAID, Edward, 1977, *Orientalism*, London, Penguin.

SANS, Benoît, 2011, « L'histoire par l'exemple et l'exemple de l'histoire : les exemples historiques chez Polybe », *Dice*, vol. 8, n° 2, p. 138-159.

SANS, Benoît, 2012, *Narratio probabilis : étude comparée des systèmes rhétoriques de Polybe et de Tite-Live, Thèse de doctorat sous la direction de Ghislaine Viré*, Université Libre de Bruxelles.

SANS, Benoît, 2013, « Dynamics of Aristotle's Rhetoric », communication présentée lors de la XIXe conférence de la Société Internationale pour l'Histoire de la Rhétorique (ISHR), p. 1-11.

SCHAEFFER, Jean-Marie, 1999, *Pourquoi la fiction ?* Paris, Seuil.

SCHAEFFER, Jean-Marie, 2007, *La Fin de l'exception humaine*, Paris, Gallimard.

SCHOLLMEIER, Paul, 1991, « Practical Intuition and Rhetorical Example », *Philosophy & Rhetoric*, vol. 24, n° 2, p. 95-104.

SCHOULER, Bernard, 1997, « La rhétorique aux frontières de l'évidence », dans Lévy, Carlos et Pernot, Laurent, dirs., *Dire l'évidence*, Paris, L'Harmattan, p. 31-59.

SCHREIBER, Jean-Philippe, 1998, « Réflexions autour du « Devoir de mémoire » de Primo Levi », dans *La Shoah : témoignage impossible ?*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, p. 61-83.

SCHREIBER, Jean-Philippe, 2004, Introduction de *Oralités. Les usages de la parole des gens en sciences humaines*, Actes du séminaire Prosopopée I. Textes réunis par Jean-Philippe Schreiber, Adrien Antoniol, Barbara Pirlot et Hélène Wallenborn, Unité de recherche « Sources audiovisuelles en histoire contemporaine », Université Libre de Bruxelles, 5-15.

SEARLE, John, R., 1972, *Les Actes de langage*, Paris, Herman.

SEARLE, John, R., 1975, « The Logical Status of Fictional Discourse », *New Literary History*, vol. 6, n° 2, p. 319-332.

SEARLE, John, R., [1995] 1998, *La Construction de la réalité sociale*, Paris, Gallimard.

SENNETT, Richard, 2010, *Ce que sait la main. La culture de l'artisanat*, Paris, Albin Michel.

SERRA, Mauro, 2013, « Between Nature and Culture : on the Meta-Linguistic Function of Rhetoric », communication présentée au colloque *Usages et Fonctions de la Rhétorique*, organisé par le GRAL du 16 au18 mai à Bruxelles.

SIGAUT, François, 2012, *Comment* Homo *devint* Faber, Paris, CNRS éditions.

SOULET, Jean-François, 2008, *L'Histoire immédiate. Historiographie, sources, méthodes*, Paris, Armand Colin.

SPERBER, Dan, 2007, « Le témoignage et l'argumentation dans une perspective évolutionniste », dans Alban Bouvier et Bernard Conein, dirs., *L'épistémologie sociale. Une théorie sociale de la connaissance*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 105-119.

SPERBER, Dan, et MERCIER, Hugo, « Why do humans reason ? Arguments for an argumentative theory » *Behavioral and Brain Sciences*, vol. 34, n° 2, p. 57-111.

STENGERS, Jean, 1963, « Unité ou diversité de la critique historique », dans Chaïm Perelman (éd.), 1963, *Raisonnement et démarches de l'historien*, Bruxelles, Éditions de l'Institut de Sociologie.

STEVENSON, Charles, L., 1938, « Persuasive Definitions », *Mind*, vol. 47, n° 187, p. 331-350.

THOMPSON, Paul, 1978, *The Voice of the Past*, Reading, Oxford University Press.

TINDALE, Christopher, W., 2006, « Constrained Maneuvering : Rhetoric as a Rational Enterprise », *Argumentation*, vol. 20, n° 4, p. 447-446.

TINDALE, Christopher, W. et WELZEL Andreas, 2012, « The Emotion's Impact on Audience Judgments and Decision-Making in Aristotle's *Rhetoric* » dans Frans van Eemeren et Bart Garssen, éd., *Topical Themes in Argumentation Theory : Twenty Exploratory Studies*, Argumentation Library 22, Springer.

TOULMIN, Stephen, 1964 [1958], *The Uses of Argument*, Cambridge, Cambridge University Press.

VARDI, Liana, 1994, « Fragile Lives : Violence, Power and Solidarity in Eighteenth-Century Paris », *Left History*, vol. 2, n° 1, p. 153-154.

VERNANT, Jean-Pierre, 1996, *Mythe et pensée chez les Grecs. Études de psychologie historique*, Paris, La découverte.

VERMERSCH, Pierre, 1994, *L'Entretien d'explicitation en formation continue et initiale*, Paris, ESF.

VEYNE, Paul, 1978 [1971], *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil.

WALLENBORN, Hélène, 2006, *L'Historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire : le témoignage à l'aube du XXIe siècle*, Bruxelles, Labor.

WALTON, Douglas, 1990a, *Practical Reasoning : Goal-Driven, Knowledge-Based, Action Guiding Argumentation*, Savage, Rowman and Littlefield Publishers.

WALTON, Douglas, 1990b, « What is reasonning, What is an Argument ? », *The Journal of Philosophie*, vol. 87, n° 8, p. 399-419.

WALTON, Douglas, 2007, « Evaluating Practical Reasoning » *Synthese*, vol. 157, n° 2, 197-240.

WEBB, Ruth, 1997, *Mémoire et imagination : les limites de l'enargeia dans la théorie rhétorique grecque* dans Carlos Lévy et Laurent Pernot, (dirs), *Dire l'évidence*, Paris, L'Harmattan, p. 229-248.

WEBB, Ruth, 2001, « The Progymnasmata as Practice », *Education in Greek and Roman Antiquity*, p. 289-316.

WEBB, Ruth, [2009] 2012, *Ekphrasis, Imagination and Persuasion in Ancient Rhetorical Theory and Practice*, London, Ashgate.

WHITE, Hayden, 1966, « The Burden of History », *History and Theory*, vol. 5, n° 2, p. 111-134.

WHITE, Hayden, 1973, *Metahistory. The Historical Imagination in Nineteenth-Century Europe*, Baltimore & London, The Johns Hopkins University Press.

WHITE, Hayden, 1975, « Historicism, History, and the Figurative Imagination », *History and Theory*, vol. 14, n° 4, p. 48-67.

WHITE, Hayden, 1978, *Tropics of discourse : essays in cultural* criticism, Baltimore-Londres, The Johns Hopkins University Press.

WHITE, Hayden, 1982, « The Politics of Historical Interpretation : Discipline and De-Sublimation », *Critical Inquiry*, vol. 9, N° 1, p. 113-137.

WHITE, Hayden, 2000, « An Old Question Raised Again: Is Historiography Art or Science ? (Response to Iggers) », *Rethinking History*, vol. 4, n° 3, p. 391-406.

WHITE, Hayden, 2005, « The Public Relevance of Historical Studies : A Reply to Dirk Moses », *History and Theory*, vol. 44, n° 3, p. 333-338.

WILLIAMS, Bernard, 2006 [2002], *Vérité et véracité. Essai de généalogie*, Paris, Gallimard.

WITTGENSTEIN, Ludwig, 2006, *De la Certitude*, (Trad. : Danièle Moyal-Sharrock), Paris, Gallimard.

WIKRAMANAYAKE, G. H., 1961, « A Note on the Pisteis in Aristotle's Rhetoric », *The American Journal of Philology*, vol. 82, n° 2, p. 193-196.

ZANGARA, Adriana, 2007, *Voir l'histoire. Théories anciennes du récit historique*, Paris, Vrin/EHESS.

DOCUMENTS

ARTICLES DE PRESSE

« Hurrah for Hedge Funds », par Tristram Hunt *The Guardian*, 02/11/2008 [En ligne : http://www.theguardian.com/books/2008/nov/02/money-niall-ferguson consulté le 22-11-2014]

« Il s'est fait traiter », par Antoine de Baecque, *Libération*, 15/03/2006. [En ligne : http://www.liberation.fr/portrait/2006/03/15/il-s-est-fait-traiter_33167 consulté le 18-11-2014]

« Traites négrières : les détournements de l'histoire » par Olivier Pétré-Grenouilleau, *Le Monde*, 07/03/2005.

« Un prix pour *Les traites négrières* », interview d'Olivier Pétré-Grenouilleau par Christian Sauvage, *Journal du dimanche* n° 3049, 12/06/2005.

DISCOURS

OBAMA, Barack, « Discours d'acceptation du prix Nobel de la paix », prononcé le 10 décembre 2009 [En ligne : http://www.whitehouse.gov/the-press-office/remarks-president-acceptance-nobel-peace-prize consulté le 22-11-2014]

JOHNSON, Lyndon B., «Message annuel au congrès sur l'état de l'Union », 4 janvier 1965. [En ligne : http://www.presidency.ucsb.edu/ws/ ?pid=26907 consulté le 22-11-2014]

TEXTES JURIDIQUES ET LÉGISLATIFS

Exposé des motifs de la « proposition de loi tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crimes contre l'humanité ». [En ligne : http://www.assemblee-nationale.fr/11/propositions/pion1297.asp consulté le 18-11-2014]

Loi n° 2001-434 du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité. [En ligne : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000405369 consulté le 18-11-2014]

Loi n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés (version initiale). [En ligne : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000444898&dateTexte=&categorieLien=id consulté le 18-11-2014]

DIVERS

« Appel du 12 décembre 2005 » [En ligne : http://www.lph-asso.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=2&Itemid=13&lang=fr consulté le 22-11-2014]

Article de *Wikipédia* : « Loi française du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés » [En ligne : http://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_fran%C3%A7aise_du_23_f%C3%A9vrier_2005 consulté le 22-11-2014]

« Éloge du révisionnisme : un historien récompensé », par Claude Ribbe, Réseau Voltaire, 13 juin 2005. [En ligne : http://www.voltairenet.org/article17240.html consulté le 22-11-2014]

« Histoire d'un prestidigitateur rusé, O. P-Grenouilleau et du président de son fan club, Pap Ndiaye. » par Jean-Philippe Omotunde. Le texte était disponible à cette adresse : [http://www.africamaat.com/Olivier-Petre-Grenouilleau-ou-la ?artsuite=0 consulté le 01/03/2013. Au 18/11/2014, la page n'existait plus]

« Les insoutenables propos révisionnistes de Pétré-Grenouilleau », billet publié par Patrick Karam sur le site du collectif Dom le 13 juin 2005, indisponible sur ce site aujourd'hui.

« Rencontre avec Betty Flores », extrait du documentaire historique *The Ascent of Money* par Niall Ferguson. [En ligne : http://www.youtube.com/watch ?v=XGPeNSE1KdE consulté le 22-11-2014]

« Statement on Standards of Professional Conduct », *American Historical Association*

[En ligne : http://www.historians.org/about-aha-and-membership/governance/policies-and-documents/statement-on-standards-of-professional-conduct consulté le 19-11-2013]

Transcription de l'intervention de Niall Ferguson dans l'émission *Lou Dobbs Tonight*, diffusée le 13/11/2008 sur CNN [En ligne : http://edition.cnn.com/TRANSCRIPTS/0811/13/ldt.01.html consulté le 22-11-2014]

« Une négrophobie académique ? Olivier Pétré-Grenouilleau, ou la banalisation de la Traite » par Odile Tobner, 4 décembre 2007. [En ligne : http://lmsi.net/Une-negrophobie-academique consulté le 22-11-2014]

« Why America needs McCain », conférence de Niall Ferguson, [En ligne : http://fora.tv/2008/04/28/Niall_Ferguson_on_Why_America_Needs_McCain consulté le 22-11-2014]

INDEX DES NOTIONS

Archives : 73-74, 155-161, 166-167
Argumentabilité – critère de : 84-92 – des émotions : 71, 147-149
Artisan (point de vue de) : 79, 100-101, 192
Artisanat : 39, 42-44, 98-99
Auditoire – auditoire universel : 25-26, 232-235 – point de vue de l'auditoire : 100-101

Bienveillance (*eunoia*) : 68-70, 133, 236-237

Concorde (*homonoia*) : 109, 131-133, 144, 151
Conscience : 18, 21, 38-40, 46, 56, 95-97, 101, 107, 120, 229-231
Controverse : 140, 162-164
Critique : 216-217

Décision : 31-35
Déduction : 198, 200
Déterminisme : 86-88, 184, 194
Dissociation de notion : 127-133

Effabilité : 157-159, 166-167
Effet – du discours : 100-101 – de réel : 79, 158, 164-167
Ekphrasis : 124, 159, 167-172
Émotions : 71-72 – qui conviennent : 122, 133-137, 147-149, 151
Empathie : 72, 101, 121-127, 232-234
Enthymème : 62-65, 98-99, 198-200
Essentialisme : 129, 214-216

Ethos : 67-70, 149-150, 204-205
Évidence : 74-80, 117
Exercice – de rhétorique : 18, 37, 56, 72, 84, 94-96, 102, 154, 237 – *dissoi logoi* : 37, 95 – suspension des jugements : 39, 217
Explication : 181-182

Fiction : 163
Figure : 222
Force – du meilleur argument : 68, 91 – *dunamis* : 94-97

Genre de discours – délibératif : 186-188 – épidictique : 36-38 – *genericness* : 104 – judiciaire : 33-34

Humanisme : 235-237

Indice : – *tekmerion* : 74-76
Induction : 197-198

Justification : 87

Logos : 62-67

Notion floue : 128-129

Pathos : 71-72, 134, 147-149, 205-206
Pragma-dialectique : 23-40
Preuve – extra-technique : 72-84, 116-126, 164-167, 190-193 – technique : 61-72
Prédiction : 206-208
Prudence : 31-32, 48, 184-185

Raison pratique : 46-47, 52, 197
Rationalisme critique : 222
Rationalité – collective : 48 – discursive : 82 – stratifiée : 38
Récit : 39, 80
Réfutation : 89
Relativisme : 192, 220-222

Syllogisme : 64

Techne (art) : 77
Témoignage : 82-84
Topique : 106 – des émotions : 72, 122-123, 135

Véracité : 63
Vérité : 40, 59, 63, 74
Vertus : 70
Vraisemblance : 77, 123, 125

INDEX DES NOMS PROPRES

ALBERT, Luce : 149
AMOSSY, Ruth : 68, 106, 140-142
ANGENOT, Marc : 91, 143-145, 225-226
ARISTOTE : 53-54, 59-66, 93, 134, 194, 207

BARTHES, Roland : 20, 78-79, 192
BLOCH, Marc : 42-47, 217
BRAUDEL, Fernand : 110-113
BRUNER, Jerome : 39-40, 103-104, 153, 191, 213

DAMASIO, Antonio : 46, 60
DANBLON, Emmanuelle : 38, 52, 82
DASCAL, Marcello : 69, 140
DESCARTES, René : 40, 46, 230
DETIENNE, Marcel : 67
DOMINICY, Marc : 83
DOURY, Marianne : 27-31
DUCROT, Oswald : 65
DULONG, Renaud : 74-76, 80-81, 117
DUPRÉEL, Eugène : 59, 63, 128

EGGS, Ekkehard : 70, 132

FOGELIN, Robert : 38, 119, 144, 233

GARVER, Eugene : 70
GIL, Fernando : 67
GINZBURG, Carlo : 49-57, 81, 168, 205, 220
GOYET, Francis : 31-32
GRIMALDI, William : 20, 98, 194
GUSDORF, Georges : 86, 153, 229

HABERMAS, Jürgen : 68, 91
HAMBLIN, Charles : 24, 61
HELLER-ROAZEN, Daniel : 46, 230

KENNEDY, George : 36, 67

MICHELI, Raphaël : 71, 134, 147

NAGEL, Thomas : 232
NICOLAS, Loïc : 149
NORA, Pierre : 108, 116
NUSSBAUM, Martha : 65

OLBRECHTS-TYTECA, Lucie : 16, 234

PERELMAN, Chaïm : 16, 33, 69, 87, 234
PLANTIN, Christian : 27, 134
PLATON : 60, 63
POMIAN, Krzysztof : 171
POPPER, Karl : 84-92, 128, 166
PROST, Alain : 42, 206
PROTAGORAS : 59

QUINTILIEN : 71

RABATEL, Alain : 82, 124, 170
RYLE, Gilbert : 42, 46, 82

SANS, Benoît : 154, 183
SCHAEFFER, Jean-Marie : 96
SEARLE, John : 60, 93, 95, 163
SENNETT, Richard : 39, 51, 83, 97, 100, 179, 233
SIGAUT, François : 236
SPERBER, Dan : 19, 47, 65
STENGERS, Jean : 48-49

THOMPSON, Paul : 114, 150, 156

TINDALE, Christopher : 35
TOULMIN, Stephen : 71, 143

VAN EEMEREN, Frans : 23, 90
VERNANT, Jean-Pierre : 96
VEYNE, Paul : 83, 117, 188, 201

WALTON, Douglas : 32
WEBB, Ruth : 72, 102, 124, 174
WHITE, Hayden : 219-228
WILLIAMS, Bernard : 63, 76, 125

TABLE DES FIGURES

FIG. 1 – Les dimensions de l'œil théorique du rhétoricien 100
FIG. 2 – L'histoire comme genre rhétorique 104
FIG. 3 – Preuve historique et preuve rhétorique 105
FIG. 4 – Interprétation traditionnelle de la théorie aristotélicienne de la preuve rhétorique 198
FIG. 5 – Interprétation de la théorie aristotélicienne de la preuve par Grimaldi (1956, 1980) et Hauser (1985) 198

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE 9

INTRODUCTION 15

L'APPROCHE RHÉTORIQUE DE L'ARGUMENTATION 23

La critique pragma-dialectique de la *Nouvelle rhétorique* 23

L'auditoire comme critère relativiste de rationalité 25

Évaluer ou décrire 27

Les vertus de l'argumentation 29

La critique rhétorique de la pragma-dialectique 31

D'un idéal de rationalité à un idéal d'homme : le *phronimos* 31

Évaluer la persuasion 35

Le modèle normatif à l'épreuve de l'épidictique 36

Critique et conscience rhétorique 38

LE PROBLÈME DE LA PREUVE EN HISTOIRE 41

Le malaise épistémologique des historiens : un humanisme sans rhétorique 42

La raison pratique comme outil d'enquête 43

La critique historique comme censure de la phase de découverte 45

La méfiance vis-à-vis de la rhétorique 47

La proposition de Ginzburg : un paradigme indiciaire 49

Réconcilier la raison avec les intuitions 50

Le *logos* comme « noyau rationnel » de la preuve rhétorique 53

Conclusion : Un historien au milieu du gué 56

LA CONCEPTION RHÉTORIQUE DE LA PREUVE 59
Les preuves techniques 61
Le *logos* 62
L'*ethos* 67
Le *pathos* 71
Les preuves extra-techniques 72
L'évidence de la preuve extra-technique 74
La rhétorique de la preuve extra-technique 77
Le témoignage comme preuve en histoire 80
La rationalité discursive du témoignage 82
Synthèse : l'argumentabilité des preuves rhétoriques 84
L'ombre du totalitarisme 86
Critère d'argumentabilité et argumentation 87
Peut-on cultiver la rationalité avec un idéal de discussion ? 90

UN MODÈLE HUMANISTE POUR UNE CRITIQUE RHÉTORIQUE DES PREUVES 93
La rhétorique comme outil heuristique 94
La définition de la rhétorique chez Aristote 94
La *Rhétorique* comme outil imparfait 97
Une analyse rhétorique de la preuve en histoire 103
Définir l'histoire comme un genre rhétorique 103
Évaluer la rationalité des choix rhétoriques des historiens 105

ÉTABLIR LA VÉRITÉ HISTORIQUE À PROPOS D'UN SUJET SENSIBLE
Les Traites négrières, par Olivier Pétré-Grenouilleau 107
La *topique* chez Olivier Pétré-Grenouilleau 108
L'histoire pour corriger la mémoire 108
Les structures de l'histoire 110
Clarifier le débat 111
La rhétorique chez Olivier Pétré-Grenouilleau 113
La situation argumentative : une polémique 114
Les preuves extra-techniques chez Pétré-Grenouilleau . . . 116

L'éthique de la critique 117
La rationalité de l'humanisme 120
Les preuves techniques chez Pétré-Grenouilleau 127
L'acceptabilité d'une dissociation de notion historique 127
La *convenance* d'une métaphore en histoire 133
La réception de l'ouvrage d'Olivier Pétré-Grenouilleau 138
La fonction épistémique et sociale de la polémique 140
Les rouages de la rationalité discursive 145
Conclusion : ouvrir l'atelier de l'histoire 152

EXPRIMER LES INTUITIONS ISSUES DE LA PHASE DE DÉCOUVERTE
La Vie fragile, par Arlette Farge 155
La *topique* chez Arlette Farge 156
L'historien comme passeur 156
Des mots sur les intuitions 157
La critique comme conversion 159
La rhétorique chez Arlette Farge 161
La situation argumentative : une controverse 162
Les usages des preuves extra-techniques chez Farge 164
Les usages des preuves techniques chez Farge 167
La réception de l'ouvrage d'Arlette Farge 176
Conclusion : un défi à l'histoire 178

FORMULER UNE PRÉDICTION EN HISTOIRE ET LA JUSTIFIER
The Ascent of money, par Niall Ferguson 181
La *topique* chez Niall Ferguson 183
L'histoire pragmatique 183
Prudence théorique et audace appliquée 184
La rhétorique chez Niall Ferguson 185
Situation argumentative : une délibération 186
Les usages des preuves extra-techniques chez Ferguson . . . 188
Les usages des preuves techniques chez Ferguson 193
La réception de l'ouvrage de Niall Ferguson : les illusions normatives 208

L'illusion de l'exhaustivité 209
L'illusion de la neutralité 210
L'illusion de la pureté des genres 212
L'illusion de la preuve sans technique 214
Conclusion : de la critique spontanée
à la critique technique 216

L'ERREUR D'HAYDEN WHITE 219
Rationalisme critique et relativisme 220
L'usage du modèle rhétorique chez White 222
La discussion scientifique comme dialogue de sourds 225

CONCLUSION
Exercice, conscience, confiance 229
Conscience romantique et rationalité rhétorique 229
Exercer l'empathie 232
Pour un humanisme réaliste 235

BIBLIOGRAPHIE 239

INDEX DES NOTIONS 257

INDEX DES NOMS PROPRES 259

TABLE DES FIGURES 261

IMPRIM'VERT®

Achevé d'imprimer par Corlet Numérique,
à Condé-sur-Noireau (Calvados), en octobre 2015
N° d'impression : 122806 – Dépôt légal : octobre 2015
Imprimé en France

R.C.L.
MAI 2016
A A6

Comment produire un discours acceptable sur un sujet à fort potentiel polémique ? Comment mettre en mots les intuitions de la phase de découverte ? Peut-on tirer des leçons de l'histoire et comment les formuler ? Ces questions, que se pose tôt ou tard l'historien, sont autant d'intersections entre la rhétorique et l'épistémologie. Cet ouvrage les aborde à travers trois analyses rhétoriques de discours historiques. Les historiens, et, plus généralement, les chercheurs en sciences de l'homme et de la société, trouveront dans cet ouvrage un véritable traité de rhétorique à usage des scientifiques.